



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

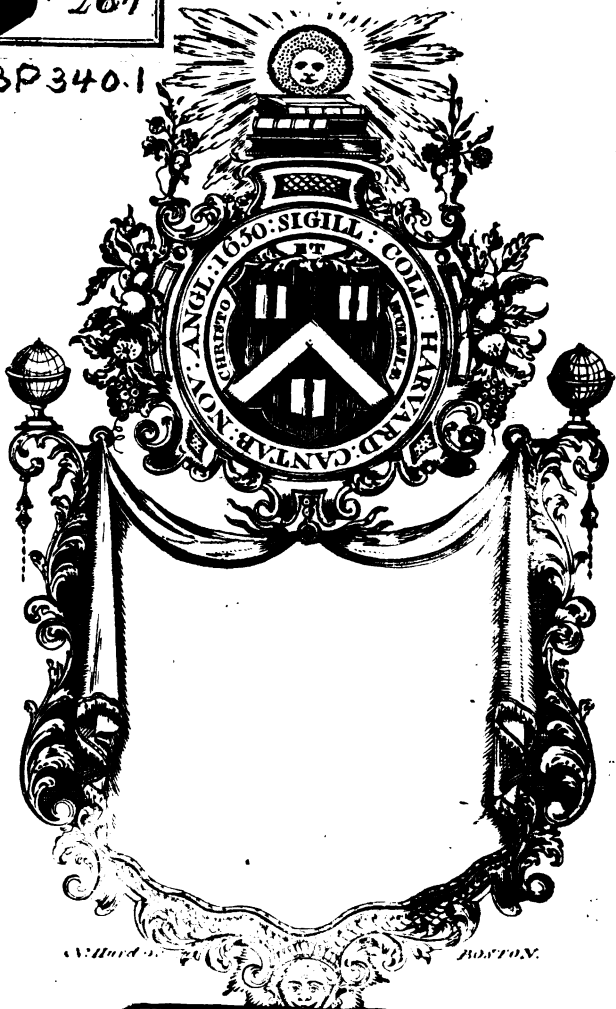
- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

264

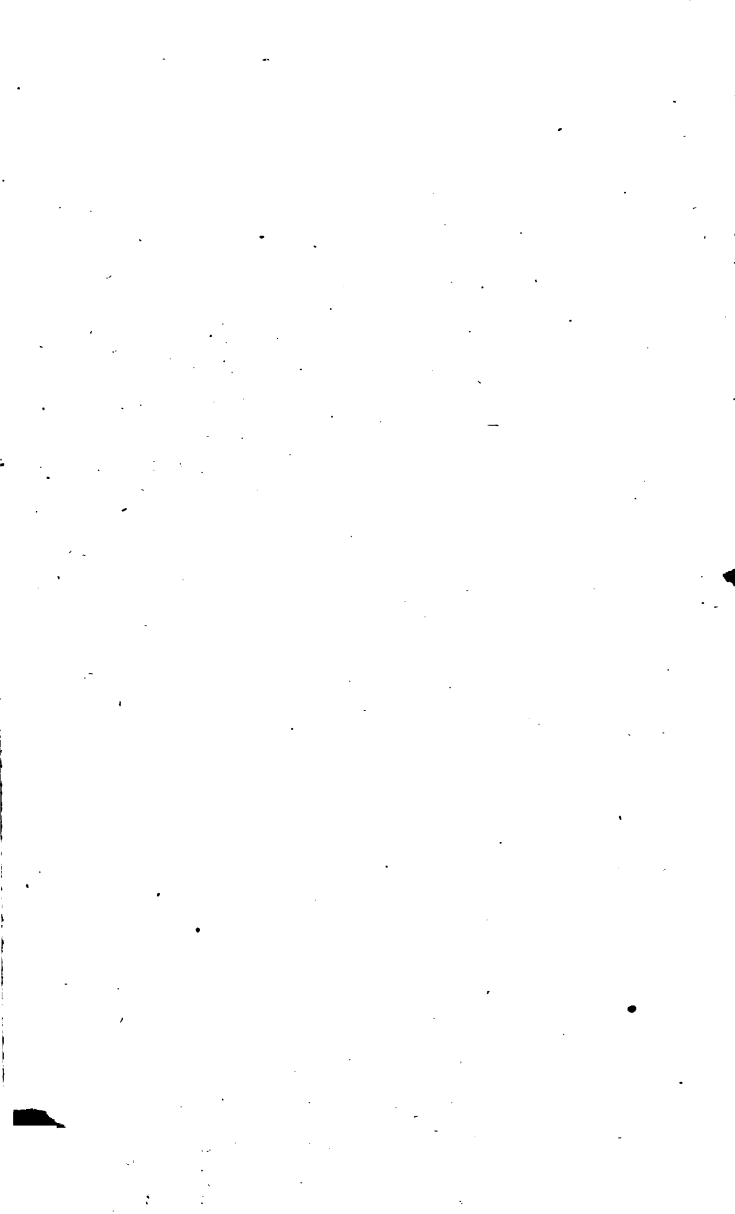
BP 340.1

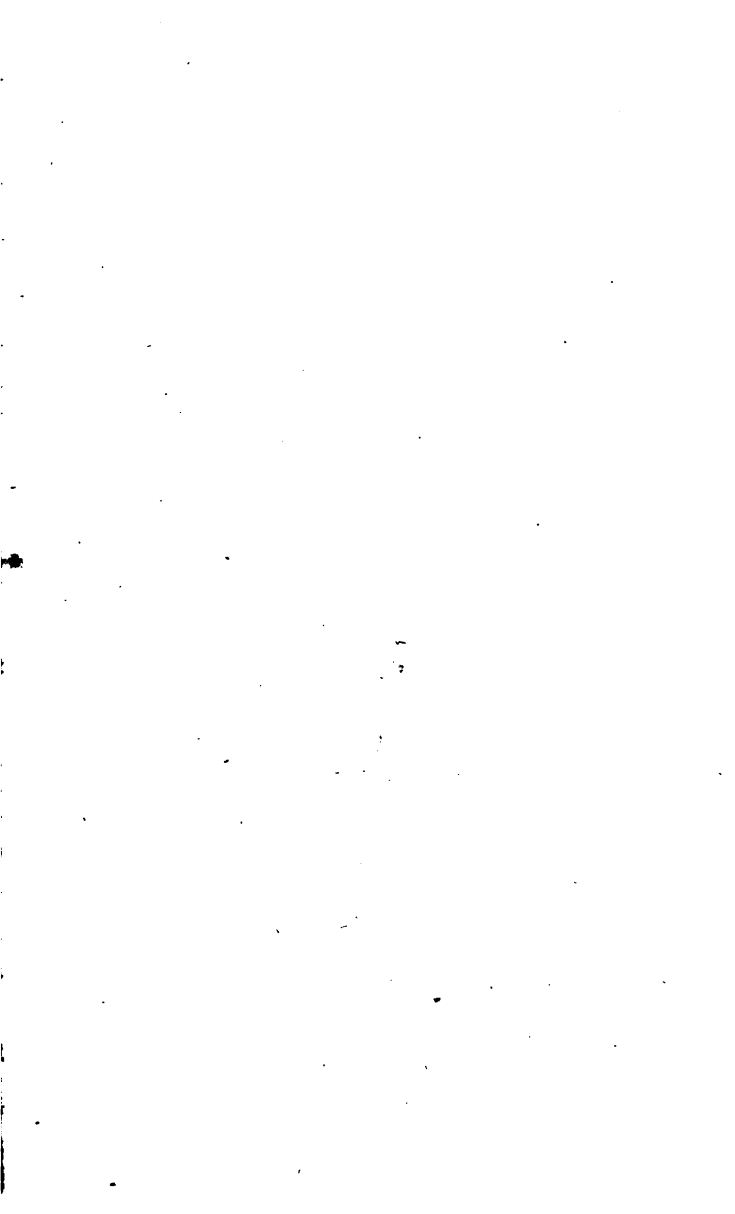


W. H. R. S.

BOSTON.









JOURNAL
ENCYCLOPÉDIQUE
OU
UNIVERSEL,

Beignis

DÉDIÉ

A SON ALT. SÉRÉNISSIME
Mgr. le Duc de Bouillon, &c. &c. &c.

ANNÉE 1778.

TOME II.
PARTIE II.



A BOUILLON.
De l'Imprimerie du Journal.

Avec Approbation & Privilège.

IL paroît deux volumes par mois de ce Journal. La souscription n'est ouverte que pour l'année entière : elle est de 24 l. de France, prise à Bouillon, & par la poste 33 liv. 12 s. franche de port pour toute la France. Sçavoir, 24 liv. pour l'abonnement, & 9 liv. 12 s. pour le port.

L'abonnement du port dans les postes du Généralat de l'Empire étant de 6 liv., il n'en coutera que 30 liv. pour recevoir ce Journal franc de port dans cette partie de l'Allemagne.

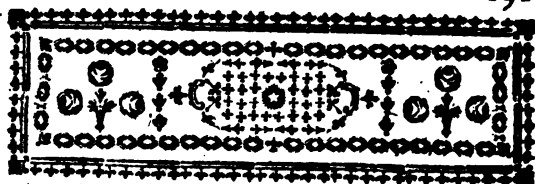
Pour tout ce qui regarde la correspondance de France, on aura la bonté de s'adresser à M. LUTTON, rue Ste. Anne, Butte St. Roch, à Paris, chargé de tout ce qui regarde ce Journal. On aura soin d'affranchir les lettres; autrement elles resteroient au rebut. La souscription doit être payée d'avance, ainsi que le port du Journal.

On s'adressera aussi à M. WEISSENBRUCH, Directeur du bureau de ce Journal à Bouillon, où la poste de France arrive & part tous les jours.

On trouve dans le même bureau le Journal Politique, dont il paroît un volume le 1er. & le 15 de chaque mois, & qui coute, pris à Bouillon, 10 l. par année, & par la poste 15 l. franc de port. Il y a aussi quatre cahiers de supplément à ce Journal, qui coutent 3 liv., le port y compris.

La Gazette Salutaire, dont on donne une feuille chaque semaine, coute 9 l. franche de port.

Les Directeurs des Postes étrangères, ainsi que les particuliers qui desireront avoir ces ouvrages périodiques, sont priés de vouloir bien adresser leurs lettres à M. WEISSENBRUCH, Directeur des Journaux, à la poste restante à Liege.



JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE

OU

UNIVERSEL.

1^{er}. MARS 1778.

TOME II

PARTIE II.

Répertoire universel & raisonné de jurisprudence civile, criminelle, canonique & bénéficiale, ouvrage de plusieurs jurisconsultes, mis en ordre, & publié par M. Guyot, écuyer, ancien magistrat. Tomes 13e. & 14e. grand in-8^o., comprenant 1157 pag. A Paris, chez Panckoucke, & se trouvent chez les principaux libraires de France. 1777.

CES deux volumes s'étendent depuis le mot *Commissaire* jusqu'à celui de *Consens*; on y lit beaucoup d'articles qui

méritent la plus grande attention , & ceux-ci, entr'autres : *Communauté, Communes, Compagnie, Compensation, Compétence, Complainte, Compte, Concile, Concordat, Concubinage, Concussion, Condition, Confesseur, Confiance, Conquêt, Conseil.*

Si l'on en croit le célèbre Dumoulin, lorsque des personnes domiciliées sous l'empire de la coutume de Paris, ou de quelque autre coutume semblable se sont mariées sans contrat de mariage, la communauté légale qui a lieu dans ce cas, comprend tous les héritages que ces personnes peuvent acquérir pendant leur mariage, quand même ils seroient situés dans des provinces où la communauté n'est point admise lorsqu'elle n'a pas été stipulée. D'Argentré s'est élevé contre cette décision : il a prétendu que la coutume de Paris n'exerçant d'empire que sur son territoire, elle ne pouvoit pas rendre conquêt un héritage situé dans une province où la communauté n'a lieu qu'autant qu'elle a été stipulée ; en conséquence, il a soutenu que lorsque des Parisiens se sont mariés sans contrat de mariage, la femme ne sçauroit prétendre aucun droit sur un héritage acquis dans le Lyonnais, par le mari, pendant le mariage : elle peut seulement, dit-il, demander récompense du prix tiré de la communauté pour faire l'acquisition,

M. Dareau, avocat au parlement de Paris, observe ici, à l'article *Communauté*, que cette opinion de d'Argentré est une erreur; que, quoiqu'on appelle *Communauté légale* celle qui se forme entre des Parisiens mariés sans contrat de mariage, ce n'est pas la coutume de Paris qui en est la cause immédiate, & qui imprime aux héritages acquis par les deux époux la qualité de conquêts; que cet effet dérive de la convention tacite par laquelle ces conjoints sont censés avoir voulu qu'il y eût entr'eux une communauté telle que celle qui est établie par la coutume de Paris, lorsqu'ils n'ont rien stipulé de particulier à cet égard, avant de se marier; or, ajoute-t-il, une pareille convention, quoique tacite, doit avoir la même force que si elle étoit expresse, &, conséquemment, rendre communs & conquêts les héritages acquis par les conjoints, en quelque lieu que ces immeubles soient situés.

Supposons que les parties aient leur domicile, l'une à Lyon, l'autre à Paris, & qu'elles se marient sans contrat de mariage: d'après quelle loi déterminera-t-on s'il y a communauté entre les conjoints, ou s'il n'y en a point? M. D. répond que, dans ce cas, c'est à la loi du lieu où l'homme est domicilié que les parties sont censées s'en être rapportées, parce que la femme, en se mariant, suit le domicile de

son époux, & qu'on doit présumer qu'elle s'est soumise à la loi de ce domicile qui va lui devenir propre.

Si une maison appartenante à l'un des conjoints a été vendue pendant leur mariage, le prix qui peut en être dû appartient à ce conjoint, quoiqu'une telle créance soit un bien meuble : la raison en est qu'elle tient lieu de la maison vendue. Il en seroit de même de la créance d'une somme d'argent due à l'un des conjoints pour retour du partage qu'il auroit fait d'une succession immobilière, pendant le mariage. Cette créance, quoique mobilière, ne pourroit point être considérée comme un effet de la communauté, parce qu'elle seroit la représentation du droit que ce conjoint auroit eu dans une succession d'immeubles; & un pareil droit est immobilier.

Bourjon a censuré cette doctrine, adoptée par le Brun : il a prétendu qu'une somme de deniers donnée pour retour de partage devoit entrer dans la communauté légale sans que le conjoint pût, à cet égard, exercer aucune reprise. Il a fondé son opinion sur ce que les partages ayant parmi nous un effet retroactif, le conjoint étoit présumé avoir succédé directement aux seuls immeubles échus en son lot, & au retour en deniers dont ses cohéritiers étoient chargés envers lui ; il a

conclu de-là, que ce retour en deniers étant une chose mobiliere qui ne représentoit aucun immeuble dont le conjoint eût eu la jouissance, il devoit entrer dans la communauté légale. Mais ce raisonnement n'est que spécieux, selon M. Dareau : il est évident, remarque-t-il, qu'on ne peut pas soutenir que le retour dont il s'agit ait été un effet mobilier de la succession, puisqu'elle n'étoit composée que de biens immeubles : ce n'est donc pas avec les deniers de la succession que ce retour s'est acquitté, mais avec ceux du co-héritier chargé de cette dette ; ainsi un tel retour doit être considéré comme une créance qui, quoique mobiliere, tient lieu d'un droit immobilier indéterminé : en effet, elle supplée à ce qui manquoit au lot du conjoint pour former sa part dans une succession immobiliere.

Dans l'article *Communes*, M. l'abbé Remy, auteur de l'*Eloge de l'Hôpital* couronné par l'académie françoise, décrit avec beaucoup de précision & de netteté l'origine, les prérogatives & les charges de ces associations ou confédérations qui, pendant le 12e. siecle, se formerent en France, & jurerent de défendre leurs villes, leurs territoires, ainsi que leurs personnes, contre la tyrannie des seigneurs féodaux. Si l'on veut sçavoir jusqu'où s'étendoit la portion de liberté que nos monarques ren-

doient alors à leurs peuples, il suffit, dit-il, de jeter les yeux sur les chartes de ces sortes de ligues : tantôt on y trouve purement & simplement que *les hommes de la commune de... seront libres, eux & leurs biens* ; tantôt, qu'ils demeureront à perpétuité exempts de tous droits de prise, de taille, de prêts forcés & d'exactions : *Permanent liberi ab omni tailletu, captitione, creditione, & universa exactione*. Telles sont les clauses des communes de Mantes & de Chaumont. Souvent le roi déclaroit que nul autre que lui ne pourroit lever aucun droit de main-morte sur les hommes d'une certaine commune ; quelquefois il y renonçoit lui-même, & l'abolissoit sans réserve. *Nullus dominus, nisi nos, mortuam manum capiat* : c'est ainsi qu'il s'exprime dans la commune de Compiègne ; & dans celles de Laon, de Crespy en Valois, de Bruyères en Languedoc, il ajoute : *Mortuas autem manus omnino excludimus*.

D'après ces actes & beaucoup d'autres du même genre, il semble que nos souverains jouissent du droit d'éteindre la main-morte : pourquoi donc les habitans du mont Jura n'obtiendroient-ils point du monarque un affranchissement que les tribunaux n'ont pu leur accorder ? Le chapitre de St. Claude prétend conserver sur eux tous les droits de main-morte ; mais

les habitans du mont Jura sont dans la position où se trouvoient ceux de Beaune, de Verneuil, de Bourg, de Comin, que Philippe-Auguste affranchit de cette espèce de servitude en 1184. On peut voir dans le 7e. volume des *Ordonnances du Louvre* (pag. 500-501) ce que le roi fit à l'égard des habitans de Montolieu; il les exempta non-seulement de tout don gratuit ou prêt forcé, mais encore de toute corvée d'hommes & de bêtes; il leur permit en outre, de transporter leur domicile où ils voudroient, de disposer de leurs biens entre-vifs où par testament, de marier à leur gré leurs enfans, de faire entrer leurs fils dans les ordres ecclésiastiques.

Une charte de Philippe-Auguste prouve que, sous son regne, toutes les communes sans exception devoient le service militaire : *La ville de Crespy sera tenue de nous fournir des troupes, ainsi que les autres communes.*

Quoique la clause du service militaire ne se rencontre pas dans toutes les chartes, il n'en est pas moins vrai que les communes ont rendu les plus grands services à nos souverains. On doit à leurs efforts, à leur constance, la destruction de l'anarchie féodale. Placées entre les seigneurs & le trône, toujours prêtes à repousser la violence par la force, toujours ennemies

des desseins ambitieux des tyrans subalternes qui les environnoient, ces villes éparées dans tout le royaume ont combattu pendant trois siècles, autant pour la liberté du trône que pour la leur. On voit même qu'elles consacrerent également leur or & leur sang à la patrie. Avant d'obtenir le droit de commune, les villes de Beaune & de Verneuil s'obligerent à payer le double de leur taille ordinaire. Pontoise rendoit annuellement 500 liv.; Sens, 600; Péronne, 200; Meaux, 140; Neuville, 100; Crespy, 370; Villeneuve-le-Comte, 220. Ces taxes augmentoient avec la population & la richesse des communes; ces villes se maintinrent dans la plupart de leurs droits jusqu'au commencement du 16e. siècle; mais lorsque l'équilibre & la subordination commencèrent à se rétablir dans la monarchie, lorsque nos rois se sentirent assez puissans pour réprimer sans secours étranger la cupidité des grands, la politique de la cour changea de système: on diminua les prérogatives des communes, on augmenta leurs charges; insensiblement on parvint à rendre ces confédérations impuissantes, & onéreuses, pour ainsi dire, à elles-mêmes. D'abord on avoit favorisé leurs entreprises contre les seigneurs; ensuite on favorisa les entreprises des seigneurs contre les droits des communes. La ville de

Roye, en 1374, sollicita comme une grâce la suppression de sa charte. Neuville-le-Roi fit la même demande, & obtint la même faveur de Charles V. Le parlement supprima de sa propre autorité, la commune de Chelles, sous prétexte qu'elle ne pouvoit pas représenter ses lettres de confirmation : ainsi, dégénéral de siècle en siècle, les communes sont devenues de chétives communautés.

Un arrétiste rapporte un trait singulier de la jurisprudence de Catalogne : un assassin qu'on alloit conduire au dernier supplice, ne vouloit point se confesser, parce qu'il avoit, disoit-il, été condamné sur la révélation que son confesseur avoit faite de son crime ; d'après cette déclaration, St. Thomas de Villeneuve, archevêque de Valence, manda le confesseur ; ce prêtre, qui étoit le frere du particulier assassiné, convint qu'il avoit trahi le secret de la confession. Le prélat alla trouver aussitôt les juges, & les engagea de révoquer leur sentence, & d'absoudre le criminel, *pour faire un exemple, dit l'auteur, du respect inviolable que l'on doit garder pour le secret des confessions religieuses ; & afin que cette révélation ne demeurât pas impunie, il fit punir légèrement le confesseur, en considération de ce qu'il avoit d'abord avoué son crime, & de l'occasion qu'il avoit donnée de faire voir un exemple de la véné-*

ration que les juges mêmes doivent avoir pour les confesseurs. Au reste, on sçait que les confessions révélées ne peuvent pas servir de preuve.

Physicæ quæstiones præcipuæ, &c. C'est-à-dire, Questions principales de physique, résolues d'après des expériences, & des observations nouvelles, &c.

D E R N I E R E X T R A I T .

LA troisieme dissertation de ce volume a pour titre : *Du prolongement de l'atmosphère de la terre en forme de queue.* M. l'abbé Arena croit que, par l'action des rayons du soleil, les vapeurs terrestres s'élevent, & s'étendent sous la figure d'une très-longue queue opposée à l'astre du jour. Il cite quatre phénomènes en faveur de son opinion. 1^o. Le témoignage unanime des navigateurs prouve que, dans la zone torride, & peu au-delà des tropiques, des vents réguliers soufflent constamment d'orient en occident, c'est-à-dire, selon la direction du mouvement diurne du soleil. Les physiciens ont tâché de découvrir la cause générale de ces météores, & leurs recherches les ont conduits à des résultats très-différens : notre auteur combat le sentiment de ceux qui les attribuent à

la révolution de la terre autour de son axe; ils n'ont pas considéré, dit-il, que dans cette révolution est comprise toute l'atmosphère, sans qu'il s'excite en elle aucun mouvement intérieur. M. A. ne croit pas non plus, comme Muffchenbroeck, que la raréfaction de l'atmosphère terrestre puisse donner la solution de ce grand problème; & il la déduit enfin du mouvement successif de la queue atmosphérique, qui seconde celui de l'astre du jour. M. d'Alembert, dans un célèbre mémoire couronné par l'académie de Berlin, rapporte la cause générale des vents à l'action du soleil & de la lune (1) sur notre atmosphère: cette opinion est peut-être la plus vraisemblable; & nous sommes surpris que l'auteur n'en ait absolument rien dit.

2°. Quelques comètes, observe-t-il, sont à une distance considérable de la surface de la terre: la hauteur de l'atmosphère aérienne n'est que de 13 milles, comme le prouvent les crépuscules du matin & du soir: d'un autre côté, les aurores boréales doivent pénétrer dans l'atmosphère terrestre: il faut donc que celle-ci soit inégale, & , quelque part, plus haute que l'atmosphère aérienne, c'est-à-dire, qu'elle soit allongée en forme de queue.

3°. Dans les éclipses totales de lune, on voit

(1) C'est par ce même phénomène que Newton explique la formation des marées.

sur le disque de cet astre une foible lumière ; M. l'abbé A. prétend que c'est celle de la queue en question. 4°. Il croit aussi que la lumière zodiacale est entièrement due à la même queue.

Des taches du soleil. Cet astre présente, de tems en tems, des parties noires qui paroissent tourner uniformément, & revenir, par rapport à nous, au même point du disque solaire en 27 jours, 12 heures, 20 minutes, quoique la véritable rotation du soleil soit de 25 jours, 14 heures, 8 minutes : c'est ce qu'on appelle ses *taches*. Galilée, qui s'en attribuoit la première découverte, les regardoit comme une espèce d'écume, de fumée ou de nuage formés à la surface de l'astre du jour, & nageant sur un océan de matière fluide & subtile. Si l'on en croit la Hire, ce sont les éminences d'une masse solide qui nage dans la matière fluide, & s'y plonge quelquefois totalement. Notre physicien pense qu'elles consistent en un bitume noir flottant sur la surface de ce vaste océan de feu dont il croit le soleil formé, & que ces matières inflammables lui servent d'aliment : opinion assez aisée à concilier avec celle de la Hire, laquelle est beaucoup plus vraisemblable que le sentiment de Galilée (2).

(2) Si les taches du soleil étoient formées par une fumée qui s'éleveroit de cet astre, elles ne seroient point attachées à sa masse.

Du mouvement libre dans le plein. L'auteur entreprend ici de soutenir contre Newton le système des péripatéticiens & des cartésiens sur le plein. Après quelques remarques concernant la possibilité d'un fluide parfait, c'est-à-dire, exempt de ténacité ou d'adhésion de parties, ainsi que de toute force étrangère de gravité & d'attraction, il essaie de prouver que la diminution de vitesse & de mouvement dans un mobile qui parcourt un milieu résistant, est produite, non par la force d'inertie, mais par la cohésion & la ténacité de ce fluide imparfait : il conclut de-là, que, dans celui dont il a d'abord parlé, les corps pourroient se mouvoir aussi facilement que dans le vuide. M. A. prétend aussi qu'il est plus convenable à la divine providence d'avoir rempli tout l'univers d'un tel fluide, que de l'avoir laissé vuide. Enfin, il a recours aux tourbillons de Descartes ; & pour justifier son hypothese, il insiste beaucoup sur le mouvement des poissons & des vaisseaux en mer. On seroit tenté de croire qu'en combattant une vérité (3) qui paroît aujourd'hui démontrée, il a voulu donner une idée de sa sagacité ; mais nous le prions d'observer qu'un pareil usage des talens est un véritable abus, & que l'esprit & le

(3) L'impossibilité du mouvement dans le plein parfait.

génie ne sont pas faits pour se mesurer.

De la figure de la terre. Dans cette 6me. & dernière dissertation, notre physicien rappelle d'abord les anciennes mesures des différens degrés du méridien, exécutées à Cayenne, par Fernel, Snellius, Riccioli, Grimaldi, Richard Norwod, Picard, Richer, &c. Ensuite il expose, 1°. celle que MM. Cassini ont faite du degré de France, & d'où il résulte que la terre est allongée vers les pôles; 2°. celles qu'ont prises les sçavans académiciens envoyés à l'équateur & en Laponie, lesquelles prouvent que notre planète est aplatie aux pôles, conformément à la théorie de Newton. Il parle aussi des mesures postérieures exécutées par l'abbé de la Caille, M. Boscovich, le P. Beccaria, & qui toutes, à peu de chose près, s'accordent avec celles des académiciens françois. L'Europe sçavante n'ignore point que M. Maskelyne s'est assez récemment occupé du même objet, en Ecoffe, sur la montagne de Schehallien, & l'auteur auroit pu en faire mention. De la différence de ces mesures il conclut qu'on ne sçauroit être entièrement sûr que la terre soit aplatie vers les pôles, parce que, même dans les dernières observations, il peut s'être glissé quelque erreur capable d'en rendre incertains les résultats: cette opinion lui paroît, d'ailleurs, la plus probable,

puisqu'elle est confirmée par les trois mesures les plus exactes, faites en France, à Quito, & en Laponie. On pourroit ajouter que la probabilité dont il s'agit acquiert un degré de certitude, si l'on considère, 1°. que ces observations sont conformes à la théorie; 2°. que toutes les mesures postérieures, quoiqu'elles diffèrent des premières, s'accordent avec elles pour donner à la terre la figure d'un sphéroïde aplati vers les pôles; 3°. que la différence même des résultats, loin de démentir la théorie, la confirme, puisqu'il est prouvé qu'elle dépend de l'attraction exercée par les montagnes sur le secteur astronomique (4). Revenons à M. l'abbé A. : il indique une nouvelle méthode pour mesurer les degrés terrestres en mer au moyen d'une corde tirée le long de la surface de cette dernière, dans la direction du méridien, direction assurée par des nivellemens exacts faits à terre. Il décrit aussi un quart de cercle & un niveau de nouvelle invention à l'usage des arpenteurs. Enfin, il essaie de prouver que, quoique le retardement plus ou moins considérable des pendules doive uniquement être attribué aux variations de la gravité de notre planète,

(4) Il suffit de se rappeler, à ce sujet, les observations de Bouguer, de M. Maskelyne, & de P. Beccaria, sur les montagnes de Chimboraco, de Schellien, & des Alpes.

il ne suffit point pour démontrer la rotation de celle-ci autour de son axe, parce qu'il ne s'accorde pas entièrement avec les loix de cette révolution. On pourroit quelquefois desirer plus d'exacritude & de solidité dans les divers mémoires qui forment ce recueil ; mais ils supposent, d'ailleurs, des connoissances assez étendues, de l'esprit & de la sagacité.

Adresses to young men, &c. C'est-à-dire, Avis aux jeunes hommes. Par M. Jacques Fordyce, doct. en théol. 2 vol. petit in-8°. A Londres, chez Cadell. 1777.

DAns deux volumes précédens, adressés aux jeunes femmes, M. Fordyce s'est attaché à élever leurs ames au-dessus des frivolités, des minuties, à épurer leurs goûts, à étendre leurs vues, à leur faire connoître la dignité de leur être, & à leur inspirer des sentimens de vertu & de piété. Il étoit naturel que les jeunes gens de l'autre sexe eussent leur part dans cette espece de cours de morale pratique. L'objet des nouveaux discours que nous annonçons est de les garantir des effets pernicious de la paresse, de la dissipation & du dérèglement des mœurs ; de leur donner des notions justes de l'honneur, de la ré-

putation, de l'amitié, de l'amour, de cet esprit de fermeté opposé à la poltronnerie & à la pusillanimité, des charmes de la modestie, & de l'importance de la religion. Il remarque dans le premier de ces discours, que leur conduite & leurs mœurs sont de la plus grande conséquence pour les générations actuelles & futures. « Dans votre manière d'être, dit-il, est comprise celle d'une multitude innombrable. Vous avez un pouvoir illimité, inconcevable, de transmettre & de communiquer le bonheur ou le malheur. Il est impossible de calculer tous les effets que votre conduite particulière produira sur les mœurs, les penchans, la réputation, la paix ou le trouble des personnes du sexe. C'est sur vous que votre patrie jette les yeux comme sur son espoir, sa sûreté ou sa gloire. Elle fleurira si vous la soutenez, si vous lui servez d'ornement. Elle languira, tombera dans l'opprobre, si vous la trahissez, si vous la déshonorez... Au moment que je vous parle, je vous vois grandir, devenir pères, maîtres, ministres, instituteurs, jurisconsultes, médecins, théologiens, magistrats, juges, législateurs, en un mot membres utiles d'un état puissant dans l'un ou l'autre de ces emplois auxquels vous serez appelés dans le cours de votre vie. Lorsque vos prédécesseurs cassés de vieillesse ou courbés sous le poids de leurs

travaux, quitteront la scène, vous les remplacerez, vous remplirez leurs fonctions. Une postérité immense fera redevable de ses sentimens, de son caractère, de son bonheur ou de son infortune à vos démarches, à vos exemples, aux principes que vous ferez adopter. Si votre mémoire passe aux siècles à venir, ils vous béniront comme leurs bienfaiteurs, ou vous auront en exécration comme des fléaux de l'humanité ».

Dans le second discours M. F. s'étend sur les égards que les jeunes gens se doivent entr'eux, & passe en revue les principales causes qui leur font d'abord quitter le sentier de la vertu, & les entraînent ensuite insensiblement dans le vice & dans le désordre. Voici ce que dit l'auteur du desir naturel que l'homme a de mériter l'approbation générale. « Personne, je crois, ne nie que nous désirons naturellement d'être approuvés dans nos actions, nos pensées, nos sentimens, & que nous craignons le mépris; que nul ne se suffit pour être heureux; que nous dépendons jusqu'à un certain point les uns des autres; que vivre sans estime, c'est vivre sans agrément, sans consolation; qu'il n'y a qu'un impudent, je dis plus, un homme désespéré qui défie, qui brave le public; que celui qui ne s'embarrasse pas de ce que l'on pense de lui, est un homme perdu ou le

sera bientôt; que le jeune homme qui renonce à l'estime publique est de toutes les créatures la plus dépravée & la plus infame. La raison en est simple : il a foulé aux pieds la pudeur, ce principe le plus puissant, le plus actif, le plus beau que le ciel ait imprimé dans les ames honnêtes. Ce frein une fois rompu, qui peut retenir la violence des passions, ou régler les écarts de l'imagination dans celui que l'expérience n'a pas encore éclairé sur les maux qu'entraîne un abandon aveugle aux penchans déréglés, & en qui la raison n'est pas encore assez développée pour lui présenter des considérations d'un ordre plus relevé » ?

« Il n'est pas étonnant que ce principe soit souvent affoibli, & que les hommes y deviennent insensibles, comme à tous les autres, dans le cours de la vie humaine, agitée de tant d'intérêts qui s'entrechoquent. Mais un jeune homme qui perd de vue cette pierre de touche de ses actions, qui est dépourvu de tout sentiment de louange & de blâme, est à coup sûr une espèce de monstre dans l'ordre de la création ».

« Il y a peu d'exemples (ou du moins je le souhaite) de cette perversité absolue, de cet oubli total de soi-même. Cependant souffrez que je vous prémunisse contre leur influence, Elle est plus dangereuse.

peut-être que vous ne pensez. Il fut peut-être un tems où ces jeunes infortunés rougissoient à la seule idée du vice, & faisoient leurs délices de la vertu; mais, à force de se familiariser avec les dérèglemens de toute espece, leur ame s'est corrompue, abrutie dans la débauche; ils se sont perdus. Fuyez, mes amis, fuyez leurs approches, fuyez la vue empestée de ce jeune libertin, de ce brigand, de ce fils rebelle & dénaturé, de ce détracteur insensé des loix divines & humaines. Le connoître est un déshonneur; marcher à ses côtés, un crime; être familier avec lui, une infamie ».

Cette source féconde des malheurs de la société, les mariages d'intérêt ou qu'on appelle assortis, toujours de plus en plus fréquens, causent la perte de tant de victimes des deux sexes, qu'il n'est pas hors de propos de rapporter ici ce qu'en dit notre moraliste anglois.

« Que dirons-nous, s'écrie-t-il, de ceux qui ont la bassesse de s'associer pour compagnie une malheureuse victime traînée à l'autel par la violence, ou une vile mercenaire qui ne calcule que l'or? Hommes méprisables vous achetez la possession du corps, & le cœur n'a que de l'averfion pour vous. Epoux indignes de ce titre sacré, vous vous abaissez au-dessous des brutes, qui ne se livrent jamais aux actes mystérieux que la nature leur enseigne, sans

que l'ardeur d'une affection mutuelle les inspire & les détermine. Oui, l'homme voluptueux est le seul être de l'univers dont les desirs errans & aveugles cherchent une satisfaction *isolée*, & sans le concours ravissant d'une tendresse réciproque. Comment une femme sensible & raisonnable n'auroit-elle pas le plus souverain mépris pour un homme qui, en conquérant barbare, ose envahir sa personne sans le moindre droit sur son cœur ? Mais ce cœur qu'il semble dédaigner, il reconnoît toute sa délicatesse, il l'admire, il en répète sans cesse l'éloge dans les discours les plus flatteurs, il les a tenus à cent autres femmes ; pouvez-vous, trop crédule amie, n'en pas voir l'artifice, & confondre ce jargon usé, insipide, avec le langage simple, naturel, d'une passion vertueuse ? Ne vous apercevez-vous pas que cet homme vous regarde au fond comme une acquisition qui lui coûte plus ou moins d'art ? Mais comment un tel homme, s'il lui reste un peu de sens, soutient-il l'idée qu'il est attaché à une femme qui appartiendroit à un époux plus méprisable encore, si celui-ci eût voulu acheter la préférence par plus de richesse, ou un rang plus élevé ?

Nous terminerons cette notice en traduisant un passage où M. F. jette un regard critique sur l'éducation moderne. « Traçons, dit-il, le plan de l'éducation

des jeunes gens, & commençons au tems même où ils sont entre les mains des nourrices. C'est presque toujours à cette époque que le caractère des enfans est perverti. C'est alors que, par une indulgence cruelle, leurs desirs, leurs passions, leurs caprices, leurs humeurs qui devoient être réglés ou domptés, sont au contraire nourris & fortifiés au point qu'on a la plus grande difficulté à les vaincre, ou qu'il est absolument impossible d'y réussir. Sans cesse on flatte ces petites créatures, on les caresse, on les pare, on les entoure de colifichets, on leur donne de l'argent, on les accable d'éloges sur leur beauté. On éveille leur vanité par des habits magnifiques, leur gourmandise par des bonbons de toute espèce, leur avidité, leur orgueil, le mépris de l'indigence, en leur répétant à chaque moment qu'ils sont riches, d'un rang élevé, &c. Et qui sont ces séducteurs ? Ceux mêmes qu'ils sont tenus & dans l'usage de regarder comme leurs guides, leurs maîtres, les modèles qu'ils doivent imiter ? Qu'en résulte-t-il ? Leurs corps s'énervent ; leurs ames se dégradent ; on les dévoue à une éternelle enfance ; on les rend incapables de supporter les fatigues, la faim, l'inclémence de l'air ; ils en sont accablés, ils succombent sous le faix. Le moindre accident les dérange, la plus petite contradiction les irrite, les emporte. On

les rend violens, vains, capricieux, entêtés, durs, avides, égoïstes, esclaves de leurs passions, tyrans de ceux qui les approchent, qui les entourent. Dès leur berceau, on les réduit à l'impossibilité d'agir avec force, de penser avec énergie, de souffrir avec courage, de vivre avec une égalité, une modération philosophique, d'avoir des mœurs douces & estimables ».

Histoire naturelle, générale & particulière, servant de suite à l'histoire des animaux quadrupèdes. Par M. le comte de Buffon, &c. *Supplément.* Tome 6e. in-12 de 268 pag. (conforme à l'édition in-4^o.), avec 31 planches. A Paris, de l'imprimerie royale, & se trouve chez Panckoucke. 1777.

Parmi les 31 articles auxquels on trouve ici des additions, nous avons surtout remarqué ceux de l'*Ours blanc*, autrement appelé *Ours de mer*, du *Paca*, du *Raton*, du *Jaguar*, du *Cougar*, du *Margai*, du *Lynx*, du *Caracal*, de la *Genette*, du *Glouton*, de la *Chauve-Souris*, du *Tamanoir*, de l'*Encoubert*, de l'*Eléphant*, de l'*Hippopotame*, & de la *Giraffe*.

La figure de l'ours blanc que donne notre naturaliste, d'après un dessin qui

Tom. II. Part. II. K

lui a été envoyé d'Angleterre par feu M. Colinson, prouve que cet animal est fort différent de l'ours de terre. Le cou, & surtout la tête sont si longs en comparaison de ceux de l'ours ordinaire, que ces caractères seuls suffiroient, comme l'observe M. de B., pour en faire deux espèces distinctes; les extrémités des pieds du premier différent aussi beaucoup de celles du second: ces dernières tiennent quelque chose de la forme de la main humaine, tandis que les autres sont faites, à peu-près, comme celles des grands chiens, ou des animaux carnassiers de ce genre. Gerard de Veira dit qu'ayant tué un ours de mer, & ayant mesuré la peau, après l'avoir écorché, elle avoit 23 pieds de longueur; ce qui seroit plus du triple de celle de nos plus grands ours de terre. Tous les voyageurs s'accordent à dire que les ours blancs différent encore de ceux-ci, en ce qu'ils ont les os de la tête beaucoup plus durs, de sorte qu'un coup de massue capable d'affommer un bœuf, & , à plus forte raison, un ours ordinaire, ne paroît point les étourdir. Les relateurs conviennent également que la voix de ces animaux ressemble plutôt à l'aboïement d'un chien enroué, qu'au cri ou au gros murmure de l'ours commun. Robert Lade assure qu'aux environs de la riviere de Rupper, on tua deux

ours blancs d'une prodigieuse grosseur, que ces quadrupedes affamés & féroces, en se jettant sur les chasseurs, avoient tué plusieurs sauvages, & blessé deux Anglois. On lit dans le troisieme *Voyage* des Hollandois au nord, qu'ils tuèrent sur les côtes de la Nouvelle-Zemble un ours de mer dont la peau avoit 13 pieds de long. « Tout considéré, dit l'auteur après avoir cité ces faits, je serois porté à croire que cet animal, si célèbre par sa férocité, est en effet d'une espèce plus grande que celle de nos ours ».

Dans le tome 21 (édit. en 31 vol.) de l'*Histoire naturelle*, l'article du Paca est fort court, & suivi d'une figure dessinée d'après un de ces animaux qui n'avoit pas encore pris la moitié de son accroissement. On trouve ici la gravure, les dimensions, & la description des mœurs d'un autre paca, moins jeune, que M. le comte de B. a fait nourrir chez lui, & qui, depuis le mois d'Août 1774, jusqu'au 28 Mai 1775 (1), n'a cessé de grandir assez considérablement. On a construit pour ce quadrupede une petite loge en bois, dans laquelle il de-

(1) Quoiqu'il n'eût pas encore pris à cette époque son entier accroissement, il avoit 18 pouces de longueur dans sa situation naturelle & renflée; mais lorsqu'il s'étendoit, il avoit près de 2 pieds depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité du corps.

meuroit assez tranquille pendant le jour, surtout lorsqu'on ne le laissoit pas manquer de nourriture. Il semble même affectionner sa retraite tant que le jour dure: car il s'y retire de lui-même après avoir mangé; mais dès que la nuit vient, il marque le desir violent qu'il a de sortir, en s'agitant continuellement, & en déchirant avec les dents les barreaux de sa prison; chose qui ne lui arrive point pendant le jour, à moins que ce ne soit pour rendre ses excréments: car non-seulement il ne fait jamais, mais il ne peut souffrir aucune ordure dans sa petite demeure.

La propreté semble être si naturelle à cet animal, qu'ayant donné à la femelle paca dont il s'agit ici un gros lapin mâle, pendant qu'elle étoit en chaleur, pour tenter leur union, elle le prit en aversion au moment qu'il fit ses ordures dans leur cage commune; jusques-là elle l'avoit assez bien reçu pour en espérer quelque chose; elle lui faisoit même des avances très-marquées en lui lechant le nez, les oreilles & le corps; d'ailleurs, elle lui laissoit presque toute la nourriture; mais dès que le lapin eut infecté la loge, elle se retira dans le fond d'une vieille armoire, où elle se fit un lit de papier & de linge, & ne revint à sa cage que lorsqu'elle la vit nette, & libre de l'hôte mal-propre qu'on lui avoit donné,

Le paca s'accoutume très-aisément à la vie domestique ; il est doux & traitable tant qu'on ne cherche point à l'irriter ; il aime qu'on le flatte, leche les mains des personnes qui le caressent, connoit bien ceux qui prennent soin de lui, & sçait parfaitement distinguer leur voix. Il a les muscles très-forts, & le corps massif ; cependant sa peau est si sensible, que le plus léger attouchement suffit pour lui causer une vive émotion : cette grande sensibilité, quoiqu'ordinairement accompagnée de douceur, produit quelquefois des accès de colere, lorsqu'on le contrarie trop fort, ou qu'il se présente un objet déplaisant ; la seule vue d'un chien qu'il ne connoit pas, le met de mauvaise humeur.

Le corps de cet animal est couvert d'un poil court, rude & clair-semé, couleur de terre-d'ombre, & plus foncé sur le dos ; mais le ventre, la poitrine, le dessous du cou, & les parties intérieures des jambes sont, au contraire, couverts d'un poil blanc sale ; & ce qui le rend très-remarquable, ce sont cinq especes de bandes longitudinales formées par des taches blanches, la plupart séparées les unes des autres. Ces cinq bandes sont dirigées le long du corps, de maniere qu'elles tendent à se rapprocher mutuellement à leurs extrémités. Le paca domestique mange de tout ce qu'on lui donne, & il paroît

avoir un très-grand appétit ; celui de notre auteur étoit nourri ordinairement de pain ; & soit qu'on le trempât dans l'eau, dans le vin, ou même dans du vinaigre, il le mangeoit également ; mais le sucre & les fruits étoient si fort de son goût, que, lorsqu'on lui en présentoit, il en témoignoit sa joie par des bonds & des sauts. La viande étoit ce qu'il paroïssoit aimer le moins. On pourroit aisément le nourrir de grain : car, souvent, il en cherchoit dans la paille de sa litière. D'après ces observations, & beaucoup d'autres qui doivent être lues dans l'ouvrage même, l'auteur ne doute point qu'il ne fût possible de naturaliser cette espèce en France : il remarque aussi que le paca étant facile à nourrir, & sa chair bonne à manger, il seroit une acquisition utile ; qu'il ne paroît pas craindre beaucoup le froid ; que, d'ailleurs, pouvant creuser la terre, il s'en garantiroit aisément pendant l'hiver ; enfin, qu'un seul de ces animaux fourniroit autant de bonne chair que sept ou huit lapins.

Le 29 Octobre 1775, M. Blanquart de Salines écrit de Calais, à notre naturaliste une lettre fort intéressante, sur le raton, & dont voici un extrait.

Mon raton, dit M. B., a vécu toujours enchaîné avant qu'il m'appartint ; dans cette captivité, il se montrait assez doux, quoique peu caressant : les personnes de la maison lui faisoient toutes le même accueil ; mais il les recevoit dis-

fèrement ; ce qui lui plaisoit de la part de l'une, la révaltoit de la part d'une autre, sans que jamais il prit le change (2). Sa chaîne s'est rompue quelquefois, & la liberté le rendoit insolent ; il s'emparoit d'un appartement, & ne souffroit pas qu'on y abordât ; ce n'étoit qu'avec peine qu'on raccommoitoit ses liens.

Depuis son séjour chez moi, sa servitude a été fréquemment suspendue. Sans le perdre de vue, je le laisse promener avec sa chaîne ; & chaque fois, mille gentilleses m'expriment sa reconnaissance. Il n'en est pas ainsi quand il s'échappe de lui-même ; alors il rode quelquefois 3 ou 4 jours de suite sur les toits du voisinage, descend la nuit, dans les cours, entre dans les poulaillers, étrangle la volaille, lui mange la tête, & n'épargne pas surtout les pintades. Sa chaîne ne le rendoit pas plus humain, mais seulement plus circonspect ; il employoit alors la ruse, familiarisoit les poules avec lui, leur permettoit de venir partager ses repas ; & ce n'étoit qu'après leur avoir inspiré la plus grande sécurité, qu'il en saisissoit une, & la mettoit en pièces. Quelques jeunes chats ont éprouvé, de sa part, le même sort....

Cet animal, quoique très-léger, n'a que des mouvemens obliques, & je doute qu'il puisse attraper d'autres animaux à la course. Il ouvre merveilleusement les huîtres : il suffit d'en briser la charnière, ses pattes font le reste. Il doit avoir le tact excellent. Dans sa petite besogne, il se sert rarement de la vue ou de l'odorat ; pour une huître, par exemple, il la fait passer sous ses pattes de derrière ; puis, sans regarder, il cherche, de ses mains, l'endroit le plus foible, il y enfonce ses ongles, entr'ouvre les écailles, arrache le païsson par lambeaux, & n'en laisse au-

(2) M. de Buffon a observé la même chose au sujet du surikat.

cun vestige, sans que, dans cette opération, ses yeux, ni son nez, qu'il tient écartés, lui soient d'aucun usage.

Si le raton n'est pas fort reconnoissant des caresses qu'il reçoit, il est singulièrement sensible aux mauvais traitemens; un domestique de la maison l'avoit, un jour, frappé de quelques coups de fouet; vainement cet homme a-t-il cherché depuis à se réconcilier: ni les œufs, ni les sauterelles marines, mets délicieux pour cet animal, n'ont jamais pu le calmer. A son approche, il entre dans une sorte de rage; les yeux étincelans, il s'élançe contre lui, pousse des cris de douleur; & tout ce qu'on lui présente alors, il le refuse, jusqu'à ce que son ennemi disparoisse. Les accès de la colere sont, chez lui, singuliers: on croiroit entendre, tantôt le sifflement du courli, tantôt l'aboïement enroué d'un vieux chien. Si quelqu'un le frappe, s'il est attaqué par un animal qu'il croie plus fort que lui, il n'oppose aucune résistance; semblable à un hérifson, il cache sa tête, ainsi que ses pattes, & forme de son corps une boule; aucune plainte ne lui échappe; dans cette position, il souffriroit la mort....

Les enfans sont un des objets de sa haine; leurs pleurs l'irritent; il fait tous ses efforts pour s'élançe sur eux. Une petite chienne, qu'il aime beaucoup, est sévèrement corrigée par lui, quand elle s'avise d'aboyer avec aigreur. Je ne sçais pourquoi plusieurs autres animaux détestent également les cris. En 1770, j'avois cinq souris blanches; je m'avisai d'en faire crier une, les autres se jetterent sur elle; je continuai, elles l'étranglerent....

Mon raton est une femelle; au commencement de l'été, elle entre en chaleur; le besoin de trouver un mâle dure plus de 6 semaines; pendant ce tems on ne sçauroit la fixer, tout lui déplaît, à peine se nourrit-elle; cent fois le jour, elle passa

entre ses cuisses, puis entre ses pattes de devant, six queue touffue; qu'elle saisit par le bout avec les dents, & qu'elle agite sans cesse pour frotter ses parties naturelles. Durant cette crise, elle est à tout moment sur le dos, grognant, & appelant son mâle, ce qui me feroit penser qu'elle s'accouple dans cette attitude. L'entier accroissement de cet animal ne s'est guere fait en moins de deux ans & demi.

M. de Buffon rapporte à l'article du *Margai* le chat-tigre de Cayenne, duquel M. de la Borde lui a communiqué la notice suivante. « La peau de cet animal est, comme celle de l'once, fort tachetée; il est un peu moins gros que le renard; mais il en a toutes les inclinations. On le trouve communément à Cayenne dans les bois. Il détruit beaucoup de gibier, tel que les agoutis, akouchis, perdrix, faisans, & autres oiseaux qu'il prend dans leurs nids. Il grimpe lestement sur les arbres, où il se tient caché; il ne court pas vite, & toujours en sautant. Son air, sa marche, sa façon de se coucher, ressemblent parfaitement à ceux du chat. M. de la Borde en a vu plusieurs dans les maisons de Cayenne, qu'on tenoit enchaînés; ils se laissoient un peu toucher sur le dos; d'ailleurs, ils avoient toujours un air féroce; on ne leur donnoit pour nourriture que du poisson, & de la viande cuite ou crue; tout autre aliment leur répugne. Ils produisent en été comme en hyver, & font deux petits

à la fois dans des creux d'arbres pourris.

L'auteur croyoit (3) que le kinkajou étoit le même animal que le carcajou ; mais il s'est assuré du contraire à la vue de deux animaux dont l'un étoit à la foire St. Germain, en 1773, annoncé sur l'affiche, *animal inconnu à tous les naturalistes* ; & il l'étoit en effet, dit M. le comte de B. Un autre entièrement semblable est encore vivant à Paris, chez M. Chauveau, qui l'a amené de la Nouvelle-Espagne ; M. Messier, astronome de l'académie des sciences, l'a nourri pendant deux ou trois ans. Notre auteur en donne dans ce Supplément. (art. du *Glouton*), la figure exacte, avec quelques observations de M. Chauveau.

Ce kinkajou n'a ni le nez allongé, ni la queue appelée du coati ; mais ils ont, d'ailleurs, le même poil, les mêmes membres, le même nombre de doigts, & surtout des dents canines pareilles. Le premier diffère encore du second par sa queue prenante, avec laquelle il se suspend & s'accroche à tout ce qu'il rencontre lorsqu'il veut descendre ; il ne la redresse même, selon M. C., que quand ses pieds sont assurés ; il s'en sert heureusement pour saisir & rapprocher de lui les choses auxquelles il ne peut pas atteindre. Cet animal se couche & dort dès qu'il voit le jour, & s'éveille lorsque la nuit vient ; alors il est d'une vivacité extraordinaire. Il grimpe avec une grande facilité, & furete partout. Il

(3) Voyez le tome 27 (édit. en 31 vol.) de l'*Histoire naturelle*.

arrache tout ce qu'il trouve, soit en jouant, soit en cherchant des insectes; sans ce défaut, on pourroit le laisser en liberté; & même, avant d'être en France, on ne l'attachoit jamais; il sortoit la nuit, & alloit où il vouloit; le lendemain matin, on le retrouvoit toujours couché à la même place. On parvient à l'éveiller, pendant le jour, en l'excitant; mais il semble que le soleil ou sa réverbération l'effraie ou le suffoque. Il est assez caressant, quoiqu'indocile; il sçait uniquement distinguer son maître, & le suivre. Il boit de tout, de l'eau, du café, du lait, du vin, & même de l'eau-de-vie, particulièrement s'il y a du sucre, & il en boit jusqu'à s'enivrer, ce qui le rend malade pendant plusieurs jours; il mange aussi de tout indistinctement, du pain, de la viande, des légumes, des racines, des fruits; on lui a donné longtems pour nourriture ordinaire, du pain trempé de lait, des légumes, & des fruits. Il aime passionnément les odeurs, le sucre & les confitures.

Le kinkajou se jette sur les volailles, & c'est toujours sous l'aile qu'il les saisit; il paroît en boire le sang, & les laisse sans les déchirer; quand il a le choix, il préfère un canard à une poule, & cependant il craint l'eau. Il a différens cris: lorsqu'il est seul pendant la nuit, ses accens ressemblent assez, en petit, à l'aboiement d'un chien, & il commence toujours par éternuer. Quand il joue, & qu'on lui fait du mal, il se plaint par un petit cri semblable à celui d'un jeune pigeon. Lorsqu'il menace, il siffle à peu près comme une oie; quand il est irrité, ce sont des cris confus, quoiqu'éclatans. Il ne se met guere en colere que lorsqu'il a faim; il tire, en baillant, une langue très-longue. La femelle kinkajou dont on trouve ici la figure, n'a paru être qu'une seule fois en chaleur depuis qu'elle est en France; elle étoit alors presque toujours furieuse.

On voit dans ce volume la figure d'un éléphant qu'on montrait à la foire St. Germain en 1773 : c'étoit une femelle âgée de 3 ans 9 mois, & qui avoit 6 pieds 7 pouces 3 lignes de long sur 5 pieds 7 pouces de haut. Ses dents n'étoient pas encore toutes venues, & ses défenses n'avoient que 6 pouces 6 lignes de longueur. La tête étoit fort grosse, l'œil très-petit, & l'iris d'un brun foncé. La masse de son corps, informe & ramassée, paroïssoit varier à chaque mouvement, « en sorte, dit M. de B., que l'éléphant semble être plus difforme dans le premier âge, que quand il est adulte ». La femelle en question avoit la peau fort brune, avec des rides, & des plis assez fréquens; ses deux mamelles étoient placées dans l'intervalle des jambes antérieures.

En comparant le mâle & la femelle qu'il a vus tous deux, l'un en 1771, l'autre en 1773 (4), il a paru à l'auteur, qu'en général la femelle avoit les formes plus grosses & plus charnues que le mâle; ses oreilles étoient seulement plus petites.

Dans l'espece de l'éléphant, comme dans toutes les autres, remarque-t-il, la femelle est plus douce que le mâle: celle-ci étoit caressante, même pour les gens qu'elle ne connoissoit pas, au lieu que le

(4) Ils étoient, à peu près, du même gc.

mâle est souvent redoutable. Celui que M. de B. a vu en 1771, étoit plus fier, plus indifférent, & beaucoup moins traitable que la femelle dont nous parlons. C'est d'après ce mâle que M. de Seve a dessiné la trompe & l'extrémité de la verge qu'on voit ici. Dans l'état de repos, cette partie ne paroît point du tout à l'extérieur; le ventre semble être absolument uni; & ce n'est que lorsque l'animal veut uriner que l'extrémité sort du fourreau. Cet éléphant cherchoit à saisir avec sa trompe les gens qui l'approchoient de près, & il a souvent arraché les poches & les basques des habits des curieux. Ses maîtres même étoient obligés d'user de précautions à son égard, au lieu que la femelle sembloit obéir avec complaisance. Le seul moment où on l'a vue marquer de l'humeur a été celui de son emballage dans un caisson de voyage; elle refusa d'avancer; & ce ne fut qu'à force de contrainte, & de coups de poinçon dont on la piquoit par derrière, qu'on l'obligea d'entrer dans l'espece de cage qui servoit à la transporter de ville en ville. Irritée des mauvais traitemens qu'elle venoit d'effuyer, & ne pouvant se retourner dans cette prison étroite, elle prit le seul moyen qu'elle eût de se venger: ce fut de remplir sa trompe, & de jeter le volume d'un seau d'eau au visage & sur le corps de celui qui l'avoit le plus harcelée.

Notre auteur a dit dans le tome 22 (édit. en 31 vol.) de l'*Histoire naturelle*, qu'on pouvoit présumer que les éléphants ne s'accoupleroient point à la manière des autres quadrupèdes, parce que la position relative des parties génitales dans les individus des deux sexes paroît exiger que la femelle se renverse sur le dos pour recevoir le mâle. M. Marcel Bles, seigneur de Moërgestel, détruit cette conjecture dans une lettre écrite de Bois-le-Duc.

Il y a, dit-il, plusieurs endroits en Asie & en Afrique, où les éléphants se tiennent toujours cachés dans des bois écartés & presque inaccessibles, surtout pendant qu'ils sont en chaleur; mais dans l'isle de Ceylan, où j'ai demeuré 12 ans, le terrain étant partout habité, ils ne peuvent pas se cacher si bien; j'en ai constamment observés; j'ai vu que la partie naturelle de la femelle se trouve placée presque au milieu du ventre, ce qui feroit croire, comme le dit M. de Buffon, que les mâles ne peuvent point la couvrir à la façon des autres quadrupèdes; cependant il n'y a qu'une légère différence de situation: j'ai vu que, lorsqu'ils veulent s'accoupler, la femelle se courbe la tête & le cou; qu'elle appuie les deux pieds & le devant du corps, également courbés, sur la racine d'un arbre, comme si elle se prosternoit par terre, les deux pieds de derrière restant debout, & la croupe en haut, ce qui donne aux mâles la facilité de la couvrir, & d'en user comme les autres quadrupèdes. Je puis dire aussi que les femelles portent leurs petits 9 mois ou environ.

M. de Buffon pense qu'on ne peut guère douter de la première observation sur

la maniere dont les éléphans s'accouplent, puisque M. Marcel Bles assure l'avoir vu, mais qu'on doit suspendre son jugement sur la seconde, au sujet de la durée de la gestation, qu'il dit n'être que de 9 mois, tandis que, selon tous les voyageurs, il passe pour constant qu'elle est de deux années.

Dans ce volume, ainsi que dans le précédent, l'auteur a mis à contribution diverses remarques fort judicieuses, & d'autres morceaux sur le sanglier d'Afrique, le renne, l'hippopotame, &c., que MM. Allamand, Klocner, &c., avoient insérés dans la belle édition de *l'Histoire naturelle* publiée à Amsterdam, chez Schneider : nous n'en avons rien cité, parce qu'obligés de choisir entre beaucoup d'articles, & n'en pouvant rapporter qu'un petit nombre, nous avons cru devoir préférer ceux qui étoient les plus neufs.

Supplément à l'Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, arts & métiers, &c. Tome 3e.

LE faire a, dans les arts, différens caractères qui, selon les lieux, les tems & les choses, sont autant de pas qui conduisent les artistes à la perfection. Quoique les procédés de la nature soient les

mêmes en Sibérie & en Laponie, que sous le beau ciel de l'Italie, de la Provence, &c., ces diverses contrées ont cependant des beautés qui leur sont particulières. Pour exprimer les unes, il faut plus de force, & même, pour ainsi dire, une certaine rudesse qui imite cette rigueur, cette espèce de désordre que la nature s'est plu à mettre jusques dans ses bienfaits. Pour peindre les autres, il faut une touche plus légère, plus fine, plus gracieuse, qui rende tous les traits dont cette même nature a embelli tous ses dons. De-là les différens genres de beau, le noble, le sublime, le gracieux, &c. Cette théorie va être mieux développée que nous ne le pourr.ons faire relativement à ce dernier objet.

GRACIEUX, adjectif (*belles-lettres, beaux arts.*)
 « Le sens de ce mot n'est pas toujours analogue à celui de *grace*. On dit bien un *pinceau gracieux*, un *style gracieux*, un *tour gracieux* dans l'expression, & cela signifie un pinceau, un style, un tour qui a de la *grâce*; mais on dit aussi un *sujet gracieux* & des *images gracieuses*; & alors *gracieux* signifie ce qui porte à l'esprit, à l'imagination, à l'ame, des idées, des peintures, des sentimens doux & agréables. Le gracieux se compose de l'élégant, du riant & du noble (le naïf, le naturel n'y entreroient-ils pas pour quelque chose?) Un tableau de l'Albane, du Corrége, de Claude Lorrain est gracieux; un tableau de Teniers, de Rembrandt, de Michel-Ange ne l'est pas. Une scène du *Pastor Fido* ou de *l'Aminte*, est gracieuse; une scène de Molière est plaisante; une scène de Corneille

est sublime: On trouve dans l'Arioste, dans le Tasse, dans le *Télémaque*, des peintures gracieuses; on en voit peu dans Homere, si ce n'est l'allégorie de la ceinture de Vénus.

GRAMMAIRE. La grammaire française de M. Duclos a fourni à M. de Mai-
ran des observations qui n'ont point été imprimées, qu'un anonyme donne ici, & dont nous allons extraire, entr'autres, celles qui tombent sur les élisions de notre langue.

La poésie élide les *ée*, *ie*, *ue*, suivis d'un mot qui commence par une consonne, & s'épargne par-là le soin de chercher un tour ou plus long ou moins naturel que ne lui fout-
nirroit pas le masculin qui ne s'élide point.

L'honneur est comme une île escarpée & sans bords.

Quatre élisions, poursuit M. de M., dans ce seul vers. Je vois bien que dans la quatrième. Poreille n'entend à la rigueur que *pé-* & comme dans cet autre exemple,

Un son harmonieux s'y mêle au bruit des eaux.

Elle n'entend qu'un équivalent des mots *ni moi*, *ni eux*; mais il est de fait que les deux vers sont très-beaux, & qu'ils ne blessent en rien notre oreille, tandis qu'*escarpé-* & *ni moi*, *ni eux*, y seroient insupportables. En général, je pense que les fréquentes élisions de notre langue y produisent une beauté.

Par toi-même, bientôt, conduite à l'opéra,

De quel ail penses-tu que ta sainte y verra

Du spectacle enchanteur la pompe-harmonieuse?

C'est que l'élision y fait entendre à l'esprit quelque chose de plus qu'à l'oreille; & pour

en revenir à notre *escarpée & sans bords*, au son harmonieux, &c., je crois qu'il y intervient nécessairement & involontairement un jugement de l'ame qui est rectifié l'*hiatus* dont l'oreille auroit souffert en tout autre cas. Ce n'est point ici, à mon avis, une affaire de pure fantaisie ou d'habitude, ou de convention; c'est une espèce de sensation composée du physique & de l'intellectuel.... On peut dire qu'en cette occasion, comme en beaucoup d'autres semblables, l'esprit fait allusion (illusion) à l'oreille; qui, à son tour, & dans bien d'autres aussi, ne manquera pas de donner le change à l'esprit.

J'avoue encore que ces *é, ie, ue*, dans la suite du discours, même sans élision, ne me choquent pas tant que bien des gens dont l'organe est peut-être plus délicat que le mien. Je prens garde que la langue grecque abonde en ces concours de voyelles: Homere, l'harmonieux Homere en est plein. Or, la langue grecque est, de l'aveu des anciens & des modernes, la langue la plus sonore & la plus douce: donc, &c..... Du reste, il ne faut que faire attention aux trois prétérits, aux trois futurs, & à cent autres finesses de la langue grecque, pour sentir combien le peuple chez qui elle s'est formée doit avoir eu les organes de l'oreille & du cerveau souples & délicats.

Il n'est pas étonnant que l'anglois, qui n'a ni conjugaisons, ni terminaisons distinctives des verbes, où l'on ne dit presque que *moi aujourd'hui amour, moi hier amour, moi demain amour*, pour *j'aime aujourd'hui, j'aimai hier, j'aimerai demain*, n'ait point aussi de genres, ni de terminaisons distinctives pour ses adjectifs féminins; elle n'en a pas même pour désigner le pluriel de ses adjectifs quelconques, quoique ses substantifs aient un pluriel, (*Philosophical Transactions*). Seroit-ce à l'intelligence de leurs ancêtres

tres que les Anglois devoient en faire honneur ? Rien ne marque mieux, au contraire, une origine de paysans grossiers ; on y a suppléé, sans doute, par quelques signes, par des enclitiques. Il en a même pu quelquefois naître des commodités & des graces ; il en naît tout comme des défauts ; & ce n'est pas merveille qu'un peuple devenu depuis si recommandable, & qui ne le cede à aucun autre dans les sciences & dans les arts, non plus qu'en éloquence & en poésie, ait trouvé le moyen de s'expliquer en sa langue ; mais le vice d'origine y demeure toujours empreint.

GRANCEY (*géogr. hist.*), bourg, château & titre de comté, en Champagne, autrefois en Bourgogne, entre Châtillon, Langres & Dijon ; c'est une ancienne baronnie qui a donné le nom à d'illustres seigneurs. Ponce de Grancey fut connétable de Bourgogne en 1193. Eudes de Grancey en fut gouverneur en 1370. On rapporte ici divers traits de la vie de ces hommes illustres ; mais comme trois maisons différentes l'ont porté successivement, & qu'on ne les distingue pas, voici l'ordre dans lequel il faut lire ces anecdotes pour n'y pas trouver une certaine confusion ; tout ce qui est entre 1193 & 1370 appartient aux anciens Grancey de Bourgogne. La lettre de Henri IV est adressée à Guillaume de Hautemer, marquis de Fervaques, maréchal de France ; sa fille & son héritière, Charlotte de Hautemer, comtesse de Grancey, épousa Pierre Rouxel, ba-

ron de Medavi , aussi maréchal de France ; & par ce mariage , la maison de Medavi devint la troisième qui prit le nom de Grancey.

On conserve dans le château de Grancey l'original du billet suivant , écrit de la main de Henri IV , avant la bataille de Fontaine-Françoise , au marquis de Fervaques , comte de Grancey , en Juin 1595 : *Fervaques , à cheval ; l'ennemi approche ; j'ai besoin de ton bras ; je suis HENRI.* Cette courte lettre pourroit être mise en parallèle avec celle qui nous reste de Brutus , dit M. le président Boubier dans un de ses manuscrits.

Quand Galas , général des impériaux , fit une irruption en Bourgogne en 1636 , l'armée françoise fut obligée , en se repliant , de passer la rivière de Tillet , au pont de Spoi , près de Lux. Le comte de Grancey (Medavi) , qui commandoit l'arrière-garde , pour amuser les ennemis , fit une action d'une valeur extraordinaire ; poussé par plusieurs escadrons de cavalerie , il fit sa retraite au pont de Spoi , & se vit abandonné de l'infanterie qui devoit le défendre : à la faveur des haies qui le bordoient , ayant passé ce pont , il se trouva seul contre ces escadrons. Il tua , d'un seul coup de pistolet , le cheval de celui qui le pressoit le plus près ; & ce cheval étant tombé mort sur le pont , Grancey , l'épée à la main , y disputa le passage , soutenu d'un seul cavalier. Ce fut un spectacle singulier que de voir deux hommes arrêter mille chevaux : cette résistance donna le tems à quelques officiers d'infanterie de ramener des mousquetaires qui tinrent en bride les ennemis jusqu'à ce qu'on eût fait filer le bagage qu'on étoit résolu d'abandonner. Il renouvela ainsi la belle action du chevalier Bayard & d'Horatius Cocles.

On regrette que l'histoire , si souvent

injuste envers les hommes qui ne portent pas un grand nom , ne nous ait pas transmis celui du brave cavalier qui partagea la gloire de cette belle défense avec le comte de Grancey.

En 1690 , dans la guerre que la France déclara au duc de Savoie , le marquis de Grancey , brigadier , commandant l'aile droite de l'armée de Catinat , trouva un marais bordé de gros bataillons soutenus de la cavalerie piémontoise ; il se mit dans la boue jusqu'au ventre , & passa , appuyé sur un de ses gens qui fut tué en lui donnant la main. Lorsqu'il fut au-delà du marais , il cria aux soldats : *Je vais bien voir si je suis aimé.* A ces mots , chacun le suivit , & passa , malgré l'incommodité de l'eau & du feu des ennemis , qui se retirèrent en désordre. (*M. Courtepe.*)

GRAND HOMME (*phil. morale.*) Le titre de grand homme ne convient proprement qu'aux grands génies de deux especes de professions illustres & importantes. La première est celle des génies spéculatifs appliqués à perfectionner celles des connoissances humaines qui sont les plus essentielles au bonheur des hommes , comme a fait Descartes ; l'autre profession illustre & importante est celle des génies plus praticiens que spéculatifs ; elle regarde la grande augmentation du bonheur , non des hommes en général , mais d'une nation en particulier. Telle est la profession & l'emploi des rois , des ministres , des généraux d'armée , des premiers magistrats , qui tous , avec de grands talens , peuvent devenir de grands hommes , si la plus grande utilité publique est le motif de leurs entreprises. Par-là Henri IV fut non-seulement un grand roi , mais un grand homme ; au contraire , Charles V (Quint) , pour n'avoir fait du bien qu'à des

courtisans avides , & n'avoir cherché que son propre avantage , & non celui de ses sujets , est parvenu , à la vérité , au titre de roi illustre , de grand empereur entre les empereurs. On peut avec justice l'appeller Charles le Grand ; mais de-là au grand homme il y a encore un espace prodigieux. Epaminondas rendit des services importans , non-seulement à sa patrie , mais à toute la Grece , en détruisant la tyrannie des Lacédémoniens ; il est donc un grand homme. Alexandre qu'est-il ? Un guerrier , un roi d'une grande réputation , en un mot , un homme illustre , & plus illustre par ses succès que par ses bienfaits envers sa patrie. Scipion est véritablement grand homme. César n'eut point d'Annibal à vaincre ; & s'il eût perdu la vie à Pharsale , il eût été comparé justement à Catilina. Ainsi , au lieu du titre de grand homme , il mérite plutôt celui de scélérat illustre. Sylla fut un scélérat du même genre , mais il mourut grand homme. Le dernier Caton a droit de marcher à côté de Scipion. (*M. Courtepeée a tiré ces réflexions de l'abbé de St. Pierre.*)

GRAVE , *adj.* (*gramm. prosodie.*)

On se méprendroit au tens de ce mot , si l'on croyoit que dans notre langue , les voyelles graves ont un son plus bas que les voyelles claires. Le caractère de nos voyelles graves n'est pas l'abaissement , mais le volume & le retentissement du son ; ainsi , par exemple , dans *repasser* , *détrôner* , *goûter* , l'*a* , l'*o* & l'*ou* sont plus renflés & plus sourds que dans *placer* , *raisonner* , *douter* ; mais l'intonation est la même.

Les sons graves , pour la même cause , sont naturellement longs ; mais ce caractère ne les distingue pas des sons clairs , qui peuvent aussi s'allonger ; & c'est à quoi l'on s'est mépris ; le son grave ne peut être bref , à cause de son volume & de son retentissement ; mais le son clair

peut être long ; & soit dans la prononciation naturelle, soit dans le chant, rien n'empêche la voix d'appuyer sur l'a dans *bocage*, & sur l'o dans *couronne* ; mais le son clair, en se prolongeant, ne devient pas, pour cela, plus grave, parce que l'émission en est toujours égale, & que sa durée n'ajoute rien à son volume naturel. Ainsi, en donnant la même durée au son clair & au son grave, à l'a de *sage* & à l'a d'*âge*, à l'o de *couronne* & à l'o de *trône*, on les distinguera toujours. (*M. Marmontel.*)

GRECS. (*Hist. des arts chez les*) Les Assyriens & les Babyloniens bâtirent les premières villes, les premiers temples, les premiers remparts que l'on connut dans l'univers ; ce qu'il est difficile d'admettre sans supposer à ces peuples la connoissance des arts. Néanmoins les sçavans sont à peu-près d'accord pour faire honneur aux Egyptiens de leur invention. L'architecture, la sculpture, &c., dit l'auteur de cet article, se ressentirent du caractère de grandeur, de noblesse & de simplicité qu'inspiroit (qu'inspiroient) la religion, la morale ; & la politique chez ce peuple, dans le tems qu'il étoit gouverné par de vrais monarques. Les Etrusques s'instruisirent auprès des Egyptiens. Ils commencèrent par être copistes ; ensuite ils perfectionnèrent les détails en sacrifiant une partie de la grandeur ; d'Egypte les arts furent encore transportés dans la Grece, où le sçavoir, joint à la plus noble élégance, conduisit les artistes à la perfection. Auguste

les appella à Rome ; où ils dégénérent. En Italie & en Sicile, ils luttèrent pendant environ deux siècles contre la barbarie ; ils se ranimerent un peu à Constantinople, & dans quelques villes de la Grece, lorsqu'elle fut devenue le siege impérial. Après la prise de cette ville par les Turcs, les artistes grecs, pour fuir l'oppression, vinrent en Italie rallumer le génie, & resusciter le bon goût. On sçait que de l'Italie les arts se sont répandus en France, en Angleterre, en Allemagne, &c. Telle est, à peu-près, leur marche dans les différentes régions de l'ancien continent.

M. Winckelmann, ajoute notre auteur, pense qu'il est plus vraisemblable que les Grecs ont plutôt puisé l'art chez les Phéniciens que chez les Egyptiens, parce qu'avant le regne de Psammeticus, aucun étranger ne pouvoit aborder en Egypte, & que, pour lors, les Grecs commerçoient déjà avec les Phéniciens. En considérant les grossiers commencemens des arts en Grece, on seroit tenté d'embrasser une troisième opinion qui consisteroit à croire que les Grecs n'ont dû leurs arts ni aux Egyptiens, ni aux Phéniciens, ni à aucun peuple étranger. Voici ces rudimens informes, tels qu'on nous les peint ici d'après Pausanias. Selon ce dernier, les peuples de l'Attique commencerent par adorer des cailloux, des troncs d'arbre, des pierres

équarries ou arrondies grossièrement. Telles étoient la Junon adorée à Thespis, la Diane d'Icare & de Patroa, Jupiter-Melichius de Corinthe, & Vénus adorée sous la forme d'une colonne à Paphos. Bacchus, les Graces, les Amours même étoient représentés par des colonnes; & le nom de *Kicov*, c'est-à-dire, colonne, signifioit une statue. Sparte, Castor & Pollux étoient représentés hiéroglyphiquement par deux morceaux de bois parallèles, liés ensemble par deux petites traverses semblables à la figure qui désigne les gemeaux dans le zodiaque. Peu de tems après, les Grecs mirent des têtes sur les pierres dont on vient de parler. On donna le nom de *Ermai*, *Hermes*, *Terme* ou *Mercur*e, à ces pierres quarrées qui servirent de limite & de divinité. Dans la suite, les Grecs mirent au centre de ces pierres quarrées ou de ces colonnes des marques visibles du sexe de la divinité qu'elles représentoient. Peu après, Dédale sépara la partie inférieure de la pierre; il y forma deux jambes; dans les premiers tems, les statuaires ne marquoient les traits du visage, & même ceux des yeux, que par des lignes droites ou par des traits aplatis ou allongés ».

Dans tout cela, nous le demandons, voit-on rien qui decele l'esprit imitateur, ou, si l'on peut le dire, l'esprit emprunteur

qui, ayant déjà de bons modèles tracés par la main des arts, n'a autre chose à faire que de représenter les formes qu'ils ont reçues d'un premier artiste, d'un artiste déjà instruit & habile? N'y voit-on pas, au contraire, l'homme grossier dans l'impossibilité où il est de se représenter les objets de son imagination ou de ses préjugés, sous une forme vraisemblable, prendre d'abord ces objets tels que la nature les lui offre, & leur prêter des rapports, une ressemblance qui n'existent réellement que dans son idée? A cette première époque, de quoi les Grecs furent-ils redevables aux Egyptiens ou aux Phéniciens? De leurs troncs d'arbres, de leurs pierres carrées, de leurs pierres longues travesties en colonnes? Assurément ils ne leur devoient pas une grande reconnoissance pour de pareilles découvertes, & l'on ne peut nier que les hommes les plus ignorans ne soient capables de faire celles-ci d'eux-mêmes. Les Grecs mirent ensuite des têtes sur ces pierres carrées; c'est le premier pas de l'art. Si quelque peuple étranger leur eût enseigné à faire ce pas, ne leur auroit-il pas appris à faire les autres parties de la statue? Cependant ce ne fut que quelque tems après que l'on s'avisa de distinguer les statues par les marques visibles du sexe. Peu après encore, Dédale sépara la partie inférieure de la co-

l'anne ou de la pierre quarrée, & fit une jambe de chaque partie. Cette progression annonce-t-elle des lumieres puisées chez un peuple qui eût déjà réduit les arts en principes ? Ne montre-t-elle pas, au contraire, l'esprit humain qui travaille à rapprocher ses ébauches de la nature, qui observe les formes, qui cherche à les imiter, qui tâtonne, qui fait des efforts, qui s'éleve par degrés, du simple au composé, en un mot qui fait voir tous les symptômes de la création & de l'enfantement ? Ces considérations pourroient suffire pour prouver que les Grecs n'ont point puisé les élémens des arts en Egypte, ou du moins que la méthode dont on se sert pour expliquer cette origine étrangere n'est nullement satisfaisante. Voici néanmoins encore une réflexion qui peut jeter plus de jour sur cette matière. Dans l'hypothèse de cette descendance, les Grecs étoient aux Egyptiens ce que les modernes furent aux Grecs, lors de la rénaissance des arts dans l'Europe occidentale. Il est bien démontré que les uns furent les modèles & les guides des autres. Mais ceux-ci ne prirent, ni ne nommerent point des pierres & des colonnes des statues. Ils ne mirent point graduellement sur ces pierres des têtes, des marques de sexe, des jambes. Leurs premières productions ne furent point des chefs-d'œuvre ; mais elles eurent

des formes assez régulières. On peut y remarquer des traces, sinon d'une imitation parfaite, au moins d'un art déjà connu, & qui n'avoit besoin pour être admiré dans ses ouvrages, que de certains développemens du génie & du goût, & d'une pratique habituelle. Cette différence sensible entre les Grecs & les modernes dans les premières productions de l'art, démontre, ce nous semble, assez clairement que si les Grecs ne sont pas inventeurs des arts, ils ne les ont pas reçus de dehors de la manière qu'on le pense communément, & comme les modernes les ont reçus d'eux, & que le sentiment qui leur attribuerait cette invention, seroit peut-être, le plus probable. Après cette discussion, qui ne paroitra pas déplacée, sans doute, à ceux qui aiment à se faire des idées nettes des choses, nous revenons à l'article lui-même pour en détacher quelques autres considérations de M. Winckelmann. Commençons par ses recherches sur les causes des différences de l'art chez les différentes nations.

L'inspection des hommes & des animaux, dit-il, démontre l'influence générale du climat sur la taille, sur la figure, la couleur, les passions & le langage. L'élégance des formes est proportionnée à la pureté & à la chaleur du climat. La beauté sublime, qui ne consiste pas seulement dans la douceur moëlleuse d'une peau satinée, dans la couleur fleurie d'un teint de lys

& de roses, dans la langueur séduisante des yeux humides, dans la vivacité piquante des yeux pleins d'un feu malin, mais qui consiste encore plus dans la juste proportion des traits, & dans leur assortiment le plus touchant; cette beauté se trouve plus fréquemment dans les pays qui jouissent d'un ciel plus pur, plus fertile & plus benin. L'Italie renferme plus de belles personnes que la France; la Sicile, ou plutôt Malte produit plus de belles femmes que l'Italie; l'Ionie en voit plus naître dans son sein que toutes les autres îles de la grande & de la petite Grece, parce que le climat y est plus doux, l'on y jouit d'un printems perpétuel, la température de l'air y est plus constante & plus soutenue que dans le reste de la Grece; la figure y est, par conséquent, moins altérée par les maladies.

La Grece, qui sembloit le terroir naturel des arts, & où ils firent en peu de tems de si grands progrès, comme le dit plus haut M. W., les a-t-elle perdus sans retour? Non. Ils furent le fruit de la liberté. Qu'elle la recouvre, ils en naîtront de nouveau.

Les voyageurs de ce siècle, ajoute ce sçavant, présumant, avec raison, que si les Grecs modernes acquéroient leur liberté, dans l'instant l'ignorance, la lâcheté disparoïtroient; & l'on verroit renaître parmi eux l'héroïsme, le génie, les vertus, les talens, surtout, 1^o. si l'on rétabliroit les anciens spectacles publics dans lesquels chacun avoit droit d'aller disputer les couronnes dans les jeux d'exercice du corps, & dans ceux de l'exercice de l'esprit; 2^o. si l'on gravoit des inscriptions, & si l'on élevoit des statues aux vainqueurs & aux hommes de génie, conformément à l'ancien usage de la Grece; 3^o. si l'on

rétablissoit la mode de devenir sage & utile à sa patrie, plutôt que de devenir ou sçavant ou petit-maître ; 4^o. si le gouvernement, au lieu de ne songer qu'à pressurer la bourse des peuples, venoit à s'occuper sérieusement de l'éducation publique, & que, conformément au décret porté pendant la XLle. olympiade, il faisoit (fit) rassembler tous les morceaux dispersés des plus grands poètes & des plus sublimes orateurs, pour en former un cathéchisme qui servit à instruire tous les enfans des vrais principes de la morale & de la politique ; 5^o. si, au lieu de respecter les gens par rapport à la naissance ou à la masse de leurs richesses, on rétablissoit l'usage de vénérer les artistes & les grands hommes dans tous les genres, en leur disant : Ressouvenez-vous que Miltiade, Thémistocle, Aristide & Cimon s'élevèrent peu à peu au rang de chefs & de sauveurs de la Grèce. Ces généralissimes n'étoient pas mieux logés & mieux nourris que les autres citoyens ; l'on ignoroit pour lors l'abus de ruiner les provinces pour élever aux commandans, aux intendans, aux premiers présidens, &c., des palais qui leur font souvent oublier dans les Indes, ce qu'ils doivent à l'état & à l'humanité.

Plus d'un de nos états d'Europe pourroit faire son profit des moyens de réforme que l'on indique ici aux Grecs pour recouvrer leur antique splendeur. Les abus sont, à peu près, les mêmes partout ; il n'y faut guere que les mêmes remèdes.

Les Grecs faisoient consister l'art à produire les effets en ménageant les moyens : leurs personnages agissent sans effort, sans contrainte, excepté les lutteurs. M. W. observe que.

dans l'Apollon du Vatican, qui décoche une fleche sur le serpent Python, le statuaire, qui vouloit représenter le plus beau des dieux, a eu soin de caractériser dans sa figure le calme & la tranquillité; mais il n'a exprimé la colere de ce dieu que dans ses narines, qu'il soulève un peu; & il a caractérisé le dedain qu'il a pour le serpent, en soulevant un peu le milieu de la levre inférieure. Il décoche le trait sans employer la moitié de sa force; il paroît qu'il méprise assez l'ennemi pour refuser de lui faire face, & par ce moyen, d'acquérir plus de force & de facilité pour le percer. Nous avons rapporté ces observations, dit l'auteur de cet article, pour démontrer que les Grecs étoient persuadés que plus on met de mouvement & de contorsions dans les traits & dans les muscles, plus on détruit la noblesse. Le grand homme gesticule peu & s'affecte rarement; un trait indique sa passion; mais on voit en même tems les efforts qu'il fait pour la contenir & la modérer suivant les regles de la prudence, de la justice & de la décence. Les attitudes des dieux sont conformes à leur dignité. On n'a trouvé que deux divinités grecques qui aient les jambes croisées, & les pieds posés dans une attitude rustique; mais on présume que le statuaire a eu des raisons pour en agir ainsi. Les observations que l'on vient de faire démontrent aussi combien il est dangereux pour un jeune artiste de copier servilement les caracteres des passions dessinés par le fameux peintre François-Charles le Brun. Ce grand homme les a tracés dans leur excès le plus outré, pour les rendre sensibles même aux yeux des ignorans.

Tout chez les Grecs encourageoit, animoit, enflammoit le génie. Les acclamations des assemblées nombreuses & éclai-

rées, les prix, les couronnes, les récompenses décernées aux talens par ces assemblées; les honneurs, les distinctions accordés aux vainqueurs par les villes où ils avoient reçu le jour; les statues qui leur étoient élevées dans les places publiques à côté de celles des plus grands hommes & des dieux mêmes; les décrets honorables qui ordonnoient d'inscrire leurs noms dans les registres de l'état, pour en perpétuer la mémoire dans les âges à venir; telles étoient les sources d'une noble émulation, tel étoit le foyer de cet enthousiasme qui seul enfante les chefs-d'œuvre. Les temples, les portiques des *forum* ou marchés, ajoute notre auteur, les places publiques étoient remplis de statues & de tableaux... En un mot, la religion consacroit & immortalisoit la mémoire & les ouvrages des poètes, des statuaires, des musiciens, ou plutôt des artistes dans tous les genres. (*Ed. étrang.*)

GRENOUILLES (*hist. natur.*) On sçait que, par une suite de métamorphoses assez curieuses, le frai des grenouilles d'Europe devient un petit poisson connu sous le nom de *tétard*, & que celui-ci, environ au bout de trois mois, perd sa queue, acquiert des pattes, & est changé en grenouille; mais la grenouille d'Amérique présente un phénomène plus singulier encore: de *tétard* elle se transforme en gre-

nouille , & redevient poisson ensuite.

Dès que ces grenouilles sont parvenues à leur grosseur , il leur croît une queue qui , dès la naissance , commence à prendre une peau ou une bande membraneuse. Dès-lors , il se fait une altération sensible dans toute l'habitude du corps , présage de la métamorphose. Les extrémités des pattes , surtout des pattes antérieures , se replient & se retirent à mesure que la queue se prolonge , les grosses articulations des mêmes pattes disparaissent , & les ongles sont entièrement effacés. La tête a aussi changé de forme , les pieds de derrière diminuent , ceux de devant ont disparu , & n'ont laissé qu'une tache blanche pour marque de leur existence. Les nageoires commencent à se former , la métamorphose des parties internes répond au changement extérieur. Les ouies du poisson naissent & croissent , & les poumons de la grenouille diminuent en proportion de la croissance de la queue , & de la diminution des pattes ; les intestins quittant peu-à-peu la situation naturelle convenable à la grenouille , commencent à former plusieurs cercles , puis s'arrangent en spirale au moyen du mésentère , circonvolution convenable au poisson. Pendant toute cette opération , l'animal n'est ni grenouille ni poisson , quoiqu'il ait quelque chose de l'un & de l'autre , tant à l'extrémité que par rapport aux visceres ; mais ce ne sont , durant tout ce tems , que des parties altérées qui décroissent , ou des parties imparfaites qui se forment ; la bouche se garnit de petites dents ; les nageoires presque formées , larges , lâches , membraneuses , sont couchées les unes sur les autres en un seul paquet. Le dernier degré de la métamorphose , lorsque les pattes sont tout-à-fait effacées , offre un poisson parfait , muni , depuis la tête jusqu'à la queue , d'un double rang de petits os cartilagineux qui

regnent de chaque côté ; les nageoires sont entièrement développées ; elles sont doubles , disposées par ordre , & semblent occuper la place des premiers pieds. Seulement la tête conserve encore quelque tems , vers les babines , un reste de l'ancien tégument du ventre qui pend sur les nageoires , mais qui se détachera & tombera bientôt.

Ces poissons portent le nom de *jaïies* à Surinam , au rapport de Seba , qui a fourni ces détails & les figures qui désignent chacun des changemens dont on vient de faire mention.

Voyage de Londres à Gènes , passant par l'Angleterre , le Portugal , l'Espagne & la France. Par M. Joseph Baretti , secrétaire , pour la correspondance étrangère , de l'académie royale de peinture , de sculpture & d'architecture. *Ouvrage traduit de l'anglois sur la 3e. édition.* 4 volumes in-12 , comprenant 1196 pag. A Amsterdam , chez M. M. Rey. 1777.

LORSQUE cet ouvrage parut pour la première fois , nous en fîmes connoître non-seulement le plan & la marche , mais le mérite & les petits défauts , par diverses citations (1) ; aujourd'hui , nous

(1) Nous avons aussi annoncé les deux dernières éditions de ce *Voyage* , publiées à Londres.

en rapporterons quelques autres morceaux d'après cette traduction, qui paroît fidèle. Si l'on en croit Mme. d'Aulnoy (*Voyage d'Espagne*), chaque bâtard élevé dans la maison des enfans trouvés de Madrid est censé gentilhomme par la loi. « Les auteurs de l'*Encyclopédie*, dit M. B., ont répété cette assertion avec un peu trop de facilité : ce fait est hasardé ; un bâtard est aussi bien bâtard à Madrid que partout ailleurs ; ni la noblesse, ni aucune autre espèce de distinction ne sont conférées par la loi à nul des pauvres enfans élevés dans cette maison ».

Notre voyageur est bien éloigné d'adopter l'opinion, trop générale, que les Espagnols sont naturellement paresseux ; s'ils s'occupent moins que les François, les Hollandois, les Anglois, &c., c'est, suivant lui, parce qu'ils ont réellement moins à faire qu'eux. « Qu'on les mette, ajoute-t-il, dans le cas de montrer une plus grande activité, & ils seront plus actifs ; j'en juge par ce qui se passe actuellement sous mes yeux (à Madrid) : je les vois dans leurs boutiques & dans leurs ateliers, & je reconnois qu'ils font avec la gaité & la diligence convenables tout ce qu'exigent leurs professions. J'ai visité une imprimerie considérable dans la rue de *las Carretas*, habitée principalement par des imprimeurs & des libraires. La diligence

de 50 ouvriers au moins , employés dans cette imprimerie , m'a convaincu que toutes les fois qu'on mettoit les Espagnols à même de travailler , ils étoient aussi diligens que d'autres... S'il y avoit dans ce pays autant de lecteurs qu'en France & en Angleterre , les imprimeurs espagnols ne travailleroient pas moins que ceux de ces deux royaumes. On peut en dire de même des ouvriers des autres manufactures ».

En 1758 , le P. de l'Isa , jésuite espagnol , fit paroître à Madrid , sans se nommer , le premier volume (in-4°. d'environ 400 pag.) d'un ouvrage intitulé : *Histoire du fameux prédicateur P. Gerundio*. Le principal but de ce livre est de réformer la chaire en Espagne , en jettant du ridicule sur les mauvais prédicateurs , qui y sont fort nombreux. Pour réussir dans un projet aussi louable , l'auteur peint le caractère , & conte l'histoire de Gerundio , homme de basse extraction , & auquel on a donné une éducation très-bizarre. Ses parens ont tous les préjugés des payfans espagnols ; rien n'égale leur engouement pour tout ce qui porte l'habit de moine , en sorte qu'ils dépensent la plus grande partie de leurs revenus à exercer l'hospitalité envers les religieux : les franciscains , les dominicains , &c. , sont toujours sûrs d'un repas & d'un lit , lorsqu'ils passent à Campazas , village peu connu ,

que ces bonnes gens habitent. Gerundio, encore enfant, fait ainsi connoissance avec beaucoup de moines, qui lui inspirent quantité d'idées extravagantes. On l'envoie chez un maître d'école de campagne, aussi présomptueux qu'ignorant. Malheur à ses élèves, s'ils s'écartent de ses principes, quelque ridicules qu'ils soient ! Gerundio n'est jamais dans ce cas-là : plus les préceptes sont absurdes, mieux il les retient, & les observe. En passant d'un college & d'un maître à un autre, il parvient au plus haut point de démence dans l'art de raisonner, ou plutôt de déraisonner. D'une orthographe & d'une prononciation vicieuse, il arrive aux pointes & aux jeux de mots ; de-là, aux anagrammes, aux acrostiches, enfin aux niaiseries sublimes, telles que les vers léonins, &c. A peine a-t-il atteint sa 16. année, qu'il n'est plus possible de le débarrasser de ses faux principes. Son entendement est si offusqué, lorsqu'il se fait moine, que les meilleurs argumens contre l'idée qu'il s'est formée de la véritable éloquence, employés, de la manière la plus simple, par quelques-uns de ses supérieurs ; non-seulement sont inutiles, mais augmentent son mauvais goût.

Tels sont les principaux traits de Gerundio : le P. de l'Isa rapporte divers morceaux très-plaisans de ses premiers ser-

mons. Le tout a été approuvé par les gens de lettres & les sçavans d'Espagne, les plus distingués, auxquels l'auteur l'avoit communiqué avant de le faire imprimer; les inquisiteurs eux-mêmes l'ont encouragé à le publier, & ont rendu témoignage; par écrit, de l'utilité de cette production. L'HISTOIRE DU FAMEUX PRÉDICATEUR P. GERUNDIO, dit le P. Alonso Cano, l'un des censeurs du St. office, est un de ces heureux expédiens que l'indignation ou la nécessité suggerent, lorsque tous les autres moyens qu'on a tentés ont été inutiles... Nous ne devons pas trouver mauvais que la dose du sel corrosif soit un peu forte : on ne guérit pas la gangrene avec de l'eau rose.

Malgré toutes ces approbations, quelques ordres religieux, particulièrement celui de St. Dominique, s'éleverent contre cet ouvrage, dès qu'il parut. Ils représentèrent au roi, qu'une aussi vive critique ne manqueroit pas de porter atteinte au respect que méritent les ministres de l'évangile, & jetteroit, du moins aux yeux du vulgaire, le plus grand ridicule sur tous les ordres religieux; ce qui produiroit un relâchement total, & peut-être même la ruine de la religion en Espagne. Beaucoup de prélats prirent le parti de ces moines; enfin, le conseil de Castille examina l'ouvrage, & ordonna sa sup-

pression , plutôt pour le bien de la paix , remarque M. B. , que pour aucune autre raison.

« Quant au style , peu de nations , à mon avis , dit-il , ont un ouvrage comparable à *Fray Gerundio* ; notre siècle n'a rien produit d'aussi plaisant. Les Espagnols le mettent à côté du chef-d'œuvre de Cervantes , qu'il me paroît égaler à plusieurs égards. Ce Gerondio peut produire sur les recueils de sermons à peu près le même effet que *Don Quichotte* a produit sur les romans de chevalerie. L'auteur a son second volume tout prêt (2) ; mais la suppression du premier en a empêché la publication ; il court en manuscrit , & l'on dit qu'il est comparable au précédent ».

Voici comment l'auteur caractérise le roi d'Espagne régnant. « Pendant la vie de la reine il avoit la réputation d'un excellent mari , & point de maîtresse. Ses freres ont toujours été ses meilleurs amis , & ses plus intimes confidens ; quant à ses enfans , tout le monde sçait combien il les chérit. . . Il n'a point de familiarité avec ses domestiques ; mais aussi ne leur témoigne-t-il jamais aucun mécontente-

(2) L'auteur de ce *Voyage* , qu'on sçait être un recueil de lettres , est censé avoir écrit ceci le 10 Octobre 1769.

ment. . . Un jour , il reconnut le menfon-
 ge d'un de ses domestiques les plus fami-
 liers ; il lui défendit de se présenter de-
 vant lui , & cependant il lui continua ses
 gages. Sa conversation est généralement
 gaie , mais toujours aussi décente que sa
 conduite. . . Ce souverain a beaucoup lu ,
 & il ne se passe pas un seul jour qu'il ne
 lise encore. Outre sa langue maternelle ,
 il parle italien & françois avec beaucoup
 de facilité & de netteté ; il sçait aussi le
 latin. On dit qu'il connoît ses intérêts &
 ceux des autres princes aussi parfaitement
 que ses ministres ; qu'il ne néglige rien
 pour être informé de bonne heure de tout
 ce qui se passe d'intéressant en Europe ,
 & dans le nouveau monde ».

Il existe en Espagne une loi dont no-
 tre voyageur fait avec raison l'éloge : c'est
 que le fils aîné d'un grand ne peut pas
 épouser l'héritière d'un autre grand. « Nous
 avons , dit-il , ici (à Madrid) la comtes-
 se de Bénévent , dont la fille héritera de
 50 mille pistoles de rente : conformément
 à cette loi , elle doit épouser le second fils
 du duc d'Opana , qui , comme cadet , n'a
 rien à prétendre. Si le fils aîné de ce sei-
 gneur eût pu être son mari , il auroit été
 le sujet le plus opulent de la chrétienté ;
 mais la loi l'obligera d'épouser une fille
 qui ne sera pas mieux partagée que son
 cadet : de cette manière , l'Espagne aura

deux familles assez riches , au lieu d'une ».

Non content de traduire cet ouvrage avec exactitude, l'anonyme a cru devoir y joindre des notes géographiques, historiques & critiques ; nous n'en citerons qu'une seule. *En traversant les parties de la ville de Lisbonne qui n'ont pas été détruites, je n'ai pu, dit l'auteur, m'empêcher de remarquer la mal-propreté des rues.* « Quoi qu'en dise M. Baretti, observe le traducteur, les rues de Lisbonne sont propres, bien entretenues, même beaucoup mieux que celles de Madrid ; mais les montées & les descentes continuelles les rendent désagréables ». Il remarque ensuite que, dans la capitale du Portugal, toutes les maisons ont des jalousies ; que, quoique le froid y soit quelquefois très-piquant, on y fait très-rarement du feu, du moins dans les cheminées ; qu'on y supplée par des manteaux qu'on ne quitte pas, même dans la chambre, ou par des brafiers.

Nouveaux voyages dans l'Amérique septentrionale, &c.

D E R N I E R E X T R A I T.

DAns la Basse-Louisiane, les lacs & les rivières sont infestés de crocodi-

les si gros, si dangereux, qu'ils dévoient souvent des Nègresses qui vont, sans précaution, laver du linge dans les lieux fréquentés par ces animaux. Ils ne sont pas moins à craindre sur terre; mais le moyen de leur échapper lorsqu'on en est poursuivi, c'est de courir, en tournant à droite & à gauche: comme le crocodile ne peut pas se replier sur lui-même, à cause de la grosseur & de la roideur de ses vertèbres, il ne change qu'avec la plus grande peine la direction de sa course; il faut qu'il remue entièrement sa lourde masse pour faire de pareils détours; le tems considérable qu'il y emploie permet au fuyard de se dérober à ses poursuites, ou bien l'amphibie lui-même, épuisé de fatigue, est bientôt contraint de s'arrêter. Voici un fait assez singulier, que notre voyageur tient, dit-il, de M. de Livoy, capitaine d'une compagnie franche de la marine, entretenue, ci-devant, par le roi, à la Louifiane.

Cet officier avoit une habitation située sur les bords de la rivière *aux Poules*, à 6 lieues de la Mobile: le 21 Septembre 1762, vers les 10 heures du matin, il confidéroit la marée perdante, lorsqu'il apperçut quelques rameaux verts sur la surface de l'eau, lesquels, au lieu de descendre, remontoient dans le plus fort du courant: il demanda à son Negre ce que c'étoit, & comment il se faisoit que ces

arbre dont il ne voyoit pas le tronc, pût remonter contre la marée. *Ne voyez-vous pas, mon maître,* lui répondit l'esclave, *que c'est un crocodile qui dévore les hommes? j'en ai vu de pareils dans ces parages, qui portoient sur le dos de petits rameaux, ou branches vertes.* M. de Livoy s'embarqua dans une pirogue, pour examiner de près ce phénomène; & lorsqu'il fut à une certaine distance, il vit les rameaux plonger au fond de l'eau; il louvoya autour de cet endroit, croyant que ce pouvoit être un tournant ou gouffre; mais il reconnut que c'étoit en effet un crocodile: car l'animal s'étant élevé sur la surface de l'eau, quoiqu'on ne vit pas tout son corps, l'officier remarqua très-distinctement sa tête & sa queue; il lui parut aussi gros, & plus long que sa pirogue.

M. Bossu fait à ce sujet des observations très-judicieuses. On voit, dit-il, dans les lacs & dans les fleuves de la Basse-Louisiane, des crocodiles si vieux qu'ils ont de la mousse sur la tête & sur le dos; ces amphibies passent l'hiver dans la vase; il arrive souvent que les balles de fusil les ayant atteints, restent ou font des trous dans l'épaisseur de leur peau; ils demeurent ainsi engourdis pendant plusieurs mois, de sorte qu'il tombe dans ces cavités des graines d'ormes, de saules, ou

d'autres arbrisseaux dont les rivières de ce pays sont bordées ; l'humidité suffit pour opérer la végétation : d'après cela, il est croyable que les graines ou semences, se répandant entre le cuir & la chair des vieux crocodiles, couverts d'ailleurs de mousse & de boue, y prennent racine, quand il y a des dispositions à cet effet. Ces animaux, qui étoient comme gelés, reprennent, au printems, leur chaleur, & sortent de la vase ; les petits rameaux végètent, & paroissent sur la surface des eaux, lorsque les crocodiles nagent dans les rivières.

Huit jours après l'arrivée de l'auteur au pays des Akanças, ces peuples lui donnèrent le divertissement de la chasse aux taureaux sauvages ; ils les avoient ceintés dans une grande prairie, qu'ils appellent *Savana* ; les chasseurs étoient montés sur des chevaux d'Espagne, dont la race a été apportée d'Europe ; les uns tenoient à la main une forte lance, les autres une perche, au bout de laquelle il y avoit, en forme de croissant, un fer tranchant & bien affilé ; chacun de ceux-ci, en piquant son cheval à la poursuite de ces animaux, tendoit le bras en avant, & leur coupoit avec cet instrument les muscles du jarret ; aussi-tôt les bœufs abattus étoient assommés à coups de hache ou de massue par les sauvages qui suivoient

à pied. La légèreté & l'adresse des Akan-
 cas rendent cette partie de chasse fort amu-
 sante ; elle n'offre cependant pas toujours
 un plaisir pur : il arrive quelquefois que
 le taureau, devenu furieux, s'élançe sur
 le cheval, l'éventre avec ses cornes, & fait
 courir de grands risques au cavalier. Les
 Américains retirent divers avantages de
 ces animaux ; ils en font boucaner la
 chair, qui, de cette manière, se conser-
 ve sans avoir été salée. Les femmes fon-
 dent la graisse dans des chaudières de cui-
 vre, pour en former des pains de suif,
 qu'elles troquent ou vendent aux Fran-
 çois ou aux Anglois. Les peaux leur ser-
 vent de lits & de couvertures, ou à fai-
 re des robes d'hiver ; elles en filent le
 poil, qui est une laine très-fine, dont el-
 les font des ceintures pour couvrir la nu-
 dité de leurs maris, &c., &c.

Les peuples qui habitent les rives du
 Mississipi ne paroissent point mériter l'es-
 pece d'avilissement où ils sont dans l'o-
 pinion des Européens. Leurs bourgades,
 peu nombreuses, reconnoissent des chefs.
 Chez quelques-uns il y a des distinctions
 établies. Leurs guerriers sont sensibles à
 la gloire, & redoutent l'infamie. Ils ne
 connoissent point la plupart des vices qui
 dégradent les nations civilisées ; leurs
 loix aussi simples que leurs mœurs met-
 tent un frein à ceux qui se sont glissés

parmi eux, ils ont une religion; dans plusieurs endroits, elle est sans cérémonies; mais partout on trouve l'idée d'un être suprême.

Notre voyageur, averti qu'au pays des Akanças, il y avoit au pied d'une montagne une caverne où étoit une idole qui parloit, s'y fit conduire par quelques Indiens chrétiens, pour les convaincre de la fausseté de ce prodige. L'idole, placée sur une espece d'autel de pierre brute, étoit faite de bois de Campêche, & peinte avec du vermillon, afin qu'elle eût un air plus terrible; le haut de son corps étoit de forme humaine, & le bas représentoit un crocodile; son visage étoit hideux, ses yeux hagards; elle portoit sur le front une paire de cornes de bouc sauvage, tenoit autour du bras droit un serpent à sonnettes, & du gauche un dard; elle avoit sur le dos des ailes de parchemin, peintes en noir, & figurées comme celles des chauves-souris: l'autel étoit couvert de miel, de fruits secs, de maïs, de millet, & de langues d'ours boucanées. « Nous enlevâmes toutes ces offrandes, dit M. B, au grand scandale des prêtres & des sauvages payens. J'étois impatient d'entendre parler l'idole; je déclarai au chef des jongleurs (*).

(*) Chez les Akanças, ils font les fonctions de prê-

que je serois très-charmé d'être témoin de ce prodige... En conséquence, il interrogea l'idole, qui parut répondre directement à ses questions... Je visitai toutes les cavités du rocher, & je découvris la fourberie des prêtres payens : ces rusés jongleurs avoient pratiqué dans le rocher une fente imperceptible, où étoit placé un de ces gros & longs roseaux qui croissent à la Basse-Louisiane, sur les bords du Mississipi ; ils avoient fait passer un bout de cette canne dans le corps de l'idole ; l'autre extrémité répondoit à un petit réduit obscur taillé dans le roc : c'est là qu'un *acolythe* se tenoit caché, & répondoit par le tuyau aux questions que son collègue faisoit à l'idole ». Aussi-tôt que l'auteur se fut assuré de cette imposture, il fit abattre à coups de hache, & brûler par un ancien grenadier de sa compagnie l'affreux *Manitou* (c'étoit le nom de l'idole), & les Indiens chrétiens mirent à sa place une croix. Les jongleurs prédirent à M. Bossu, ainsi qu'à son grenadier, une mort des plus funestes ; mais ils se moquerent, l'un & l'autre, avec raison, de cette prophétie.

Lorsque les Anglois eurent pris sur les Espagnols la Havane (en 1762), Mylord

tres, de médecins, de chirurgiens, & veulent se faire passer pour devins.

Albemarle en fut nommé gouverneur, malgré la vigilance des gardes qu'il établit pour la sûreté publique, il ne se passoit guere de semaines qu'il n'y eût, dans les rues écartées, des Anglois assassinés à coups de dague ou de stilet, par la populace espagnole; les meurtriers se réfugioient dans les églises & dans les couvens, où les moines les nourrissoient; le lord Albemarle ordonna de les arracher du pied même des autels, & de les pendre sur le champ. On arrêta donc ces assassins, & on les conduisit au gibet, accompagnés de religieux destinés à leur donner les secours spirituels. Cependant les meurtres continuerent; le gouverneur imagina, pour les arrêter, un moyen un peu singulier, & qui lui réussit parfaitement: il fit publier, à son de trompe, le 1er. Octobre 1762, une ordonnance portant qu'à l'avenir, *tout habitant de la ville ou de la campagne, convaincu d'avoir, méchamment & par surprise, tué un Anglois, seroit pendu sans confession.* Depuis cette époque, on ne trouva aucun Anglois égorgé, même dans les endroits les moins fréquentés de la Havane. M. B. rapporte cette anecdote d'après M. le chevalier de Bonrepos, ancien officier dans les troupes françoises de la Louisiane.

Voici un projet de notre auteur, bien

digne d'être exécuté, & qui a été présenté à M. Turgot, pendant qu'il étoit contrôleur-général des finances, par M. l'archevêque de Toulouse, prélat aussi estimable que zélé citoyen. Personne n'ignore qu'en France on emploie à faire de l'amidon & de la poudre pour les cheveux une quantité prodigieuse de bleds de toute espèce : c'est donc une subsistance bien réelle enlevée au peuple, qui n'éprouve que trop cette triste vérité, par l'excessive cherté du pain. D'un autre côté, malgré les précautions que le gouvernement a pri ses pour remédier aux inconvéniens qui résultent du mélange de matières étrangères dans l'amidon, plusieurs personnes se plaignent qu'on y met de la chaux, du plâtre, & du blanc d'Espagne; ces minéraux sont très-dangereux dans la poudre : ils causent des démangeaisons à la tête, déracinent les cheveux, & nuisent à la vue. Il est démontré physiquement qu'on peut faire de l'amidon avec toutes sortes de végétaux, particulièrement avec les farineux, tels que les racines de manioc, les ignames, les patates, le maïs, & la folle avoine.

« Pourquoi donc, dit notre voyageur, ne le feroit-on pas ? Quelles difficultés pourroient s'opposer à cette entreprise ? Rien de plus aisé que de former, à cet effet, un établissement au mole St. Nicolas.

dans l'île de St. Domingue ; là , on feroit à portée de tirer du continent de l'Amérique septentrionale toutes les matieres premières qui font nécessaires pour une pareille fabrication ».

On sera très-fatisfait des observations de M. B. sur les moyens de conserver les Negres en santé pendant la traversée en Amérique ; nous en allons donner le précis. Il desireroit que des armateurs choisissent & payassent généreusement d'habiles chirurgiens , reconnus par l'académie royale de chirurgie de Paris ; ils leur coûteroient , à la vérité , un peu plus , mais ils leur rendroient de plus grands services que des *fraters*. Ces chirurgiens auroient soin de ne pas laisser entrer dans les vaisseaux de transport les Negres atteints du mal vénérien , & surtout du *pian*... Ces esclaves tout nus , entassés pêle-mêle , enchaînés dans un petit espace , couverts de sueur , sous un ciel brûlant , exhalent une odeur infecte & malsaine. Pourquoi , lorsque le tems le permet , ne les fait-on pas , tous les jours , sortir de l'entrepont (en prenant les précautions ordinaires contre les révoltes) , pour leur faire respirer le grand air ? Pourquoi ne pas souffrir qu'ils se baignent dans une baie , avec de l'eau de mer ?... Il faudroit aussi empêcher les matelots de fréquenter les Nègresses , désordre qui

devient très-pernicieux aux équipages.

- Pour prévenir les ravages du scorbut, il conviendrait de faire provision d'une grande quantité de citrons, fruits très-communs dans toute l'Afrique, ainsi que dans les isles du nouveau monde, & qui sont un bon remède contre le mal dont il s'agit (*). Il seroit encore à souhaiter qu'on nourrit un peu mieux les Negres; les fèves de marais, le millet, le maïs & le riz sont pour eux une excellente nourriture. On ne devoit pas non plus négliger de laver souvent les entreponts. . . . Il faudroit que les armateurs fissent embarquer sur leurs vaisseaux des Negres libres, habitans des isles françoises de l'Amérique, & qui parlaient les langues de Guinée: ils détromperoient les nouveaux captifs de l'idée qu'ils ont que les hommes blancs doivent les manger; ils leur diroient qu'ils vont dans un pays où ils trouveront des parens & des compatriotes. Enfin, il seroit nécessaire qu'il y eût sur ces vaisseaux des Negres musiciens, ou joueurs de quelque instrument. . . . Nul moyen plus propre que la musique à distraire ces esclaves de la mélancolie qui,

(*) On pourroit aussi pratiquer, avec les modifications convenables, la méthode que M. Cook a suivie pour conserver la santé à l'équipage du vaisseau de S. M. Britannique *la Résolution*, pendant son dernier voyage autour du monde, & dont nous avons rendu compte dans notre journal du 15 Août 1777, pag. 7 -- 9.

souvent , les fait périr : car l'on sçait que les Africains sont très-sensibles à l'harmonie.

Outre les articles que nous avons rapportés ou seulement indiqués , il y a dans cet ouvrage , des historiettes que nous avons cru pouvoir passer sous silence , parce qu'elles n'ajoutent rien à son mérite essentiel. Le style de l'auteur est en général , naturel & facile , mais un peu diffus , & quelquefois incorrect ; au reste , l'éditeur déclare que M. B. est , à cet égard , sans prétentions ; & nous ne serions pas surpris que cette indifférence s'étendît aux petits morceaux de littérature américaine qu'il a versifiés.

Discours prononcé dans l'académie françoise , par M. l'abbé Millot (), le lundi 29 Janvier 1778 , jour de sa réception.*

IL est rare que l'académie françoise cherche dans le successeur d'un de ses membres , à retrouver par son choix la même

(*) M. l'abbé Millot est auteur des *Elémens de l'histoire de France* , de l'*Histoire d'Angleterre* , de l'*Histoire générale , ancienne & moderne* , d'une traduction des *Harangues de Démosthène & d'Eschine pour la couronne* , de plusieurs *Harangues choisies de Tacite* , de *Quintecorce* , de *Tite-Live* & de *Salluste* , d'une traduction en

espece & la même mesure de talens qu'elle a perdus ; on sent qu'un jour elle se trouveroit dans l'impossibilité de remplacer ou Buffon, ou Voltaire, &c., lorsqu'elle aura le malheur de les perdre. Elle ne s'occupe dans ses élections, qu'à nommer un sujet dont les travaux aient pu légitimement le faire aspirer au rang d'académicien, soit par le bruit qu'ils ont fait dans la littérature, soit par l'utilité réelle dont ils sont à la société en général. On ne peut nier que les ouvrages de M. l'abbé Millot ne soient & dans l'un & dans l'autre cas ; ainsi cette modestie qu'il annonce au commencement de son discours est plutôt de forme que de justice.

Le public a vu plus d'un discours de réception traiter quelque objet important de littérature ; mais lorsqu'on est chargé de l'éloge d'un prédécesseur tel que M. Gresset, c'est cet éloge qui doit être la base du discours ; & M. l'abbé Millot s'est hâté de remplir ce devoir. « Au fond d'un college, dit-il, au milieu de la gêne, des ennuis, des tristes études, & de mille objets propres à glacer le génie, ou à l'af-

profe de l'Essai sur l'homme de Pope, avec un discours sur la philosophie angloise ; d'une Histoire des troubadours, composée sur les mémoires de M. de Ste. Palays, & en dernier lieu, des Mémoires d'Adrien Maurice, duc de Noailles, pair & maréchal de France, & ministre d'état.

servir, un jeune homme devient tout-à-coup célèbre par un chef-d'œuvre... *Ververt* paroît au grand jour; le naïf la Fontaine semble revivre avec toutes ses graces, moins simples dans leur parure, toujours modestes, jamais recherchées dans leur élégance ».

Bien des gens ne feront pas de l'avis de M. l'abbé Millot, lorsqu'il ajoute que *le chantre du Lutrin, si supérieur par le sujet, comme par la beauté de ses tableaux, semble trouver un émule dont l'imagination plus originale, plus féconde, produit un genre de beautés plus neuves.*

VERVERT est une bagatelle charmante; mais combien, du côté de la vraie poésie, le *Lutrin* ne lui est-il pas supérieur? Où l'imagination a-t-elle été plus brillante & plus soutenue que dans le chef-d'œuvre de Boileau? Eh pourquoi comparer ce qui ne doit pas être comparé?

« Comment définir, dit l'orateur, cette espèce de magie poétique à laquelle tout rend hommage? Comment un oiseau, un cloître peuvent-ils exciter tant d'intérêt sans aucun trait qui blesse les mœurs, sans aucune des ressources trop souvent employées par la licence pour suppléer au génie? Ici la trompette héroïque ne donne point au sujet une noblesse contraire à sa nature ». Voilà, sans doute, le développement de l'observation critique de M.

l'abbé Millot contre le *Lutrin*; mais c'est à ce ton de la trompette héroïque que prend Despréaux pour un objet qui paroîtroit devoir en demander un autre, qu'est attaché le ridicule que verse à pleines mains le poëte sur une querelle qu'on ne pouvoit dévouer qu'à la plaisanterie.

« Si *Vervet* pouvoit être oublié, dit M. l'abbé Millot, ce ne seroit que pour la *Chartreuse*.... Voyez comme il sourit aux jeux cruels de la fortune, aux fantômes nés de la folie & des passions pour le tourment des mortels; voyez comme il se fait un élysée de son tartare, comme il foule aux pieds les peines & les soucis du présent, & se transporte dans l'avenir, pour braver tous les orages de la vie humaine ».

M. Gresset sentit la nécessité de changer d'être. « Une société (dit l'orateur, qui lui-même a été jésuite) assujettie aux bienséances les plus rigides, où la pensée même étoit soumise à des loix que la religion n'impose point, où les lettres étoient un moyen subordonné & non une fin principale, où *Vervet* n'avoit pu se produire impunément, pouvoit-elle retenir M. Gresset, qui se trouvoit déplacé?... Ainsi, ajoute M. l'abbé Millot, le premier des éléments, le feu, tend à se dégager des corps où il est captif, & s'élance vers les régions où il doit agir en moteur de l'univers ».

L'orateur peint M. Gresset rendu à toutes les sociétés qui se le disputent, & aspirant aux couronnes du théâtre ; il ne nous le montre qu'essayant ses forces dans la tragédie d'*Edouard*, qui ne réussit point, & dans *Sidney*, qui lui fit beaucoup d'honneur en qualité de poète, & il passe à la célèbre comédie du *Méchant*. « Parmi les vices de la société, dit-il, M. Gresset remarquoit avec horreur ces caractères malfaisans qui la remplissent de fiel, de poison & de scandale, par plaisir... Il entreprit courageusement de mettre sur la scène leur caractère, sans le dépouiller des graces qui le rendent plus dangereux ; & il composa le *Méchant* ».

« Pouvoit-on prévoir, dit l'auteur, qu'un poète né pour enrichir la langue française, pour joindre aux honneurs académiques tous les avantages de la société, iroit se confiner dans une province à l'âge où le génie victorieux doit être le plus fécond en prodiges?... Paris lui déplait, il l'abandonne ; sa patrie l'attire, il y vole ; un heureux hymen l'y retient ; l'amour, l'amitié & le repos l'y enchaînent, & les muses gémissent de l'avoir perdu ».

« Des principes austères & sacrés, les principes qui subjuguèrent autrefois l'incomparable Racine, se réveillent dans l'âme de M. Gresset... Ami & disciple d'un pieux évêque, il abjure publiquement le

théâtre ; il voudroit pouvoir effacer les premières productions de sa muse , dont il craint qu'une licence irréligieuse n'abuse : tant la supériorité d'esprit se plie humblement au joug de la religion !

En regrettant les sacrifices rigoureux que lui reprochent les muses françoises , M. l'abbé Millot publie un secret révélé par l'amitié , & digne de couronner son éloge. « Il s'étoit exercé dans un genre où la haine du vice semble quelquefois armer le génie... , dans l'épigramme satyrique : il en eut naturellement le goût. . . . ; mais il n'en a pas laissé le moindre vestige. . . . L'humanité s'applaudira d'un si bel exemple ; la méchanceté en seroit confondue , si elle sçavoit rougir ». Ce dernier trait d'éloge est commun au plus sage des hommes , à Socrate , qui convenoit qu'il avoit eu toutes les peines du monde à triompher de ses dispositions naturelles à la raillerie.

M. l'abbé Millot , en terminant l'éloge de son prédécesseur , dit qu'il a moins rempli les fonctions de l'orateur que les devoirs d'un historien ; & cette dernière qualité , qui rappelle ses travaux , lui sert de transition aux courts éloges qu'il fait du fondateur de l'académie , de Louis XIV , qui s'en déclara le protecteur , de son petit-fils Louis XV , & enfin du jeune monarque

dont les loix, dit-il, raniment nos espérances, & auquel il n'offre que des vœux pour la puissance de sa monarchie, dans la crainte d'offenser sa modestie par les éloges dont il fait sentir combien il est déjà digne.

Réponse de M. d'Alembert au discours précédent.

MR. d'Alembert, secrétaire perpétuel de l'académie, répondit à ce discours avec cette force de raison, de jugement, d'esprit, avec ces graces qu'on lui connoît, & qui rappellent si souvent à notre mémoire le célèbre Fontenelle, auquel toutes les connoissances étoient familières, & qui, lors même qu'il ne parloit que comme historien du peu de talens qu'il ne possédoit pas, en paroissoit toujours le législateur.

Il n'y a rien de si modeste & de si ingénieux que le début du discours de M. d'Alembert, qui faisoit les fonctions de directeur au défaut de M. de Buffon, & ensuite du prince Louis de Rohan. « Vous éprouvez, dit-il au récipiendaire, qu'on n'est pas toujours heureux au moment même qu'on obtient ce qu'on mérite & ce qu'on desire. Le sort qui me destine aujourd'hui à la périlleuse fonction d'orateur,

nous avoit d'abord mieux traités l'un & l'autre. Il avoit choisi pour présider à cette séance, un philosophe éloquent & célèbre, qui eût été dans ce jour solennel, & devant une si respectable assemblée, le digne interprète de l'académie, comme il l'a été de la nature dans ses ouvrages ; mais, une santé fragile & chancelante, dont le soin nous est aussi précieux qu'à lui, le tient en ce moment éloigné de nous, & nous force de sacrifier à l'intérêt de le conserver, le plaisir que nous aurions à l'entendre».

L'orateur fait une courte analyse des différentes productions qui ont mérité à M. l'abbé Millot la place qu'il occupe. Il dit de ses *Abrégés historiques*, que ne prétendant pas, sous ce titre modeste, à l'honneur d'avoir des sçavans pour lecteurs, ils ont mérité d'avoir des lecteurs philosophes, parce qu'il a sçu joindre à un style élégant, pur & facile, une raison éclairée, courageuse & sage, &c. Il lui dit que ses histoires ont mérité d'entrer dans l'éducation nationale, & qu'on les a vues recherchées avec empressement par des peres de famille.

Il passe légèrement sur les traductions estimables de M. l'abbé Millot, où, dit-il, il a essayé de faire revivre les *Démocrités* & les *Tacites*, autant que le lui ont permis les entraves & la timidité d'une

langue si inférieure à celles de ces grands hommes, où il a revêtu d'une prose élégante l'*Essai sur l'homme* de l'Horace anglois, qui ne doit plus aspirer qu'à l'avantage de trouver un traducteur dans un rival... qui, pour l'honneur de notre langue, la fait si bien parler à Virgile (1).

M. d'Alembert ne s'étendra pas plus longtems, dit-il, sur l'*Histoire des troubadours*, dont il peint le mérite en peu de mots; après quoi, adressant la parole au récipiendaire: « Nous venons, M., lui dit-il, de remplir la double tâche que la circonstance nous imposoit, à moi de vous faire essuyer des louanges en face; à vous, de les entendre & de les souffrir... Je terminerois donc ici ce que j'avois à dire de vous, s'il m'étoit permis de passer sous silence un autre droit que vous avez acquis, je ne dis pas seulement à nos suffrages, j'ose dire même à notre reconnaissance. Je veux parler du monument que vous avez élevé dans votre dernier ouvrage (2), à la gloire de Louis XIV, notre auguste protecteur». Ici M. d'Alembert fait un portrait de ce monarque avec autant de courtoisie en parlant de son faible pour l'adulation, que de vérité en par-

(1) M. l'abbé Delille prépare une traduction en vers de l'*Essai sur l'homme* de Pope.

(2) Mémoires d'Adrien Maurice, duc de Noailles, pair & maréchal de France, &c.

courant ce qu'il a fait d'utile & de grand...
« Vous avez, M., dit l'orateur qui s'éleve avec la dignité de l'objet, vous avez dissipé sans retour les nuages répandus sur sa gloire, en nous mettant sous les yeux ces lettres écrites par lui-même; qui font bien mieux son éloge que tous les hommages & les mensonges de la flatterie... Tous les bons citoyens, tous les François dignes de ce nom; ont lu avec attention ces lettres que l'histoire leur avoit cachées trop longtems ».

Comme ce prince se plaint dans ces lettres, du peu de soin qu'on avoit pris de son éducation, l'orateur tonne contre les coupables instituteurs d'un roi qui s'étoit montré si digne d'être formé par des sages.
« La voix de la patrie a crié, dit-il, que ces coupables instituteurs étoient des ennemis publics faits pour être dévoués à l'anathème de la nation... Cette même voix; ajoute-t-il, redemande à la postérité, pour ce respectable & infortuné monarque le nom de *Grand* que son siecle s'est trop pressé de lui offrir, & le nôtre de lui disputer, qu'une éducation digne de son heureux naturel lui auroit fait donner par ses ennemis même, & que, malgré son éducation, il a sçu mériter encore ».

« L'académie, poursuit-il, devoit cette justice publique à la mémoire d'un roi dont les bontés lui sont toujours présen-

tes... Souffrez, M., dit l'auteur avec des expressions pleines d'ame, que, dans la seule occasion peut-être où je prêterai ma foible voix à mes confreres, je me félicite d'avoir été l'interprète des sentimens si justes, dont je les ai vus pénétrés tant de fois; vous devez, Monsieur, vous féliciter vous-même d'avoir contribué, par vos écrits, à ranimer & à fortifier ces mêmes sentimens dans l'ame de vos concitoyens ».

M. d'Alembert passe ensuite au tribut que réclament de lui les vertus & les ouvrages de M. Gresset; mais comment ce célèbre académicien a-t-il cru appercevoir & démêler le sourire malin d'une partie de son auditoire curieuse d'observer comment la géométrie va s'y prendre pour apprécier les talens d'un poète? M. d'Alembert n'est-il qu'un géomètre aux yeux du public; & ne l'a-t-il pas accoutumé à trouver dans ses ouvrages le penseur profond, le juge éclairé? Et quel homme de lettres, s'il a été assez heureux pour l'approcher, n'a pas vu que Moliere & la Fontaine lui étoient aussi familiers qu'Euclide & Newton, n'en a pas reçu les conseils les plus sains, & n'a pas senti qu'une des meilleures raisons de s'estimer un peu étoit l'avantage de lui plaire?

En parlant du premier ouvrage de M. Gresset, il cit que dans le poëme de *Var-*

vert, il a sçu faire un ouvrage très-agréable de ce qui n'eût été entre les mains d'un autre qu'une plaisanterie insipide & monotone, destinée à mourir dans l'enceinte du cloître qui l'avoit enfantée. Il eut l'art de deviner, ajoute-t-il, la juste mesure de badinage qui pouvoit rendre piquante pour les gens du monde, une production si futile pour eux par le sujet; il y répandit avec intelligence & avec sagesse ces graces délicates & légères qui, dans les détails dont il a égayé ses tableaux, empêchent la gaité d'être ignoble & fastidieuse, &c.

A l'occasion de son essai tragique, lorsqu'il fut rentré dans le monde, l'orateur trouve étonnant que dans la solitude il eut mieux connu le véritable usage de ses talens, & qu'il ne commençât à s'y méprendre qu'après avoir vu le monde & les hommes. . . . « Quelques scènes de la pièce de *Sidney*, dit-il, prouverent que ce poëte, à qui l'on ne connoissoit que les graces du Corregge, avoit aussi, quand il le vouloit, la vigueur de Rembrande. S'il mit dans les vers de cet ouvrage une force qu'il n'avoit pas sçu mettre dans ceux de sa tragédie, c'est qu'il avoit dans l'ame plus de mélancolie que de chaleur, & que ce caractère le rendoit plus propre à faire parler des passions tristes, qu'à faire agir des passions violentes. . . . »

« Quelques amis de ce poëte ; dit l'orateur , l'avertirent que la comédie étoit le véritable genre auquel la nature l'avoit appelé... Heureux conseil qui nous a valu le chef.-d'œuvre de M. Gresset, la charmante pièce du *Méchant*, la dernière dont puisse se glorifier dans son déclin notre théâtre comique , où , depuis 30 années , nous attendons des ouvrages qui lui succèdent ».

Si ce dernier arrêt de M. d'Alembert n'est pas un peu sévère , tout est donc perdu pour nous dans la littérature : un talent, un art ne disparoissent guere d'une nation , sans entraîner les autres avec eux ; la menace d'une indigence si générale n'est-elle pas trop effrayante ?

« M. Gresset , dit l'orateur , que des talens bien reconnus appelloient depuis longtems à l'académie , ne s'y présenta néanmoins qu'après le succès bien décidé de son dernier ouvrage... Aussi la porte s'ouvrit-elle sans délai , aux acclamations du public & des gens de lettres , sans qu'aucun concurrent criât à l'injustice , sans qu'aucun protecteur lui prêtât l'inutile appui de ses importunes sollicitations , sans qu'aucune femme eût besoin de parler pour lui ». Aucun moment n'étoit plus propre à l'avis adroit que donne ici M. d'Alembert à des hommes qui se présentent moins à l'académie qu'ils ne l'assiègent , & qui

paroissent n'en dévorer les refus que parce qu'une aussi lâche constance a réussi quelquefois.

L'orateur termine son excellent discours par la peinture de la modération, de la douceur, de la sagesse, & du bonheur de M. Gresset dans sa retraite; mais il lui reproche avec ménagement de l'avoir quittée une fois pour venir, dans un discours de réception, essayer de peindre encore des ridicules dont son long éloignement de la capitale lui avoit fait perdre le trait & les formes : « le public, dit-il, vit avec un silence respectueux & avec une sorte de douceur le coloris terne & suranné de ces tableaux, comme il voit les derniers efforts de ces artistes célèbres dont la jeunesse s'est immortalisée par des chefs-d'œuvre ». Tel fut à la cour de Louis XIV. le retour d'un courtisan après un long exil.

Réveries philosophiques. Par M. Imbert.
A Paris, chez les libraires qui vendent les nouveautés. 1777.

CE qu'on appelle les quatre âges de l'homme, dit l'auteur dans sa préface, pourroit s'appeller aussi bien les quatre saisons de l'enfance: l'enfance du premier âge, qui est foible & intéressante; celle de la jeunesse, qui est aimable & tumultueuse; l'en-

fance de l'âge mûr , qui est triste , & celle de la vieillesse, qui est ennuyeuse; il en survient quelquefois une cinquieme , ajoute-t-il , qui est encore pire.

Il y a quelque apparence que beaucoup d'écrivains ont eu, à peu près, cette idée de la pauvre humanité , & que , pour faire avaler un breuvage salutaire à des hommes faits, ils ont cru devoir emmieller les bords du vase , comme cela se pratique pour les enfans du premier âge. La raison les effraie, les hommes qui se sont consacrés à leur instruction , l'ont déguisée dans tous les tems; la fable est une de ses enveloppes, les jeux de Thalie , un de ses amusemens, & le conte une de ses mascarades. Hamilton rendit les niaiseries de nos fées utiles & piquantes , en y développant avec goût & avec adresse les ridicules de son tems , dont il est nécessaire que justice soit faite quelque part , puisque toute législation les a laissés impunis. Voltaire, plus philosophe , a pris ingénieusement la tournure des conteurs arabes pour y poursuivre des ennemis plus graves que ridicules , les sottises , les erreurs & les préjugés. M. Imbert nous paroît avoir voulu prendre un peu de la maniere de l'un & de l'autre de ces écrivains , & il étoit assurément difficile qu'il se proposât de meilleurs modeles.

Si ces contes ne réussissent point , dit

L'auteur, il s'en tiendra là ; il se croira sûr de leur disgrâce, non pas si l'on en dit du mal, mais si l'on n'en dit rien : car en littérature, ajoute-t-il, il ne faut pas s'allarmer du bruit que fait le public, mais de son silence. Sur mer, en tems d'orage, souvent le passager s'effraie quand il entend jurer les mâtelots ; il a tort : c'est quand ils ne jurent plus qu'il faut trembler. Si, au contraire, le succès de ces contes répond aux vœux de l'auteur, d'autres leur succéderont bien vite. Il lui en reviendra, sans doute, peu de gloire, dit-il ; mais il l'avouera au hazard de n'être pas cru. Il a plus de plaisir à travailler qu'à réussir ; il aime la gloire, mais il aime mieux ce qui la donne. . . Cette préface ingénieuse & courte ne peut que prévenir en faveur des rêveries philosophiques dont nous allons donner une idée.

La première rêverie a pour titre *la Montagne, l'Enigme, & le Roi des Scythes*.

Les Scythes devenus Tartares avoient un roi vaillant ; généreux ; mais original dans toutes ses actions. « Les grands hommes sont tous un peu fous, au dire surtout de ceux qui ne sont pas de grands hommes. Il faisoit le métier de conquérant. . . Il alloit prendre une ville, dévaster un hameau ; comme un dévot de nos jours va offrir un cierge à quelque chapelle, visiter un calvaire ; faire un péle-

rinage , &c... Il ne voulut point se marier : il prétendoit qu'il y avoit bien moins de plaisir à faire des enfans qu'à défaire des hommes , & qu'il n'y avoit point de comparaison d'une nôce à une bataille... Il revenoit quelquefois dans son palais , je veux dire dans son chariot (car les Scythes n'ont point d'autres maisons) , il revenoit , dis-je , avec 30000 hommes de moins ; mais il avoit pris deux ou trois villes de plus ; c'étoit tout gain ».

Ce roi , moitié barbare , moitié bouffon , après avoir pris la capitale de la Chine , quand le soldat , dit l'auteur , eut bien fait son devoir dans l'enceinte de la ville , qu'on eut bien pillé , bien violé , qu'on eut enfin rempli toutes les formalités militaires , dépouillé l'empereur de son trône , dont un de ses fils jumeaux , au choix du peuple , devoit hériter , à moins que la nation ne les desirât tous deux ; mais comme les Chinois trouverent que c'étoit bien assez d'un roi : Eh bien , dit celui des Scythes , c'est la valeur & l'esprit que nous couronnerons ; je me charge de la cérémonie.

Après avoir ainsi réglé les affaires des Chinois , il s'occupa des siennes ; il prétendit qu'il étoit juste de lui faire quelques honnêtetés pour toute la peine qu'il s'étoit donnée de venir ravager leurs campagnes , prendre leurs villes , & égorger leurs soldats. Le vieil empereur ne trou-

va pas l'expression, *il est juste*, absolument bien placée; mais tout autour du vainqueur on s'écrie que c'étoit bien honnête de sa part, & que le ciel faisoit de fort beaux présens à la terre, quand il lui donnoit de pareils souverains... Il prit donc des provisions, des marchandises, toujours avec la même justice, & en observant fort sagement qu'il ne faisoit pas des choses que lorsque la qualité & la quantité s'y trouvoient ensemble : puis on procéda à l'élection du nouvel empereur, selon la forme qu'il avoit prescrite.

Il avoit fait placer au sommet d'une montagne escarpée un petit corps de troupes, & le trône devoit appartenir à celui qui, avec un détachement de Chinois, & avec les seules armes que nous tenons de la nature, déposterait les Scythes, soit par la force, soit par la ruse : car il seroit ridicule, dit l'auteur, que dans la profession où l'on se permet d'égorger son semblable, on défendit de le tromper.

M. Imbert fait ici le portrait des deux princes, & des deux beautés qu'ils aimoient, & qui ne se ressembloient que par la petitesse de leurs pieds. Le premier s'appelloit Ilikan, & l'autre Kalankis. Au moment qu'il fallut se disposer à la conquête de l'empire à coups de poings, ces deux princes reçurent de leurs maîtresses des ordres qui marquent bien la diversité de

caractère des deux amantes. La maîtresse d'Ilikan lui ordonna tout uniment d'être vainqueur ; elle lui dit qu'aimer, & être fils du roi, ne suffiroient pas pour être aimé, qu'en un mot, elle ne recevroit d'autre preuve d'amour que la victoire.

Celle de Kalankis, au contraire, voulut, par amour-propre, triompher de celui de son bien-aimé, & lui demander le sacrifice de sa gloire... C'est un effort trop commun parmi les guerriers, lui dit-elle, de vaincre pour la maîtresse ; ce sera, je crois, un exploit tout neuf de se laisser battre pour elle... Allez, courez au combat, mieux vous serez battu, plus vous serez aimé. Kalankis alloit partir, quand il se rappella qu'il y avoit aussi une énigme à deviner, & demanda ce qu'il diroit pour avoir au moins l'air de vouloir réussir. Vous n'avez qu'à dire, si vous voulez, *Pantoufle*, dit la bizarre amante ; & Kalankis, résolu d'être vaincu, se rendit au bas de la montagne.

Ilikan avoit fait les meilleures dispositions pour vaincre, & son frere avoit tout arrangé pour se laisser battre ; mais des circonstances bizarres contrarièrent ce double plan ; & Kalankis, malgré lui, se trouva vainqueur.

J'ignore, dit l'auteur, comment on combat quand on a résolu de se laisser battre ; mais bien des généraux de nos jours

auroient pu (tant les arts se font perfec-
 tionnés) donner là-dessus de bons mé-
 moires à Kalankis, qui, contre son gré, &
 sans avoir eu le tems de se reconnoître,
 se vit porter vainqueur au sommet de la
 montagne, vis-à-vis de l'énigme qu'il fal-
 loit expliquer. Comme il avoit de l'humeur
 sur sa victoire, il veut se débarrasser plus
 vite ; & sans jeter les yeux sur l'énigme,
 il s'écrie brusquement *Pantoufle* ; & voilà
 que ce cri retentit de loin : *Vive l'empereur Kalankis*. Le mot prononcé par le
 prince se trouva précisément être celui de
 l'énigme. Le dépit que lui donnoit sa vic-
 toire, le fit paroître modeste, & on le crut
 tel, tant on juge bien les hommes ! Arri-
 vé chez sa maîtresse, il lui demanda bien
 humblement pardon de sa victoire ; le ha-
 zard avoit tout fait : on dit qu'avec le tems
 elle lui pardonna de s'être couvert de gloire,
 & de s'être fait empereur.

Le roi des Scythes fut enchanté de l'em-
 pereur qu'il venoit de faire ; & en le quit-
 tant, il lui conseilla de cultiver surtout
 la guerre, la plus belle invention qui soit
 sortie de l'esprit humain. Mettez, lui dit-
 il, en action le courage que vous venez
 de montrer : car, voyez-vous, mon en-
 fant, une valeur qui ne tue personne, est
 un argent qui dort chez un commerçant.

C'est ainsi, dit M. Imbert en finissant
 son conte, qu'Ilikan se deshonna, que

Kalankis fut illustré, & voilà comment va sa gloire.

La seconde rêverie de l'auteur a pour titre *l'Aventure merveilleuse, ou l'Heureux époux*. Dorville, secrétaire du roi, se croyant adoré de sa femme, & l'aimant comme on fait à Paris, avoit un ami dont il ne connoissoit pas le profond sçavoir; c'étoit un Esculape, qui ayant entendu parler des universités de médecine de Londres & de Paris, étoit venu les voir de près; il avoit un grain de folie qui ne nuisoit pas à son bonheur, avec beaucoup d'amour-propre qui ne faisoit qu'y ajouter. A l'égard de sa femme, dont le portrait mérite d'être rapporté, c'étoit une blonde, de taille moyenne, avec un peu d'embonpoint. Elle n'avoit pas dans les yeux cette vivacité qui enflamme, mais cette langueur humide qui amollit & brûle doucement. Elle inspiroit cette espèce de sentiment qui ne fait pas courir après une femme, mais qui fait qu'on ne peut pas la quitter quand on la voit. En lui parlant on n'étoit pas fou, on étoit heureux... Elle pouvoit oublier un malheureux; elle n'auroit jamais pu le rebuter. Elle avoit toujours un sentiment à donner en échange de ceux qu'on lui témoignoit... Elle étoit naturellement ce qu'on appelle honnête, &c. On voit cependant qu'elle auroit eu grand tort d'avoir trop d'orgueil de sa vertu.

Nos jugemens , fable un peu longue , mais philosophique. Tel est le titre de la 3e. réverie. Ces pauvres humains , dit l'auteur , qui n'ont qu'une vie d'un moment , & qui sont encore embarrassés de l'emploi qu'ils en feront , il faut bien qu'ils s'occupent à quelque chose. N'ayant pu faire le monde , ils s'amusent à le juger. Que de juges pour un seul ouvrage ! Il faut avouer que qui tiendrait registre de tous ces arrêts , pourroit nous offrir un recueil curieux... Jupiter , aux oreilles de qui montent nos réflexions morales , nos plaintes & nos éloges , nos conversations de table , nos plaisanteries , &c. , en eut un jour le tympan fatigué , & il se fit sourd... L'amour-propre de nos sages se scandalisa de cette humiliante surdité : ils sçavent bien que leurs opinions ne changent rien à l'ordre établi ; mais ils veulent être entendus ; ils recoururent à Junon , qui leur promit de porter leurs plaintes à son époux. Jupiter , dit l'auteur , n'avoit pas le bonheur d'être sourd pour sa femme , comme il l'étoit pour le genre humain ; elle se fit entendre. Le souverain des dieux trouva que sa femme entendoit mieux les affaires de jalousie que les affaires d'état ; mais , pour la désabuser de la bonne idée qu'elle avoit prise de la sagesse humaine , il créa quatre hommes en quatre endroits différens du ciel , afin

qu'ils n'eussent aucune communication entr'eux. Junon craignit la tricherie, & que Jupiter n'eût créé quatre imbécilles; mais il les interrogea devant sa femme, & lui demanda, si elle croyoit que quand ils auroient étudié au collège de Louis le Grand, qu'ils auroient fait des extraits pour le *Mercur de France*, qu'ils auroient même fourni quelques articles à l'*Encyclopédie*, ils pourroient être plus éclairés: Junon en fut satisfaite. A ces quatre hommes on joignit une femme charmante, & l'on envoya tout cela à Babylone.

Sophie, à la vérité, par ordre exprès de Jupiter, y étoit arrivée laide; l'un des hommes, presque aveugle; le second né malingre & valétudinaire, bien sain & bien vigoureux; le 3e., qui se portoit bien, arrive dégoûté & sans appétit; enfin, le 4e. étoit devenu sourd. Ils reviennent au palais de Jupiter, en présence de Junon. Eh bien, dit-il au malade, que pensez-vous de Babylone?... Le résultat de cet homme fut que le pays étoit mal sain, & qu'il n'étoit pas possible de s'y bien porter. Celui à qui Jupiter avoit rendu la santé, répondit que c'étoit un excellent climat, & qu'il étoit impossible d'y être malade. L'aveugle se permit quelques louanges sur Babylone; mais il finit par dire qu'elle avoit un très-grand défaut, qu'il y faisoit

l'ombre, & qu'on y voyoit à peine clair en plein midi. Le sourd assura que le climat de la ville étoit mauvais pour la poitrine : car il n'y avoit pas un citoyen qui n'eût une extinction de voix. Sophie, qui étoit arrivée laide, dit qu'elle n'avoit pas trouvé l'ombre de galanterie à Baby-lone, & qu'on n'y faisoit pas plus d'attention à une jolie femme qu'à un magoc de la Chine... Junon conçut l'apologue de son époux, le laissa dans sa surdité, se débarrassa des sages importuns qui s'étoient adressés à elle, & fut persuadée, comme le lui avoit dit Jupiter, que quand on interroge la raison des hommes, ce sont leurs passions qui vous répondent, en sorte qu'à les entendre prononcer, on apprend bien plutôt à connoître la personne qui vous parle, que la chose dont on vous parle.

Zamaleski, le 4e. morceau, est un conte de 83 pages en 15 chapitres, avec des titres dans le goût de ceux de *Zadig*. L'auteur adresse aux dames un portrait de son héros, qu'il croit intéressant. « Il étoit brun, la taille haute & bien prise, la jambe la mieux dessinée, deux grands yeux noirs à fleur de tête, qui ne regardoient jamais sans parler, & le plus beau front, couronné de la plus belle chevelure... Les femmes qui se contentoient de le regarder, le croyoient un petit neveu d'Adonis; celles qui alloient plus loin, le soup-

connoient d'être issu du fameux Alcide ». Zamaleski étoit aimé & heureux ; mais il s'ennuya d'être bien ; il devint ambitieux ; il voulut voir la cour. Il arrive à celle du grand kan de Tartarie , prince qui étoit chauve ; il plaît d'abord ; mais le grand kan le plaint d'avoir de la barbe & des cheveux , & il se fait épiler pour plaire au souverain , qui , en effet , lui sçait grand gré de ce sacrifice , & l'en récompense magnifiquement jusqu'à ce qu'il lui arrive de marcher sur le pied de la petite chienne d'une maîtresse du grand kan ; événement funeste qui lui valut un ordre de ne plus reparoître à la cour. Il se retira à Méaco , capitale du Japon ; il parvint à s'introduire chez le Dairy , homme d'un caractère bizarre , & borgne de plus. Zamaleski , au moment qu'il fut présenté , avoit été trouvé très-bel homme ; mais le prince avoit dit que c'étoit dommage qu'il ne fût pas borgne ; il le devient , & se trouve remplacé à la droite d'un trône ; mais il ne s'est point courbé vers la terre , lorsque le prince a éternué , soit qu'il ait été distrait , ou qu'il ait ignoré l'usage : Zamaleski est disgracié.

Tel est le plan de ce conte. Chez le grand mogol il devient bossu , eunuque chez le sophi , & Negre en Ethiopie. Il revient enfin dans son pays ; il n'y est plus reconnu ; on lui dispute la propriété de ce qui

lui appartient. Toutes les femmes qu'il avoit connues, ne le reconnoissent point, le fuient, lorsqu'elles sçavent le sacrifice qu'il a fait à la fortune chez le sôphi de Perse. Il y a une chose qui me fait trembler, lui dit un de ses oncles : j'ai lu quelque part, que tous ceux qui, guidés par les motifs qui t'ont fait agir, mutilent ainsi leur corps, en même tems, sans y songer, & sans le vouloir, mutilent aussi leurs âmes : or, il seroit cruel pour toi d'avoir l'âme bossue, impuissante, noire, &c.

Un ennui mieux fondé que le premier s'empara de l'insensé Zamaleski. Il cessa pourtant, dit l'auteur, de s'ennuyer un an après : car il mourut. Le mauvais plaisant d'oncle hérita de son fou de neveu, & fit graver sur son tombeau l'épithaphe suivante :

*Dans l'état qui m'avoit vu naître
J'étois assez bien, Dieu merci ;
Mais pour avoir voulu mieux être,
Je suis ici.*

Nous observerons que l'auteur, qui avoit dit dans son 1er. chapitre, que le lieu de la naissance & l'origine de son héros étoient inconnues, même à ses concitoyens, lui fait trouver un oncle, à son retour dans son pays, ce qui implique un peu de contradiction. Au surplus, la lecture de cet ouvrage est agréable & amusante, & nous présumons que le succès de ces premiers

contes engagera M. Imbert, à les faire remplacer, comme il le dit lui-même, avant qu'ils ne soient oubliés.

Fables nouvelles, suivies du poëme de Pyrame & de Thisbé, tiré du 4me. livre des Métamorphoses, & autres piéces fugitives. Par M. Nivet Desbrieres, gradué en l'univ. d'Orléans, & professeur des langues modernes. A Londres, & se trouve à Paris, chez Bassien. 1777.

LA plupart des fables qui composent ce recueil sont des sujets déjà traités par la Fontaine; il ne faut pas désespérer qu'il ne prenne un jour fantaisie à leur auteur de refaire *le Tartufe, le Misanthrope, ou les Femmes sçavantes*. Peut-être ceux qui donnent à la Fontaine, parmi les fabulistes, le rang que Moliere occupe parmi les poëtes comiques, prendront pour une hardiesse téméraire l'humble & louable entreprise de M. Nivet Desbrieres. Mais on prie ces critiques d'observer que la naïveté est le caractère distinctif du fabuliste, & certes il y a une sorte de naïveté à renoncer au titre d'inventeur, comme M. Nivet Desbrieres paroît y renoncer de bonne foi. Un autre trait de naïveté, c'est de vouloir imiter la Fontaine, en convenant avec tout le monde, qu'il est in-

mitable. Quoi de plus naïf encore que l'épître dédicatoire adressée par M. Nivet Desbrieres à une dame angloise ? Il suffit de la lire pour se convaincre qu'il n'a pas eu le projet d'éclipser la Fontaine ; on en sera tout-à-fait persuadé en jettant un coup-d'œil sur ses fables imprimées modestement à côté de celles de la Fontaine ; il est évident, comme il en fait l'aveu sincère, qu'il ne les a composées que pour mieux faire sentir à son élève les beautés originales & le génie de la Fontaine. L'idée est heureuse, & le contraste est frappant : ce sont les mêmes plans ; mais ce n'est ni la même manière, ni le même style. L'auteur du recueil a évité à dessein toutes les graces de son modele ; il se garde bien d'emprunter ses couleurs, & il lui laisse son talent d'embellir la morale par les charmes de l'imagination. C'est par respect pour la Fontaine qu'il a pris soin de ne pas lui ressembler ; & , à le bien prendre , la Fontaine lui doit beaucoup de reconnaissance. Nous avouons que le travail de M. Nivet Desbrieres, considéré sous ce point de vue, mérite de grands éloges ; voyons une de ses fables ; nous citerons d'abord la Fontaine.

LE LOUP ET LE CHIEN.

Un loup n'avoit que les os & la peau :
Tant les chiens faisoient bonne garde !

292. JOURNAL ENCYCLOP.

Ce loup rencontre un dogue aussi puissant que
beau,

Gras, poli, qui s'étoit fourvoyé par mégarde.

L'attaquer, le mettre en quartiers,

Sire loup l'eut fait volontiers ;

Mais il falloit livrer bataille,

Et le matin étoit de taille

A se défendre hardiment.

Le loup donc l'aborde humblement,

Entre en propos, & lui fait compliment

Sur son embonpoint, qu'il admire.

Il ne tiendra qu'à vous, beau sire,

D'être aussi gras que moi, lui repartit le chien.

Quittez les bois, vous ferez bien ;

Vos pareils y sont misérables,

Cancres, haïres & pauvres diables,

Dont la condition est de mourir de faim ;

Car quoi ? rien d'assuré, point de franche lippée,

Tout à la pointe de l'épée.

Suivez moi, vous aurez un bien meilleur destin.

Le loup reprit : Que me faudra-t-il faire ?

Presque rien, dit le chien ; donner la chasse aux
gens

Portant bâtons, & mendiants,

Flatter ceux du logis, à son maître complaire ;

Moyennant quoi, votre falaire

Sera force reliefs de toutes les façons,

Os de poulets, os de pigeons,

Sans parler de mainte caresse.

Le loup déjà se forge une félicité

Qui le fait pleurer de tendresse.

Chemini-faisant, il vit le col du chien pelé.

Qu'est-ce là ? lui dit-il. Rien. Quoi rien ? Peu de
chose.

Mais encor. Le collier dont je suis attaché,

De ce que vous voyez est peut-être la cause.

Attaché ? dit le loup ; vous ne courez donc pas

Où vous voulez ? Pas toujours, mais qu'importe ?

Il importe si bien, que de tous vos repas

Je ne veux en aucune sorte ,
Et ne voudrois pas même, à ce prix, un trésor.
Cela dit , maître loup s'enfuit & court encor.

Il n'y a personne qui n'admire dans
cette fable le naturel, la vivacité & la
vérité du dialogue, la beauté des tours &
des images, & toutes les richesses de dé-
tail dont une narration peut être ornée.
Le sens moral de l'apologue se présente
si bien de lui-même, que le poète n'a pas
besoin de l'éclaircir. Voyons la maniere
de M. Nivet Desbrieres; elle servira mer-
veilleusement à redoubler notre admira-
tion pour la Fontaine.

LE LOUF ET LE MATIN.

Un loup fort maigre & décharné,
Car il avoit longtems jeûné,
S'en vint près d'une métairie,
Où, dans une grande écurie,
Reposoit un matin
Après un bon festin ;
L'apercevant, au travers d'une grille,
Ami, lui dit l'hôte des bois,
Tu me paroïs là bien tranquille ;
Dès aujourd'hui, s'il étoit à mon choix
D'avoir un pareil domicile,
J'aîmeroïs bien vivre aussi sous les toits,
Comme j'y vécus autrefois.
C'est une chose, très-tacite,
Répond le dogue en s'éveillant :
Entre au service de mon maître ;
Pourvu que tu sois vigilant,
Rien ne te manquera dans ce séjour champêtre ;
De ces moutons qu'on y fait paître,
Comme moi, chaque jour, tu croqueras les os ;

294 JOURNAL ENCYCLOP.

Après un bon dîner, *tu prendras ton repos.*

Quel bon destin ici m'envoie !

Que je me plais à t'écouter !

Interrompt le loup dans un transport de joie ;

Afin de mieux me raconter

Les douceurs que je vais goûter ,

De grâce , mon cher camarade ,

Faisons un tour de promenade.

A cette heure , repart le chien un peu honteux ,

Je ne scaurois sortir à cause de ma chaîne.

Ta chaîne ! repliqua l'animal orgueilleux.

Quoi ! dans cette maison tu te crois fort heureux ,

Tandis qu'on te tient à la gêne !

Fusies-tu cent fois mieux traité ,

Va , va , ton sort ne me fait point envie ;

Les meilleurs mêts , la plus tranquille vie

Ne valent pas la liberté.

Que les métrins cherissent leurs entraves ;

Jamais les loups ne seront des esclaves.

A ces mots , il s'enfuit d'un pas précipité ,

Pour recommencer ses ravages.

Ensecouant le jōng de toute autorité ,

Peuples vous vous croyez fort sages ;

Mais sans loi , sans humanité ,

Vous n'êtes plus que des sauvages.

Le chien soumis , officieux ,

Goûte la paix & l'abondance ;

Le loup hautain , malicieux ,

Vit dans le trouble & l'indigence.

On voit au premier coup-d'œil , que cette narration seche , embarrassée & traînante , fourmille de défauts. Un loup fort maigre & décharné , car il avoit longtems jeûné. Comme ce début est lent ! Comme la tournure est pénible ! Quelle vivacité dans la Fontaine ! Comme tout y fait image !

Un loup n'avoit que les os & la peau. On le voit, Tant les chiens faisoient bonne garde. Quelle différence! Est-il vraisemblable que le loup s'en vienne chercher le chien près d'une métairie, dans une grande écurie? La Fontaine lui fait rencontrer le dogue, qui s'est fourvoyé par mégarde; cela est naturel; le poëte peint le caractère de l'animal féroce dans ces vers: L'attaquer, le mestre en quartiers, s'il le loup l'eût fait volontiers; & puis tout de suite, mais il falloit livrer batailles: toujours l'expression pittoresque, & le maître étoit de taille à se défendre hardiment; le loup donc l'aborde humblement. Voilà toutes les vraisemblances fondées, tout est motivé. Nous ne pousserons pas plus loin ce parallèle; le reste de la fable, surtout la fin, est admirable; le sens moral est noble, & saisit d'abord l'esprit: c'est que la liberté, dans quelque dure condition que ce soit, est préférable aux douceurs d'une tranquille servitude. Tout est défiguré dans l'imitateur, tout est dégradé, jusqu'à la morale même, dont il renverse les principes, puisque cet apologue ainsi travesti ne tend qu'à faire méconnoître le prix de la liberté, & n'est bon qu'à former des esclaves. On peut juger des autres piéces de ce recueil par l'échantillon que nous en avons donné; nous citerons encore cette traduction de l'épi-

taphe de Phaëton , à cause de sa brièveté.

*Hic fitus est Phaëton currus auriga paterni ,
Quem si non timuit , magnis tamen excidit aufis.*
OVID.

IMITATION.

*Ci git un cocher sans pareil ,
Qui montra le char du soleil ,
Et finit sa noble carrière
En culbutant du ciel sur terre.*

De pareils vers nous dispensent de parler du poëme de Pyrame & Thisbé ; on voit que M. Nivct Desbrieres n'est ni un la-Fontaine , ni un Ovide.

*Pieces diverses de poësie , tirées de l'Almanach
des muses , année 1778.*

La vraie philosophie , à mon ami. Par M. l'abbé de Reyrac.

Pourquoi ta voix enchanteresse
Vient-elle troubler mon loisir ?
Va ! n'écoute plus la tendresse :
Laisse moi goûter le plaisir
D'être inconnu , de vivre en sage ;
Ignore , dans mon hermitage ,
L'amertume du repentir :
Un séduisant & beau langage
Ne m'inspire point le desir
D'aller languir dans l'esclavage.

Heureux bois , tranquilles forêts ,
Ce n'est pas sous vos doux ombrages ,
Ni dans ces aimables bocages ,

Que l'ame éprouve des regrets.
 Ce n'est pas vers ton onde pure,
 O clair ruisseau, que l'imposture
 Vient méditer les noirs forfaits !
 Je suis content de cette plaine ;
 Aussi pur que cette fontaine,
 Mon cœur n'y connoît que la paix.
 Je lis , j'écris , je me promene ;
 Et , sans compter la liberté ,
 Pour comble de félicité ,
 J'ai Racine , j'ai la Fontaine ,
 J'ai tout enfin , j'ai la santé.

Dans quel torrent d'iniquité ,
 La soif des richesses nous plonge !
 Eh quoi ! séduit par un vain songe ,
 Irai-je chercher le bonheur
 Chez les vils esclaves du monde ,
 Dans les cours où le vice abonde ,
 Où l'esprit remplace le cœur ,
 Où l'ame vit dans le délire ,
 Où l'équité n'a plus d'empire ,
 Ni la vertu de protecteur ?

Mon ami , qu'ils sont méprisables ,
 Ces hommes qui ne sont que grands ,
 Ces vains , ces riches ignorans
 Qui craignent de se rendre aimables !

Moi qui , Dieu merci , n'ai de bien
 Que mes amis & leur tendresse ,
 Enfant chéri de la paresse ,
 Je dis souvent , je dis sans cesse :
 Ah ! qu'il est doux de n'être rien !
 Puis , comparant notre mollesse
 Aux mœurs pures de l'âge d'or ,
 En soupirant , je dis encor :
 Heureux qui d'un champêtre asyle,
 Cultivateur simple & tranquile ,

Du port considérant l'écueil,
 S'éloigne du bruit de la ville,
 Et des cours foule aux pieds l'orgueil !
 Amant de la philosophie,
 De l'ordre & de la liberté,
 Dans une humble frugalité,
 Il passe doucement sa vie.
 Maître de lui, dans ses jardins,
 D'un arbre émondé par ses mains,
 Son œil préside à la culture.
 Prompt à le payer de ses soins,
 Le sein de la bonne nature
 S'ouvre à la voix de ses besoins.

Ne vante donc plus l'opulence,
 Ni les charmes de l'abondance,
 Ni l'attrait de la volupté :
 Satisfait de mon héritage,
 Dois-je courir après l'image,
 Quand je tiens la réalité ?

L'Amour & la Mort, fable. Par M. Imbert.

Le monde étoit dans sa saison première.
 Le tendre Amour, la Mort sauvage & fière,
 (Ils ne se boudoient pas encor)
 Vers les champs, un beau jour, ayant pris leur
 essor,
 Se promenoient de chaumière en chaumière :
 L'un, sur son dos, portoit son carquois d'or ;
 L'autre, sa faux en bandoulière.

Fatigués au retour, chacun desiroit fort
 D'aller se délasser au gîte :
 Il se fait tard ! — Bon-soir, la Mort !
 — Adieu, l'Amour ! Puis on se quitte :
 A droite, à gauche, ils dirigent leurs pas.
 La Mort logeoit ce soir chez un sexagénaire
 Qui lui fit un accueil qu'elle n'attendoit pas ;

Si-tôt qu'il aperçut sa face funéraire :

« Viens, cria-t-il, déesse tutélaire !

« Odouce Mort ! viens, je vole en tes bras !

« Accours, toi seule as pour moi des appas ».

Trouver un ami tendre, où l'on cherchoit sa proie,

C'est de quoi s'étonner. Peu faite à cet accueil,
Sur son front épilé, l'immortelle déploie

L'étonnement, le plaisir & l'orgueil.

L'allégresse en son cœur sait trouver une voie :

Sa faulx même en tressaille, & semble s'attendrir;

On voit presque le rire entre ses dents courir,

Et tous ses os craquer de joie.

« Eh quoi, disoit-elle tout bas !

« Les hommes, à mes coups, viennent s'offrir
eux-mêmes !

« On est tout réjoui de voler dans mes bras !

« On m'accueille ! J'ai des appas !

« Je suis la douce Mort qu'on aime » !

Elle n'y tient plus ; à l'Amour

Elle veut, à l'instant, raconter sa prouesse :

Elle fort ; le vieillard, toujours plein de tendresse,

Lui fait jurer un prompt retour :

Car, plus de mort, plus d'allégresse.

Au gîte de l'Amour elle courut en vain :

Il avoit délogé comme elle,

Pas tout-à-fait comme elle ; mais enfin,

C'est par hazard que l'immortelle

Le rencontra dans son chemin.

Dieux ! quel contraste ! A la douleur en proie,

En cheminant, le pauvre Amour pleuroit ;

Et la Mort, dans l'ivresse où son ame se noie,

Vienc, par un récit indiscret,

L'attrister encor dans sa joie.

De son bonheur, tandis qu'elle parloit,

De plus en plus l'Amour se défloit ;

A travers ses sanglots, à la fin sa tristesse
Éclate ainsi : « Pauvre Amour ! . . . on caresse
« La mort, hélas ! & l'Amour seul déplaît !
« L'on m'a chassé ! l'on me délaisse !
« La Mort est belle ! . . . & je suis laid ! ».

(Ses larmes , à ces mots , d'aller encor plus vite.)

« Méprisé ! moi ! presque battu !

« Nud que j'étois , quand je demande un gîte !

« Maman Vénus , que diras-tu ?

« Ah ! j'en mourrai » ! Soudain sa voix expire
Au milieu des sanglots de son cœur oppressé.

Or , son chagrin , puisqu'il faut vous le dire,

C'est qu'un heureux de son empire

L'avoit , pour tout accueil , injurié , chassé.

La Mort le consola. Quand on sent l'allégresse ,

L'amour-propre aisément se fait consolateur ;

Dire aux gens : Résistez au malheur qui vous
presse ,

C'est dire : Moi , je n'ai point de malheur.

« Mais on m'attend , allons , je vais , dit-elle ,

« Rejoindre mon vieillard ; adieu , consolez-

« vous » .

A-peine à quatre pas étoit notre immortelle ,

Que notre amant apostat & rebelle

Court , vole , atteint l'Amour , & tombe à ses

genoux.

Au remords son ame est en proie :

Il implore un pardon qu'il obtient aisément.

Ses torts sont effacés ; vienne un moment de joie ,

L'Amour oublie un siècle de tourment.

Tandis qu'en volupté ce dieu change sa peine ,

La Mort , chez son vieillard arrive hors d'haleine ;

Mais en entrant , figurez-vous

Ce bon-homme effrayé , qui s'écrie : « O ma fille !

« Ma femme ! mes valets ! à l'aide ! accourez

« tous :

« Cherchez ce monstre » ! Alors , tout fumant de

« courroux ,

De fourches , de bâtons il arme sa famille ,
 Et ferme sa porte aux verroux.
 La Mort, surprise un peu de pareille inconstance,
 Et plus du geste encor que du propos,
 Va trouver Jupiter, lui demande audience,
 Et Jupiter lui répond en ces mots :
 Votre double avantage est chose naturelle.
 Celui par qui l'Amour avoit été chassé,
 Croyoit sa maîtresse infidelle.
 Le vieillard qui t'aimoit, qui te trouvoit si belle,
 D'un vaisseau chargé d'or, sur l'onde fracassé,
 Venoit d'apprendre la nouvelle.
 Or, ce vieillard on a sçu l'informer
 Que son vaisseau revient des portes de l'aurore;
 L'amant trop prompt à s'allarmer
 Apprend enfin qu'on l'aime, qu'on l'adore:
 Le bon-homme veut vivre encore,
 Et l'amant veut encore aimer.

Rien n'est peine ou plaisir parmi la race humaine;
 Mais tout prend la couleur de son opinion :
 Ce qu'il reçoit d'en haut, suivant l'occasion,
 En arrivant chez lui, devient plaisir ou peine.

Vers de Sotadès, ancien poète grec, à un roi orgueilleux. Par M. François de Neufchâteau.

Tu regnes, je le veux ; mais les rois sont des
 hommes,
 Foibles, pétris de boue, ainsi que nous le
 sommes.

Qu'as-tu de plus que moi ? Tes superbes habits ?
 L'art, pour t'en revêtir, dépouilla des brebis.
 Ton luxe est un emprunt, ta richesse une dette ;
 La pourpre qui t'entoure, un ennui d'étiquette.
 Es-tu vain ? j'ai pitié d'un délire odieux.
 Es-tu modeste ? alors c'est un présent des dieux.
 Descends du piédestal où t'a mis la fortune,
 Et tu n'es qu'au niveau de la foule commune.

Le cirque. Par M. Bertin.

Jadis on ouvrit à Cythère,
Un cirque en l'honneur de Vénus;
Et dans ces combats ingénus,
L'amant & sa jeune bergere
Briguoient, athletes demi-nus,
Le prix charmant de l'art de plaire.

A ces tournois voluptueux
L'Amour & l'Hymen présiderent;
Freres, rivaux & demi-dieux,
Vous jugez bien qu'ils les troubleront
L'Hymen s'arrogea, sans façon,
Le droit d'initier les belles;
L'Amour, avec plus de raison,
Voulut, paré de fleurs nouvelles,
Donner la première leçon
D'un jeu qu'il inventa pour elles.

Le différend fut terminé
Dans un parlement d'Idalie;
Par Vénus il fut ordonné
A fille nubile & jolie,
Qu'au dieu d'Hymen, comme à l'aîné,
Le premier tour seroit donné:
Car telle étoit sa fantaisie;
Mais que, pour prix de sa beauté,
L'Amour, comme l'enfant gâté,
Eût tout le reste de sa vie.

Les Graces, d'un malin souris,
Applaudirent à la déesse;
Et cet édit, plein de sagesse,
Qu'adopta l'univers surpris,
Bientôt, des murs de Sybaris,
Passa dans Rome, & dans la Grece,
Et gouverne aujourd'hui Paris.

Mais lorsqu'une vierge nouvelle,
 O Vénus ! doit grossir ta cour,
 Suit-on bien une loi si belle ?
 N'est-il point de secret détour ?
 L'Hymen, comme on sçait, n'a point d'aile,
 On en connoît deux à l'Amour.

Le fripon gagne de vitesse,
 Arrive avant l'aube du jour,
 Souffle à l'Hymen son droit d'atnesse,
 S'envole, & revient à son tour,
 Lorsqu'à peine le soleil baisse.

L'Hymen paroît : ô douce erreur !
 Aimable & fortuné prestige !
 L'Hymen, de force & de valeur,
 Se croit fermement un prodige,
 Et pense avoir cueilli la fleur
 Qui se tenoit plus sur sa tige.

Les baisers rendus, idylle. Par M. Léonard.

Heureux les cœurs qu'un doux penchant ras-
 semble !

Mais que l'absence est cruelle à leurs feux !
 Nise & Myrtil se faisoient leurs adieux :
 Près du départ, ils conclurent ensemble
 Qu'à certaine heure, en regardant les cieux,
 Ils s'enverroient des baisers amoureux.
 En se quittant, leur chagrin fut extrême :
 Douleur d'amans est pis que la mort même :
 Car à son aide on appelle la mort ;
 Je le sçais bien : me préserve le sort
 D'être obligé de quitter ce que j'aime !
 Le couple absent fut pendant tout un mois
 Inconsolable ; & c'est un-long veuvage.
 Au tems marqué, les baisers, chaque fois,
 Alloient, venoient, soufflés entre les doigts,

Et les Zéphirs se chargeoient du message.
 Mais le bonheur passe comme l'éclair :
 Il nous fatigue , inconstans que nous sommes !
 Le changement , dans ce siècle de fer,
 Est devenu le lot de tous les hommes.
 Las , à la fin , de ces baisers perdus ,
 Le beau Myrtil ne fut plus qu'un volage ;
 Sur Nise absente , Emire eut l'avantage ;
 Il oublia l'objet qu'il ne vit plus.
 Etant un jour entre les bras d'Emire ,
 Il se souvient que , dans ce même instant ,
 Nise envoyoit son gage à l'inconstant :
 A cette idée , il éclata de rire ;
 A son récit , la belle en fit autant ;
 Elle disoit dans sa maligne joie :
 Rends-moi soudain les baisers qu'on t'envoie.
 Mais , sçavez-vous ce que Nise faisoit ?
 Elle donnoit ses baisers à Sylvandre ;
 En les donnant , l'infidelle disoit :
 A mon berger charge-toi de les rendre.

Madrigal. Par M. le chevalier de ***.

Où , jeune Eglé , puisqu'il faut vous le dire ,
 On aime en vous cette vive fraîcheur ,
 Ces yeux brillans , ce gracieux sourire ,
 Et cet esprit naïf en sa douceur ,
 Dont la gaité nous charme & nous attire.
 Dirai-je tout ? On sent encor pour vous
 Cet intérêt que l'on prend à l'enfance ,
 Et ce respect qu'on a pour l'innocence ;
 Sans rien prétendre , on tombe à vos genoux ;
 Et vous aimer est un plaisir si doux ,
 Que l'on consent d'aimer sans espérance.

Epigramme. Par feu M. de Marvielles.

Harpax , intendant de Toulouse ,
 Prioit le corps des trésoriers

D'honorer sa défunte épouse
 D'un beau service aux cordeliers.
 Pardon, dirent ces officiers !
 L'usage, chez nous loi suprême,
 Refuse aux femmes cet honneur ;
 Mais, s'il s'agissoit de vous-même,
 Avec grand plaisir ; Monseigneur.

*Fragmens d'un discours en vers sur l'histoire, lu
 par M. Marmontel, à l'academie françoise, le
 jour de la réception de M. l'abbé Millot dans
 cette compagnie.*

UN bon regne est pour nous comme une île
 enchantée

Qui s'éleve au milieu d'une mer agitée :
 Le voyageur y trouve un port délicieux ;
 Sur de fertiles bords il repose ses yeux ;
 Et le bruit menaçant de la vague en furie
 Lui rend plus douce encor sa retraite chérie.
 Ainsi, lorsqu'un héros, tout brillant de vertus,
 Un Solon dans Athene, ou dans Rome un Titus,
 Vient faire aux nations adorer son empire,
 Sous ses heureuses loix l'historien respire ;
 Comme un dieu bienfaisant il le montre aux
 humains ;

Il croit sur un autel de placer de ses mains ;
 En songe il voit du moins renaître un si bel âge ;
 Du poids de vingt tyrans un bon roi le soulage.

Que dis-je ? Est-il au monde un si beau caractère
 Que, d'un mélange impur, quelque vice n'altère ?
 Partout de la bonté la foiblesse est l'écueil ;
 La franchise est crédule, ou tient de la rudesse ;
 Dans son aimable excès l'indulgence est mollesse ;

La justice inflexible exagere ses droits ;
 L'abus de la clémence avilix les bons rois ;
 Le noir soupçon voltige autour de la prudence ;
 La fiere liberté touche à l'indépendance ;
 Le courage est bientôt fatigué d'obéir ;
 Le cœur qui sçait aimer sçait encor mieux haïr ;
 Et d'une ame sensible à la reconnoissance,
 La vengeance implacable a reçu la naissance.
 En un mot, l'intérêt, ce mobile si doux,
 Ce lien mutuel qui nous rassemble tous,
 De nos divisions est la source féconde :
 L'amour de la patrie est la haine du monde ;
 Et former un héros, c'est dresser avec soin
 Un tigre apprivoisé qu'on déchaîne au besoin.

Il (*Tacite*) gémit comme un sage, il s'afflige
 en Romain ;

Mais au burin vengeur qu'appesantit sa main,
 On reconnoît une ame indignée & souffrante.
 Tel, suivant au tombeau la liberté mourante,
 Le front pâle & couvert d'un deuil majestueux,
 Caton, sans se répandre en regrets fastueux,
 Caton, sur les débris de Pharsale & d'Utique,
 Promenoit un regard douloureux, mais stoïque ;
 Et l'on voyoit écrit dans ses yeux abattus,
 Ce que Rome & Caton attendoient de Brutus.
 Qu'il est loin d'éprouver cette douleur profonde,
 L'écrivain qui ne voit dans les fastes du monde
 Qu'un tableau qu'embellit le crime & le malheur !
 La prospérité calme est pour lui sans couleur.
 L'innocence & la paix n'ont plus rien d'énergique ;
 Il lui faut pour briller quelque revers tragique ;
 Quelque grand criminel, pour le peindre à grands
 traits.

Un regne heureux échappe à ses regards distraits.
 Que feroient ses pinceaux d'une mer sans orages ?
 Il lui faut des écueils, il lui faut des naufrages.
 L'univers gémit de l'aurore au couchant :

Qu'importe ? le spectacle en sera plus touchant.
 Oui, triomphe, barbare ! au signal des batailles !
 Peins-les du genre humain ces grandes funé-
 railles ;

Va , comme les vautours, t'en repaître à loisir.
 Je ne t'envirai point cet horrible plaisir.

Tranquillement assis sous l'olive sacrée ,
 Je dirai le retour de Thémis & d'Atrée ;
 Je peindrai sous le chaume un roi consolateur ,
 Ranimant d'un regard l'humble cultivateur ,
 Et des champs à la cour revenant plus sensible ;
 Je le peindrai modeste , indulgent , accessible ,
 Simple & bon , retraçant à son peuple chéri
 L'image de son père ou celle de Henri ;
 Ennemi de l'orgueil , ennemi du mensonge ,
 Des erreurs de son âge écartant le vain songe .
 Souriant aux plaisirs , sans jamais un instant ,
 Se dérober pour eux au devoir qui l'attend.

On verra la bonté consultant la sagesse ,
 La vigilance active éclairant la jeunesse ,
 Aux abus réprimés l'ordre opposant ses loix ,
 L'économie enfin , ce grand bienfait des rois ,
 De l'intrigue vénale écartant les amorcez ,
 Et rendant à l'état sa splendeur & ses forces.
 Ah ! qu'il soit en défense , & qu'il soit en repos ;
 La paix aura sa gloire , elle aura son héros.

.....
 O flatteurs ! ô méchans ! ô séducteurs funestes !
 Respectez le plus cher de tous les dons célestes ,
 Et tremblez de corrompre un cœur comme le sien ,
 Un cœur qui ne respire & ne veut que le bien.
 Vous épiez , cruels , un moment de foiblesse ,
 Pour l'attirer au sein d'une indigne mollesse ,
 Et lui persuader qu'au gré de ses desirs ,
 Tout ce qui l'environne est fait pour ses plaisirs ;
 Que l'empire est à lui , qu'il n'est point à l'empire ,
 Et que pour un seul homme , un peuple entier
 respire.

S'il ne veut qu'être juste & partout révé,
 Si, par de sages loix, son regne est tempéré,
 S'il a pu se résoudre à fermer sur ses traces
 Le gouffre dévorant des faveurs & des graces ;
 Ménager dans ses dons, éclairé dans ses choix,
 Il n'est plus à vos yeux au nombre des grands
 rois.

Je sçais que la faveur est votre heureuse étoile,
 Que le vent du crédit enfle seul votre voile,
 Que l'épargne surtout vous afflige & vous nuit :
 Ce n'est qu'aux malheureux qu'en revient tout
 le fruit ;

Et vous sur qui le faste aura plus d'influence,
 Vous en faites aux rois un devoir de décence :
 Les abus sont vos droits, & vous les défendez.
 Malheur au souverain que vous persuadez !

C'est donc vous que j'observe avec inquiétude :
 D'éclairer vos noirceurs je ferai mon étude.
 Pour miner lentement des desseins vertueux,
 Je vous verrai creuser vos sentiers tortueux ;
 Je sçaurai démêler vos complots & vos trames ;
 Je porterai le jour jusqu'au fond de vos ames ;
 Et ne présumez pas qu'à des tems reculés
 Je confie, en mourant, vos crimes révélés ;
 C'est votre âge & le mien que vous aurez pour
 juge.

Je vois de près la tombe où sera mon refuge :
 Dix lustres sont déjà retranchés de mes jours ;
 Mais ma haine vous reste ; elle vivra toujours.
 Oui, c'est pour vous punir que je veux me sur-
 vivre.

Mes yeux fermés, mon ombre est prête à vous
 pour suivre.

Dans peu, demain peut-être, on verra mes écrits
 Produire au jour vos noms déshonorés, proscrits ;
 Vos enfans les liront, vous les lirez vous-mêmes
 Ces reproches sanglans, ces cruels anathèmes ;
 Et le peuple, en montrant l'homme injuste &
 sans foi,

Dira : Voilà le traître ; il a trompé son roi.

Histoire d'une affection hypochondriaque mélancolique, compliquée de mouvemens convulsifs, de coma somnolentum, de catalepsie, & de manie, guérie par un érysipèle miliaire, & une fièvre continue. Par M. Parent, ancien médecin des camps & armées du roi, & médecin de l'hôpital militaire de Thionville ().*

U Ne demoiselle de condition, âgée actuellement de 52 ans, d'une bonne constitution, d'une humeur assez gaie, mais d'un tempérament bilieux, & à laquelle on n'a jamais reconnu d'autre passion qu'une dévotion peut-être trop scrupuleuse, avoit 46 ans, & jouissoit d'une très-bonne santé, lorsqu'au mois d'Octobre 1768, elle se plaignit d'un mal-aise universel, avec une sensibilité générale & si grande, qu'on ne pouvoit toucher aucune partie de son corps sans lui faire une impression douloureuse; l'appétit, qui s'étoit toujours soutenu jusqu'à cette époque, fit place au dégoût, à des envies de vomir, à des douleurs d'estomac; elle éprouvoit même des vomissemens spontanés de matières verdâtres. Ayant été appelé pour lui donner des secours, je trouvai de la tension à la région épigastrique, la langue légèrement chargée, quoique les envies de vomir subsistassent; la peau plus froide que chaude, & une exemption parfaite de fièvre, qui s'est soutenue pendant six années entières qu'a duré la maladie. Je jugeai que les accidens étoient produits par une bile âcre & mordicante, qui séjournoit dans ses couloirs, qu'elle avoit engorgés: en consé-

(*) Cet article vient de nous être envoyé par M. Parent lui-même

quence, j'ordonnai des fomentations émollientes sur la partie souffrante, une boisson délayante, & des lavemens. Le second jour, je fis prendre un vomitif, qui évacua copieusement. J'eus ensuite recours aux demi-bains, aux savonneux, & aux minoratifs, qui firent rendre par les selles, & à plusieurs reprises, beaucoup de bile verte, très-concrete, & d'une consistance plâtreuse; la malade parut rétablie dans l'espace de 6 semaines; mais sa convalescence ne fut pas de longue durée: elle eut quelque tems après, une attaque d'apoplexie, avec une paralysie sur la langue, la mâchoire, & toutes les parties de la gorge; le pouls étoit très-petit. Les lavemens purgatifs & irritans, des synapismes, des vésicatoires aux jambes & à la nuque furent employés successivement; les frictions seches le long de l'épine du dos ne furent point négligées, & ces remedes réussirent au point que la déglutition devint plus libre, & que la malade recouvra peu-à-peu l'usage de la parole, dont elle abusa dans les premiers tems de sa convalescence. Alors elle recommença ses exercices de piété, comme auparavant, quoique je lui conseillasse souvent d'y mettre moins de ferveur, & même de recourir à tous les moyens de dissipation. Le flux menstruel, qui, jusques-là, s'étoit montré régulièrement, cessa pour ne plus reparoitre.

Cette demoiselle passa l'espace de 18 mois dans un état assez tranquille, ne se livrant néanmoins qu'avec répugnance, aux différens moyens de dissipation que j'avois conseillés; je lui prescrivis peu de remedes pendant cet intervalle, jugeant bien qu'ils ne lui seroient d'aucune utilité; ensuite elle tomba dans un état plus effrayant que les deux premiers: à une affection hypochondriaque & mélancolique, se joignit une taciturnité opiniâtre; la malade éprouva

des mouvemens convulsifs, & souvent un véritable tetanos; la contraction des muscles dans ses accès étoit si violente que quatre hommes des plus robustes n'auroient pu lui fléchir le bras ou la jambe; les idées devinrent confuses, l'esprit s'aliéna, & la malade devint maniaque; il survint ensuite des accès de catalepsie dans lesquels elle restoit plusieurs heures, sans sentiment, sans parole, & sans mouvement, conservant la même attitude où elle se trouvoit lors de l'invasion de l'accès, & entendant tout ce qu'on disoit. Revenue de cet état, la malade éprouvoit des spasmes universels, & ne sortoit de cette nouvelle situation que pour tomber dans un *coma somnolentum*, qui duroit 38, & quelquefois 48 heures. Elle ne prenoit, pendant tout ce tems, aucune espece de nourriture, excepté quelques cuillerées de bouillon, quand on parvenoit à l'éveiller par des secousses fortes & répétées; son réveil étoit presque toujours suivi de convulsions ou de manie; j'eus recours tantôt aux tempérans & aux antispasmodiques, tantôt aux cordiaux, aux céphaliques, & aux stimulans; mais ces remèdes n'étant suivis d'aucun succès, j'insistai longtems sur les bains domestiques à un degré presque froid; j'employai les douches sur la nuque du col, & même sur la tête; je fis faire des frictions seches sur toutes les parties du corps, avec des flanelles chaudes, & principalement sur les extrémités, qui étoient, dans tous les tems, d'un froid glacial: j'épiai longtems le moment de pouvoir lui faire des saignées du pied, ou de la jugulaire; mais le pouls, qui se faisoit sentir à peine, ne me permit que de lui en faire une très-légère du pied, & je ne m'y déterminai qu'à raison de la pesanteur & de l'embarras de la tête, dont la malade se plaignoit souvent; il y avoit même une si grande atonie dans les solides, qu'une po-

tion tonique où il entroit six grains de kermès minéral, & un grain de tartre stibié, qu'elle prit par cuillerées dans une matinée, ne produisit aucune espèce d'évacuation, quoique la malade fût tourmentée par des envies de vomir. J'appellai en consultation M. Marchand, mon confrere, premier médecin de l'hôpital militaire de Metz, qui vit cette demoiselle dans son accès de catalepsie. On consulta un des fameux médecins de Paris, dont la réponse fut de continuer les moyens que j'avois déjà employés; ils furent effectivement continués, mais sans aucune efficacité; n'ayant d'autre espoir de guérison qu'une crise salutaire de la nature, je fis des tentatives répétées pour exciter de la fièvre; j'employai donc les cordiaux, les céphaliques, les stomachiques, & les stimulans de toute espèce; j'eus recours encore une fois à un large vésicatoire, que je fis appliquer à la nuque; la malade prit même les purgatifs les plus actifs, tels que les aloétiques, & les eaux thermales de Bourbonne; rien ne réussit; fatigué enfin de voir que tous les moyens que j'avois employés étoient infructueux, j'abandonnai la malade à la nature, & me contentai de continuer les frictions seches, de prescrire deux lavemens par jour, & l'usage des eaux de Seltzen, coupées avec partie égale de petit-lait clarifié.

Au mois de Janvier 1777, on vint m'appeller pour voir cette demoiselle, attaquée depuis la veille, d'une fièvre assez vive, avec un érysipèle phlegmoneux & miliaire au visage, qui occupoit le col, les oreilles, & une partie de la tête; je me gardai bien de faire saigner la malade; je tâchai, au contraire, de favoriser cette éruption, par une tisane légèrement diaphorétique, & par les autres remèdes convenables. L'alarme que cette nouvelle maladie avoit occasionnée à la famille de la demoiselle, fut bien-

tôt dissipée par l'assurance que je donnai que cette maladie seroit salutaire; j'osai même pronostiquer que ses anciens maux disparoïtroient, & que sa guérison seroit complète. La fièvre se soutint plusieurs jours, les boutons érysipélateux augmentèrent de jour à autre, & se remplirent d'une sérosité purulente; la suppuration s'établit même sur le nez, à une des commissures des levres, & aux deux oreilles; elle fut très-considerable à ces dernières parties, & fournit copieusement pendant plusieurs semaines; dans cet intervalle, la malade fut purgée plusieurs fois; & cette maladie se termina par une desquamation générale de l'épiderme, qui se sépara exactement de toutes les parties du corps. La malade fut guérie si parfaitement, qu'elle jouit actuellement de la meilleure santé; elle dort très bien, & fait ses quatre repas par jour; elle a repris son embonpoint & sa gaieté; elle n'a nul souvenir des maux qu'elle a soufferts, & de l'état fâcheux où elle a été pendant l'espace de six années.

Observation très-importante sur un ulcère cancéreux guéri par le moyen de l'air fixe, dans l'hôpital militaire des religieux de la Charité de Grenoble : article extrait des Affiches de Dauphiné.

LE nommé Jean Ouvret, natif du Reculé, en Normandie, servant depuis 1756 dans le régiment d'Aquitaine, aujourd'hui Anjou, fut atteint à Strasbourg, où ce corps étoit en garnison en 1763, d'une fièvre aiguë, à la suite de laquelle se déclara un vice scorbutique, marqué par des taches noires aux jambes, le saignement des gencives, les bouffissures, & autres symptômes qui

caractérisent cette maladie. Il fut à Agneau, où il se rétablit par le changement d'air, & l'usage des remèdes appropriés au scorbut. Il en conserva toujours un principe à Perpignan, où il eut une gonorrhée dont il se traita lui-même fort longtems.

Le régiment étant en garnison à Grenoble, le 12 Août 1775, Ouvret, alors sergent, vint à l'hôpital militaire avec un bubon vénérien très-considérable à l'aîne gauche, le 5 Novembre suivant, trois semaines après qu'il eut connu sa maladie. Il fut préparé par les bains domestiques & autres remèdes généraux, prit 400 dragées antivénériennes de Keyser, avec toutes les précautions convenables. Le bubon prenant la voie de la suppuration, on lui appliqua une trainée de pierres à cautere qui déterminèrent promptement à la suppuration les bords qui étoient très-durs. Après les dragées, il prit 16 frictions, dont il éprouva de bons effets par une salivation sans accidens; mais quelque tems après, les bords du bubon devenant durs, la peau sèche, on lui fit prendre des bains domestiques qui donnerent à la peau de la souplesse, sans cependant rien diminuer de la mauvaise qualité de l'humeur rongearite qui donnoit chaque jour à l'ulcere une étendue plus considérable, & occasionnoit des douleurs très-vives. On mit le malade à la diete blanche, & on lui administra les remèdes les plus sûrs. Tant d'opiniâtreté fit recourir au mercure sublimé; ce traitement parut même plus convenable: on en donna la quantité de 12 grains dissous dans deux livres d'eau distillée, comme le conseille M. de Horne. Le malade en prenoit tous les matins une cuillerée dans une décoction d'orge; on le pansoit avec des plumaceaux trempés dans une pareille liqueur, mais dans une plus grande quantité d'eau. La salivation s'établit, dura trois semaines, & avec

tant d'avantage, que l'ulcere étoit sur le point de se cicatrifer. L'espoir d'une guérison prochaine ne dura pas longtems ; bientôt une suppuration grisâtre, fétide, rouvrit l'ulcere : les douleurs cuisantes auxquelles le malade étoit en proie, exigèrent des adoucissans, les suc des plantes de morelle, de ciguë, &c. ; alors les douleurs se calmerent, & le sommeil fut rappelé.

Dans le cours de l'hyver de 1776, on ne s'occupa qu'à varier le régime : le malade prit l'extrait de ciguë, qui convient assez dans ces vices lymphatiques, & dont on fut content après qu'il en eut fait usage pendant deux mois. Quelque tems après, une petite fièvre colliquative le jetta dans un marasme qui fit désespérer de sa guérison ; on le remit à la diete blanche pendant trois mois : les bords de l'ulcere, qui étoient fort durs, se ramollirent, le pus perdit de son âcreté, une nouvelle cicatrice donnoit quelques espérances, lorsque de nouveaux accidens parurent : une fièvre ardente, un pus sanieux & âcre, comme un ennemi qui semble ne lâcher prise que pour reparaître avec plus de fureur, augmenta considérablement l'ulcere. La foiblesse, l'appauvrissement du sujet, ôtant tout espoir, firent craindre pour sa vie, comme on l'a exposé plusieurs fois dans les procès-verbaux envoyés en cour. Sur l'exposé de l'incurabilité de cette maladie, on donna ordre, à la fin de Juin dernier, à M. Odoul, commissaire des guerres, chargé de la police de l'hôpital, de ne plus porter Ouvret sur les états, à compter du 1er. Juillet, & de lui faire donner deux sols par lieue, pour qu'il retournât dans son pays. Son triste état attendrit les religieux, qui le garderent, par charité, dans leur hôpital, en lui laissant même ignorer l'ordre de la cour. Il touchoit presque à sa fin, lorsque la découverte de l'usage de l'air fixe, & ses heureux effets rapportés dans le *Journal Ency-*

clopédique, & dans celui de M. l'abbé Rozier, ranimerent leurs espérances.

Ouvret, avec un ulcère dégénéré en cancer, occupant toute la région iliaque gauche, s'étendant depuis la crête de l'os des îles jusqu'à l'aîne du même côté, se propageant encore jusqu'à la périnée en embrassant la racine de la verge, une grande partie du scrotum, accompagné souvent d'hémorrhagie, continuellement inondé d'un pus ichoreux, qui, en augmentant les douleurs, répandoit une odeur fétide, cadavéreuse; Ouvret, dans cet état, devint l'objet d'une tentative dont on éprouva le plus grand succès. Le 25 Juillet dernier, on commença l'application de l'air fixe sur toute la surface ulcérée; on tira cet air de la craie, par le moyen de l'acide vitriolique; on le reçut dans une vessie de bœuf, à laquelle étoit adapté un tube de verre pour l'entrée & la sortie de l'air. La vessie étant comprimée, on répandit l'air sur l'ulcère; le poids de la colonne de cet air occasionna au malade des douleurs qui durèrent 15 jours, & qui ne cessèrent qu'à mesure que l'ulcère se détergea. On répéta deux fois le jour cette application jusqu'à parfaite guérison; & à chaque pansement, on couvrit la plaie avec des plumaceaux trempés dans de l'eau saturée du même air. Alors la suppuration n'étant plus si abondante, ni si âcre, les douleurs cessant, on la vit devenir de très-bonne qualité, les chairs grenues, les bords s'affaïsser, & l'ulcère tendre à la cicatrisation, avec tant de promptitude, qu'au bout d'un mois, il avoit considérablement diminué. Alors M. le comte de Tonnerre, commandant en chef, & M. Pajot de Marcheval, intendant de la province, attentifs à ce qui intéresse l'humanité, vinrent voir le malade, & assistèrent plusieurs fois à son pansement, prenant le plus vif intérêt à cette cure. MM. Mar-

mion , médecin dudit hôpital , de Rouvairé d'Ozon ; célèbre médecin de Crest , & Daquin , médecin de Chamberi , furent étonnés , d'après l'exposé qu'on leur fit de tout ce qui avoit précédé cette cure , de voir le malade dans la plus heureuse situation. Plusieurs médecins & chirurgiens de Grenoble ont été témoins de ce succès , qui mérite d'être publié pour le bien de l'humanité.

Lorsque le malade prenoit en boisson de l'eau saturée d'air fixe (environ une bouteille par jour) , il fut obligé d'en interrompre l'usage au bout de 15 jours , par l'effet qu'elle produisoit chez lui ; semblable à de la bière , elle lui donnoit des maux de tête , une espèce d'ivresse , & une légère diarrhée ; cela n'arrêta point le progrès d'une si grande cure. On vit le malade sortir de son lit , après 6 semaines de traitement , & marcher avec des béquilles. Aujourd'hui , 18 Octobre 1777 , la cicatrice est entièrement formée : il ne reste qu'un peu de roideur dans les jambes du malade , suite ordinaire d'une grande cicatrice voisine de l'articulation. Le sujet se porte bien , il reprend de l'embonpoint , & le corps fait très-bien ses fonctions.

Ce succès est dû , comme l'on voit , à l'heureuse découverte de l'usage de l'air fixe , qui peut devenir d'une très-grande utilité dans les maladies où l'art a épuisé toutes ses ressources , & particulièrement dans les vices cancéreux.



Lettre (1) adressée à MM. les auteurs du Journal des sçavans, sur un ouvrage dont ils ont rendu compte, par M. de St. Auban, maréchal de camp, commandeur de l'ordre royal & militaire de St. Louis, & ancien inspecteur-général de l'artillerie.

MESSIEURS,

IL a paru dans votre 2e. journal de Décembre 1777, un extrait sommaire d'un ouvrage de M. Tronçon du Coudray, qui a pour titre : *Discussion nouvelle des changemens faits dans l'artillerie depuis 1765*, où je suis nommé. Si

(1) A cette lettre, que M. de St. Auban vient de nous envoyer, il en a joint une autre qui nous est adressée, & dont il nous suffira de donner cet extrait. Je dois, Messieurs, à la mémoire de feu M. le marquis de Valiere de manifester l'erreur dans laquelle ont été induits MM. les auteurs du Journal des sçavans, qui, dans leur 2e. volume du mois de Décembre 1777, attribuent à ce célèbre artilleur l'établissement en 1772, d'une artillerie courte & légère, tandis qu'il n'a cessé, au contraire, de s'opposer jusqu'à sa mort, à l'adoption de ce système, & qu'il l'a toujours combattu; MM. du Journal des sçavans, convaincus de la fausseté de l'affertion insérée dans le volume déjà cité, n'ont pas balancé de la corriger en publiant dans celui du mois de Février, la lettre que j'ai eu l'honneur de leur écrire. Si l'erreur dans laquelle ils ont été induits n'étoit pas démontrée, ce seroit une tache à la mémoire de M. de Valiere, qui prendroit faveur chez les gens peu instruits de ce dont il est question. Au reste, l'ouvrage dont MM. les auteurs du Journal des sçavans ont reçu l'extrait tout fait par l'auteur lui-même (ce qui est prouvé à la fin de la 2572e. page, où l'on s'annonce ainsi : J'ai tenté de justifier, je croyois incontestable : j'ai taché de faire voir), cet ouvrage, dis-je, n'est qu'un libelle rempli d'injures contre la mémoire de MM. de Valiere pere & fils, contre MM. de Busson, de Mesnit-Durand, de Maizeroy, & autres auteurs

votre journal n'étoit pas aussi estimé & recherché qu'il l'est dans toute l'Europe, je garderois le silence sur cet ouvrage posthume (2) d'un jeune homme ébloui par un commencement de fortune qu'il ne devoit qu'à son enthousiasme pour le nouveau système d'artillerie, & à son ardeur infatigable à le préconiser; mais l'erreur dans laquelle vous avez été induits, permettez-moi de vous le dire, en avançant que *M. du Coudray a adopté & étendu le nouveau système d'artillerie légère que M. de Valiere avoit établi en 1772, &c., &c.*, deviendrait trop dangereuse, si je ne vous mettois à même de la rectifier, comme je suis persuadé que vous ne manquerez pas de le faire, en publiant cette lettre. Quelles qu'aient été les raisons de l'écrivain dont il s'agit pour s'étayer du nom de M. de Valiere, & pour faire croire qu'il s'est contenté d'adopter & d'étendre le nouveau système d'artillerie légère, établi en 1772, par ce directeur général de l'artillerie, & sur lequel on a vu un mémoire publié par lui dans les volumes de l'académie des sciences de Paris (3), vous êtes à portée, Messieurs, de vous assurer que cette assertion est la plus absurde des impostures qui aient jamais été imprimées. Ainsi, sans discuter si c'est pour accréditer ce système auprès des

célèbres, tant françois qu'étrangers, & particulièrement contre moi. Le ministre de la guerre ayant eu connoissance de ce que j'ai dit de cet écrit dans votre journal du 25 Mai dernier, page 139-144, me fit l'honneur de m'écrire, & de me dire par sa lettre, qu'il étoit véritablement affligé de la conduite de M. du Coudray; qu'elle étoit très-repréhensible; que s'il étoit encore en France, il en seroit puni très-sévèrement; qu'il ne connoissoit pas, & n'avoit pas entendu parler de cette brochure, dont il seroit saisir les exemplaires, & arrêter le débit, &c.

(2) Il s'est, dit-on, noyé en Amérique.

(3) Déc. 2. v. 2564.

gens peu instruits qu'il s'appuie d'une autorité aussi respectable que le sera toujours celle de M. de Valiere en matiere d'artillerie, ou pour faire croire que j'ai des principes entierement contraires à ceux de ce célèbre artilleur, je me bornerai à vous prier, ainsi que ceux qui peuvent avoir été entraînés, d'après vous, dans la même erreur, de jeter les yeux sur l'ouvrage de M. de Valiere, ayant pour titre : *Mémoire sur la supériorité des piéces longues & solides sur les piéces courtes & légères.*, & où l'on fait voir l'importance de cette supériorité à la guerre, qu'il a lu lui-même, le 16 Août 1775, à l'académie des sciences, dont il étoit membre, & que cette académie a jugé à propos, vu l'importance de la matiere, de faire insérer dans son volume de 1772.

Le titre seul de ce mémoire annonce combien les sentimens de M. de Valiere étoient éloignés des opinions soutenues par M. du Coudray, combien même ils leur étoient contradictoires; & c'est cependant, suivant votre extrait (auquel seul je me bornerai, n'ayant aucune envie de lire l'ouvrage, & encore moins d'y répondre), *le système établi en 1772, par M. de Valiere, d'une artillerie légère que M. du Coudray a adopté & étendu, & sur lequel on a vu un mémoire publié par lui (M. de Valiere) dans les volumes de l'académie des sciences.* J'indique l'époque du mémoire, & le volume qui le contient; veuillez, Messieurs, y jeter les yeux, & engager vos lecteurs à le parcourir. Un simple coup-d'œil, la lecture la plus rapide convaincent tous ceux que le ton léger de M. du Coudray pourroit avoir séduits, que, loin d'avoir établi le système d'une artillerie légère, M. de Valiere combat ce système avec toute la force que la théorie la plus profonde, & une expérience de la guerre de plus de 40 années peuvent lui avoir

fournie. Si des témoignages aussi authentiques dans le dépôt le plus respectable pouvoient paroître insuffisans, j'y ajouterois ceux que donne le *Supplément à l'Encyclopédie*, qu'on peut consulter aux mots *Artillerie*, *Canon de bataille*, *Affuts*, &c. Il n'est aucun de ces articles où l'on ne trouve des témoignages raisonnés & multipliés de l'opposition de M. de Valiere au système que M. Tronçon prétend n'avoir adopté & étendu que d'après M. de Valiere.

C'est donc à moi, Messieurs, que convient le titre que s'est arrogé l'auteur de l'écrit dont vous faites l'extrait; c'est moi qui véritablement ai adopté & étendu le système de M. de Valiere, non celui d'une artillerie légère, mais précisément le contraire; & il se trouve que ces ouvrages de M. de St. Auban, auxquels M. du Coudray prétend répondre, montrent à chaque page, & à chaque ligne, l'unité de principes & la conformité de sentiment que nous avons toujours eues M. de Valiere & moi, sur la préférence que méritent, à tous égards, les pièces longues & solides sur la prétendue nouvelle artillerie courte & légère.

Celui de ces ouvrages qui a pour titre : *Mémoire sur les nouveaux systèmes d'artillerie*, est peut-être celui qui a le plus excité la mauvaise humeur de M. du Coudray, parce qu'indépendamment de ce que tous les vices & défauts de cette artillerie courte & légère y sont démontrés dans le plus grand détail, j'y fais (page 193) un défi d'expérience comparative, ou plutôt je ne fais qu'accepter celui que les instituteurs du nouveau système avoient précédemment proposé. Comme nous soutenons eux & moi que le système que nous avons respectivement adopté est, sans contredit, le meilleur & l'unique à suivre; que nous appuyons nos opinions de raisons au moins probables, & que, cependant,

l'un des deux partis a sûrement tort, il n'y a que des expériences comparatives & impartiales, telles que je les propose, qui puissent décider la question, celles de 1764, à Strasbourg, ayant été contredites par celles faites à Douay; mais ces nouvelles expériences proposées devant coûter une somme assez considérable, & n'étant pas juste que le gouvernement supporte ce surcroît de dépense occasionné par la témérité, l'entêtement ou l'ignorance, je me soumetts à consacrer une somme plus que suffisante pour ces expériences, à la charge par les instituteurs de la nouvelle artillerie de déposer pareille somme, & de consentir, comme moi, que tous les frais de ces expériences soient pris sur le dépôt fait par les partisans des pièces qui auront succombé à l'épreuve, & que même l'excédent en appartienne à ceux dont les pièces auront eu la supériorité.

Voilà, Messieurs, un argument auquel je ne vois pas, du moins par votre extrait, que M. du Coudray ait répondu. Il se tait aussi sur la démonstration que j'ai faite dans le même ouvrage (page 46), par les calculs les plus incontestables, de la nécessité d'entretenir un corps de 40000 hommes & plus pour le transport des munitions, les manœuvres à bras, & l'exécution des 400 pièces courtes & légères que les instituteurs du nouveau système destinent à une armée de 100 bataillons. Il garde le silence sur tant d'autres objets défavorables au système qu'il soutient, & détaillés dans le même ouvrage, qu'il me faudroit ici le transcrire presque en entier, si je voulois les exposer tous, ce que je n'ai garde de faire. Je me contenterai de relever quelques absurdités que je rencontre dans l'extrait que vous faites de l'ouvrage de M. Tronçon du Coudray, qui prouveront que si le jeune homme sçavoit faire des phrases, il n'avoit

pas la moindre expérience de la guerre, & qu'il ne lui en coûtait rien pour dénigrer ou rabaisser ceux qui pouvoient en avoir, quand ils n'étoient pas de son sentiment.

C'est ce qu'il fait à l'égard de feu M. du Pujet. *Je lui parois ridicule d'avoir attribué à cet officier des lumières & des talens supérieurs, & d'avoir dit que son Essai sur l'artillerie devoit être entre les mains de tous les officiers d'artillerie (4).* Mais que ce ridicule me doit être glorieux, puisque je le partage avec le roi de Prusse, qui, ayant lu avec attention ce même livre de M. du Pujet, objet de la dérision de M. du Coudray, ordonna qu'il fût traduit en allemand, *pour servir (est-il dit dans les écrits périodiques de ce tems-là) d'instruction non-seulement à ses officiers d'artillerie, mais à ses officiers généraux.*

Quant à l'autorité de M. de Vauban, dont M. du Coudray tâche de s'étayer, j'ai démontré (page 129 du *Mémoire sur les nouveaux systèmes d'artillerie*) le faux de l'application que fait le jeune artilleur de la maxime de ce célèbre maréchal.

Pour établir l'étendue de portée des pièces courtes & légères, l'ouvrage dont vous donnez l'extrait, avance que la pièce de 4, la moins longue de toutes, doit porter à 500 toises, pointée sous 3 degrés. Le plus grand nombre de vos lecteurs n'est sûrement pas en état de sentir l'importance de l'aveu que fait, par-là, de l'infériorité des pièces courtes, leur plus infatigable apologiste. Ces pièces ont donc besoin d'être tirées à 3 degrés d'élévation pour atteindre le but que les pièces longues frappent de but-en blanc. Or, il n'y a que ce dernier tir, ou celui qui en approche le plus, qui procure des coups sans & des ricochets, feux, sans contredit, les

plus meurtriers ; & l'on est privé de ces avantages inestimables en donnant de l'élevation aux pieces , les boulets n'étant alors que de projection parabolique , & s'ensuivant au seul point de leur chute.

Pour peu qu'on ait de connoissance des loix du mouvement, de la balistique, & de la chymie, on sentira combien sont illusoire tous les raisonnemens que fait votre auteur pour tâcher de prouver que les pieces courtes & légères l'emportent sur les anciennes en justesse de tir & en durée, ou plutôt pour éblouir les gens peu instruits sur ces objets.

Il l'est lui-même on ne peut pas moins, ou c'est le comble, chez lui, du charlatanisme, de nous donner les moyens que je trouve dans votre extrait pour remédier à l'excès de recul des pieces légères, qu'il annonce *être incontestable*. Il faut que ce vice soit bien essentiel & bien évident pour que M. du Coudray en soit convenu, ou n'ait pas tenté de le faire passer pour une bagatelle. Ce n'en seroit qu'une cependant, & même très-légère, si des deux moyens qu'il propose avec sa légèreté ordinaire, pour parer à ce défaut, un seul étoit praticable avec quelque apparence de succès. Le premier consiste à *donner plus de relief aux plattes-formes, ou au terrain qui en tiendra lieu, & le second à donner quatre coups de pioche sous la crosse & sous les roues de chaque piece ; ce qui rendra le recul si court qu'on voudra* (page 2570 du journal). Qui-conque a les moindres notions du service de l'artillerie, ne peut ignorer que les canonniers doivent être couverts lorsqu'il est question de plattes-formes, & que ces plattes-formes ou le terrain qui en tient lieu, ayant le relief nécessaire pour rendre nul le recul immense des pieces légères, les canonniers se trouveront alors exposés depuis les pieds jusqu'à la tête, pendant tout

le tems de leurs manœuvres, au feu de canon & de mousqueterie de l'ennemi; mais qu'avec l'auteur de la *Discussion nouvelle*, on compte, si l'on veut, pour rien la vie de ces hommes, qui devroit être si précieuse, qu'on se fasse la même illusion que lui sur la possibilité qu'on aura toujours de se procurer le second moyen en enterrant les roues & la crosse de l'affut dans le roc, les terrains pierreux, &c., que résulteroit-il de l'un & de l'autre moyen? L'anéantissement total des rouages & des affuts. L'officier d'artillerie de la plus mince expérience, n'en eût-il même pas plus que M. du Coudray, ne peut douter de l'insuffisance en résistance de tel affut que ce puisse être contre un recul ainsi contenu. Mais lui-même certainement n'en doutoit pas, ayant mis en réserve un troisieme moyen, seul propre à subvenir au défaut, ou plutôt à la nullité des deux premiers. Il est trop merveilleux pour n'être pas transmis à la postérité la plus reculée. Les artilleurs futurs apprendront, sans doute, avec admiration, que le grand apoloziste de l'artillerie légère, ayant remarqué que *l'obstacle est le rouage, on le met bas, & on arrange la piece de façon que, portant sur son effieu, elle recule sur des longerons ou lambourdes qu'on dispose pour la soutenir.* Je conviendrai que ce n'est pas relativement aux inconvéniens du recul que M. du Coudray propose cet expédient, & qu'il s'agit en cet endroit (page 2572 du journal) de vaincre l'impossibilité de tirer les pieces nouvelles avec des embrasures; mais comme il est, au moins, aussi applicable à l'un qu'à l'autre de ces deux défauts inhérens à la nouvelle artillerie, & qu'il seroit même d'une plus grande ressource contre le recul, que pour la conservation des embrasures, je conseillerois à M. du Coudray, s'il vivoit encore, de substituer ce secret aux deux qu'il pro-

pose pour sauver le recul immense de sa nouvelle artillerie; il n'en resteroit pas moins applicable à sa première destination, ou plutôt il seroit toujours, dans l'un & l'autre cas, un objet de dérision pour les gens de quelque expérience dans cette partie. Si cet auteur a cru avoir trouvé dans les expédiens qu'il donne, les véritables moyens de parer le recul excessif des pièces nouvelles; qu'il avoue être incontestable, pourquoi me chicaner sur les expériences que j'ai faites à Grenoble en 1767? C'est en présence de plus de 400 personnes que j'ai opéré sur un terrain à peu près uni & d'égale consistance, mais non battu; les deux pièces de 12, anciennes & nouvelles, ont été comparées avec la plus grande égalité, & changées réciproquement de place. J'ai donc pu affeoir un jugement positif sur la différence des reculs, tel que je l'ai rapporté (page 21 du *Mémoire*, imprimé, sur les nouveaux systèmes d'artillerie).

Mais c'est suivre trop longtems M. du Couray dans l'extrait que vous donnez de son ouvrage, que vous avez, sans doute, jugé digne des éloges par lesquels vous terminez cet extrait; qu'il renferme (j'y consens) beaucoup de sçavoir, & de sagacité dans les réflexions; mais, permettez-moi de vous le dire, Messieurs, les conséquences que l'expérience pouvoit lui avoir fournies, doivent passer pour être absolument sans conséquence: il avoit beaucoup écrit; mais il avoit peu vu, & toute son expérience se bornoit à des exercices d'école de mines seulement. C'est ce que tout le corps de l'artillerie est en état d'attester.

Je finirois ici ma lettre, Messieurs, si je n'avois à vous faire part d'un paradoxe aussi étonnant au moins que celui qui m'a si étrangement surpris en voyant dès les premières lignes de l'extrait que vous avez donné de l'ouvrage de

M. Tronçon, cet écrivain traduit en disciple de M. de Valiere, qui ne fait qu'adopter & étendre le système d'artillerie légère de ce directeur général de l'artillerie. Toute la différence qu'il y aura entre mon procédé & celui des personnes dont vous teniez l'ouvrage dont il s'agit, c'est que vous avez été on ne peut pas plus cruellement induits en erreur, & que, quelque merveilleux que soit le fait que j'ai à vous apprendre, je n'avancerai rien que je ne sois en état de justifier de la manière la plus authentique, ayant en main les pièces originales qui constatent que les sentimens de M. de Gribeauval, ceux de M. de Valiere, &, conséquemment, les miens sont parfaitement conformes, & se réunissent dans tous les points essentiels sur la préférence que méritent, à tous égards, les pièces longues & solides, sur la plupart des défauts d'une artillerie courte & légère, & sur quantité d'accessoirs introduits avec cette nouvelle artillerie.

Lequel, en effet, de nous trois pourroit-on imaginer avoir écrit & publié ? « Le canon prussien est plus court, plus foible & de moindre effet que le nôtre à la suédoise ; l'expérience de la dernière guerre (celle de 1741) a fait réformer ce dernier ; on n'en ufoit plus que pour l'escorte des fourrages ; il manque absolument de justesse, n'a point assez de force pour tirer d'écharpe, ou prendre des flancs sur une ligne, point assez de violence pour pénétrer dans des colonnes ou corps profonds : ainsi ces pièces sont hors d'état de remplir les grands objets de guerre auxquels l'artillerie est destinée. Les Suédois s'en servent parce qu'ils font la guerre en pays si difficile qu'il ne leur seroit pas souvent possible d'y en traîner d'autres ».

« La nature des troupes que les Prussiens ont en tête a produit chez eux l'usage de répartir le canon dans les corps perpétuellement entourés,

soit dans les marches, soit dans les camps, par une multitude de troupes légères, qui craignent excessivement le canon. Ils ont employé ce moyen pour s'en débarrasser, & les tenir éloignées; ils en avoient un plus simple: c'étoit de prendre autant de peine pour exercer leur infanterie à tirer juste, qu'ils en ont pris pour la faire tirer vite. Ils ont préféré d'imiter les Suédois, qui, dans leurs guerres contre les Russes & la Pologne, sont harcelés par toute la Tartarie ».

« L'artillerie de ces nations, qui n'a que ce petit moyen, & qui ne peut en imposer que par son appareil, ne seroit pas longtems respectée par des troupes fermes; la nôtre le sera toujours par le mal réel qu'elle fait à l'ennemi, principalement dans les grandes actions, où ses effets sont décisifs, parce qu'elle se porte en masse & en force partout où elle veut pénétrer, & qu'elle arrête l'ennemi partout où elle veut faire effort. La diviser, c'est se priver de ce grand avantage d'une bonne artillerie: divisée, elle ne décideroit rien. Que peut-on attendre d'une artillerie foible de sa nature, sans portée, sans justesse, & dispersée également sur tout le front d'une armée? Quand cette artillerie seroit bonne & maniée par un officier supérieur entendu, il ne pourroit presque jamais en tirer parti; étant enveloppée de colonnes dont il ne peut pas déranger la marche, il faut qu'il attende leur développement pour la rassembler, & faire sa disposition; il n'aura pas le tems de faire repasser ses pièces à la gauche & à la droite, & de vaincre pour cela les obstacles que le terrain lui opposera; il faudra donc que ce canon reste dispersé, ou tout au plus rassemblé par 6 ou 8 pièces qui, faute de portées, tireront devant elles. Chaque pièce occupera dix des meilleurs hommes qui feroient plus de mal à l'ennemi avec leurs fusils & leurs bayonnettes, qu'avec une pa-

reille arme ; elle coûtera cependant plus d'entretien au roi qu'une bonne piece d'artillerie ; & , par faute de rechanges , elle rompra ou appesantira la marche des troupes ».

Quoiqu'il ne soit question ici que du canon à la suédoise , tout ce qu'on en dit est absolument applicable aux pieces légères des trois caibres dont les ames n'ont , comme celle de ce canon , que 17 diamètres de leurs boulets respectifs ; cette artillerie manque donc absolument de justesse , n'a point assez de force pour tirer d'écharpe , point assez de violence pour pénétrer dans des colonnes ou corps profonds ; elle est donc hors d'état de remplir les grands objets de guerre auxquels l'artillerie est destinée ; comme elle ne peut en imposer que par son appareil , elle ne seroit pas longtems respectée ; la nôtre (celle de l'ordonnance de 1732) le sera toujours par le mal réel qu'elle fait à l'ennemi , principalement dans les grandes actions. Que peut-on attendre d'une artillerie foible de sa nature , sans portée , sans justesse , & dispersée également sur tout le front d'une armée ? Nous sommes-nous jamais élevés plus fortement , M. de Valiere & moi , que l'auteur de cet écrit le fait contre une artillerie courte & légère ? C'est cependant ainsi que s'exprimoit M. de Gribeauval en 1756 , lorsque voulant détourner le gouvernement du projet de fixer une piece à la suédoise à la suite de chaque bataillon , il adressa au ministre un mémoire dont je viens de transcrire le précis , qu'il en répandit lui-même parmi ses camarades , pour faire connoître qu'il n'étoit point auteur du projet dont il étoit soupçonné , attendu le voyage qu'il avoit fait en Prusse. Je conserve précieusement en original & ce précis , & une des lettres circulaires qui y étoient jointes , & qui en contenoient l'envoi , comme un monument authentique de la conformité de sa façon de penser avec celle de M.

de Valiere & la mienne, & pour en-oppofer les principes aux nouveaux du Coudray qui pourroient s'élever. Celui qui, dit-on, n'est plus à tant vanté une certaine hausse ou visiere mobile pour le pointage des pieces nouvelles, de laquelle même il est encore parlé dans votre extrait, que je suis tenté de vous faire connoître ce qu'en pense M. de Gribeauval. C'est ainsi qu'il s'en explique dans la lettre circulaire dont je viens de parler.

« Les visieres sont plus de curiosité que d'usage ; mais comme beaucoup de jeunes gens de la cour en avoient vu en Prusse, où on les prise beaucoup, on auroit regardé comme un acte de mauvaise volonté si je n'en avois pas mis (5) ; elles ne sont destinées qu'à pointer dans le cas où l'on veut tirer au-delà de la portée naturelle des pieces, c'est-à-dire, quand on est obligé d'élever assez le bourlet de la piece pour perdre son objet de vue ; alors on le retrouve dans l'un des points de la visiere ; & si l'on est parvenu au but, on continue de pointer par le même trou ; mais comme le grand défaut de ces pieces est de manquer de justesse, c'est, pour ainsi dire, l'augmenter que de tirer de si loin,

(5) Pour entendre ceci, il faut sçavoir que l'exécution du projet de donner une piece à la suédoise à chaque bataillon ayant été décidée, malgré les bonnes raisons que M. de Gribeauval avoit données pour l'empêcher, il fut lui-même chargé de monter & d'armer ces pieces, & d'en décrire la manœuvre. C'est dans cette instruction qu'il prescrivit de ne tirer à cartouches qu'à 60 ou 80 toises au plus, tandis que M. du Coudray avance comme une maxime constante dans son artillerie nouvelle, qu'il faut tirer à cartouches sous peine d'être battu, à 400 toises, avec la piece de 12 ; à 350, avec la piece de 8, & à 300, avec la piece de 4, & cesser à 200 toises, pour laisser faire l'infanterie. Nouvelle contradiction entre les principes de M. de Gribeauval & ceux de cet écrivain.

& cela ne peut être bon que pour quelques cas indispensables & très-particuliers ». Je finirai par ce trait, croyant n'avoir rien à ajouter, au désavantage du nouveau système, à ce qu'en dit celui-là même qui passe pour en être l'auteur.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Paris, le 4 Janvier 1778.

*Lettre de M. Pingeron, capitaine d'artillerie au service de Pologne, à M. * * *, sur l'état de la mécanique chez les anciens, & dans laquelle on décrit les orgues qu'Hieron avoit fait construire.*

MONSIEUR,

J'AI eu l'honneur de vous entretenir plusieurs fois des progrès étonnans que les anciens avoient faits dans les mécaniques ; nous avons disserté sur les fameuses pyramides d'Égypte, sur l'immensité des blocs de pierre qui les composent, de même que sur les obélisques & sur les colonnes qui se voient encore à Rome, & que nous sçavons tous avoir été apportés du Grand Caire. Je n'avois point oublié la célèbre coupole de Ravenne, qui est d'une seule pierre, de même que des tambours des colonnes du temple d'Hercule qui se voient encore en Sicile, parmi les ruines de l'ancienne Sélinonte, sous Castel-Veldano. J'aurois encore cru manquer mon objet, si je ne vous avois pas rappelé ces *stone hongs* (1), ou ces masses de pierre soutenues par des especes de piliers qui se voient en Angleterre. Tous ces prodiges exciterent votre surprise, & vous parûtes rempli

(1) On croit communément que ces monumens sont des mausolées de héros chez les premiers Bretons.

d'admiration pour ces hommes audacieux qui osèrent élever & mouvoir de pareilles masses.

La Russie a joui d'un pareil spectacle, dans le transport de ce rocher qui doit servir de base à la statue équestre du czar Pierre. Une princesse protectrice éclairée des sciences & des arts, la gloire de son sexe & de notre siècle, excite le génie; les obstacles disparaissent quand elle commande, & les merveilles opérées sous les Égyptiens, les Grecs, les Romains, se reproduisent sous son règne.

Ces efforts extraordinaires des hommes vous sont connus, Monsieur; mais vous me demandez, dans votre dernière lettre, ce que l'on doit penser des machines de toute autre espèce qui furent inventées par ces grands hommes dont parle Vitruve, tels que les Hiéron, les Archimède, &c. &c., dont quelques-unes sont parvenues jusqu'à nous. Je ne puis m'empêcher de les regretter, puisque les descriptions qui nous en ont été données, annoncent des prodiges. Pouvoit-on, par exemple, rien voir de plus merveilleux que les colombes automates du philosophe Archytas, qui, si elles ont jamais existé, voloient pendant quelque tems; & cette statue de Memnon, qui rendoit des sons très-agréables, au lever du soleil? Le fameux flûteur de M. Vaucanson, construit, par le Sr. Bourgeois de Château-blanc, le canard automate de ce fameux mécanicien moderne, le concert automate du Sr. Richard, que tout Paris a entendu au Louvre, nous prouvent la possibilité de ces efforts de l'industrie humaine. Je pourrois encore parler du fameux miroir d'Archimède, dont les découvertes du Plin de la France nous font soupçonner la possibilité.

L'orgue, cet instrument si ingénieux, &c., en même tems, si compliqué, qui vaut lui seul un concert, étoit aussi connu dans ces tems

reculés ; Hiéron d'Alexandrie parle de celui qu'il avoit fait construire. Comme les détails dans lesquels il est entré à cet égard, de même que Vitruve, nous sont parvenus sans figures, ils ont fait jusqu'ici le supplice des commentateurs. Ce mécanicien dit, entre autres choses, qu'il employoit comme moteur, les secours réunis de l'air & de l'eau.

Si l'on suit la lettre, on ne sçauroit concevoir au premier coup d'œil, comment ces deux élémens ont toujours pu remplir conjointement le même objet. Rien de plus simple que de les voir agir chacun séparément : car une chute ou un courant d'eau faisant mouvoir une roue à aube ou à auget, peut faire agir des soufflets, & ceux-ci peuvent produire des sons dans les tuyaux de l'orgue, en y introduisant l'air avec force. Comme vous m'avez paru, M., très-curieux de l'explication de ce concours simultané de l'air & de l'eau dans l'orgue d'Hiéron, connu sous le nom de l'orgue des anciens, je m'empresse à vous le faire connoître. N'osant prendre sur moi cette tâche difficile, j'y suppléerai en vous donnant un précis de la description latine de l'orgue que M. Meister, sçavant distingué en Allemagne, a imaginé d'après Hiéron, & que l'on trouve dans le 2e. vol. des *Mémoires de l'académie royale des sciences de Göttingue*, page 174, sous le titre d'*Organi hydraulici, hoc est, organi musici empneusti, hydraulicis machinis emendatis, & exculti fabrica ex merito Hieronis.*

(2) Il paroît que Claudien eut cet orgue en vue, quand il écrivit à Manlius :

*Et qui magna levi detrudens murmura tactu,
Innumeras voces segetis moderatus ahena,
Intonat erranti digito, pendiusque trabali
Vestis laborantes in carminibus cogitat, unius.*

Supposez un vase cylindrique ou cubique d'une grandeur proportionnée à celle que vous voulez donner à votre orgue ; enfermez-y un autre vase en forme de cylindre, recouvert par une salotte hémisphérique, ou pareille à une marmite renversée. Ce dernier récipient doit avoir plusieurs ouvertures en forme d'arcades, vers la partie par laquelle il touche le fond du premier réservoir.

On y adaptera, outre cela, deux tuyaux, sçavoir : l'un vertical, qui partira du centre de son couvercle, pour aller au conduit d'air de l'orgue, & un second tuyau qui sera du même calibre que le premier. Celui-ci sortira d'un des côtés de cette marmite renversée, pour traverser le couvercle du réservoir qui contient cette dernière. Ce second tuyau se recourbera, au sortir du réservoir, qui doit être presque rempli d'eau quand on voudra toucher l'orgue, & aboutira à la partie supérieure d'un autre réservoir cylindrique ou corps de pompe fixé solidement dans une position verticale.

Le dessus de cette pompe sera garni d'une petite boîte circulaire & sans fond, qui communiquera avec le corps de pompe. L'ouverture supérieure de cette boîte cylindrique sera moins large que l'inférieure ; sous les rebords de la première ouverture, seront fixées quatre pointes de fer ayant une tête, qui soutiendront une plaque de métal très-légère, ou un morceau de bois qui aura la facilité de pouvoir monter & descendre le long de ces pointes, & qui ne s'écartera au plus que de quelques lignes de la première ouverture de la boîte. Cette plaque de métal fera l'effet de ce que les Grecs nommoient *platismatikon* ou clapet.

Le piston de la pompe sera cylindrique, comme dans les seringues ordinaires. La verge de ce piston sera ajustée à charnière, près du pis-

ton, afin que ce dernier étant pressé par la pédale dont on va parler, monte toujours verticalement. La partie inférieure de la même verge du piston formera une enfourchure pour recevoir le bout d'un levier horizontal ou d'une pédale qui sera mobile sur une signilie ou bouillon que celui-ci traversera par son milieu, de même que les côtés d'une enfourchure fixée sous le buffet d'orgue.

Quant à la manière d'introduire l'air dans les tuyaux, rien n'est plus simple : chaque touche qui compose le clavier aura la forme d'une espee de triangle rectangle, lequel est enfilé dans une forte verge de fer près de l'angle droit : l'angle inférieur de ce triangle ou équerre pleine est abattu, & remplacé par une verge de fer qui a une tête ; cette verge traverse un tirant de fer qui aboutit à une piece de bois ou languette percée d'un trou dans le milieu. Cette languette se meut à coulisse, c'est-à-dire, comme un tiroir, entre la partie supérieure du conduit d'air, qui est percé d'un aussi grand nombre de trous qu'il y a de tuyaux d'orgue à la planche qui supporte ces derniers.

Lorsque toutes ces especes de registres sont fermées, il y a une communication avec le conduit d'air & le tuyau, au travers de la languette ou du petit registre. La verge de fer qui est fixée sous la touche, est attachée d'un autre côté, à un ressort d'acier fixé d'un bout dans le buffet d'orgue. Ce ressort cede en pressant la touche, quand on veut établir la communication de l'air avec les tuyaux ; mais étant abandonné à lui-même lorsqu'on cesse de presser la touche, il force cette dernière à reprendre sa situation horizontale : ce ressort retire, par conséquent, le registre, & ferme la communication du conduit d'air avec les tuyaux d'orgue. Ceux-ci sont construits à l'ordinaire.

Comme l'art étoit très-imparfait du tems d'Hiéron, cet orgue ne peut avoir qu'un seul jeu. Voici la maniere d'en tirer des sons.

L'organiste mettant le pied sur le levier horizontal ou la pédale, pousse le piston de la petite pompe dont on a déjà parlé; ce piston refoule l'air; cet air souleve le petit clapet, & ne peut plus sortir du corps de pompe par la boîte supérieure. Comme il trouve le tuyau recourbé absolument ouvert, il y entre, & se rend dans le réservoir qui est presque rempli d'eau. Cet air, toujours pressé, s'échappe de l'eau, & monte dans le conduit horizontal qui est sous le clavier, par le tuyau vertical. Il entre ensuite dans les tuyaux de l'orgue, quand le musicien ouvre cette communication en pressant la touche.

On ne scauroit craindre que l'eau contenue dans le réservoir remontât dans la pompe par le tuyau recourbé, quand on retireroit le piston: en effet, le clapet tombe pour lors; & l'air qui entre aussitôt dans le corps de pompe, interdit toute espece de communication.

Les anciens croyoient que l'air qui traversoit l'eau pour se rendre dans les tuyaux d'orgue, sortoit de cet élément, d'une maniere plus uniforme. C'est peut-être d'après ce principe, que l'on a construit pour les enfans un petit instrument en terre, en forme de vase, lequel imite le chant du rossignol, quand, après l'avoir rempli d'eau, l'on y souffle dedans par un petit tuyau qui y est adhérent. Ces bagatelles sont connues de tous les tems, dans la partie méridionale de la France, & dans l'Italie.

L'art de l'organiste a fait de très-grands progrès depuis Hiéron: car l'addition des soufflets est plus commode que celle des pompes. L'orgue le plus fameux de l'Europe est celui des bénédictins de Catane en Sicile, & celui de Tren-

te. Le sçavant bénédictin Dom Bedos de Celles a publié, de nos jours, un très-bon traité sur la construction des orgues. Je desire, M., que ces éclaircissemens puissent vous faire juger de l'état de la mécanique chez les anciens, relativement aux objets d'agrément. Acceptez la présente comme une nouvelle preuve des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, &c.

Anecdote concernant Louis XII, roi de France.

Les grands, les rois ont eu quelquefois des goûts, des fantaisies qu'on pourroit appeler petites, si elles ne tenoient pas quelquefois aux mœurs & aux usages du tems. Rapporter celles-ci, c'est rapprocher ces personnages des autres hommes au-dessus desquels on les croit si fort élevés. M. Hawkin cite dans son *Histoire générale* l'anecdote suivante, d'après Glarcanus. « Louis XII, dit-il, avoit, selon les apparences, une voix très-foible; mais il aimoit beaucoup la musique, & à chanter avec ses musiciens. Il dit à *Jodocus Pratensis*, maître de sa chapelle, ou précenteur, comme on l'appelloit alors, de composer une piece dans laquelle il pût chanter seul une partie. Le maître sçachant que le roi n'avoit nulle idée de l'exécution de la musique, fut d'abord étonné de cette demande; mais, après y avoir réfléchi un moment, il promit de satisfaire S. M. Il composa un air; & le lendemain, après dîner, le roi demanda, à l'ordinaire, sa musique. Le compositeur donna son morceau, qui n'étoit qu'en deux parties, & pouvoit se chanter sans couvrir la foible voix du roi. D'ailleurs, *Jodocus Pratensis* avoit fait en sorte que la partie du monarque ne fût qu'une espece de ton soutenu propre

à la voix. Dans les momens qu'il falloit chan-
ger de ton, le second musicien étoit à l'unif-
son, une octave plus bas, ce qui empêchoit
que Louis ne chantât faux. Il fut très-satisfait
de l'adresse du compositeur, & le récompensa
généreusement.

ACADEMIES ET SOCIÉTÉS.

LE 22 Janvier, l'académie des sciences de
Munich tint une assemblée publique dans
laquelle M. le comte Savioli Corbelli fit la lec-
ture de l'éloge funebre du feu électeur de Ba-
viere. Ce prince, dont la mémoire sera long-
tems chere à ce pays, avoit ordonné, par son
testament, que l'on retranchât de ses oraisons
funebres tous les éloges outrés que la flatterie
est dans l'usage de prodiguer; que pendant les
trois jours que son corps seroit exposé, on fit
venir tous les pauvres de Munich & des envi-
rons, pour leur distribuer de l'argent & du pain,
& qu'on envoyât de sa caisse aux régences de
la Baviere quelques millions de florins destinés
à être répandus par les curés dans le sein des fa-
milles les plus indigentes.

La société royale de médecine de Paris avoit
proposé en 1776, le sujet suivant; pour un
prix de la valeur de 300 liv. qu'elle devoit
distribuer dans la présente année: *Déterminer
quelles sont, dans les fievres exanthématiques,
les circonstances qui indiquent le régime rafraî-
chissant, & celles où il faut avoir recours à une
méthode contraire.* Dans sa séance publique te-
nue le 27 Janvier dernier, au college royal de
France, elle a décerné la palme à M. Jaubert,
médecin résident à Aix en Provence. *L'accessit*

a été remporté par M. Barailon, médecin à Chamben en Combrailles. La société a cru devoir faire l'éloge de plusieurs autres mémoires dont les auteurs sont MM. Bouffey, Malrieu, Gastellier, &c. Le sujet d'un second prix de la valeur de 300 liv., qu'elle avoit proposé la même année, & pour la même époque, concernoit l'épizootie qui régna en 1776, dans la Flandre & l'Artois. M. le duc de Charost, après avoir été témoin des malheurs causés dans ces provinces dont il est gouverneur, offrit cet encouragement aux médecins ou aux physiciens qui feroient des recherches sur les moyens curatifs & préservatifs qu'il convient d'employer en pareil cas. La société a couronné l'ouvrage de M. de Berg, un des premiers magistrats de Bruxelles, membre & ancien député du comité établi par S. M. I. & R. dans le Brabant & dans le Limbourg. Parmi les mémoires qui ont concouru pour le prix, M. le duc de Charost en a distingué un dont l'auteur est le Sr. Chanut, caporal au régiment des gardes françoises. Sans prétendre apprécier le mérite de cet écrit, il s'est empressé de récompenser le zèle du Sr. Chanut, qui emploie utilement ses loisirs; il lui a destiné une médaille d'argent semblable à celle qu'il a fait frapper en or pour le prix. La société propose pour le prix de 300 liv. qu'elle adjugera l'année prochaine, de déterminer quels sont les rapports des maladies épidémiques avec celles qui surviennent en même tems & dans le même lieu, & que l'on appelle intercurrentes, quelles sont leurs complications, & jusqu'à quel point ces complications influent sur leur traitement. Les mémoires doivent être remis le 15 Novembre 1778. La même compagnie demande pour un second prix qu'elle distribuera en 1780, quel peut être le meilleur traitement de la rage. Les auteurs

qui concourront feront attention qu'il ne s'agit point d'une théorie sur les causes de la rage, mais qu'ils doivent prouver par des faits l'efficacité du traitement qu'ils adopteront. Ils observeront encore que l'on desire sçavoir s'il est possible, non-seulement de prévenir la rage avant qu'elle soit déclarée, mais de la guérir quand elle est confirmée. S'ils se bornent à n'indiquer que les moyens de prévenir cette maladie, ils doivent s'appliquer à prouver que l'animal qui sera regardé comme l'ayant communiquée, aura été réellement enragé, & que le fujet que l'on citera comme préservé, en aura éprouvé quelques symptômes avant-coureurs, tels que la tristesse, la taciturnité, une sensibilité excessive au bruit, à l'agitation de l'air, &c., sans quoi on ne pourroit rien conclure des expériences rapportées, puisqu'une maladie contagieuse quelconque n'attaque pas tous ceux qui s'y exposent. On désireroit au même tems, qu'on rapportât des exemples de rage spontanée dans les hommes, s'il y en a réellement. On a cru devoir remettre ce prix à 1780, non-seulement afin que les auteurs aient le tems de faire les recherches nécessaires, mais encore pour les mettre dans le cas d'observer par eux-mêmes, soit qu'ils aient occasion de traiter des hommes mordus ou hydrophobes, soit qu'ils tentent des expériences sur des animaux, qu'ils feront mordre à dessein: dans cette dernière supposition, les auteurs indiqueront les meilleurs moyens de faire ces expériences. Les mémoires seront envoyés avant le premier Novembre 1779. Ce prix, de la valeur de 600 livres, est dû à la bienfaisance de M. Lenoir, conseiller d'état, & lieutenant-général de police. La société propose de travail suivant sur les maladies des bestiaux, pour tenir lieu d'un troisième prix. Presque toutes les maladies aiguës & chroniques dont les animaux sont atteints portent différens noms,

non-seulement dans chaque province, mais dans chaque canton: elles n'ont, d'ailleurs, jamais été convenablement observées ni décrites. La compagnie, persuadée que ce travail doit être regardé comme la base de l'art vétérinaire, desire que chaque médecin ou physicien lui envoie un exposé succinct des maladies dont les bestiaux sont attaqués dans le pays qu'il habite, en faisant la plus grande attention à l'influence du climat: il est facile de voir qu'elle sera, par ce moyen, en état de comparer ces maladies entr'elles, d'en fixer les especes, d'en indiquer le traitement, & de déterminer jusqu'à quel point celles que l'on observe dans les provinces les plus éloignées different les unes des autres. Elle demande donc qu'on lui envoie un *tableau des maladies aiguës & chroniques auxquelles les bestiaux de toute espece sont sujets dans chaque pays, contenant* 1^o. les noms vulgaires de ces maladies; 2^o. leur description; 3^o. leur traitement ordinaire; 4^o. les causes auxquelles on a coutume de les attribuer. La compagnie ne pourra déterminer la somme nécessaire pour ces encouragemens, que lorsqu'elle connoitra le nombre des mémoires dont les auteurs mériteront sa reconnaissance. Elle se contente d'assurer qu'elle en donnera des témoignages publics à tous ceux qui lui enverront des descriptions bien faites des maladies sur lesquelles elle desire avoir des renseignemens. Elle n'espere point réunir en un an tous ces matériaux; mais elle fera mention dans sa séance publique, des meilleurs mémoires qui lui seront adressés dans le courant de chaque année. Les ouvrages qui concourront pour ces prix seront adressés, francs de port, à M. Vicq d'Azyr, secrétaire perpétuel de la société royale de médecine, rue du sépulcre, à Paris. Revenons à la séance de cette compagnie, tenue le 27 Janvier. MM. Lorry & Mauduyt de la Va-

renne ont lu, le premier, un tableau raisonné des maladies qui ont régné en 1777, dans lequel on trouve des observations neuves sur certaines complications de la petite vérole, & sur la fièvre rouge; le second, un mémoire sur l'électricité médicale, dans lequel, après avoir rapporté avec toute l'impartialité possible les succès qu'il a obtenus, ce médecin a établi plusieurs propositions qui sont le résultat de ses expériences. Il a surtout fait observer que l'électricité produit des crises. Il a exposé les symptômes qui les annoncent, & les moyens qui peuvent être employés pour suppléer à ces efforts de la nature; enfin, il a déterminé la classe dans laquelle le fluide électrique doit être rangé comme médicament. M. Daubenton a fait lecture d'une dissertation sur les maladies des moutons, dans laquelle il a indiqué un procédé simple & facile pour les saigner lorsque les circonstances le demandent, & un traitement pour les guérir de la gale, sans faire aucun tort à leur laine. M. Vicq d'Azyr a lu l'éloge de M. Bouillet, célèbre médecin de Beziers, associé regnicole de la société, mort au mois d'Août dernier. M. Bucquet a fait lecture d'une suite d'expériences sur l'effet des différens gaz; appliquée à l'économie animale, & sur les asphyxies. Il résulte de ses observations, que l'alkali volatil appelé fluor par M. Priestley n'a point une propriété spécifique pour rappeler à la vie les personnes suffoquées par les différens gaz, puisque le vinaigre radical, l'acide sulfureux volatil, surtout l'acide marin fumant, & même l'æther vitriolique ont rappelé à la vie différens animaux soumis à ces expériences. Tout ce qui est stimulant peut alors être administré avec succès. M. Bucquet a donc augmenté le nombre des secours qui peuvent être employés en pareil cas. Il a, d'ailleurs, parlé avec éloge de

travaux des chymistes modernes qui se sont occupés de cet objet avant lui. M. l'abbé l'essier a terminé la séance en rendant compte du voyage qu'il a fait en Sologne, par ordre du gouvernement. Après avoir parlé du sol de cette province & de la nature des grains que l'on y recueille, il a exoté les résultats d.s expériences qu'il a tentées en faisant manger de l'ergot à différens animaux dont plusieurs sont morts avec des signes non équivoques de sangtène, & il a annoncé une suite de travaux sur les maladies des grains, dont il a été chargé par la société.

Traits d'humanité, de courage, de désintéressement & de bienfaisance.

ON connoit les soins que les intendans des provinces de France se donnent pour secourir le peuple, surtout depuis l'ordonnance du roi, du 30 Juillet dernier, sur la mendicité, soit en allégeant les impositions autant qu'il est possible, & en formant des ateliers de charité, soit en aidant les pères de nombreuses familles, en faisant passer des médecins & des remèdes lors des maladies épidémiques, & en accordant du riz gratuitement aux pauvres. Pour procurer à l'ordonnance de S. M. le complément de son exécution, l'intendant de Paris a écrit aux subdélégués de sa généralité une lettre circulaire dans laquelle il leur recommande de concourir à l'établissement des bureaux d'aumône dans chaque paroisse, lesquels seront composés dans les campagnes, du seigneur ou de son agent, du curé & des habitans les plus aisés; & dans les villes, des principaux magistrats, des curés, & des autres personnes recommandables par leurs mœurs, & l'aisance de leurs facultés. « Lorsque ces bureaux auront été établis, dit le commissaire départi,

je me joindrai avec plaisir à ceux dont les moyens ne seront pas suffisans , & je les aiderai de l'autorité & des fonds que le roi a bien voulu me confier pour les mettre en état de secourir complètement les malheureux dont ils seront chargés. Je distribuerai avec abondance des remèdes, du riz, des matières, & des outils pour le travail, & même de l'argent, quand cela sera nécessaire ».

Pour répondre à la sagesse des vues de l'administration, on voit de toutes parts les curés adopter avec transport un plan si conforme à leurs desirs. Il y en a qui, en établissant un bureau de charité, associent aux premiers du lieu un certain nombre de cultivateurs ; leurs femmes y sont aussi invitées & admises. Elles se rendent, chaque mois, chez tous les paroissiens sans distinction, tant pour s'assurer du degré des besoins, que pour recueillir l'offrande du riche, & le denier de la veuve. Les pasteurs se réservent l'emploi d'unir leurs démarches à celles de leurs coopérateurs, & de se concerter avec eux sur la répartition équitable des aumônes ; & lorsque, malgré leurs précautions & leurs vœux, la somme des secours se trouve au-dessous de celle des besoins, ils réclament avec confiance les supplémens que l'administration leur promet.

Ces dispositions si propres à inspirer l'amour de l'humanité n'ont jamais été poussées aussi loin que de nos jours. Aussi produisent-elles les effets désirés ; on peut en juger par le trait suivant.

La nommée Marianne Boutteville perdit son mari, qui étoit maître d'école de Courville, près de Fismes en Champagne, & testa chargée de 7 enfans. La maison qu'elle occupoit appartenant à la communauté, elle fut obligée d'en sortir, n'emportant avec elle que ses hardes, & ses meubles devant être vendus pour deux autres enfans mineurs que son mari avoit eus d'un pre-

mier mariage. Quoique cette femme fût étrangère dans cette paroisse, la communauté touchée de son état s'assembla au presbytère pour en délibérer. Une veuve se chargea de lui donner un logement commode & gratuit pendant 10 ans; les habitans lui assignèrent, pour autant d'années, une pension de 40 écus sur les revenus de la fabrique, sous le bon plaisir du seigneur décimateur, qui y consentit avec joie. On se cotisa ensuite, les uns en bled, les autres en argent; ce qui produisit à cette veuve la valeur d'un muid de bled, dont une partie doit lui être fournie pendant plusieurs années. Frappé d'une aussi belle action, M. de la Ruelle du Port, subdélégué à Fismes, en informa M. Rouillé d'Orfeuil, Intendant de Champagne, qui lui en témoigna sa satisfaction, le pria de faire, de sa part, au curé de Courville tous les remerciemens dus à son zèle, & de témoigner aux habitans de cette paroisse combien il leur savoit gré de leur conduite; & pour leur en donner des preuves, ce magistrat a expédié une ordonnance de 400 livres de diminution sur leur taille, qui leur a été présentée par leur curé.

Les ames bienfaisantes n'ont pas besoin d'exemples pour voler au secours de l'humanité; cependant il est bien édifiant de voir des prélats servir de modele à cet égard, aux curés de leurs diocèses. L'évêque de Leicester (M. de Cugnac), lors de sa nomination à cet évêché, se trouva engagé dans un procès contre la ville épiscopale, au sujet de la dixme du millet. Obligé par son état, de défendre les droits de son église, il suivit ce procès au parlement de Toulouse avec la plus grande modération; son droit prévalut; mais sa charité vient de triompher, lorsqu'après le gain de sa cause, il a fait remise à la ville des arrê-

rages de cette dixme, qui forme une partie considérable de son revenu, & il a engagé son chapitre à imiter son exemple.

M. Leicot, curé de Prémont, diocèse de Noyon, dans une lettre du 28 Janvier, peint ainsi les vertus pastorales d'un prélat déjà célèbre par son éloquence (M. de Beauvais.)

La cour, la capitale & les provinces n'ont encore qu'une connoissance imparfaite de M. l'évêque actuel de Senes, si elles ne le connoissent que pour un des premiers orateurs de son siècle : il en est encore l'exemple par son humanité. Pendant le séjour de ce prélat dans ma paroisse, où il a conféré le sacrement de la confirmation, les charmes & l'onction énergique de ses discours n'ont pas encore tant contribué à lui gagner tous les cœurs, que ses actes cumulés de bienfaisance. Qui pourroit jamais vous rendre les transports d'admiration de tout un peuple, en voyant un célèbre évêque devenu petit avec les petits, assis sur une pelouse, faisant lire & même epeler de jeunes enfans, les encourageant par des récompenses, & les exhortant pathétiquement à la vertu ? Qui pourroit vous rendre l'attendrissement des malheureux grabattaires surpris de voir un illustre prélat pénétrer, le corps plié, pour ainsi dire, en deux, jusques dans l'asyle obscur de leur misere, pour y répandre des consolations & des secours ? Mais dans ce cours de visites charitables, quel spectacle d'étonnement pour moi-même ! J'avois administré deux heures auparavant le dernier des sacremens à une de ces infortunées victimes de l'humanité souffrante, sans qu'elle pût me donner aucun signe de connoissance ; & à la vue du charitable prélat, qui la trouve agonisante, & couchée sur un peu de paille étendue sur la terre, je la vois tout-à-coup lever les mains jointes & défaillantes pour demander la bénédiction épiscopale. Les discours touchant du respect

table prélat, ses sanglots, les larmes de la charitable dame du lieu, les miennes, sans doute, & celles des assistans, voila de ces spectacles, de ces impressions, de ces sensations que je laisse à définir & à apprécier aux ames sensibles, mais qui me semblent bien mériter d'être connus.

M. Necker, directeur-général des finances, a écrit, le 17 Janvier, à la femme Souchot, qui, en se dévouant à la fameuse opération de la symphyse, a rendu à l'humanité le service le plus important, que S. M. lui avoit accordé une pension de 300 liv. M. Sigault, docteur-régent de la faculté de Paris, au génie duquel on doit cette heureuse nouveauté, avoit déjà reçu, ainsi qu'on l'a dit, de la part d'une personne qui ne s'est pas fait connoître, l'avis qu'on avoit constitué 100 livres de pension sur la tête de cette même femme; & comme M. Sigault en avoit témoigné sa reconnoissance dans quelques papiers publics, au généreux anonyme, il en a reçu un second avis, que la pension étoit portée à 40 écus, laquelle étoit réversible sur la tête de l'enfant, omission dont le bienfaiteur s'accuse, comme d'un tort qu'il avoit eu, & qu'il s'est hâté de réparer.

« Le 27 Décembre dernier, à 4 heures du soir, 3 enfans appartenant à un particulier de Lyon, patinoient sur la glace qui couvroit le bras oriental du Rhône, près du pont de pierre. La glace se brisa, & ils disparurent dans un creux d'environ 10 pieds de profondeur, où ils restèrent près d'une demi-heure sans que personne osât braver le péril qu'il y avoit à les secourir. Cet accident étant venu à la connoissance du nommé Vincent Bernin, natif de la Guillotiere, faubourg de Lyon, caporal au régiment d'Anjou, cet intrépide militaire courut au lieu qui lui fut indiqué, & se précipita sous

la glace. Le succès ne féconda pas entièrement son courage & son humanité ; mais il eut le bonheur de ramener deux de ces infortunés , & de les rendre à leurs parens ».

« M. de Fleffelles , intendant de Lyon , instruit de cette action généreuse , l'a récompensée par le don d'une épée d'argent , sur la garde de laquelle est gravé l'abrégé d'un fait si digne d'être conservé. Mme. de Fleffelles a voulu aussi y joindre une récompense pécuniaire. MM. du consulat se sont également empressés de reconnoître , par une gratification , le zèle de ce brave citoyen ». (*Article tiré des Affiches de Lyon du 21 Janvier.*)

Une femme réduite à la dernière pauvreté alla se jeter , il y a quelques années , aux genoux d'une des personnes les plus respectables de Meaux , & la prier de l'assister , lui représentant l'indigence où elle se trouvoit , veuve , infirme , chargée d'une nombreuse famille. Cette personne charitable lui accorda 4 louis par année , qu'elle continue de lui payer depuis 1774. (*Extrait des Affiches de Meaux.*)

FAIT REMARQUABLE.

ON écrit de l'isle de Bouin , sur les côtes de la Bretagne & du Poitou , en date du 31 Décembre , que , malgré la rigueur des froids , on y entendit la veille de Noël , à près de 8 heures du soir , un seul coup de tonnerre si furieux , qu'on crut que tout étoit écrasé dans l'isle ; la foudre tomba sur le clocher de l'église ; les chaînes de l'horloge furent fondues , deux barres de fer coupées , une cloche cassée , & le dedans du clocher , bâti solidement en briques , fut ouvert

en plusieurs endroits : une seule personne, du nombre de celles qui alors étoient à l'église, y fut frappée & marquée à l'épaule par le feu du ciel, quoiqu'il n'y parût pas à ses vêtemens.

Divers articles de nouvelles inventions dans les arts, & de découvertes nouvelles dans les sciences, &c.

MR. L. Desjardins, natif d'Amiens, a inventé depuis peu un météoromètre pour marquer le degré de sécheresse & d'humidité de l'air ; voici la construction de cet instrument, & la maniere de s'en servir. 1°. Une planche d'environ 6 pieds de hauteur, & large de 8 pouces à peu près. 2°. Un clou d'environ 3 pouces, attaché fixement au haut de la planche, sur le bord, vis-à-vis de la gauche du spectateur. 3°. Une corde de boyau de Naples ou de Lyon, appelée corde en g-ré-fal, attachée au clou, & tombant perpendiculairement jusqu'au bas de la planche, portant à son extrémité une boule de plomb du poids de 16 onces à peu près. 4°. Une aiguille de cuivre, très-polie & adoucie, attachée fixement au haut de la planche, sur le bord, regardant la droite du spectateur. 5°. Une petite boule ayant dans son centre un petit bout de tuyau de verre, au travers duquel passe l'aiguille de cuivre, & sur laquelle la poulie tourne librement. 6°. Un cordonnet rond de fil, noué fixement à la corde de boyau, contre la boule, remontant & passant sur la poulie, retombant perpendiculairement jusqu'au tiers de la planche, & portant à son extrémité une petite boule de plomb du poids d'une demi-once au plus, qui la tient tendue, de sorte que le cordonnet de fil, avec la corde de boyau, for-

me un angle ouvert de 6 à 7 pouces, & dont la pointe touche à la boule, où elle est attachée avec la corde de boyau. 7^b. On trace une ligne perpendiculaire sur le bord de la planche regardant la gauche du spectateur, divisée par pouces depuis le bas jusqu'au haut: à chaque pouce est un trou de vilebrequin pour y poser un poinçon marqué en tête de la lettre V, comme nous dirons ci-après; ces trous sont numérotés de bas en haut 1, 2, 3, 4, & sont destinés à marquer les variations dans les mouvemens de la boule pour l'humidité ou la sécheresse, par l'apposition du poinçon. Au bas de la planche est attachée une tablette d'un pied carré, sur laquelle est collé un cadran au moins de 4 pouces de diamètre, dont la circonférence est divisée en 12 parties. Ce cadran est enfermé dans un cercle de 5 pouces de diamètre, aussi divisé en 12 parties répondantes aux rayons du cercle intérieur, & percé, à chaque rayon, d'un trou de vilebrequin, pour y passer des fiches, comme nous le dirons. Le tout ainsi disposé, on attache la planche où l'on veut.

Quand il fait humide, la boule tourne suivant l'ordre des chiffres 1, 2, 3, 4, qui y sont marqués, & qui la partagent en 4 parties égales, & qui passent de droite à gauche devant les yeux de l'observateur: par ce moyen, sont formées des enveloppes qui s'élèvent en vis du premier chiffre au second, du second au troisième, du troisième au quatrième, sur la ligne perpendiculaire, attirant autour de la corde de boyau le cordonnet de fil; & au numéro où se termine la pointe de la vis, on met le poinçon marqué de la lettre V, qui signifie *variations*; & l'on continue de faire monter le poinçon de numéro en numéro, tant que la boule tourne en ce sens, & que les vis s'élèvent; alors le cordonnet de fil, formant la dernière vis, se trouve par-dessus la corde de boyau.

Lorsque l'air se sèche, les enveloppes descendent la ligne d'humidité jusqu'à zéro contre la boule; & si la sécheresse continue, les enveloppes remontent dans un sens contraire, la boule tourne, & fait passer les chiffres de la gauche à la droite du spectateur, comme 4, 3, 2, 1; alors le cordonnet de fil, formant la dernière vis, se trouve par-dessous, c'est-à-dire, derrière la corde de boyau; & l'on fait monter, ou descendre le poinçon de variation, suivant que les vis s'élevent ou descendent. Il faut tenir note de ces variations dans un cahier divisé en 5 ou 6 colonnes, la première pour le quantième du mois, la seconde pour l'humidité, la troisième pour la sécheresse, la quatrième pour le baromètre, la cinquième pour l'état du ciel, sombre ou serein, &c., &c. Une boule de plomb convient mieux que toute autre, parce qu'elle se forme plus aisément sur le tour. Celle destinée pour une corde de contre-basse peut peser au plus 20 onces; celle qu'on emploie pour une corde en gré-sol, 16 onces; au dessous de la boule on colle un indice; & selon que la boule tourne de droite à gauche, ou de gauche à droite, l'indice fait connoître les degrés d'humidité ou de sécheresse. Ces degrés se marquent par des poinçons que l'on place dans les trous du grand cercle, qui y sont faits de pouce en pouce avec un vilebrequin; & répondent aux rayons du petit cercle. Pour mieux se reconnoître, il faut avoir un poinçon différent en grandeur, figure ou matière, appelé *le poinçon chef*, que l'on pose sur le rayon où l'indice est arrêté, au moment que l'on fait l'observation; l'on tire tous les autres, & l'on en tient note dans le cahier.

A l'extrémité d'un des rayons de la roue, dit M. Desjardins, je perce un trou dans lequel je passe une épingle ou aiguille à coudre dont

la pointe tombe sur la circonférence du petit cercle, & marque sa route, & le nombre des degrés qu'elle parcourt, dont je tiens note dans le journal dont j'ai parlé, & je mets au rayon où tombe l'indice, le poinçon chef au trou du grand cadran, répondant au rayon du petit, & je retranche le cordonnet de fil. Le pignon doit avoir au moins 12 à 15 lignes de hauteur, 16 côtes, l'engrenage fort profond, & faire au moins 5 tours, tandis que la roue n'en fait qu'un. Il faut observer que celle-ci tourne dans un sens contraire à la boule, & noter conséquemment, les degrés d'humidité & de sécheresse. Je pense qu'il n'importe pas de quel son soit la corde de boyaux dont on se servira, pourvu que le poids lui soit proportionné; plus la corde sera mince, plus la boule tournera vite. Pour le choix des matières, je crois que les boyaux les plus flexibles & les plus déliés méritent la préférence, & qu'on peut les prendre des antilles plus timides.

Il sera facile aux curieux de construire des *météoromètres* de cette espèce... Par ce moyen, ils parviendront à connoître la différence des saisons & des lieux pour les qualités des vents, les mouvemens de l'air, &c. (*Article extrait des Affiches de Picardie.*)

M. Rebelot, curé de St. Léger, qui a déjà publié une lettre sur l'efficacité des emplâtres de miel pour les plaies, a voulu exciter la charité de ses confrères, en donnant au public un remède contre l'esquinancie, dont il a fait l'épreuve avec le plus grand succès sur plusieurs malades. Ce topique se compose de la manière suivante: Prenez une cuillerée de poivre blanc moulu, pareille quantité de sucre rapé, & suffisante quantité d'eau-de-vie pour délayer ces deux substances; on fait un peu chauffer le tout en remuant; & après

l'avoir mis entre deux linges, on l'applique sur le col. On renouvelle ce topique jusqu'à la guérison, qui est très-prompte, sans faire usage même des saignées.

M. Silberschlag, directeur de l'école réelle, & ministre du Sr. évangile à Berlin, a imaginé un instrument astronomique auquel il donne le nom d'*uranomètre*. Il l'a présenté à l'académie royale des sciences de la même ville, dont il est membre, & en a lu la description dans la séance de cette compagnie, tenue le 8 Janvier dernier. L'un & l'autre ont été fort applaudis; nous les ferons connoître d'après les *Mémoires* de l'académie de Berlin, où l'on doit en rendre compte.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

F R A N C E.

Histoire politique des grandes querelles entre l'empereur Charles-Quint & le roi François I, 2 vol. in-8°. avec fig. A Paris, chez Montard. 1777. (Prix, br., 9 liv.) Nous ne connoissons cet ouvrage que par un avis, imprimé, de l'éditeur; nous allons le transcrire, sans adopter toutes les réflexions qu'on y trouve. « Les rivalités entre l'empereur Charles-Quint & le roi François I n'ont pas seulement été marquées par un concours unique de grands événemens; mais elles ont été sans cesse nourries par des animosités particulières qui les ont fait dégénérer en de véritables querelles. Les princes ne se font ordinairement la guerre que quand leur intérêt les oblige à prendre les armes; du moins il n'y a entr'eux aucune passion personnelle;

mais lorsque , dans les débats entre François I & Charles-Quint, la fortune se fut mise du côté de celui-ci , ces deux monarques se firent la guerre en princes qui se haïssent. Et quel homme plus capable que Charles-Quint de seconder sa brillante étoile ? prince d'un génie aussi vaste que fécond , qui prévoyoit tout , connoissoit les hommes , & sçavoit les appliquer aux objets où ils convenoient le mieux , pour qui les affaires étoient des délices , & dont l'habileté imaginoit ou sçavoit mettre en usage tous les moyens , de quelque nature qu'ils fussent , pour augmenter la puissance. Quel avantage un pareil homme ne devoit-il pas avoir sur François I , qui n'avoit que du courage à lui opposer , & dont le cœur généreux ne connoissoit pas les voies tortueuses de la politique ? Cependant ils ont tous deux enivré de leur gloire les nations sur lesquelles ils ont régné , & leurs rivalités personnelles semblent en avoir effacé de nationales. De là cette espece de passion avec laquelle les écrivains françois & espagnols ont réciproquement revendiqué dans les événemens , ce qu'ils pouvoient avoir de glorieux , & rejeté sur la nation rivale ce qu'ils pouvoient avoir d'odieux. Ici on s'est dépouillé de tout préjugé national , & l'on n'a cherché dans les événemens , & dans les causes qui les ont produits , que la vérité. Comme les prétentions de François I sur Milan & sur Naples ont été un des principes qui ont mis sans cesse les armes à la main à deux monarques qu'aucun traité ne put jamais réconcilier sincèrement , il a été nécessaire de tracer , dans une première partie , l'histoire des guerres des rois Charles VIII , & Louis XII en Italie. C'est ce tableau , où l'on voit les succès rapides , & les revers encore plus prompts du premier , les alternatives de bonne & de mauvaise fortune du second , la constitution des trois plus célèbres

républiques de l'Italie (Florence , Gènes , Venise) ; c'est ce tableau , disons-nous , qui développe la profonde politique de Ferdinand , roi d'Aragon , celle des Médicis , & celle du pape Jules II. Mais de simples récits , quelque intéressans que soient les événemens qui en sont l'objet , ne fixent qu'imparfaitement l'attention de ceux qui veulent lire en observateurs , lorsqu'ils ne trouvent pas sous leurs yeux la peinture des grands hommes qui les ont conduits. Ici l'on voit quel étoit Gonsalve à la tête des Espagnols ; la Palice , Bayard , Gaston de Foix , &c. , à la tête des François ; le cardinal de Sion , à la tête des Suisses ; Jules II sur le trône pontifical , & Ferdinand sur celui d'Espagne. Cette première partie est terminée par une notice des plus célèbres sçavans qui ont contribué , à cette époque , à la renaissance des lettres. La seconde partie commence avec la première expédition du roi François I. , que le bonheur accompagna en Italie , malgré les intrigues du pape Léon X , jusqu'au moment où la couronne impériale , devenue l'objet de son ambition , comme de celle du nouveau roi d'Espagne , Charles d'Autriche , fut déferée à celui-ci. Alors le ressentiment de ce prince ne tarda pas d'éclater sur de légers prétextes ; mais son prévoyant rival s'étoit assuré , par un traité secret , du pape , dont l'habileté avoit sçu tirer parti d'une conspiration formée contre sa vie , pour agrandir sa maison. Cependant , avant d'en venir à une guerre ouverte , il y eut des conférences à Calais sous la médiation de Henri VIII , roi d'Angleterre. Mais , malgré ce qu'attendoit l'Europe de Volfey , de Gatinara , de Duprat (dont on dépeint les caractères) , la guerre éclata sur la Meuse , & gagna bientôt l'Italie , où François I perdit en très-peu de tems sa première conquête. Ce n'étoit point assez pour lui

d'être poursuivi au dehors par l'étoile, toujours heureuse, de l'empereur; elle lui suscita encore un orage domestique qui pensa lui faire perdre son royaume: ce fut la conspiration du connétable de Bourbon. On rapporte ici les motifs qui y ont donné lieu; les incidens qui l'ont accompagnée, & l'histoire du procès juridique qui en a été la suite, & qui est un des plus curieux de la pairie. Cependant l'aigreur entre les deux monarques ne fit qu'augmenter, par une des causes même de la conspiration du connétable, le courage inflexible où la mauvaise étoile de François I le poussa encore en Italie, où la fortune lui étoit devenue si contraire; & ce fut pour y tomber entre les mains de son ennemi. On rapporte les circonstances & les conditions du traité fait à Madrid, pour la délivrance de ce prince; ce qui se passa en France à cet égard; les nouveaux mouvemens qu'occasionna l'inexécution du traité de Madrid; le défi de l'empereur & du roi; les conditions du traité de Cambrai; les intelligences de François I avec les protestans d'Allemagne, pendant qu'il persécutoit ceux de France; la déclaration faite par l'empereur à Rome, dans un consistoire; l'ajournement donné à ce prince en qualité de comte de Flandre, à la cour des pairs de France, la trêve de Nice; le passage de l'empereur en France; les causes d'une nouvelle guerre; la paix de Crépy; l'ouverture du concile de Trente; enfin, deux lettres, devenues très-rares, toutes deux adressées au pape, l'une de la part de Charles-Quint, l'autre de celle de François I, contenant le détail des griefs respectifs de ces deux monarques. Tout a été puisé dans les meilleures sources, comme Guichardin, du Bellay, St. Gelais, Paul Jove, Steidan, le maréchal de Fleurange, Bramôme, &c. On trouve à la tête de l'ouvrage une introduction contenant l'état

de la milice, & la description de l'art de la guerre à cette époque; & l'on a placé dans le corps de l'ouvrage les figures des rois Charles VIII, Louis XII, François I, celle de l'empereur Charles-Quint, & celle du connétable de Bourbon ».

Lettre d'un fermier de France () à un fermier de Brie.* Broc. in-12 de 16 pag. A Paris, chez Grangé, & chez Edme. 1778. (Prix, 8 f.) Un opuscule que nous avons annoncé, & qui a pour titre: *Projet d'un prix d'agriculture*, a donné lieu à cette lettre, dont voici les principaux résultats: 1^o. une charrue qui produiroit le même effet que le labour à la bêche, seroit très-utile aux cultivateurs de tous les pays, parce qu'ils ont tous quelques coins de terre de 8, 10 ou 12 pouces de profondeur, dans lesquels ils pourroient s'en servir avantageusement. 2^o. Ces terres choisies, bien nettoyyées & préparées avec cet instrument, seroient en état de rapporter, chaque année, du bled, à moins de frais que de toute autre manière. « Nous sommes convenus, dit le fermier de France, plusieurs laboureurs de mes amis & moi, de déposer chacun une somme de 24 liv. au moins, pour ajouter au prix que les véritables amateurs & protecteurs de l'agriculture offriroient au génie inventif qui trouveroit une nouvelle charrue par laquelle, sans qu'il en coûtât plus de frais, ni plus de tems qu'e pour deux labours avec la charrue ordinaire, on parviendroit à donner à de bonnes terres à bled de la profondeur de 10 pouces au moins la même culture que celle qu'on leur donne avec la bêche. Nous devons faire ce dépôt chez M. le Pot-d'Auteuil, notaire à Paris, rue Sr. Honoré, pour être remis aux juges du prix à proposer,

(*) C'est ainsi qu'on nomme un canton de l'Île-de-France, dont le chef-lieu est Dammartin.

s'il a lieu, sinon lorsque le montant des sommes qui pourront être déposées dans le cours de 2 ans, ira à celle de 1200 liv. Nous supplions, dès ce moment, MM. de l'académie royale des sciences de Paris de publier un programme pour cet objet de premiere utilité ; & comme l'effet d'une telle machine est très-facile à reconnoître, nous les prions de décerner le prix à celui qui le méritera le mieux, & de publier dans des planches gravées la description de cet instrument, en faveur de ceux qui voudront le faire exécuter ». Ce projet & cette invitation sont assurément très-dignes d'éloges.

Epoques les plus intéressantes de l'histoire de France, servant d'explication au Tableau chronologique de cette histoire, extrait des meilleurs historiens. Par M. Viard, maître de pension. In-12 de 500 pag. Prix, 8 liv., broc., avec le *Tableau chronologique, &c.*, port franc par la poste. = *Traité de l'usure, servant de réponse à une lettre sur ce sujet, publiée en 1720, sous le nom de M. Prost de Royer, procureur-général de la ville de Lyon, & Traité anonyme sur le même sujet, imprimé à Cologne en 1769.* Par M. Souchet, avocat en parlement, & au présidial d'Angoumois. In-12 de 249 pag. Prix, 2 liv. broc., port franc par la poste. = *Les vrais principes de la lecture, de l'orthographe & de la prononciation françoise, de feu M. Viard, revus & augmentés par M. Luneau de Boisjermain : ouvrage utile aux enfans, qu'il conduit, par degrés, de l'alphabet à la connaissance des regles de la prononciation, de l'orthographe, de la ponctuation, de la grammaire, de la prosodie françoise, & des premiers élémens de l'histoire & de la géographie.* 3 parties réunies en un volume in-8^o de 298 pag. Prix, 18 l., broc., port franc par la poste. = *Traité de l'orthogra-*

phie françoise. Par M. l'abbé Cournault. In-12. Prix, 36 s., broc., port franc par la poste. = Carte intitulée : *Exposition des principes de la nouvelle agriculture, avec des expériences rapportées au produit d'un journal & demi ou d'un arpent de terre de 100 perches quarrées de 22 pieds de roi, qui démontrent la supériorité de cette méthode sur l'ancienne : extrait de LA CULTURE DES TERRES de M. Duhamel; & des ouvrages de plusieurs autres auteurs qui ont écrit sur cette matière; & qui sont exactement cités à chaque article.* Par M. Joyeuse l'aîné, ancien commissaire de la marine. Prix, 24 s., port franc par la poste. = Quatre cartes intitulées, les deux premières : *Epoques élémentaires principales d'histoire universelle, suivant la chronologie vulgaire, &c.*, par M. Mahaux, maître associé de la maison nommée *Académie des enfans*, place de l'Estrapadé, à Paris (prix, 24 s., port franc par la poste) : la 3e., *Premier petit tableau de 19 époques; Second petit tableau des dénominations séculaires* : la 4e., *Indication des sujets contenus dans les deux grands tableaux d'époques élémentaires.* Tous ces ouvrages, plus ou moins estimables, déjà connus, & dont nous avons eu occasion de parler, se trouvent à Paris, au bureau de l'abonnement littéraire, ou du port franc des livres par la poste, hôtel de la Fautriere, rue & à côté de l'ancienne comédie françoise, de même que chez Durand neveu, & chez Bastien. On peut aussi s'adresser au même bureau pour se procurer un *Traité sur le scorbut* (in-12, prix, broc., 36 s., port franc par la poste), que nous ferons incessamment connoître.

*La paysanne pervertie, ou Les mœurs des grandes villes : mémoires de Jeannette R***, recueillis de ses lettres, & de celles des personnes qui ont eu part aux principaux événemens de*

sa vie ; mis au jour par M. Nougaret. 4 parties in-12. A Londres, & se trouvent à Paris, chez Bastien. 1777. Il y a des tableaux vrais dans ce roman ; mais on y désireroit quelquefois un peu plus de délicatesse.

*Mémoire artificielle des principes relatifs à la fidelle représentation des animaux, tant en peinture qu'en sculpture, Première partie, concernant le cheval, par feu M. Goiffon, attaché à l'école royale vétérinaire de Paris, & par M. Vincent, l'un des élèves de cette école, & son adjoint. Petit in-folio, avec figures. Ouvrage proposé par souscription. « MM. G. & V., dit l'auteur du *Prospectus*, n'ont opéré que sous les yeux de M. Bourgelat, directeur général des écoles royales vétérinaires, & se sont toujours fidèlement conformés à ses avis. . . . On trouvera dans cet ouvrage, à l'égard du cheval, toutes les particularités intérieures & extérieures que les peintres & les sculpteurs doivent saisir pour rendre parfaitement la nature. . . . L'introduction offre le développement des moyens que les auteurs ont mis en usage pour parvenir à leur but. Elle renferme des maximes sur le dessin géométral, sur les loix de ce dessin, sur les échelles de proportion en général, sur celle qu'il convient d'employer relativement aux animaux, sur l'utilité du petit & du grand compas à verge dans la pratique du dessin dont on vient de parler, & dans l'action de mesurer la tête du cheval, &c. On y voit de plus la description de l'hippomètre, ses usages, sa table, une division de l'échelle propre à chaque cheval, & un exemple de mesurage qui donne une idée de ses principales regles. Dans la table raisonnée qui suit cette introduction, l'on envisage l'hipostéologie dans son ensemble & dans ses détails ; on examine les directions & les bornes des mouvemens que chaque articulation permet, & par*

ties de l'animal ; on démontre les attaches, le trajet & l'action des muscles ; on suit, enfin, les vaisseaux apparens au dehors, & l'on en marque les directions & les différens contours. D'après ces premières notions, on se livre à l'examen des centres de mouvement des os ; on en apprécie la longueur mesurée entre ces centres ; on désigne les conditions de la justesse de l'aplomb des membres ; on considère l'attitude de l'animal en station ; on recherche comment elle doit être pour être régulière eu égard à la flexion de la colonne dorsale, & aux principaux contours des parties extérieures ; on spécifie les dimensions propres de celles-ci, & leurs proportions réciproques & relatives au tout qu'elles forment ; on donne les moyens d'adapter ces proportions à la nécessité & à l'effet pittoresque ; on ne craint point de fixer celles des fers dont les pieds des chevaux sont armés, & l'on indique jusques aux caractères distinctifs & sensibles de la jument & du cheval, & même jusques aux diverses proportions du poulain dans ses différens âges. Les allures naturelles, telles que le pas, l'amble, le trot & le galop, sont la matière de la troisième partie. . . . *Conditions de la souscription.* Elle sera ouverte le premier du mois prochain. L'ouvrage, enrichi de 21 planches, coûtera 24 liv. aux souscripteurs, & 30 liv. à ceux qui n'auront pas souscrit. On paiera 12 liv. en souscrivant ; & pareille somme en recevant l'exemplaire en feuilles. Quoique l'école royale vétérinaire soit dans l'intention de céder le profit de cet ouvrage ; qui lui appartient incontestablement, à M. Vincent, les souscripteurs adresseront à M. Chabert, directeur de l'école de Paris, au château d'Alfort, & à M. Beaupré, régisseur de l'école de Lyon, leurs soumissions, franches de port ; ils sont autorisés à leur en donner une reconnaissance, ainsi que la

quittance de la somme de 12 liv. qui leur sera payée, & les écoles veilleront à ce que les exemplaires soient délivrés, ainsi que les planches, ou figures, suivant la date & le numéro de la reconnaissance.

G R A N D E - B R E T A G N E.

A new medical dictionary, &c. C'est-à-dire, *Nouveau dictionnaire de médecine, ou Répertoire général de l'art de guérir.* Par M. Metherby, docteur en médecine. A Londres, chez Johnson, 1777. L'auteur ne s'est pas chargé seul d'une entreprise aussi vaste & aussi difficile que la rédaction d'un dictionnaire de médecine. Outre les secours qu'il a trouvés dans les ouvrages de ce genre qui existent déjà, il a profité des connoissances de plusieurs médecins très-instruits qui ont bien voulu l'aider dans son travail. Quoique ce dictionnaire ne soit pas à l'abri de tout reproche, on peut néanmoins le regarder comme un des plus complets qui aient encore paru.

A register of the trade of the port of London, &c. C'est-à-dire, *Registre du commerce du port de Londres. N^o. 1 pour les mois de Janvier, Février & Mars 1776.* Par M. Charles Whitworth. A Londres, chez Robinson, 1777. La connoissance des exportations & importations ne peut être que très-utile pour l'administration qui a à diriger l'économie politique, pour la classe des ouvriers & fabricans, & pour les commerçans qui reglent leurs spéculations sur ce tableau. Il est vrai que celui-ci devoit renfermer une suite de plusieurs années, une notice exacte des manufactures, de l'agriculture & de la population; mais quand il ne feroit connoître que quelques-uns de ces objets en particulier, son utilité paroîtroit toujours évidente. Telle est celle de ce registre. On croit communément que Londres seul fait les trois quarts

des affaires de toute l'Angleterre. Le tableau de son commerce présenté ici doit donc jeter une grande lumière sur l'état du négoce anglais en général.

Thoughts on general gravitation, &c. C'est-à-dire, *Pensées sur la gravitation générale, & aperçus qui en résultent relativement à l'état de l'univers.* A Londres, chez Cadell. 1777. Selon l'auteur, la gravitation générale vers un centre quelconque est comme le noyau de tous les systèmes solaires.

A L L E M A G N E.

Munzreihe der durchlauchtichsten herzoge und churfursten von Bayern, &c. C'est-à-dire, *Série numismatique des sérénissimes ducs & électeurs de Bavière.* Par M. Pierre-Paul Finæur, avec des remarques & des planches en taille-douce. A Munich, chez Voetter. 1777. Cette collection contient 18 médailles depuis Otton le Grand jusqu'au défunt électeur Maximilien-Léopold-Joseph-Ferdinand. Les têtes ont été copiées d'après les meilleurs portraits conservés dans la galerie des tableaux de l'électeur, par M. François-André Schœga. Les inscriptions lapidaires du verso contiennent en abrégé les principales actions de chaque prince.

Kleine juristische Schriften zum gemeinen Gebrauche, &c. C'est-à-dire, *Petites pièces de jurisprudence d'un usage général.* Par M. Frédéric-Charles-Christien Linx, avocat à Cobourg. 1er. essai. Cet ouvrage, qui a paru d'abord sans nom d'auteur ni d'imprimeur, contient 6 dissertations dont la 1re. est destinée à prouver que la connoissance du droit est utile à tout le monde. La 2e. est relative à toute espèce de contrats. Dans la 3e., l'auteur s'occupe des registres des commerçans, des manufacturiers & des artisans. Les corvées sont le sujet de la 4e. Il est question dans la 5e., des procès pour

injures ; & dans la 6e. , on lit la solution de ce problème : Comment les parens peuvent-ils le mieux remplir l'obligation de faire le bien de leurs enfans au moyen des dispositions testamentaires ?

J. L. A. Rust Historisch-litterarische Nachrichten, &c. C'est-à-dire , *Notices historiques & littéraires des auteurs vivans du pays d'Anhalt.* Par M. J. L. A. Rust, 2 parties. A Wirtemberg, chez Zimmermann, 1777. On se propose ici de faire connoître & les auteurs nés dans cette principauté, & les étrangers qui y sont domiciliés. M. Rust se plaint d'avoir eu peu de secours pour son ouvrage. Telle est, sans doute, la cause du silence qu'il garde à l'égard de plusieurs sçavans, par exemple, de M. Leberecht Bachenschwantz, né à Zerbst ; de M. Dietz, né à Bernbourg ; de M. Els, né à Zerbst, de M. Mendelsohn, né à Dessau, en 1729, &c.

I T A L I E.

Introduzione alla chimica, c'est-à-dire, Introduction à la chymie. In-4°. A Pistorie, chez Bracali. 1777. Voici, peut-être, le meilleur ouvrage de ce genre qui ait paru en Italie ; du moins, eût-il été bien difficile n'y mettre plus d'ordre, d'exactitude & de clarté. Nature & propriétés des fossiles terrestres, des sels acides, alkalis, ou neutres, & des minéraux ; composition, décomposition & analyse des différentes substances ; distillation, sublimation, précipitation, cristallisation, calcination, revivification, rectification, &c., tout est exposé par l'anonyme ; de la manière la plus satisfaisante. La table qu'il donne des affinités chymiques mérite une attention particulière : elle est non-seulement plus exacte, mais plus complète que celle de Geoffroy.

Storia polemica ; &c. C'est-à-dire, *Histoire polémique des prohibitions, des livres.* Par M. l'abbé

François-Antoine Zaccaria. In-4°. A Rome, chez Salomoni. 1777. L'auteur paroît s'être livré à toutes les recherches qu'exigeoit son plan ; mais l'*ultramontanisme* perce un peu trop dans quelques-unes de ses réflexions ; l'on n'en sera pas étonné sans doute, si l'on fait attention que l'ouvrage a été imprimé à Rome, & qu'il est dédié au St. pere.

De vitâ & rebus gestis Bessarionis, cardinalis Nicœni commentarius. In-4°. A Rome, chez Franzesi. 1777. La vie & les gestes de Bessarion, tels qu'on les expose ici, ne sont guere intéressans.

In funere Josephi I, Lusitanorum & Algarviorum regis fidelissimi, Oratio Romæ habita coram sacro EE. ac RR. cardinalium collegio in regali ecclesiâ Lusitanorum divi Antonii, ab Athanasio Cavalli, in Gregorianâ universitatè collegii Romani physicæ experimentalis professore. In-4°. A Rome, chez Palliarini. 1777. Les encouragemens donnés à l'agriculture, au commerce, aux arts & aux lettres ; l'abolition du système féodal & de la servitude, qui en étoit la suite ; la réforme d'un très-grand nombre de loix défectueuses ; l'établissement d'une bonne discipline militaire, tels sont, entr'autres, les objets sur lesquels l'orateur fixe ses regards, & qui doivent faire chérir la mémoire de Joseph I. Au talent de gouverner, ce prince joignoit, selon M. l'abbé Cavalli, beaucoup de douceur & d'affabilité, deux qualités moins brillantes, sans doute, mais plus rares & plus estimables que plusieurs autres, dans un souverain. Egalement éloigné de l'adulation & de la satire, l'auteur fait une peinture énergique & vraie d'un regne fécond en grands événemens de toute espece.

E S P A G N E.

Memorias instructivas, &c. C'est-à-dire, Mémoires instructifs, utiles & curieux, sur l'agri-

culture , le commerce , l'industrie , l'économie , la chimie , la botanique , l'histoire naturelle , &c. , tirés des meilleurs ouvrages qu'ont publiés jusqu'ici différens auteurs , & particulièrement les académies & sociétés sçavantes de France , d'Angleterre , d'Allemagne , de Suede , &c. Tomes 1 , 2 , 3 , 4 , 5 & 6. A Madrid , chez Orzel. 1778.

Elementos , &c. C'est-à-dire , *Elémens du droit public espagnol déduit des loix , des coutumes , & des principaux intérêts de sette nation.* A Madrid , chez Copin. 1777.

Historia literaria de Espanna , &c. C'est-à-dire , *Histoire littéraire d'Espagne , ou Tableau de l'origine , des progrès , de la décadence , & du rétablissement de la littérature espagnole , sous la domination des Phéniciens , des Carthaginois , des Romains , des Goths , des Arabes & des rois catholiques dans ce pays : on y a joint les vies des sçavans qu'il a produits , des jugemens critiques sur leurs ouvrages , des extraits & des apologies de quelques-uns de ces derniers , enfin des dissertations historiques & critiques sur divers points douteux.* Par les RR. PP. Raphaël & Pierre-Rodrigue Mohedano , religieux du tiers ordre de St. François. Tomes 1 , 2 , 3 , 4 & 5. A Madrid , chez Corradi. 1777.

Principaux événemens politiques & autres.

LEs membres du divan , députés pour conférer avec M. Stackieff , ministre de Russie , s'assemblent assez souvent dans un des kiosks de la marine. L'opinion la plus générale & la plus vraisemblable sur ces conférences multipliées , est que la Porte a formé le dessein de traîner les négociations en longueur , afin d'avoir le tems de se préparer à la guerre. En effet , rien

n'interrompt l'activité des travaux en Turquie.

Le 31 Décembre, le prince dont la grande-duchesse de Russie est accouchée fut baptisé & présenté sur les fonts de baptême par l'impératrice ; il a été nommé Alexandre-Paulowitsch, & a eu pour parrains l'empereur, l'impératrice-reine, & le roi de Prusse.

Quinze nouveaux régimens russes sont entrés en Pologne, ont traversé le Boristhene au-dessous de Kiow, & continuent leur route sur la rive gauche de ce fleuve. On apprend aussi qu'une partie des troupes de cette nation, qui étoit cantonnée sur le Njester, défile vers la Crimée ; les uns disent qu'ils vont renforcer le prince Proforowski ; les autres, qu'ils dirigent leur marche sur Oczakow en Bessarabie. On croit même que, si la guerre éclate, la première opération sera le siège de cette forteresse.

L'électeur de Saxe a envoyé à Munich M. de Zehmen, pour prendre possession, au nom de S. A. S., de la partie allodiale de la succession de feu Maximilien-Joseph, sur laquelle l'électrice douairière de Saxe a cédé tous ses droits en 1776, à l'électeur son fils.

Les prétentions de l'électrice douairière sont déduites dans un mémoire imprimé ; elles ont pour objet, 1^o. le landgraviat de Leuchtenberg, 2^o. quelques autres terres & seigneuries allodiales, & 3^o. le remboursement de 13 millions.

Le duc de Mecklenbourg-Schwerin forme aussi une prétention sur le même landgraviat de Leuchtenberg ; il l'appuie sur des actes d'un tems fort reculé. Cette maison chercha à la faire valoir en 1707, mais sans aucun effet, & il est à présumer qu'elle n'en aura pas davantage à présent.

L'entrée inopinée des troupes autrichiennes dans quelques districts de l'électorat de Bavière a donné lieu à l'ordonnance suivante, qui fut publiée le 8 Janvier à Amberg, ville capitale du Haut-Palatinat.

Nous CHARLES-THÉODORE, &c., &c., &c., à nos amis & frères salut. Attendu que nous avons reçu la nouvelle qu'un corps de troupes impériales & royales est actuellement en marche d'Egra vers le Palatinat-Supérieur, nous vous exhortons, en cas que, contre toute attente, il entre aussi de ces troupes dans votre district, que vous informiez l'officier commandant, que nous avons déjà pris actuellement possession du Palatinat-Supérieur; que vous, ainsi que tous les autres officiers du Palatinat-Supérieur, avez déjà promis la fidélité due, & qu'il est, d'ailleurs, contraire à la constitution de l'empire, que des troupes étrangères entrent dans les terres du Palatinat-Supérieur, sans en avoir préalablement donné connaissance; que vous fassiez en conséquence, contre leur entrée les protestations les plus sérieuses; &c.

Il paroît trois déclarations de l'impératrice-reine, relativement aux prétentions de S. M. I. sur la Bavière. La première est ainsi conçue.

Nous MARIE-THÉRÈSE, &c., &c., &c., à tous ceux qui liront & entendront lire la présente, salut, grace & prospérité.

Attendu que le dieu éternel & tout-puissant a résolu, conformément à ses desseins & à sa volonté impénétrables, d'appeler de cette vie périssable, dans une éternité indubitablement heureuse le sérénissime électeur & seigneur, Maximilien-Joseph, duc de la Haute & Basse-Bavière, notre très-cher cousin, & que, par ce décès, la ligne Wilhelmine masculine se trouve entièrement éteinte, nous déclarons, & faisons sçavoir par la présente, à tous & un chacun, qu'en vertu de l'investi-

ture donnée en 1426 au duc Albert d'Autriche, par l'empereur Sigismond, tous les pays & districts situés dans la Haute & Basse-Baviere, ainsi que dans le Haut-Palatinat, & que possédoit la ligne de Straubing, qui fut éteinte alors, par la mort de Jean, duc de Baviere, nous sont dévolus actuellement, ainsi qu'à notre maison.

A ces causes, nous avons jugé à propos d'envoyer notre très-ami & fidele François - Charles de Kresel, seigneur de Quatenberg, notre conseiller intime, chambellan actuel, & conseiller d'état au département des affaires de nos domaines, pour prendre, en qualité de commissaire, possession de ces pays & districts dévolus à nous & à notre maison.

Ainsi nous attendons gracieusement & absolument de tous les états & citoyens, officiers civils & militaires, sujets & habitans, de quelque condition, dignité ou état qu'ils puissent être dans lesdits pays, que, dès à présent, ils nous reconnoîtront de bon gré & comme il est de leur devoir, nous, de même que nos héritiers & successeurs, pour leur souveraine légitime & unique; qu'ils nous témoignent la fidélité & l'obéissance qu'ils nous doivent, & qu'en conséquence ils nous prêteront publiquement le serment de fidélité & d'hommage usité.

Comme nous nous assurons que personne ne s'opposera à notre très-juste déclaration & à nos ordres, nous leur promettons gracieusement, à notre tour, de les faire jouir de la même protection maternelle que nous accordons à tous nos autres vassaux & sujets, &c. Vienne, le 15 Janvier 1778, de notre regne le 38me.

Par la seconde, l'impératrice nomme le baron de Ried, son conseiller actuel, général d'artillerie, pour prendre possession, en son nom, de la seigneurie de Mindelheim, qui lui est dévolue en vertu de la survivance accordée en 1714.

par l'empereur Matthias, & confirmée par les empereurs qui lui ont succédé, &c.

La troisième a pour objet la réclamation des fiefs relevant du royaume de Bohême, que l'impératrice réunit à sa couronne par l'extinction de la ligne masculine de la maison de Bavière.

Des lettres-patentes de l'empereur, en date du 16 Janvier, revendiquent tous les fiefs masculins de l'empire qui se trouvent vacans, tels que le landgraviat de Leuchtenberg, lesquels n'ayant été attachés qu'à la ligne de Bavière éteinte, sont actuellement dévolus à l'empire. S. M. I., agissant conformément aux loix féodales, à la capitulation & aux usages de l'empire, autorise & donne plein-pouvoir au comte de Hartig, son conseiller actuel, de prendre possession de tous ces fiefs. S. M. I. déclare par ses lettres-patentes, qu'elle n'entend point préjudicier aux prétentions particulières sur des biens féodaux & allodiaux, & elle s'engage à rendre justice à ceux qui auront des droits à faire valoir, sans que la possession qui en auroit été prise puisse leur nuire en aucune manière.

Depuis que toutes ces déclarations ont été publiées, on assure que l'orage qui menaçoit l'Allemagne est dissipé par l'arrangement amiable que la cour de Vienne vient de conclure avec le nouveau duc de Bavière. Par ce traité, on reconnoît l'expectative accordée par l'empereur Sigismond à la maison d'Autriche, sur les terres que possédoit Jean de Bavière : ces terres consistent dans le district des régences de Straubing & de Landshut, & de tout ce qu'on appelle la Basse-Bavière, qui est cédée entièrement à la maison d'Autriche. On ajoute à ces belles & fertiles provinces le comté de Cham, la forteresse & ville de Scharding. L'empereur, en cette qualité, prendra provisionnellement possession des

sefs de l'empire , censés vacans par la mort du dernier électeur. Les principales prétentions sur la succession de Baviere étant ainsi heureusement & promptement ajustées , on a tout lieu de croire que les autres s'ajusteront également.

Le 20 Janvier , la congrégation nommée par le pape pour l'affaire de l'annone dont M. Bischl avoit eu l'administration sous le regne précédent , rendit un décret qui déclare infideles les comptes de cet administrateur , & le condamne à payer 282 , 662 écus romains & 82 bajoques , dont il est redevable à la chambre apostolique. Son procureur & son avocat sont admonestés pour avoir écrit trop librement sur cette matiere.

Par une bulle qu'on assure avoir déjà été envoyée au roi de Naples , toutes les chartreuses des deux Siciles , qui sont très-riches , seront mises en commende , & les deux-tiers de leurs immenses revenus tomberont au profit de S. Maj. On a jugé que l'autre tiers seroit plus que suffisant pour la nourriture & l'entretien de ces solitaires. On peut se rappeler les disputes qui se sont élevées parmi les religieux de cet ordre , qui ont refusé de reconnoître l'autorité de leur général en France , & se sont arrogé le droit d'élire dans le chapitre de chaque maison des supérieurs locaux. Cette affaire a excité l'attention du St. siege , qui doit leur envoyer un visiteur apostolique. Les bénédictins du Mont-Cassin craignent de voir passer en commende leur célèbre abbaye ; & les olivetains , qui ont aussi de grandes possessions , redoutent le même sort.

On se rappelle que le noble Grattarola , secrétaire du sénat de Venise , désigné pour la résidence de Naples , forcé par les désagrémens qu'on lui avoit fait éprouver , abandonna l'état vénitien , sans en avoir obtenu la permission du sénat , ce qui est

dans cette république un crime capital. On vient de lui faire son procès par contumace ; & le conseil des dix l'a banni à perpétuité. On promet une récompense considérable à celui qui livrera ce citoyen fugitif à la vengeance de la république ; & s'il a le malheur d'être arrêté, il aura la tête tranchée dans la place Saint-Marc. Tout le monde regrette ce seigneur estimable, & le regarde comme victime du redoutable ostracisme qui regne à Venise.

S. M. Cath. , attentive à tout ce qui intéresse la félicité de ses sujets , vient d'ordonner , à la requête de M. de Campomanes , fiscal de la coutonne , & sous sa direction , de former un nouveau code de loix civiles , qui sera rédigé par M. de Lardizaval , avocat américain , établi à Madrid , & qui abrogera toutes les loix tombées en désuétude.

Le conseil suprême de Castille a porté aussi son attention sur les loix criminelles ; & M. Joven de Salas , conseiller en la chambre criminelle de Madrid , est chargé de rédiger le code criminel.

La reine de Portugal a fait publier une ordonnance portant que quiconque aura des plaintes à former contre le marquis de Pombal , peut les produire par-devant tel ministre de S. M. qu'il jugera convenir.

On voit à Lisbonne la lettre suivante écrite de Pombal le 9 Décembre.

Je n'ai pu répondre plutôt à votre lettre , parce que j'ai été obligé d'assister S. Exc. Mgr. le révérendissime évêque de Coïmbre , qui a fait la visite ici , & a logé au couvent des franciscains. Le marquis de Pombal ayant appris l'arrivée du prélat , alla aussitôt chez lui pour lui rendre visite. En attendant qu'on l'eût annoncé , il

s'entretint presque une demi-heure dans l'antichambre avec un de ses cameriers, appelé Blancheville. Dès que l'évêque parut, il se jeta à ses genoux, sans pouvoir prononcer d'autres paroles, sinon : Votre excellence est mon prélat : qu'elle me donne sa bénédiction. L'évêque lui dit de se lever ; il ne voulut pas le faire : Monseigneur, reprit alors l'évêque, si V. Exc. ne se relève pas, je me mettrai à genoux aussi. L'ex-ministre s'étant enfin levé, ils s'entretinrent une demi-heure, & le marquis partit fort content. Mgr. alla lui rendre visite à son tour, & le marquis se trouva à genoux dans sa cour avec toute sa famille ; le prélat l'obligea de nouveau à se lever ; & étant montés dans les appartemens, ils restèrent environ une heure ensemble. Le marquis de Pomбал lui ayant présenté le bras, le reconduisit avec un air riant jusqu'à la voiture ; il se mit à genoux devant la portière ; l'évêque lui donna sa bénédiction, & partit. On a remarqué que l'évêque, au sortir de l'appartement, avoit les yeux baignés de larmes.

Si le récit que contient cette lettre est fidèle, il présente d'un côté un spectacle touchant, un modèle de la plus haute vertu, dans la personne de l'évêque de Coïmbre, qui pardonne & sourit à l'instrument de tous les maux qu'il a éprouvés pendant une captivité de 20 ans dans les cachots de St. Julien. De l'autre côté, l'on voit l'image de la grandeur humiliée, & du despotisme rampant dès qu'il est dépouillé de sa puissance. L'un est un prélat qui se montre digne des premiers siècles de l'église ; l'autre est un grand seigneur qui, par les revers, ou peut-être par le grand âge, paroît avoir perdu toute l'énergie de son génie. Quel triomphe pour l'évêque de Coïmbre !

Le 24 Janvier, à 11 heures & un quart du matin, Mme. la comtesse d'Artois est heureusement

accouchée d'un prince que le roi a nommé *duc de Berry*.

Des lettres-patentes du roi, données à Fontainebleau le 9 Novembre 1777, & enregistrées le 23 Janvier dernier, portent abolition du droit d'aubaine en faveur de la république de Pologne.

Par une ordonnance du 30 du même mois, le roi ordonne le rétablissement & la formation de 105 bataillons provinciaux licentiés en 1776, & dont 79 seront attachés à chacun des régimens d'infanterie; S. M. se réserve de fixer le service des autres bataillons par une nouvelle ordonnance.

Le parlement de Nancy a rendu le 27 Janvier, un arrêt qui décharge MM. de Bellegarde, lieutenant-colonel au corps royal d'artillerie, & Carrier de Monthieu, ci-devant entrepreneur de la manufacture de St. Etienne, de la plainte portée au réquisitoire du procureur-général, & en conséquence, les renvoie de toutes accusations & poursuites ultérieures à cet égard. Un autre arrêt de la même cour, rendu le 22, leur permet de faire imprimer & afficher celui qu'ils ont obtenu de la justice le 17.

Le 17 Janvier, à minuit, le général comte de Cornwallis arriva à Londres, accompagné du marquis de Lindsey, fils aîné du duc d'Ancafter, & du vicomte Chewton, fils aîné du comte de Waldegrave, qui ont servi en qualité de volontaires à l'armée du général Howe. Le 18, le lord Cornwallis eut une audience du roi, qui dura plus de 3 heures; il alla ensuite chez le lord North, avec lequel il s'entretint aussi long-tems. Les dépêches dont il étoit chargé consistent en une lettre du général Howe, adressée au lord Germaine, & qui a été insérée dans la gazette de la cour du 20: Elle contient ce qui suit.

De Philadelphie, le 23 Décembre.

MY LORD,

Le lord Cornwallis m'ayant demandé la permission

« Je s'absenter pour ses affaires particulières en Europe, je profite de cette occasion pour vous envoyer mes dépêches. Depuis ma dernière, l'ennemi ayant été joint par plus de 4 mille hommes avec du canon de l'armée du nord, il a rassemblé toutes ses troupes dans un camp fortifié à White-Marsh, couvert en partie par Sandy-Rem, à 14 milles d'ici, ayant sa droite appuyée sur la crique de Wisshickton ».

« Présument que, si je faisois un mouvement en avant, l'ennemi seroit peut-être tenté de nous livrer bataille pour reprendre Philadelphie, ou du moins qu'il seroit possible de trouver quelque endroit foible pour attaquer son camp, je mis l'armée en marche le 4 : l'avant-garde étoit commandée par le comte Cornwallis, & le centre par le lieutenant-général Kniphausen; le lendemain matin, l'armée prit poste à Chesnut-Hill, vis-à-vis la droite de l'ennemi, qui détacha presque aussitôt un corps de mille hommes contre l'infanterie légère portée en front, sous les ordres du lieutenant-colonel Abbotcromby; mais ce détachement fut mis en déroute à la première décharge du second bataillon d'infanterie légère, & d'une partie du premier : l'ennemi perdit 30 à 40 hommes, tant tués que blessés, & il y eut un brigadier fait prisonnier ».

« Ne voulant point risquer une attaque sur la droite de l'ennemi, l'armée, qui resta en position toute la journée du 6, se mit en marche le 7 au matin; l'avant-garde & le corps d'armée furent prendre poste à Edge-Hill, à un mille de la gauche de l'ennemi : l'avant-garde trouva sur cette hauteur un corps de 1000 hommes de l'armée septentrionale de l'ennemi, qui occupoit ce poste avec du canon; le lord Cornwallis l'attaqua avec l'infanterie légère du 33^e. régiment, & il défit ce corps, qui perdit beaucoup d'officiers & de soldats, & eut peine à sauver son artillerie; l'épaisseur du bois où l'ennemi étoit posté, le déroboit à la vue de nos troupes légères. Nous avons eu un officier tué, 3 blessés, & environ 20 à 30 soldats, tant tués que blessés, par le premier feu ».

« Le major-général Grey, avec sa brigade composée de l'infanterie légère des gardes, des chasseurs de la reine, de ceux de Hesse & d'Anspach, prit poste sur la gauche, en face de l'ennemi, qui envoya un détachement pour harceler ce corps, mais qui fut mis en déroute, avec perte de 50 hommes tués ou blessés. V. Ex. verra ci-dessous l'état de la perte des troupes du roi dans ces attaques. Voyant que le camp de l'ennemi étoit aussi fort sur ses deux ailes qu'au centre, & qu'il étoit déterminé à n'en

point sortir, je suis revenu à Philadelphie le 8, ne pouvant pas exposer plus longtems les troupes aux rigueurs de la saison, sans tentes ni bagage d'aucune espee pour les officiers & les soldats. L'arriere-garde, aux ordres du lord Cornwallis, quitta Edge-Hill, sur la droite, vers 4 heures après-midi, sans appercevoir l'ennemi; & le major-général Grey ayant quitté de même son poste sans avoir été inquiété; l'armée est rentrée dans ce camp le 8, à 9 heures du soir.

« Le 11, à la pointé du jour, le lord Cornwallis, ayant sous ses ordres le major-général Grant, a passé le Schuylkill avec un gros corps de troupes & les charriots de l'armée pour faire des fourrages nécessaires à l'approvisionnement de l'hyver, & il est rentré hier au soir, après avoir rempli son objet ».

« L'ennemi ayant quitté son camp à White-Marsh, quelques heures avant que le lord Cornwallis fût parti pour cette expédition, ce lord rencontra la tête de l'armée à un pont que les Américains avoient fait jeter sur le Schuylkill, près du gué de Masron, à environ 3 milles du gué des Suédois, & à 15 milles d'ici. Huit cents hommes des ennemis avoient déjà passé le pont, & furent dispersés sur-le-champ par le lord Cornwallis, qui le leur fit repasser avec un tel désordre, que l'armée des Américains en fut allarmée, & que les troupes du lord Cornwallis ne trouverent plus d'obstacle pour leurs fourrages ».

« Il paroît que les ennemis doivent prendre leurs quartiers d'hyver à Carlisle, à York & à Lancaster. Probablement ils auront un corps à Reading, & un autre à Burlington, dans le Jersey ».

« Le 7e. régiment & celui de Mirbach vont s'embarquer pour aller renforcer à New-York le chevalier Henri Clinton, qui a demandé ce secours pour la défense de son poste. Je compte mettre incessamment l'armée en quartier d'hyver dans Philadelphie, où il y a suffisamment de place pour la recevoir ».

« Le major-général Daniel Jones est arrivé à New-York. On va lui envoyer ordre de rejoindre cette partie de l'armée.

J'ai l'honneur, &c. W. Howe ».

« Tués, un lieutenant, deux sergens, 16 soldats; blessés, 3 lieutenans, 4 sergens & 53 soldats; manquans, 38 soldats.

Noms des officiers tués ou blessés.

« Première brigade d'infanterie légère, le lieutenant Penny Feather, du 15e. régiment, tué; le lieutenant

French, du 22e. régiment, & le lieutenant Ankettel, du 17e. régiment, blessés; 4e. régiment, le lieutenant West, blessé. *Signé, Howe.*

Comme il est difficile de démêler la vérité au milieu des nuages dont l'esprit de parti tâche de l'envelopper, pour mettre les lecteurs à portée de juger de l'état des choses dans la Pensylvanie, nous rapporterons, comme pièce de comparaison, l'extrait suivant de la gazette de Boston du 10 Décembre.

« Les derniers avis de Philadelphie font de la situation des affaires dans ces quartiers le tableau que voici. Les lignes du général Howe sont au côté septentrional de la ville; elles commencent à un mille de distance de Philadelphie, & s'étendent en passant un pont de pierre à la partie supérieure de Second-Street jusqu'au Schuylkill. Les différentes redoutes sont à environ 100 verges de distance l'une de l'autre. L'intervalle est rempli par des abattis d'arbres, les branches tournées au dehors. Les troupes du général Howe campent sur la Commune. Il n'y en a qu'un petit nombre dans la ville. Des piquets hessois sont postés le long de la ville, du côté où elle borde le Schuylkill. Nos piquets sont sur la rive opposée à la vue de ceux de l'ennemi. Le quartier-général de son excellence le général Washington est à Winter-Marsh. Ses lignes s'étendent vers la hauteur dite Chestnut-Hill, & ses partis avancés jusqu'à la maison de M. Turner, à moins de 3 milles de distance de la ville. Il y a eu des escarmouches fréquentes entre-eux & les postes extérieurs de l'ennemi. Ceux-ci ont souvent été chassés jusques dans l'enceinte de leurs lignes. Nos troupes ont poussé quelquefois jusqu'à Kensington, & les endroits voisins. Howe se trouve continé dans la ville, & sur la petite langue de terre entre elle & l'endroit où le Schuylkill débouche dans la Delaware. Le plus grand espace de terrain qu'il occupe ne passe pas 7 milles anglois. Le général Washington est fortement retranché: il a plusieurs régimens de cavalerie légère. Dans chaque régiment d'infanterie l'on a incorporé une compagnie de *Riflemen* (ou chasseurs américains). Son excellence est en parfaite santé, & nos troupes sont remplies d'ardeur, ne desirant qu'une attaque. Le brave général Arnold a joint M. Washington. Au moment qu'il arriva dans le camp, les plus vives acclamations se firent entendre de toutes parts. Depuis que l'ennemi est entré dans Philadelphie, les habitans se sont vus dans la nécessité de vivre de la plus mauvaise espece de provisions possible. L'on n'y peut avoir de la farine, à quelque prix que ce soit; les patates servant de pain. Tou-

le bétail a été emmené des environs ; & il n'y en avoit que très-peu dans la ville. L'on y manque aussi de chauffage. Mme. Penn, femme du ci-devant gouverneur, a envoyé quelques cordes de bois, qu'elle a fait couper sur ses terres, pour l'usage des pauvres. L'ennemi a arraché & abattu toutes les haies jusqu'à la distance de 2 milles à l'entour de la ville ; & cet espace n'offre qu'un pays nud & dévasté. Toutes les maisons dans l'enceinte des lignes de l'ennemi ont été démolies. Un petit parti de nos troupes, qui fut surpris dans la maison de M. Dickenson, a été massacré à coups de bayonnettes, après s'être rendu. Howe a son quartier dans la maison qu'occupoit le général Cadwallader. Le congrès continuera de séjurer dans la ville d'York, où il s'est retiré ».

Des avis particuliers confirment que les habitans de Philadelphie éprouvent les plus grands besoins ; que le mouton s'y vend 3 & 4 schellings la livre ; le bœuf 4 & 5 schellings, & que la corde de bois, qui ne valoit que 12 schellings, est montée à 4 guinées. Ces avis ajoutent que le général Howe a fait brûler la ville de Gloucester, située sur la rive gauche de la Delaware, dans le Jersey, un peu au-dessous de Philadelphie ; qu'il a fait sacager tout le pays qui environne cette dernière place, afin d'empêcher les Américains d'y occuper des postes qui auroient pu l'inquiéter dans ses quartiers d'hiver, & que les trois comtés sur la Delaware ont été également ravagés & pillés, de manière que les habitans y sont dénués de tout.

Les royalistes tiennent un langage différent. Suivant leurs lettres, Philadelphie est actuellement occupée d'une chaîne de forts de la plus belle construction depuis Kensington jusqu'au Schuykill, de sorte que toutes les avenues en sont inaccessibles, & qu'on peut la défendre avec peu de monde. Le colonel Allen, fils du ci-devant juge de la province, & quelques autres des principaux habitans recrutent pour le service du roi avec autant d'ardeur que de succès. Les catholiques romains, satisfaits de la douceur du gouvernement britannique, ont levé un bataillon, & l'on travaille à en compléter deux autres dont les soldats sont tous enrôlés à Philadelphie. On peut à peine suffire aux desirs des habitans qui se présentent en foule pour prêter le serment de fidélité, &c.

Par tous ces détails, on voit que la campagne est terminée dans la Pensylvanie sans aucuns succès réels pour la cause du gouvernement britannique.

Table de la 2e. partie du deuxieme tome
1778.

R épertoire universel & raisonné de jurisprudence civile, criminelle, canonique & bénéficiale, ouvrage de plusieurs jurisoonsultes, &c.	192
Questions principales de physique, résolues d'après des expériences, & des observations nouvelles, &c. (Dernier Extrait.)	200
Avis aux jeunes hommes.	206
Histoire naturelle, générale & particuliere, servant de suite à l'histoire des animaux quadrupedes, &c.	213
Supplément à l'Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, arts, & métiers, &c. Tome 3e.	227
Voyage de Londres à Gènes, passant par l'Angleterre, le Portugal, l'Espagne & la France.	246
Nouveaux voyages dans l'Amérique septentrionale; &c. (Dernier Extrait.)	253
Discours prononcé dans l'académie françoise, par M. l'abbé Millot, le lundi 19 Janvier 1778, jour de sa réception.	264
Réponse de M. d'Alembert au discours précédent.	270
Rêveries philosophiques.	277
Fables nouvelles, suivies du poëme de Pyrame & de Thisbé, tiré du 4me, livre des Métamorphoses, & autres pieces fugitives.	290
Pieces diverses de poésie, tirées de l'Almanach des muses, année 1778.	296
Fragmens d'un discours en vers sur l'histoire, lu par M. Marmontel, à l'académie françoise, le jour de la réception de M. l'abbé Millot dans cette compagnie.	305
Histoire d'une affection hypochondriaque mélan-	

colique , compliquée de mouvemens convulsifs , de coma somnolentum , de catalepsie , & de manie , guérie par un érysipele militaire , & une fièvre continue.	309
Observation très-importante sur un ulcère cancé- reux guéri par le moyen de l'air fixe , dans l'hô- pital militaire des religieux de la Charité de Grenoble.	313
Lettre adressée à MM. les auteurs du Journal des sçavans , sur un ouvrage dont ils ont rendu compte.	318
Lettre de M. Pingeron , capitaine d'artillerie au service de Pologne , à M*** , sur l'état de la mécanique chez les anciens , & dans laquelle on décrit les orgues qu'Hiéron avoit fait cons- truire.	332
Anecdote concernant Louis XII , roi de France.	337
Académies & sociétés.	338
Traits d'humanité , de courage , de désintéresse- ment & de bienfaisance.	343
Fait remarquable.	348
Divers articles de nouvelles inventions dans les arts , & de découvertes nouvelles dans les scien- ces , &c.	349
Nouvelles Littéraires.	
France.	353
Grande-Bretagne.	362
Allemagne.	363
Italie.	364
Espagne.	365
Principaux événemens politiques & autres.	366

Dans le journal du 15 Janvier dernier , page
347 , lignes 26 & 27 , au lieu de *Didelot* , lisez
Jadelot.

JOURNAL
ENCYCLOPÉDIQUE
OU
UNIVERSEL,
DÉDIÉ

A SON ALT. SÉRÉNISSIMÉ
Mgr. le Duc de Bouillon, &c. &c. &c.

ANNÉE 1778.

TOME II.
PARTIE III.



A BOUILLON.
De l'Imprimerie du Journal.

Avec Approbation & Privilège.

IL paroît deux volumes par mois de ce Journal. La souscription n'est ouverte que pour l'année entière : elle est de 24 L. de France, prise à Bouillon, & par la poste 33 liv. 12 s. franche de port pour toute la France. Sçavoir, 24 liv. pour l'abonnement, & 9 liv. 12 s. pour le port.

L'abonnement du port dans les postes du Généralat de l'Empire étant de 6 liv., il n'en coûtera que 30 liv. pour recevoir ce Journal franc de port dans cette partie de l'Allemagne.

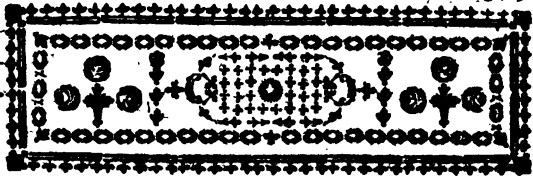
Pour tout ce qui regarde la correspondance de France, on aura la bonté de s'adresser à M. LUTTON, rue Ste. Anne, Butte St. Roch, à Paris, chargé de tout ce qui regarde ce Journal. On aura soin d'affranchir les lettres; autrement elles resteront au rebut. La souscription doit être payée d'avance, ainsi que le port du Journal.

On s'adressera aussi à M. WEISSENBRUCH, Directeur du bureau de ce Journal à Bouillon, où la poste de France arrive & part tous les jours.

On trouve dans le même bureau le Journal Politique, dont il paroît un volume le 1er. & le 15 de chaque mois, & qui coûte, pris à Bouillon, 10 l. par année, & par la poste 15 l. franc de port. Il y a aussi quatre cahiers de supplément à ce Journal, qui coûtent 3 liv., le port y compris.

La Gazette Salutaire, dont on donne une feuille chaque semaine, coûte 9 l. franche de port.

Les Directeurs des Postes étrangères, ainsi que les particuliers qui désireront avoir ces ouvrages périodiques, sont priés de vouloir bien adresser leurs lettres à M. WEISSENBRUCH, Directeur des Journaux, à la poste restante à Liege.



JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE

O U

UNIVERSEL

15 MARS 1778.

TOME II.

PARTIE III.



Dictionnaire universel des sciences morale, économique, politique & diplomatique, ou Bibliothèque de l'homme d'état & du citoyen. Tome 2e. in-4°. de 683 pag. A Paris, chez Panckoucke. 1777.



Uoique ce volume soit un peu moins varié que le précédent, on y trouve un assez grand nombre d'articles utiles ou intéressans, & ceux-ci, entr'autres: *Aimer* (c'est le premier), *Ainesse*, *Air*,

Aix-la-Chapelle, Albe (Ferdinand Alvarez de Toledé, duc d'), *Albéroni, Albigeois, Albuquerque, Alcoran, Alexandre, Alger, Aliéner, Allemagne, & Alliage*, qui est le dernier. Nous ne nous arrêterons qu'aux 5e., 6e. & 8e.

Le duc d'Albe ; l'un des plus grands capitaines du 16e. siècle, joignoit à une naissance distinguée des biens immenses. Il avoit les yeux vifs, mais sévères, le regard assuré & quelquefois terrible, la démarche grave & le maintien austère, l'air noble & le corps robuste, le discours mesuré & le silence éloquent. Il étoit sobre, dormoit peu, travailloit beaucoup, écrivoit lui-même toutes ses affaires. Les différentes circonstances de sa vie offrent un spectacle intéressant. Son enfance fut raisonnable, & l'âge avancé ne lui apporta ni ridicule, ni foiblesse. Le tumulte des camps ne fut pas pour lui une occasion de dissipation ; dans la licence même des armes, il sçut se former à la politique. Lorsqu'il opinoit dans le conseil, il n'avoit égard ni aux desirs du monarque, ni aux intérêts des ministres ; il se déclaroit toujours pour le parti qu'il croyoit le plus juste ; souvent il ramenoit à la probité ceux qui d'écou-toient, il ne les suivoit pas au moins dans leur injustice. Son intrépidité n'étoit pas bornée à un jour d'action ; il la portoit partout ; & ses amis ont frémi mille fois

en lui voyant défendre , avec une espece de fierté , la mémoire de Charles-Quint , contre les investives de Philippe II. On remarquoit dans sa maison un air de grandeur qu'il n'avoit copiée de personne , & que , malheureusement , personne n'a imitée de lui : il la remplissoit de jeune noblesse , qu'il se plaisoit à former à la guerre & aux affaires ; ses élèves remplirent longtems toutes les premieres places de l'Espagne , & augmentèrent sa réputation. L'on ne trouve point dans les fastes de sa patrie un capitaine plus habile que lui , à faire la grande guerre avec peu de troupes , à ruiner les plus fortes armées sans les combattre , à donner le change aux ennemis , & à ne le jamais prendre , à gagner la confiance du soldat , & à étouffer les murmures. On prétend que , dans 60 ans de guerre sous divers climats , contre différens ennemis , pendant toutes les saisons , il ne fut jamais battu , ni prévenu , ni surpris. Quel homme , s'il n'avoit point terni l'éclat de tant de talens & de vertus par une sévérité outrée , qui dégénéroit en barbarie & en cruauté ! Ce portrait , que nous croyons être assez ressemblant , a été tracé par M. l'abbé Raynal.

Il nous paroît difficile de ne pas applaudir au jugement que M. de Sacy porte du fameux cardinal Albéroni. « Si pour être un grand ministre , il suffisoit , dit-il , de mé-

diter des conquêtes, de diviser & de tromper ses voisins, de faire sentir aux contrées les plus éloignées l'influence puissante & redoutable du royaume que l'on gouverne, enfin d'étendre les possessions du souverain aux dépens du repos de ses sujets, peu de ministres ont égalé Jules Albéroni. Mais si ce titre ne peut être accordé qu'aux hommes d'état dont le génie fécond en ressources a su enrichir le peuple sans appauvrir le souverain, accélérer les progrès des arts de luxe, sans retarder ceux de l'agriculture, suppléer aux impôts par une sage économie, n'admettre dans les places importantes que les talents dont la probité est la base, maintenir la paix sans montrer de foiblesse, veiller à l'observation des loix équitables, anéantir celles que la superstition, la tyrannie, ont consacrées, Albéroni est fort au-dessous de tel ministre honnête dont le nom est à peine connu. Jamais il ne s'offrit à un homme qui auroit autant de vertu que de génie, une carrière plus vaste & plus belle que le gouvernement de l'Espagne; jamais plus d'abus à détruire, plus de bien à créer: le royaume avoit besoin d'un Pierre I... Ce n'est pas que les Espagnols fussent plongés dans cette barbarie où Pierre trouva les Russes; mais ils étoient encore plus loin du bonheur, puisqu'ayant plus de desirs & de lumières,

ils avoient moins de facultés. Il est peut-être plus difficile d'éduquer un peuple à demi policé, qu'une nation tout-à-fait barbare. Celle-ci est susceptible de toutes les impressions, de toutes les idées, parce qu'elle n'en a encore reçu aucune; l'autre, attachée au peu d'idées ou de préjugés qu'elle s'est faits, croit avoir atteint le dernier point de la perfection, & repousse la main bienfaisante qui veut l'y conduire ».

M. de S. remarque ensuite très-judicieusement qu'un ministre placé à la tête d'un état heureux & bien constitué, où tous les arts fleurissent, où tout est en mouvement, où tout concourt à la félicité commune, peut diriger vers la politique extérieure l'usage de ses talens, pour empêcher qu'un voisin ambitieux & inquiet ne déränge l'harmonie de l'état, mais que dans une contrée inculte & dépeuplée, s'occuper à troubler les nations voisines, c'est mériter à la fois les reproches du peuple qu'on a gouverné, & de ceux qu'on a attaqués; que la multitude des offices, le nombre des valets, le faste des livrées, la pompe des courses de taureaux, les moyens trop multipliés dans la perception des impôts, sont autant d'objets sur lesquels Albéroni auroit dû porter ses regards; qu'à la vérité, en se bornant à ces soins intérieurs, il n'eût

été connu qu'en Espagne ; qu'il vouloit être célèbre dans l'univers, & que la gloire de rendre un seul peuple heureux ne le flattoit pas tant que celle de jeter le trouble chez toutes les nations.

Alphonse duc d'Albuquerque, surnommé le grand, à cause des conquêtes brillantes & rapides qu'il fit dans les Indes orientales, dont il fut vice-roi sous Don Emmanuel, roi de Portugal, étoit peut-être l'homme le plus capable d'y affermir, par un système solide, la domination de cette couronne, qui, jusqu'alors, n'avoit été que l'ouvrage du hazard & de l'impétuosité. Quoique la cour de Lisbonne eût puisé des lumières dans les relations qui lui venoient des Indes, & dans le rapport de ceux qu'elle y avoit chargés de ses intérêts, elle eut la sagesse de donner toute sa confiance à Alphonse d'Albuquerque, le plus éclairé des Portugais qui fussent passés en Asie. Le nouveau vice-roi, selon la remarque d'un écrivain distingué (*), se montra plus grand encore, & plus digne de cette confiance qu'on ne l'avoit espéré. Il sentit qu'il falloit au Portugal un établissement que peu de forces pussent défendre, qui eût un bon port, dont l'air fût sain, &

(*) L'auteur de l'*Histoire philosophique & politique des établissemens & du commerce des Européens dans les deux Indes.*

où les Portugais fatigués du trajet de l'Europe à l'Inde pussent recouvrer leurs forces. Il comprit que Lisbonne avoit besoin de Goa; & cette dernière ville, regardée, à juste titre, comme le poste le plus avantageux de l'Inde, quoique moins considérable qu'elle ne le devint depuis, fut bientôt la conquête d'Albuquerque, sans qu'elle lui coûtât beaucoup.

La prise d'Ormuz lui assura, peu de tems après, l'empire des golfes d'Arabie & de Perse. Le souverain de cette seconde contrée envoya demander un tribut au vainqueur; d'Albuquerque fit apporter devant les ambassadeurs des boulets, des grenades & des sabres. *Voilà, leur dit-il, la monnaie des tributs que paie le roi de Portugal.* Après cette expédition, il songea à étendre la puissance portugaise dans l'orient de l'Asie. Maître de l'isle de Ceylan, il négligea d'y former un établissement, pour aller s'emparer de Malaca, que sa situation avoit rendu le marché le plus considérable de l'Inde; il arriva devant cette place au commencement de 1511; elle fut attaquée, & prise après bien des combats douteux, sanglans & opiniâtres; on y construisit une citadelle, afin de garantir la stabilité de la conquête; alors les rois de Siam, de Pégu, & plusieurs autres envoyèrent à d'Albuquerque des ambassadeurs pour le féliciter.

lui offrir leur commerce, & lui demander l'alliance du Portugal. Par lui encore la cour de Lisbonne mit les Moluques au nombre de ses provinces. Enfin, ce général acheva de soumettre le Malabar, qui avoit voulu profiter de son absence pour recouvrer au moins une partie de sa liberté. Tranquille, après ses nouveaux succès, dans le centre de ses conquêtes, il réprima la licence des Portugais, rétablit l'ordre dans toutes les colonies, affermit la discipline militaire, & parut toujours actif, prévoyant, sage, juste, défintéressé, humain. L'idée de ses vertus avoit fait une impression si profonde sur l'esprit des Indiens, que, longtems après sa mort, ils alloient à son tombeau pour lui demander justice des vexations de ses successeurs. Il mourut à Goa, en 1515, sans richesses, & dans la disgrâce d'Emmanuel, à qui on l'avoit rendu suspect.

Si l'on doit être étonné du nombre de ses victoires, & de la rapidité de ses conquêtes, on ne peut s'empêcher d'admirer, avec M. l'abbé R., les hommes intrépides auxquels il commandoit. Avoit-on vu jusqu'alors une puissance aussi médiocre faire de si grandes choses? Il n'y avoit pas 40 mille Portugais sous les armes, & ils faisoient trembler l'empire de Maroc, tous les Barbares d'Afrique, les Mammelus, célèbre milice du soudan

d'Egypte, les Arabes & tout l'orient, depuis l'isle d'Ormuz jusqu'à la Chine. Ils n'étoient pas un contre cent, & ils attaquoient des troupes qui, souvent, avec des armes égales, disputoient leurs biens & leur vie jusqu'à l'extrémité. Quels hommes devoient donc être alors les Portugais, & quels ressorts extraordinaires en avoient donc fait un peuple de héros? Au reste, on sçait que Blaise duc d'Albuquerque, fils du grand homme dont nous venons de parler, publia ses mémoires en 1575.

Essays moral and literary, &c. C'est-à-dire, Essais de morale & de littérature. A Londres, chez Dilly. 1777.

N *Il sub sole novi* est la maxime d'un ancien, & d'après lui, celle de la Bruyere & de plusieurs autres modernes, tel que l'auteur de cette production. « Le monde, dit-il, est si vieux, les mêmes scènes ont reparu si souvent, l'industrie humaine a porté si loin ses recherches sur toutes sortes de sujets, qu'il est presque impossible de faire de nouvelles découvertes, de présenter des choses inconnues, & de répandre quelques nouveaux traits de lumière sur les sciences & la philosophie ». On ne peut guere disconvenir que le fond de nos con-

noissances, & leurs principaux sujets ne soient à peu près épuisés; mais il y a des manières de voir, des nuances à présenter des mêmes choses, qui multiplient ce fond presque à l'infini. Quiconque s'est rendu les anciens familiers par une étude assidue, y trouve les mêmes pensées, les mêmes sentimens que dans les modernes; mais les expressions, les faces sous lesquelles les derniers les ont présentées, ne sont pas les mêmes. Elles sont exposées sous d'autres rapports, dans d'autres combinaisons. Les objets de nos recherches ne sont pas ceux dont on s'occupoit autrefois. Ces derniers reviennent ensuite sur la scene, & sont dirigés vers un autre but. Ces vicissitudes produisent un nouvel ordre d'observations, de points de vue, de résultats. Il y a plus, on peut assurer que le monde physique & moral offre dans ses développemens successifs, des nouveautés qui sont, pour ainsi dire, du moment, en sorte que, quand même il y auroit dans nos recherches un *nec plus ultra*, ces hon- nes ne regarderoient qu'un tems donné. Il paroît donc que la maxime d'Ovide, & de tous ceux qui l'ont copié, n'est qu'une vérité relative, ou, si l'on veut, poétique, & le philosophe peut dire, au contraire, avec Seneque, épît. 33 : *Veritas nondum est occupata : multum ex illâ etiam futuris relictum est*; & épît. 64 : *Multum ad-*

*huc restat operis , multùmque restabit , nec
ulsi nato post mille sæcula præcludetur
occafio aliquid adhuc adjiciendi.*

L'anonyme en paroît convaincu lui-même , lorsqu'il dit : « Si l'admirateur des beautés morales & littéraires trouve une seule idée neuve dans cet ouvrage , ou corrige une seule erreur , après l'avoir lu , l'auteur sera amplement récompensé ; il aura contribué , pour sa part , au progrès des sciences & de la vertu ». Les morceaux que nous allons traduire , donneront vraisemblablement à nos lecteurs la même opinion de son travail.

« On sçait , dit-il , que les anciens faisoient du souper leur principal repas , & on a été étonné que ces peuples dont on admire la sagesse dans toutes les institutions qui regardent la vie commune , aient adopté un usage qui , de nos jours , passe pour contraire à la santé. On peut alléguer pour leur justification , qu'ils ne vouloient pas troubler leurs facultés intellectuelles pendant le jour , par les vapeurs des alimens & des boissons , afin de les consacrer au travail & à la réflexion , & qu'ils ont préféré le repas du soir , parce qu'alors ils étoient affranchis de tout devoir , libres de tout soin , & qu'ils pouvoient se livrer à la joie , sans être inquiétés par aucune idée d'affaires ».

Voici le jugement que notre auteur por-

te de Pope, de Gray & de Mafon.

« Quelques-uns, dit-il, ont prétendu qu'il y avoit du clinquant dans les traductions de Pope; mais s'il y en a, il est si parfaitement fondu avec l'or pur de la poésie, qu'on ne l'apperçoit pas. Gray & Mafon, au contraire, ont substitué le clinquant à l'élégance simple & naturelle. Leurs ouvrages ont reçu un accueil distingué, & l'on n'en fera pas étonné, si l'on se rappelle qu'il fut un tems où les édifices gothiques étoient plus estimés que la symmétrie régulière de l'architecture grecque ».

« L'élégie dans un cimetière de campagne, respire un air de mélancolie qui frappe une imagination angloife. Elle est touchante & pittoresque; mais plusieurs n'y voient qu'un chaos d'idées recherchées, entassées sans ordre, & sans proportion, & prétendent qu'elle ressemble à l'écrin d'un joaillier, qui renferme un grand nombre de pierres précieuses, mais qu'il faudroit monter pour en faire des bijoux ».

« Les odes du même auteur (Gray) sont, dit-on, plus inintelligibles que l'énigme du sphinx, & elles ressemblent en tout à ses élégies. Elles présentent à l'ame des idées qui ont de la conformité avec ces nuages dorés qu'on voit au coucher du soleil. Les nuances en sont superbes; mais elles disparoissent comme un éclair,

& ne laissent d'autre impression que celle d'un assemblage de couleurs fugitives ».

« Mafon a aussi quelquefois prouvé qu'il étoit grand poète; mais l'exemple du siècle & le goût de ses amis l'ont entraîné dans les contrées chimériques de l'imagination, où il a plané sur les cimes les plus élevées fort au-delà de la portée des regards du bon sens ».

« La tourbe des poètes vulgaires a suivi les traces de ces chefs, & le grand nombre de ceux qui ont grossi nos recueils de poésie ont extravagué du même style dans l'ode, & pleuré dans l'élegie. Macpherson, en introduisant le jargon intelligible d'Osian, a achevé d'envelopper de ténèbres l'horison poétique ».

« Sans déprimer le mérite de Pope, comme poète original, on peut hasarder de dire que son *Odyssée* n'est pas une traduction d'Homere. La copie ne ressemble pas plus à l'original que le portrait d'un enseigne au sien. La beauté caractéristique du poète grec est la simplicité, qui, dans la traduction, a été sacrifiée à des ornemens déplacés. Considérée comme poème, on y trouve quelques morceaux charmans; mais comme traduction, elle n'a nullement le mérite qu'on a cru d'abord y voir ».

« Il pourroit paroître étrange qu'un particulier censurât un homme qui est si

célèbre , si cette critique n'étoit fondée sur la décision d'un juge qui n'est pas moins respectable. C'est M. Spencer , qui , dans son essai sur l'*Odyssée* , indique avec les plus grands ménagemens , & une vraie candeur , les défauts de la traduction de Pope; défauts qui n'auroient jamais échappé à un aussi grand poète , s'il y avoit mis le tems & l'attention que ce travail exigeoit. Pope y a été aidé par des écrivains d'un ordre inférieur ; mais comme c'est sous son nom que l'ouvrage a été publié , il est responsable des fautes ».

Pour mieux faire connoître ce critique anglois , nous rapporterons encore son jugement sur Addison.

« Je ne sçais , dit-il , si Addison , qui est regardé , à si juste titre , comme l'honneur de notre nation , ne doit pas une partie de sa gloire à la prévention. Sans cela , j'ignore comme on peut l'avoir admiré en qualité de poète. Ce froid de tempérament qui donne un jugement solide , & qui se remarque dans les discussions compassées de sa critique & de sa morale , le rendit incapable de cet enthousiasme qui est l'ame de la poésie ; mais le lecteur n'osa penser qu'un critique si sévère , & qu'un moraliste si exact , eût lui-même des défauts. Par conséquent , lorsque de la prose il passa aux vers , & qu'il sentit son infériorité dans la poésie ,

il se défia de son propre jugement. Une longue suite de lecteurs ont ainsi dévoré ses rimes infipides, les uns sans s'apercevoir de leurs défauts, les autres en les apercevant, mais en leur prodiguant l'encens contre leur propre conviction, afin de ne point passer pour des gens sans goût, ou d'un goût dépravé. Si une trop grande vénération n'eût pas empêché les critiques de dire leur sentiment, Addison, qui, comme moraliste, doit être appelé le Socrate, le Platon, le Xénophon de son tems, auroit été mis, comme versificateur, dans la classe des Mœvius & des Bavius ».

• Nous terminerons cet extrait par les remarques de l'anonyme sur la vie & les écrits du docteur Jortin. C'est une nouvelle moisson pour les recueils biographiques.

« On verra, sans doute, avec satisfaction, quelques détails de la vie de cet homme estimable; je le considère comme poète, théologien, philosophe & citoyen : car il servit les lettres & la vertu. Quelques auteurs ont eu plus de réputation, & ont été plus connus; mais il y en a peu dont le nom soit plus cher aux gens éclairés. Ses poésies latines respirent l'urbanité la plus pure, l'élégance la plus soutenue. Ses dissertations sont lumineuses, ses discours ingénieux, bien frappés & pressans, ses remarques sur

l'histoire ecclésiastique intéressantes, impartiales, ses sermons pleins de vérité, d'une morale saine, écrits avec pureté, & un véritable atticisme ».

« La simplicité du style est un charme qui ne captive pas au premier coup d'œil, & qui néanmoins fait une impression durable ; elle n'excite pas l'admiration ; mais elle fait naître l'estime ; elle n'échauffe pas jusqu'à l'enthousiasme, mais elle remue doucement l'ame. Les écrivains médiocres ont rarement ce genre de mérite. Ils imaginent que ce qui est naturel & simple ne peut être beau. Il faut que tout soit recherché, maniéré, forcé dans leurs compositions ; mais le docteur Jortin avoit étudié à fond les anciens, & semble s'être formé sur le modèle de Xénophon. Son sujet favori est une morale fondée sur la raison, & celle-ci est toujours froide & sans passion. Une déclamation bruyante, enflée de grandes figures, & de descriptions ampoulées, peut frapper l'imagination un moment, & produire quelques émotions passagères ; mais c'est aux discours abondans, riches en raisons, à subjuguier l'entendement, & à inspirer la vertu ».

« Les premiers efforts du génie se sont presque toujours portés à la poésie. Avant de connoître la justesse des argumens & le frein des règles, les jeunes gens se li-

vient volontiers aux éans de l'imagination. Cicéron, & plusieurs autres philosophes, orateurs, ou historiens ont, comme on sçait, consacré aux muses les prémices de leur plume. Le docteur Jortin vient de nouveau confirmer cette observation. Dans ses *Lusus poetici*, un de ses premiers ouvrages, il a réuni la pureté du langage à la douce chaleur du sentiment, & à l'harmonie des vers. Il y a peu de poètes latins modernes qui puissent l'égaliser. Ses vers saphiques, & son histoire de Bacchus & d'Ariane sont coulans, aisés, élégans, & d'une belle poésie. La petite ode où il compare la vie tranquille du philosophe à un ruisseau qui serpente avec un doux murmure à travers des bosquets paisibles, est d'une douceur & d'un pittoresque vraiment anacréontique. En général, ses poésies lyriques sont excellentes. Son poème sur l'immortalité de l'ame, où il suit pas à pas Lucrece, est comparable à celui du cardinal de Polignac sur le même sujet. En un mot, tout ce recueil est tel qu'il n'auroit, en aucune façon, déshonoré un roman du siècle d'Auguste.

« Si le tems ne refroidit pas l'imagination, à coup sûr il mûrit, il fortifie le jugement. A mesure que notre docteur avança en âge, il négligea la poésie pour cultiver la raison, & s'appliqua tout entier à la critique. Ses remarques sur l'un

des peres de la poësie angloise n'ont besoin que d'être plus connues pour être généralement admirées ».

« Les picces légers sont plus amusantes qu'instructives. Tout ce que M. J. a écrit dans ce genre peut être regardé comme des fruits de la jeunesse, & d'un goût de college. Il préludoit par-là à des productions plus nobles, à des recherches plus convenables à son état. Ses discours sur la religion chrétienne, un des premiers fruits de ses veilles théologiques, brillent par un grand fond de jugement, des raisonnemens solides qui placent l'auteur à côté des Grotius, &c. ».

Ristorimento della Sardegna, proposto nel miglioramento di sua agricoltura, c'est-à-dire, L'amélioration de l'agriculture en Sardaigne, proposée comme le moyen de rendre à cette îste son ancienne prospérité, par M. François Gemelli, professeur émérite d'éloquence latine en l'université de Sassari, associé-correspondant de l'académie royale des géorgiphiles de la même ville, & membre de la société d'agriculture de Bresce. Tome 2e. & dernier in-4°. A Turin, chez Briolo. 1777.

Dans le premier volume de cet ouvrage, que nous fîmes connoître

L'année dernière (*), l'auteur s'est particulièrement attaché à montrer les causes de la décadence de l'agriculture en Sardaigne; il indique, dans celui-ci, les moyens d'y remédier. La principale de ces causes est la communauté des terres, laquelle empêche les particuliers de s'intéresser à leur culture: en conséquence, M. G. propose de clore les terrains, d'en confier le soin à des colons ou à des emphytéotes perpétuels, & de supprimer ainsi les pâturages publics; il expose tous les avantages de cette réforme, & prévient les objections qu'on pourroit lui faire.

Pour détruire la seconde cause du mal dont nous avons parlé, il voudroit qu'on bâtît des chaumières où les agriculteurs pussent trouver un logement commode: le défaut d'argent, de population & d'eau, l'insalubrité de l'air, enfin la crainte des brigands qui, dans l'île de Sardaigne, ne cessent d'infester les campagnes, semblent s'opposer à une pareille entreprise; mais l'auteur dissipe ces différens obstacles; ce qu'il dit sur la manière de remédier à la dépopulation, & aux mauvaises qualités de l'air, mérite surtout l'attention du gouvernement Sardo, & de beaucoup d'autres. Quoique son projet de partager convenablement les terres, de les clore &

(*) Voyez notre journal du 15 Juillet, pag. 252-260.

d'y construire des habitations soit très-digne d'éloges, la méthode qu'il indique pour l'exécuter, ne paroît pas devoir être adoptée : en effet, il voudroit que les propriétaires fussent contraints à ces opérations ; & personne n'ignore qu'en pareil cas, la contrainte, la violence, produisent presque toujours de grands maux, sans aucun bien durable.

M. G. fait ensuite une digression intéressante sur la multiplication des grains dans le sein de la terre. Si l'on en croit Pline, les champs de Lentini en Sicile, de l'Andalousie, de l'Egypte, & de l'Abysinie rapportoient, de son tems, 100 ou même 150 pour un : Auguste reçut du gouverneur de cette dernière contrée près de 400 épis produits par un seul grain ; & du même pays il en fut envoyé à Néron 340, qu'un seul grain avoit également rapportés. Dans la *Gazetta universale*, imprimée à Milan (N^o. 6, année 1774), on lit que 9 grains de froment donnerent 1000 épis très-beaux ; en supposant que chacun de ceux-ci contiât 18 grains, chaque grain de semence en avoit produit 2000. Mais voici une multiplication encore plus étonnante, & peut-être unique dans son genre : en 1766, M. Miller obtint d'un seul grain de bled près de 2000 épis, & l'année suivante, 21, 109, dont le froment, net, pesoit 47 livres,

en sorte que, d'après son calcul, ce seul grain en avoit rapporté 576, 840.

La multiplication, plus ou moins considérable, du grain ne dépend pas uniquement de la fertilité des terres; quelquefois on attribue à cette qualité ce qui est l'effet de la manière de semer, du repos qu'on accorde aux champs, de la culture, des engrais, &c. « On dit communément, remarque notre auteur, que les terres d'une telle province rapportent deux fois plus que celles d'une autre; quoique ces expressions soient dans la bouche de tout le monde, elles ne sont entendues que de peu de personnes... *La fertilité relative des terres ne regarde point la récolte, mais la semence, & signifie seulement que, dans un pays plus fertile, un champ d'une étendue déterminée exige, pour donner un produit fixe, deux fois autant de semences qu'un autre aussi considérable, & situé dans une contrée moins fertile...* Cette fertilité respective peut, d'ailleurs, varier selon la méthode qu'on suit en semant, de manière que, dans tel pays, le grain semé clair sur une grande étendue de terre, produit le double de ce qu'il rapporte dans un autre endroit, lorsqu'on le sème dru sur un terrain moins considérable ».

Après ces réflexions, M. G. examine s'il vaut mieux semer clair que dru; il conclut

que dans les pays où les cultivateurs sont nombreux, & les terres environnées de haies, de fossés, &c., la seconde méthode doit être préférée, parce que, quoiqu'il y ait que les grains semés dru se multiplient moins que ceux qu'on sème clair, les champs rendent toujours beaucoup plus qu'on ne leur a donné, en sorte que l'excès total du produit sur la semence n'est jamais aussi considérable dans le second cas que dans le premier.

L'auteur regarde comme très-utile l'invention des semoirs; il loue également l'usage où l'on est en France de laver le grain avant de le semer. Il faut voir dans l'ouvrage même ce qu'il dit des abeilles, des étables, de la proportion qu'il convient de mettre entre les prés & les pâturages, des différentes races de bestiaux, & du soin qu'on doit en avoir; nous remarquerons seulement qu'il conseille de transporter en Sardaigne des brebis de Barbarie, pour perfectionner la race de celles qui sont déjà dans cette île; on sçait que ce mélange a très-bien réussi chez différentes nations de l'Europe.

Enfin, M. G. s'occupe des encouragemens que demande l'agriculture; il voudroit qu'on établît dans les campagnes, des écoles & des cours publics pour les jeunes gens destinés à l'exercer; qu'on leur accordât des prix; qu'on prêtât de

l'argent à tous les cultivateurs qui en auroient un véritable besoin, & surtout que le commerce des grains jouît d'une certaine liberté : plusieurs économistes desireroient que cette liberté fût indéfinie ; mais, en convenant qu'on doit la favoriser autant qu'il est possible, l'auteur pense avec raison, qu'il faut quelquefois la restreindre plus ou moins, suivant les circonstances des tems & des lieux.

Il ne seroit peut-être pas impossible de trouver dans ce volume quelques contradictions, du moins apparentes, & certaines opinions qui semblent tenir un peu du paradoxe ; mais en général, il nous paroît digne des éloges que nous avons cru devoir donner au premier.

Réflexions sur la section de la symphyse du pubis, présentées & dédiées à M. le Noir, conseiller d'état, lieutenant-général de police, par M. Piet, accoucheur, chargé par le gouvernement de secourir les femmes indigentes dans les accouchemens difficultueux. A La-Haye, & se trouve à Paris, chez Didot le jeune. 1778.

A Peine la faculté de médecine de Paris a-t-elle mis le sceau de son approbation à l'opération faite par M. Si-

Tom. II. Part. III. S

gault sur la femme Souchot ; à peine S. M. a-t-elle témoigné sa satisfaction à l'auteur de cette découverte , dans la persuasion que les commissaires nommés par la faculté , & même ce corps entier s'étoient assurés de la grande utilité d'une pareille section dans certaines circonstances , qu'on entreprend de prouver que l'enthousiasme a obscurci les yeux des juges compétens , & que tout ce qui s'est passé dans cette affaire présentée sous un aspect si favorable , ne peut , lorsqu'on l'apprécie bien , que confirmer l'inutilité , ou même le désavantage de la section de la symphyse des os pubis.

Nous l'avouons : dans cette discussion , tout paroît être contre M. Piet ; & au premier coup-d'œil , on seroit tenté de ne pas l'écouter : il s'agit ici d'un fait que semble avoir constaté un corps éclairé qui est censé n'avoir pu être induit en erreur , ni avoir agi précipitamment : toutefois on lit dans l'ouvrage de M. P. des assertions très-spécieuses , qui , vu l'importance du sujet , méritent la plus grande attention , & qui font espérer que la faculté reprendra l'examen de cette affaire , ou qu'elle dissipera par sa déclaration , toute espece de doute sur la maniere dont l'opération & son succès ont été présentés.

« J'espère prouver , dit notre auteur , que le moyen nouveau ne peut produire

le plus léger avantage sans causer de grands désordres ; qu'il ne remplit nullement l'intention qu'on se propose ; que, s'il n'a pas été plus funeste à la femme Souchoi, c'est qu'il lui étoit inutile, & qu'enfin l'état de cette femme n'est pas, à beaucoup près, aussi satisfaisant qu'on l'a publié ».

Pour remplir ces promesses, M. P. examine d'abord la différence qu'il y a entre l'écartement lent & préparé de loin des os pubis, que la nature opere quelquefois dans les accouchemens, & celui que l'art peut obtenir, par une force plus ou moins grande, sans disposition préparatoire des parties, & au moyen d'une section des cartilages des os pubis, dont l'écartement forcé & exclusif doit ébranler, déranger les symphyfes sacro-iliaques. De-là, il passe à l'examen de la quantité de cet écartement ; & d'après les expériences faites sur le cadavre, il conclut « que quand on le porte à 15 ou 16 lignes, on ébranle fortement l'articulation de l'os des iles avec le sacrum. A 24 lignes d'écartement des pubis, dit-il, on n'a trouvé que très-peu d'augmentation dans le diamètre du bassin... Mais ces 24 lignes ont écarté les os des iles & le sacrum l'un de l'autre de 3 lignes & demie ; les ligamens de leur articulation étoient, en grande partie, déchirés ; le reste étoit tirailé & distendu ; le périoste étoit détaché ». L'auteur part de

cette expérience pour prévoir les défordres qui doivent arriver dans le vivant ; mais nous remarquerons que les conséquences qu'il tire des expériences faites sur le mort ne peuvent pas être admises. Il y a certainement plus de distance de l'état où sont les parties dans un cadavre à l'égard du vivant, qu'il n'y en a de la flexibilité de ces parties dans l'état ordinaire, à celle d'un bassin abreuvé par les humeurs, & disposé par la nature à l'écartement spontané lors de l'accouchement. Nous n'admettrons pas non plus les conséquences qu'il tire contre l'utilité de la section de la symphyse des os pubis, de ce que le diamètre du bassin n'acquiert que fort peu d'augmentation par l'écartement des pubis : car il faut, d'un côté, tenir compte de cette augmentation, & de l'autre, diminuer cette même quantité sur le diamètre de la tête de l'enfant, attendu que les os pubis, dans quel cas que ce puisse être, agissoient, pendant leur union, comme un plan sur un sphéroïde, tandis qu'après leur section, & dans leur écartement, ils comprennent un segment, une calotte plus ou moins grande.

M. P., pour décider si la section de la symphyse des os pubis peut quelquefois être nécessaire, & suppléer à la section césarienne, considère les vices du bassin qui peuvent exiger cette dernière, & conclut

à l'inutilité absolue de la première. Comme M. Sigault n'a annoncé l'utilité de cette opération que pour certains cas, M. P. examine quels peuvent être ces cas, & donne, à cette occasion, les dimensions des diamètres du bassin qui suffisent pour rendre l'accouchement possible par les voies & les moyens ordinaires; il fait ensuite mention d'une nouvelle découverte dans l'art des accouchemens. « Grâces aux recherches & à l'expérience des accoucheurs modernes, il y a, dit-il, un moyen plus doux qu'une section pour extraire l'enfant dans ce cas (l'étrécissement du bassin). Il est prouvé que lorsque la tête se présente au détroit supérieur, & que le vice du bassin n'est pas excessif, soit que le sommet de la tête se soit engagé ou non, il est possible de la saisir avec un forceps plus long que de coutume, & fait exprès, & qu'avec de la dextérité & de l'usage, on a la satisfaction d'emmener l'enfant vivant, & sans la moindre lésion ».

Après des discussions spéculatives sur l'inutilité & le désavantage de la section de la symphyse des os pubis, l'auteur examine les faits cités par M. S. Nous ne le suivrons pas dans ses remarques sur le mémoire de ce médecin; il nous suffit d'observer que M. P. déclare avoir recon-
nu, lors du premier accouchement de la femme Souchet, qu'il a terminé, que le

bassin de cette femme n'étoit pas d'une étroitesse suffisante pour s'opposer à la naissance d'un enfant par les voies & les moyens ordinaires; que, par conséquent, toute opération quelconque étoit inutile, & que la section pratiquée par M. Sigault étoit d'autant plus dans le cas en question, qu'il n'y avoit pas assez de disproportion entre l'ouverture du bassin & la tête de l'enfant, pour que celui-ci ne pût être mis au monde sans section césarienne, ou celle de la symphyse. Il examine aussi la méthode curative qu'on a employée, la conduite morale qu'on a tenue dans tout ce qui est relatif à cette opération, & la cause de l'approbation & de l'éclat que la faculté de médecine de Paris a donné à cette expérience.

Nous terminerons cet extrait par un passage frappant, mais que nous n'assurons point être de la plus exacte vérité. « Jettons maintenant, dit M. P., un coup d'œil sur l'état actuel de la femme Souchot: elle a survécu à l'épreuve qu'elle a subie; il n'y a rien d'étonnant; la section de la symphyse n'intéresse aucune partie importante à la vie; on en convient; ce ne sont que les désordres auxquels un grand écartement doit nécessairement donner lieu, qui peuvent la rendre dangereuse. Mais il s'en faut de beaucoup que cette femme soit en bon état, & qu'à une lége-

re incommodité près, elle n'ait rien perdu du côté de ses fonctions. On a dit qu'elle avoit monté l'escalier des écoles de médecine; mais on n'a pas ajouté (ce qui, cependant, est vrai) qu'elle avoit été, pour ainsi dire, portée par deux personnes qui la soutenoient, une de chaque côté; qu'elle est entrée légèrement appuyée: ce légèrement est bien gratuit. Elle marche, a-t-on dit: il est vrai qu'elle n'est pas totalement privée de cette faculté; mais va-t-elle loin, peut-elle marcher un peu de tems sans se fatiguer excessivement; en un mot, l'opération ne lui a-t-elle pas beaucoup fait perdre de l'aisance avec laquelle elle s'acquittoit de cette fonction? Elle le confesse elle-même, malgré le soin qu'elle prend de ne pas tout dire. Elle retient ses urines tant qu'elle est assise; il n'en est pas de même quand elle est couchée: car son lit est inondé: pourquoi éluder sur ce point? Elle rend ses urines involontairement, parce que la vessie a été intéressée dans l'opération; M. Sigault en est convenu; il en accuse son bistouri droit. La douleur qu'elle ressent à la hanche est, dit-on, une ancienne sciatique: soit par complaisance, par reconnoissance ou par quelque autre motif, elle s'est prêtée à cette erreur; mais jamais elle n'a eu de sciatique. Enfin, il est constant qu'il lui reste un trou fistuleux au bas de l'incision qu'on

lui a faite, qui est entretenu par les urines, & qui, probablement, ne guérira jamais; ce qui fait un *hiatus* très-désagréable; de plus, il y a grand lieu de craindre que la situation qu'elle a gardée pendant tout le traitement n'ait fait chevaucher un pubis sur l'autre, & n'ait encore diminué la capacité de l'entrée du bassin. D'après toutes ces considérations, je ne pense pas qu'il y ait grand lieu de se glorifier de la situation dans laquelle l'a mise l'expérience dont elle a été le sujet. »

Ouvrages posthumes de M. Pothier, dédiés à Mgr. le garde des sceaux de France. Tome 5 me., contenant les Traités des propres, & des donations testamentaires. In-12 de 499 pag. A Orleans, chez Massot, & se trouve à Paris, chez Barrois. 1777. (Prix, rel., 3 liv.)

LE premier de ces traités, dignes, à tous égards, de la réputation de l'auteur, est divisé en trois sections, où M. P. s'occupe, 1^o. des propres réels; 2^o. des propres fictifs; 3^o. des propres conventionnels. Les sept chapitres du second concernent, 1^o. la forme des testamens; 2^o. les différentes dispositions qu'ils renferment, & les vices qui peuvent les annuler; 3^o. les personnes capables ou non de tester, celles qui sont habiles ou non à recevoir par testament, enfin celles qu'on peut ou non grever de

legs & de fidéicommiss ; 4°. les choses qui peuvent être léguées ou non ; 5°. l'exécution des testamens., l'effet des legs, & les actions des légataires ; 6°. l'extinction des legs, & le droit d'accroissement ; 7°. l'interprétation des legs. Nous allons extraire de ces deux traités un petit nombre de questions.

Un pere ayant à partager les biens de la communauté avec son fils, qui a droit à la moitié de cette dernière, comme héritier de sa mere, donne un de ses propres à son fils, pour le remplir de cette portion de la communauté. Un pareil héritage sera-t-il, par subrogation, un propre maternel, ou conservera-t-il sa qualité de propre paternel ? Il y a lieu de croire qu'il ne peut pas la conserver : car cet enfant, dans l'acte de partage de communauté qu'il fait avec son pere, n'ayant d'autre qualité que celle d'héritier de sa mere, l'héritage paternel qu'il acquiert ainsi, lui appartient à ce titre : or, il paroît répugner que l'héritage qu'il a comme héritier de sa mere, soit un propre paternel : il semble donc ne pouvoir être qu'un propre subrogé maternel, ou bien un acquêt, si c'étoient des sommes qui lui fussent dues, comme héritier de sa mere, & en paiement desquelles son pere le lui eût donné. Inutilement objecteroit-on que cet héritage, passant du pere au fils,

ne fort point de la famille du premier : car, pour qu'il ait dans la personne du fils la qualité de propre paternel, il ne suffit pas qu'il lui soit transmis sans sortir de la famille ; il faut encore qu'il l'ait *jure familiae*, c'est-à-dire, à titre de succession paternelle, ou de donation qui soit comme une succession anticipée. Notre auteur convient, néanmoins, que cette question souffre des difficultés ; suivant quelques juriconsultes, l'héritage dont il s'agit doit être regardé dans la personne du fils comme un héritage paternel, que le pere est censé lui laisser en avancement de succession, à la charge qu'il ne lui demandera aucune part à la communauté. La première opinion paroît la plus régulière à M. P.

Deux conjoints ont mis en communauté tous leurs biens meubles ; par le partage entre le pere & l'enfant, héritier de sa mere, il étoit au second des héritages paternels : conserveront-ils cette qualité ? Autre question, qui est l'inverse de la précédente : Le pere a eu en partage des héritages de sa femme ; l'enfant les recueille ensuite de la succession de son pere : ces biens auront-ils la qualité d'héritages maternels ? Chopin décide pour l'affirmative, dans les deux cas : *Pura* ; dit-il, & *simplex bonorum partitio nequaquam tollit immutativè naturam re-*

-rum qualitatem ; statumque iis primitiis insitum. « Mais cette raison, quoiqu'exprimée en beau latin, n'est autre chose, observe notre jurisconsulte, qu'une pétition de principe : car c'est précisément ce dont il est question. Je ne puis être de l'avis de Chopin, suivi par Renusson : je me fonde sur les raisons alléguées dans l'espece précédente, qu'il répugne que ce qui me vient à titre d'héritier de ma mere, soit un propre paternel, & que ce qui me vient de la succession de mon pere, soit un propre maternel. Cet héritage paternel qui tombe dans mon lot, est censé avoir été acquis par ma mere en vertu du titre de la communauté de biens avec son mari ; & m'étant transmis par sa succession, c'est un *propre naissant maternel* en ma personne ; les héritages de ma mere ayant passé, par le partage de la communauté, à mon pere, sont sortis de la famille de la premiere, & ont perdu leur qualité de biens maternels ; lorsque la succession de mon pere me les transmet, ils me sont *propres naissans paternels* ».

Un curé interdit par le supérieur ecclésiastique peut-il recevoir des testamens ? Pour la négative on dit, 1°. que cette interdiction s'étend indirectement à la fonction de recevoir des dispositions testamentaires, parce que la loi civile ac-

accordant un pareil droit aux curés en cette qualité, & l'interdiction du juge ecclésiastique suspendant de son état le curé, celui-ci est indirectement interdit de tout ce qui s'y trouve attaché, & , par conséquent, de la fonction de recevoir des testamens; 2°. que les rois ayant attribué aux juges ecclésiastiques une juridiction, & le droit de rendre des décrets, ils sont censés leur avoir accordé ce qui en est une suite, sçavoir: le droit d'interdire, même des fonctions civiles, ceux qu'ils décrétéroient; 3°. que le curé, quoique décrété seulement par un juge ecclésiastique, devient suspect, & n'a plus une assez bonne réputation pour pouvoir faire des fonctions publiques; 4°. que l'ordonnance, en attribuant aux desservans le droit de recevoir un testament, suppose que le curé interdit ne le peut plus. Voici la réponse que fait M. P. à ces quatre argumens.

1°. L'interdiction prononcée par le supérieur ecclésiastique ne prive point le curé de son état, mais le suspend seulement des fonctions spirituelles qui s'y trouvent attachées: ainsi elle ne peut pas s'étendre aux fonctions civiles qui sont entièrement indépendantes des fonctions spirituelles, & d'un ordre différent. 2°. En accordant une juridiction aux supérieurs ecclésiastiques, nos rois leur ont

-attribué le droit de prononcer des condamnations & des décrets ; mais comme les premières ne peuvent pas emporter privation, ni même diminution de l'état civil, ainsi les autres ne sçauroient suspendre de son état *de bonne fame*, ni des fonctions civiles, la personne décorétée.

3°. Les ecclésiastiques étant sujets à deux juges, au civil, pour les crimes de l'ordre civil, à l'ecclésiastique, pour les délits ecclésiastiques, tant qu'ils ne sont point décrétés par le premier, mais uniquement par le second, ils ne peuvent pas être juridiquement suspects de crime dans l'ordre civil. 4°. Les desservans sont établis, non-seulement pour le cas de l'intendiction d'un curé, mais pour cause de démenes, d'infirmité, ou d'absence nécessaire de ce dernier.

L'héritier aux propres doit-il contribuer avec l'héritier aux meubles & acquêts aux legs par proportion à la valeur du total des propres auxquels il succede, ou seulement par proportion à la partie disponible de ces propres, c'est-à-dire, dans nos coutumes, au prorata uniquement du quint des propres ? Plusieurs jurisconsultes pensent qu'il doit contribuer à proportion de tous les biens auxquels il succede, parce que les coutumes ne lui donnent d'autre droit que celui de retenir la légitime des quatre quints qu'elle lui ré-

serve, en abandonnant le reste. « J'inclinerois pour le sentiment contraire, dit M. P. Nos coutumes, en statuant que le testateur peut léguer jusqu'à la concurrence des meubles, acquêts & quint des propres, décident qu'il n'y a que ces biens qui soient disponibles; d'où il suit que les legs en question ne sont une charge que de ces biens, & non des autres: or, chacun ne doit contribuer à une charge de certains biens qu'à proportion de la part qu'il a aux biens qui s'y trouvent sujets; donc l'héritier aux propres n'ayant de part aux biens disponibles sujets à la charge de legs, que dans le quint des propres, ne doit contribuer qu'au *prorata* de ce quint ». Cette opinion nous paroît aussi conforme à l'esprit des coutumes, qu'à celui de l'équité naturelle.

Supplément à l'Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, arts & métiers, &c. Tome 3e.

SI la guerre offre en général un tableau de dévastations, de ruines, d'incendies, & de massacres, elle donne aussi quelquefois lieu à des actes d'héroïsme, de générosité & de reconnoissance qui font presque oublier les maux que les guerriers causent à l'humanité. L'exemple

que nous allons en rapporter dans le premier article qui commencera cet extrait, est assez connu; mais il nous rappelle un sentiment si noble, un sacrifice si grand, un devoir si sacré, qu'on ne peut le mettre trop souvent sous les yeux du lecteur.

GRODON (*géog.*), petite ville de Bretagne, prise par le maréchal d'Aumont sur les ligueurs en 1594. Ce général avoit ordonné de passer au fil de l'épée tous les Espagnols qui composoient la garnison. Malgré la peine de mort décernée contre ceux qui n'exécuteroient pas ces ordres, un soldat anglois sauva un Espagnol. L'Anglois, déféré pour ce sujet au conseil de guerre, convint du fait, & ajouta qu'il étoit disposé à souffrir la mort, pourvu qu'on accordât la vie à celui qu'il avoit sauvé. Le maréchal surpris lui demanda pourquoi il prenoit un si grand intérêt à la conservation de cet homme. C'est, répondit-il, qu'en pareille rencontre, il m'a sauvé une fois la vie à moi-même, & la reconnoissance exige que je la lui sauve aux dépens de la mienne. Le maréchal accorda la vie à l'un & à l'autre. Ces traits, dit l'auteur (M. Courtépée) consolent un peu l'humanité outragée par les excès de barbarie enfantés par les guerres de religion.

GROTTE DES FÉES (*hist. nat.*), située dans des rochers affreux du Chablais,

au milieu d'une forêt d'épines, à deux petites lieues de Ripaille, dans la paroisse de Féterne. Ce sont trois grottes en voûtes, l'une sur l'autre, taillées à pic par la nature dans un roc inabordable. On n'y peut monter que par une échelle. Chacune a son fond dans un bassin dont l'eau passe pour avoir les mêmes vertus que celle de Ste. Reine.

L'eau qui distille dans la supérieure à travers le rocher, y a formé dans la voûte la figure d'une poule qui couve des poussins. Auprès de cette poule est une autre concrétion qui ressemble parfaitement à un morceau de lard avec sa couenne, de la longueur de près de 3 pieds; on y trouve encore des figures de pralines; à côté, la forme d'un rouet ou tour à filer à la quenouille. Plus loin, les concrétions lactiques avoient dessiné une figure informe de femme; de-là, la grotte des fées. (M. Courtépée.)

GUSTAVE ERICSON VASA (*hist. de Suede*), roi de Suede, en comptoit déjà parmi ses ayeux, entr'autres, ce Charles Canutson détrôné tant de fois, & tant de fois rétabli. Christiern, roi des trois royaumes du nord, résolu d'ôter la vie à Gustave, en donne l'ordre; & ce qui fait honneur à la noblesse danoise, il n'est point obéi. Cet illustre otage s'échappe de sa prison, se déguise en paysan, se met

au service d'un marchand de bœufs, & joue si bien son rôle, qu'il arrive à Lubeck, sans être reconnu. Cette ville lui promet du secours, mais quand il se sera fait un parti qui donne de la vraisemblance à la révolution qu'il médite. Il s'adresse à des officiers & des soldats qui avoient servi sous ses drapeaux. Nul n'a le courage de le suivre, ni la lâcheté de le livrer à Christiern. Forcé de se retirer, il se déguise encore, se glisse dans un chariot chargé de paille, & traverse les quatriers de l'armée danoise, où sa tête étoit mise à prix, sans autre ressource que lui-même. Des chartreux fondés par ses ancêtres lui refuserent un asyle dans son patrimoine. Un paylan de Sudermanie le reçut avec tendresse. Ce fut dans la cabane que Gustave médita la révolution; son hôte portoit les lettres; cet ambassadeur couvert de haillons alloit exciter les seigneurs suédois à détrôner Christiern. Bientôt, forcé de quitter cette retraite, Gustave passe en Dalécarlie, sous la conduite d'un guide infidèle, qui le vole, & l'abandonne au milieu des montagnes & des forêts. Pressé par la faim, il se loue pour travailler aux mines de cuivre. Un seigneur le reconnoît, lui offre de soulever la province en sa faveur, & n'ose exécuter cette offre indiscrette. Un autre gentilhomme le reçoit, l'accable de caresses, & le stabil.

Il étoit perdu, si sa bonne mine n'eût inspiré de la compassion à l'épouse du traître, qui le fit conduire chez un curé voisin. Celui-ci fut fidele, & aida Gustave de sa bourse & de ses conseils.

On sçait que ce prince conquit, par la suite, ou attira dans son parti toutes les provinces de la Suede; qu'il en chassa les Danois, se fit couronner à Stockholm, introduisit le luthéranisme dans ses états, & fit déclarer sa couronne héréditaire en faveur de sa postérité, d'élective qu'elle étoit auparavant. Ainsi nous ne nous étendrons pas sur ces événemens; mais voici une circonstance de la vie de ce grand prince que nous ne devons pas passer sous silence. Gustave avoit fait des ingrats, dit l'historien (enr'autres, Trolle, archevêque d'Upsal, dont il avoit défendu les biens contre ses propres soldats, & qui le persécuta avec fureur); mais il ne le fut point. Il fit chercher ce curé qui lui avoit donné un asyle, résolu de lui témoigner une reconnoissance vraiment royale: ce bon prêtre n'étoit plus; mais Gustave voulut que ses bienfaits le suivissent sur la tombe, & il fit placer une couronne de cuivre doré au haut de l'église que ce pasteur avoit desservie, & dans l'enceinte de laquelle il étoit inhumé.

GUSTAVE ADOLPHE, surnommé le grand, roi de Suede. Nous nous abstien-

drons encore, en parlant de ce prince, d'en-
 trer dans les détails de ses victoires en
 Pologne & en Allemagne. La gloire des
 armes fait le grand roi, & non pas le grand
 homme. Les actions des souverains qu'il
 faut transmettre à la postérité sont celles
 qui ont eu pour objet l'amour & le bon-
 heur des peuples. Tels furent les sentimens
 de ce prince, que le malheur seul des cir-
 constances sembla forcer à prendre les
 armes. Ses hautes qualités, dit notre his-
 torien, ne furent point les fruits tardifs
 de l'éducation & de l'expérience. La natu-
 re avoit tout fait pour lui. Au milieu des
 malheurs dont la Suede étoit accablée pen-
 dant les dernières années du regne de Char-
 les IX, son pere, tandis que son esprit éga-
 ré succomboit sous le fardeau du gouver-
 nement, Gustave, âgé de 16 ans, paroif-
 soit dans les conseils, & à la tête des ar-
 mées, obéissoit en soldat, négocioit en
 ministre, & commandoit en roi. Sa modestie
 prêtoit un nouveau charme à ses ta-
 lens. Il se défioit de ses forces. Un jour
 ses courtisans le virent plongé dans une
 profonde rêverie, les yeux mouillés de
 larmes; ils le questionnerent sur le sujet
 de sa douleur. « Hélas! disoit-il, mon pe-
 re est prêt à descendre au tombeau, & moi
 à monter sur le trône : quelle ressource
 pour la patrie qu'un prince jeune, impru-
 dent, & novice dans l'art de régner ? Com-

ment pourrai-je la défendre contre tant de puissances armées contre elle ? Ah ! si du moins le sacrifice de ma vie pouvoit sauver l'état ». Un pareil vœu fait du fond du cœur suffiroit pour rendre chère la mémoire de ce héros.

Charles mourut le 30 Octobre 1611 & Gustave fut proclamé avec enthousiasme par toute la nation. Il avoit tous les talens nécessaires pour gouverner ; mais il n'avoit pas l'âge fixé par les loix du royaume. Le roi Charles avoit nommé un conseil de régence ; composé de sénateurs. La reine Christine & le duc Jean y présidoient ; mais on sentit bientôt que Gustave étoit au-dessus d'une loi faite pour les princes vulgaires ; on remit les rênes du gouvernement entre ses mains. Dans l'état déplorable où se trouvoit la Suède, un roi guerrier étoit un fléau nécessaire. C'étoit peu pour Gustave de délivrer son royaume de ses ennemis, il courut de conquête en conquête jusqu'au fond de l'Allemagne, leur fit payer, dans une suite de pertes & d'humiliations, les maux qu'ils avoient causés à son peuple.

Ce prince, continue l'auteur, fut aussi accompli qu'un homme peut l'être ; il avoit peu de défauts, & n'avoit point de vices. Il fut contraint à faire la guerre, & ce n'est point à nous à examiner si dans un tems de paix, il auroit cherché l'occasion

de la faire; on sçait que la lecture du traité de la guerre & de la paix de Grotius lui étoit familiere. Il n'avoit pas moins de talens pour le gouvernement que pour les armes. Rien de ce qui peut contribuer à la gloire ou au bonheur d'un empire, ne lui étoit étranger. Dictér des loix, donner des batailles, présider aux travaux du laboureur comme à ceux du soldat, descendre dans tous les détails politiques & militaires, se montrer équitable sur un tribunal, grand sur un champ de bataille; il sçavoit tout, excepté retenir son courage dans la mêlée. Un excès de bravoure lui coûta la vie à Lutzen, le 16 Novembre 1632, dans les bras de la victoire remportée par son armée sur les impériaux commandés par le fameux Wallenstein.

GUYANE ou GUIANE (la) (*géog.*) Les tentatives que la France a faites en 1763 pour peupler & cultiver cette contrée de l'Amérique, & le sort de cette colonie, qui n'a pas eu le tems de naître, sont trop récents pour être ignorés de personne. L'état a déploré cette perte, dit l'anonyme qui a rédigé cet article, en a poursuivi & puni les auteurs; mais qu'il est douloureux pour la patrie, pour les ministres bien intentionnés, pour les sujets, pour toutes les ames avares du sang françois, de le voir ainsi prodiguer à des entreprises ruineuses! Qu'est-il arrivé, dit

l'auteur de l'histoire du commerce des Indes (tome III), de la catastrophe de tant de sujets , de tant d'étrangers sacrifiés à l'illusion de la Guiane ? C'est qu'on a décrié cette malheureuse région avec tout l'excès que le ressentiment du malheur ajoute à la réalité de ses causes. On va jusqu'à prétendre qu'on ne pourroit pas même y faire fleurir des colonies , en suivant les principes de culture & d'administration qui fondent la prospérité de toutes les autres.

Mais cet auteur fait voir qu'en abattant les bois qui , depuis l'origine du monde , couvrent les déserts immenses , en exterminant les fourmis , comme on a fait ailleurs , en traitant les noirs non en tyran , mais avec humanité , on pourroit trouver de grandes ressources dans ce vaste pays. Le café , la laine , le coton prennent à la Guiane un degré de perfection qu'ils n'ont pas aux Antilles. Le tabac y peut prospérer. L'indigo , maintenant abâtardi , y recouvreroit sa première qualité , si on le renouvelloit par des graines de St. Domingue. La vanille y est naturelle. Cet établissement n'offre pas plus de difficultés que Surinam. Cependant Surinam est couvert aujourd'hui de riches plantations. Pourquoi la France ne mettroit-elle pas la Guiane au niveau de cette colonie hollandoise ? Voilà des conquêtes

sur le chaos & le néant , à l'avantage de tous les hommes , & non pas des provinces qu'on dépeuple & qu'on dévaste pour mieux s'en emparer , qui coûtent le sang de deux nations pour n'en enrichir aucune , & qu'il faut garder à grands frais. La Guiane ne demande que des travaux & des habitans. Que de motifs pour ne pas les lui refuser ?

HADDING (*hist. de Danemarck*), fils de Gram , roi de Suede , & qui périt dans une bataille contre Suibdager , roi de Danemarck , qui s'empara de sa couronne. Hadding vainquit , à son tour , cet usurpateur. Asmund , fils de ce dernier , voulut défendre ses droits par les armes ; mais il périt avec son fils. Uffond , second fils d'Asmund , après des succès mêlés de pertes , succomba de même. Hadding , satisfait de régner en Danemarck , laissa ses conquêtes à Hunding , frère d'Uffond , à condition qu'il lui paieroit tribut. Pendant ces troubles le trésor royal avoit été enlevé en Danemarck. Hadding promit aux coupables les premières dignités du royaume , s'ils le lui rapportoient. Ils le firent. Hadding leur tint parole , les éleva aux plus grandes honneurs , & les combla de bienfaits ; mais peu de jours après il les fit pendre. Hunding , pénétré de reconnaissance pour son bienfaiteur , fit un serment que la raison défavone , mais qu'on

ne peut s'empêcher d'admirer. Il jura de ne pas survivre au roi de Danemarck, son ami; Ulvide, fille de ce dernier prince, trama un complot contre ses jours. Tout fut découvert; Hadding pardonna à sa fille, & tous les complices furent égorgés. Le bruit courut cependant en Suede, que le roi de Danemarck venoit d'être assassiné. Hunding assembla aussi-tôt sa cour dans une salle lugubrement ornée; il célébra les funérailles de son ami, anima pendant le repas la gaité des convives, & se noya dans une grande cuve de biere qu'il avoit fait mettre au milieu de la salle. Hadding ne voulut pas lui céder en générosité; dès qu'il eut reçu la nouvelle de la mort de son ami, il se pendit lui-même; ou, selon d'autres, il se fit tuer par ses gardes. L'histoire du nord nous a déjà fourni un exemple de ce sacrifice généreux à l'amitié. (*M. de Sacy.*)

H A R A N G U E. (*Belles - lettres.*)
Après avoir exposé avec soin les raisons pour & contre les harangues dans la narration historique, l'homme de lettres qui a donné cet article dans le *Dictionnaire raisonné des sciences*, &c., laisse la question indécidée; sans être plus tranchant que lui, je me permettrai d'indiquer le point de la difficulté, & les moyens de la résoudre.
Est-il permis à l'historien de céder la parole à ses personnages, ou ne doit-il rapporter qu'indirectement ce qu'ils ont dit, sans les faire parler eux-mêmes?

Cela dépend de l'idée que l'on attache à la

sincérité de l'histoire, & de sçavoir si l'on exige d'elle la lettre ou l'esprit de la vérité. Si l'on exige la lettre, il est certain que presque toutes les harangues directes sont interdites à l'histoire; & à l'exception de celles qui ont été prononcées dans les conseils, dans les assemblées, dans les cérémonies publiques, dont on a tenu registre, & de quelques mots que les rois & les capitaines ont adressés à leur peuple ou à leur armée, & que la tradition a conservés, il est rare que l'historien ait des harangues à transcrire.

Celles dont l'histoire ancienne est remplie sont elles-mêmes supposées. Ce n'est pas que l'esprit & le caractère de ceux qui parlent n'y soient fidelement gardés; dans celles de Thucydide, par exemple, on distingue très-bien le génie des Athéniens, & celui des Spartiates; on y reconnoît Périclès, Nicias, Alcibiade, au langage que l'historien leur fait tenir. Quant au fond même, il est vraisemblable qu'il en étoit instruit; mais quant au style, tous les bons critiques s'aperçoivent qu'il est factice; parce qu'il est toujours le même.

On peut prendre à la lettre les harangues de Xénophon quand c'est lui-même qui parle à ses compagnons, & les encourage dans leur retraite; mais quand il fait prendre la parole à Cambyse, à Cyrus, à Cyaxare, croira-t-on de même qu'il rende fidelement ce qu'ils ont dit?

Polybe, en faisant parler Scipion & Annibal dans leur entrevue, a-t-il répété leurs discours? Tite-Live les a-t-il transcrits? Et les belles harangues qu'il met dans la bouche d'Horace le pere, de Valérius Publicola, de Camille, de Marius, de Fabius, d'Hannon, de Scipion, &c., ne sont-elles pas aussi visiblement artificielles que celles de Marius & de Catilina dans Salluste?

Il est plus vraisemblable que Tacite ait recueilli

les propres discours de Germanicus, de Tibère, de Néron, de Sénèque, de Thrafas, d'Othon, surtout d'Agricola. Mais si l'on y reconnoît leur esprit, on n'y reconnoît pas moins la plume de Tacite. Ainsi dans toute l'histoire ancienne, à l'exception de quelques mots conservés par tradition, tout paroît composé. Ceux donc qui veulent que l'histoire soit un exposé littéral de la vérité, & qui lui interdisent tout ornement qui ressemble à de l'artifice, doivent rejeter ces harangues.

Mais il y a pour l'historien une autre façon d'être vrai : c'est de garder fidelement le fond des choses & des faits, & de préférer pour la forme le tour le plus propre à donner au récit plus de chaleur & d'énergie ; s'il est donc vrai, par exemple, que dans les assemblées de la Grece, tel fut l'objet des délibérations, des négociations, des harangues, tels furent les motifs des résolutions ; Thucydide n'a pas été un historien moins fidele, en faisant parler les députés des villes, que s'il avoit indirectement résumé ce qu'ils avoient dit.

Il n'est pas vrai que Gracchus, que Marius aient tenu précisément le langage que leur font tenir Tite-Live & Salluste ; mais il est vrai que tout cela étoit dans leur ame ; & il est plus que vraisemblable qu'ayant de pareils moyens d'é-mouvoir les esprits & de les soulever, ils étoient l'un & l'autre trop éloquens & trop habiles pour ne pas les faire valoir. S'ils n'ont pas dit les mêmes choses, dans les mêmes termes & dans une seule harangue, ce sont des propos détachés qu'ils ont tenus & fait répandre, & que l'historien n'a fait que rassembler pour leur donner en même tems plus de chaleur, de force & de lumière.

De quoi s'agit-il, après tout ? Il s'agit de pa-

roître, en écrivant l'histoire, un peu plus ou un peu moins artificiellement arrangé : car si l'historien prend ce tour usité :

Gracchus représenta au peuple que sa situation étoit pire que celle des esclaves ; qu'on le frustroit du prix de ses travaux ; que le sénat avoit tout envahi. Marius dit à ses concitoyens que si les nobles le méprisoient, ils n'avoient qu'à mépriser aussi leurs propres ayeux, dont la vertu avoit fait la noblesse ; que s'ils lui envioient son élévation, ils n'avoient qu'à lui envier aussi ses travaux, son innocence, les dangers qu'il avoit courus, dont sa grandeur étoit le prix.

Ce récit aura, je l'avoue, l'air plus simple, plus naturel, plus sincère, qu'une harangue ; mais cela même encore n'est pas la vérité littérale, & chaque article du discours même indirect ne sera qu'une conjecture fondée sur les caractères, ou autorisée par les circonstances, des choses, des lieux & des tems. Il n'y a donc presque jamais dans l'une & dans l'autre manière de faire parler ses personnages, qu'une vraisemblance plus ou moins approchante de la réalité.

Ainsi la difficulté se réduit à sçavoir si l'apparence de la vérité, est assez détruite par le discours direct pour que l'on s'interdise, en écrivant l'histoire, ce moyen d'être dans son récit, plus vif, plus véhément, plus clair & plus rapide.

Ne seroit-il pas permis de douter que les harangues qui occupent tant de place dans les anciens historiens, qui coupent si souvent le fil de la narration, la rendent plus rapide ?

Voici, ce me semble, un milieu à prendre, pour éviter les deux excès : que le discours qui

n'est qu'un exposé de faits, une accumulation de motifs raisonnés, sensibles par eux-mêmes, & qui n'avoient pas besoin, pour frapper les esprits, de mouvemens d'éloquence pathétique, soit rappellé indirectement & en simple récit; sa précision fera la force. Mais s'agit-il de développer les sentimens d'une ame passionnée, & de faire passer dans d'autres ames la chaleur de ses mouvemens? on peut, je crois, sans balancer, employer la maniere directe. La vérité même seroit trop affoiblie, & perdrait trop de son effet, si elle étoit froidement réduite à la simple narration. Le lecteur s'apercevra bien qu'on aura mis de l'art à la lui présenter; mais il sentira que cet art n'est pas celui qui la déguise, & qu'en la rendant plus sensible, il n'a pas voulu l'altérer. (*M. Marmontel.*)

HARAS. (*hist. nat. zool.*) Nous ne détacherons de cet article, fait par un des plus grands maîtres dans l'art vétérinaire, que ses considérations sur un nouveau plan d'administration des haras, plan d'autant plus nécessaire que tout le monde convient qu'ils pourroient être en France dans un état plus florissant. L'auteur voudroit que dans chaque province les étalons réunis, mais en plusieurs corps, fussent placés dans les endroits les plus commodes, sous la direction de personnes intelligentes; qu'ils appartenissent à la province, afin que le garde-étalons n'eût nulle espece d'intérêt à prolonger le service des chevaux; & à pallier leurs défauts, afin que ces animaux fussent mieux nourris, mieux soignés, mieux ménagés. Etant ras-

semblés, dit-il, en certain nombre, on sera plus à portée de juger des accidens qui peuvent les mettre hors de service, d'y apporter remède... Le plus grand avantage qui résulteroit de ce plan seroit la facilité de changer les pelotons d'année en année d'une extrémité à l'autre de la province, &, par conséquent, de fournir chaque arrondissement d'étalons nouveaux chaque année, ou tous les deux ans, sans augmentation de dépense & de soins. Pendant les trois mois de monte, l'étalon ne doit être employé à aucune autre fonction; on pense même que, pendant deux ou trois mois avant ce tems, il doit être préparé à cet exercice par le repos, ou de très-légères promenades, & par une nourriture plus abondante qu'à l'ordinaire... Quant aux sept mois restans, on peut tirer de ces chevaux tous les services dont ils sont capables. Appartenant au public, ils doivent travailler pour lui. Ainsi, en leur donnant un mois pour pourvoir à leur propre subsistance, c'est-à-dire, pour récolter leurs provisions, la province pourra jouir six mois entiers de leurs services pour les travaux publics, tels qu'entretien des chemins royaux, charois militaires, &c.

La Champagne, par exemple, peut porter 400 étalons; que ces 400 chevaux, distribués en 8 divisions, de 50 chacune, soient placés près & non dans les villes de Reims,

Châlons, Ste. Menehould, Vitry, Joinville, Chaumont, Bar-sur-Aube & Troyes. Trente de ces chevaux pourront travailler journallement, sans se fatiguer, pendant que 20 se reposeront, &c. Or, il n'est point de paroisse qui, l'une dans l'autre, ne paie volontiers 50 écus pour être déchargée de sa part de l'ouvrage que ces chevaux feront pendant six mois, & qui n'y trouve son profit. En jettant les yeux sur le calcul ci-joint, & auquel nous sommes obligés de renvoyer nos lecteurs, on verra que ces sommes réunies seront suffisantes pour l'entretien des étalons, & qu'il en restera même une assez considérable pour le remplacement annuel, & le complet des chevaux.

Nous regrettons de ne pouvoir pas entrer avec le célèbre hippiâtre dans tous les développemens qu'il donne à son plan, qui nous paroît aussi bien conçu que facile à exécuter. Nous nous bornerons à ajouter ici qu'il en résulteroit deux avantages pour la Champagne, &, par conséquent, pour toutes les autres provinces du royaume: la perfection des haras, qui produiroit de belles races, & la décharge d'une partie des corvées qui les accablent, & gênent l'agriculture.

Ce plan d'administration, goûté par plusieurs ministres, parut si solide à M. Turgot, qu'il avoit promis de l'exécuter. On

sentira facilement son importance, si l'on réfléchit que la cavalerie françoise est obligée de se remonter chez l'étranger; que la vraie race normande est perdue; que les marchands de chevaux ont abandonné cette province; que Paris fourmille de chevaux frisons, northollois, danois, & de toutes les provinces circonvoisines d'Allemagne; que ce n'est que depuis quelques années que l'on voit à nos carrosses des chevaux bretons, qui, naturellement, sont mal construits, &c. Encore ne valent-ils quelque chose qu'après avoir passé deux ans dans nos prairies du Perche, dans le pays Chartrain, où ils acquièrent un peu de qualité. Cet article, très-intéressant pour le gouvernement, est de M. la Fosse, maréchal du roi.

HARMONIE (musique.) C'est, suivant les modernes, une succession d'accords selon les loix de la modulation. Le P. Mersenne & M. Sauveur avoient trouvé que tout son, quoique simple en apparence, étoit toujours accompagné d'autres sons moins sensibles, qui formoient avec lui l'accord parfait majeur; M. Rameau est parti de cette expérience, & en a fait la base de son système harmonique.

M. Tartini, partant d'une autre expérience plus neuve, plus délicate, & non moins certaine, est parvenu à des conclusions assez semblables par un chemin tout

opposé. M. Rameau fait engendrer les dessus par la basse. M. Tartini fait engendrer la basse par les dessus. Celui-ci tire l'harmonie de la mélodie, & le premier fait tout le contraire. Comme le système de M. Tartini est exposé dans le *Dictionnaire raisonné des sciences, &c.*, M. de Castillon fils, qui augmente le nombre des sçavans de Berlin, ne s'occupe ici que de celui de M. Rameau. Les réflexions de l'auteur ne lui sont rien moins que favorables; comme le morceau que nous allons en détacher en convaincra facilement nos lecteurs.

M. Rameau prétend que les dessus d'une certaine simplicité suggèrent naturellement les basse, dit notre critique, & qu'un homme ayant l'oreille juste & non exercée, entonnera naturellement cette basse. C'est là un préjugé de musicien, démenti par toute expérience; non-seulement celui qui n'aura jamais entendu ni basse ni harmonie, ne trouvera de lui-même ni cette harmonie, ni cette basse; mais elles lui déplairont, si on les lui fait entendre, & il aimera mieux le simple unisson.

Quand on songe que de tous les peuples de la terre, qui tous ont une musique & un chant, les Européens sont les seuls qui aient une harmonie, des accords, & qui trouvent ce mélange agréable; quand on songe que le monde a duré tant de siècles, sans que de toutes les nations qui ont cultivé les beaux arts, aucune ait connu cette harmonie, qu'aucun animal, qu'aucun oiseau, qu'aucun être dans la nature ne produit d'autre accord que l'unisson, ni d'autre musique que la mélodie, que les langues

orientales, si sonores, si musicales, que les oreilles grecques, si délicates, si sensibles, exercées avec tant d'art, n'ont jamais guidé ces peuples voluptueux & passionnés vers notre harmonie, qu'enfin il étoit réservé à des peuples du nord, dont les organes durs & grossiers sont plus touchés de l'éclat & du bruit des voix, que de la douceur des accens & de la mélodie des inflexions, de faire cette grande découverte, & de la donner pour principe à toutes les règles de l'art; il est bien difficile de ne pas soupçonner que toute notre harmonie n'est qu'une invention gothique & barbare, dont nous ne nous fussions jamais avisés; si nous eussions été plus sensibles aux véritables beautés de l'art, & à la musique vraiment naturelle.

Sans prononcer sur la justesse de ces assertions dont le jugement appartient aux grands musiciens, nous observerons qu'elles sont bien propres à les tenir en garde contre la démangeaison de bâtir des systèmes; auxquels, le plus souvent, l'esprit a plus de part que la connoissance des vrais principes; après cette petite digression, notre auteur revient au musicien françois.

M. Rameau, dit-il, prétend cependant que l'harmonie est la source des plus grandes beautés de la musique; mais ce sentiment est contredit par les faits & par la raison: par les faits, puitque tous les grands effets de la musique ont cessé, & qu'elle a perdu son énergie & sa force depuis l'invention du contre-point; à quoi j'ajoute que les beautés purement harmoniques sont des beautés scávantes qui ne transportent que des gens versés dans l'art, au lieu que les véritables beautés de la musique étant de la na-

ture, sont, & doivent être également sensibles à tous les hommes, sçavans ou ignorans.

Par la raison, puisque l'harmonie ne fournit aucun principe d'imitation par lequel la musique, formant des images, ou exprimant des sentimens, se puisse élever au genre dramatique ou imitatif, qui est la partie de l'art la plus noble & la seule énergique, tout ce qui ne tient qu'au physique des sons, étant très-borné dans le plaisir qu'il nous donne, & n'ayant que très-peu de pouvoir sur le cœur humain.

C'est encore à nos virtuoses à décider si la musique a perdu de son énergie depuis l'invention du système harmonique & s'il seroit plus avantageux de le retrancher tout-à-fait de la musique moderne que de s'appliquer à en perfectionner la doctrine.

Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, les usages, &c. des Chinois. Par les missionnaires de Pékin. Tome 2e. in-4°. de 658 pag., avec 37 planches. A Paris, chez Nyon. 1777.

DAns le 1er. volume de ce recueil, dont nous avons rendu compte en 1776 (1), on a inséré un mémoire du P. Ho, sur l'antiquité des Chinois; le 2e. renferme une autre dissertation concer-

(1) Voyez nos journaux du mois de Décembre de la même année, pag. 246-258, & pag. 435-438.

nant la même matière, par le P. Amiot. Ces deux missionnaires ne sont pas tout-à-fait du même avis ; le second remonte beaucoup au-delà du règne d'Yao, & comprend dans les tems historiques ce que le premier rejette dans les tems fabuleux. Il avoit déjà fait voir en peu de mots, au commencement de son *Explication de la table chronologique de Kien-long* (2) ; que les Chinois n'étoient point une colonie des Egyptiens, mais qu'ils descendoient en droite ligne des petits-fils du patriarche Noé ; que leur établissement en corps de nation, sous Hoang-ti, leur véritable législateur, avoit une époque certaine ; à laquelle on pouvoit atteindre par la chaîne des cycles, chaîne non interrompue depuis 1770 jusqu'à la 61e. année du règne de ce prince, laquelle répond exactement à l'an 2637 avant J. C. Le P. A. confirme ici ces propositions par des preuves tirées des livres chinois les plus authentiques, & dont le détail doit être lu dans l'ouvrage même.

A ce long mémoire succèdent plusieurs planches avec leurs explications, qui forment ensemble un grand tableau de l'his-

(2) Cette *Explication*, qui forme un ouvrage considérable, fut envoyée, en 1776, par le P. Amiot, à M. Bignon, bibliothécaire de S. M. T. Chrét. Elle sert de préface à l'*Abrégé chronologique de l'histoire de la Chine*, imprimé à Pékin sous le nom, & par les ordres de Kien-long, empereur régnant.

toire de Chine, & de ses monumens; on y remarque surtout, que les Chinois ont toujours eu, à peu-près, les mêmes principes, les mêmes mœurs, les mêmes usages, en un mot la même marche dans tous les genres.

On lit ensuite dans ce volume, des remarques critiques, faites à Pékin, le 27 Juillet 1775, sur un ouvrage de M. Paw, que nous fîmes connoître en 1772, & qui a pour titre: *Recherches sur les Egyptiens & les Chinois*. Nous allons en rapporter quelques-unes qui seront précédées des propositions de M. P., distinguées par le caractère italique.

On ose nous assurer, dit cet écrivain, que les Chinois ont porté la morale à un degré de perfection où il n'a jamais été possible d'atteindre en Europe. Je suis fâché de n'avoir pu découvrir la moindre trace de cette philosophie sublime; & cependant je ne crois pas avoir manqué absolument de pénétration en un point si essentiel. « La grande science de la morale, répond le critique, renferme la religion, la politique, la jurisprudence, la connoissance de l'homme; & le détail de ses devoirs. Nous désirons qu'il soit prouvé la fausseté des propositions suivantes: 1^o. l'on trouve dans les *King*, dans les livres de Confucius & de ses disciples, des principes, des regles & des dé-

tails de morale dont l'ensemble est infiniment au-dessus de tout ce qui a été dit, écrit & pratiqué par les anciens peuples payens d'Europe... 2°. Si l'on ne peut pas démontrer rigoureusement que la morale des trois premières dynasties étoit, à tous égards, celle de la religion naturelle, il est encore plus difficile de prouver d'une manière solide & décisive, qu'elle s'en éloignoit dans des choses graves. 3°. Ce n'est que par la supériorité de la politique & de la jurisprudence de la Chine qu'on peut résoudre le problème de la durée de ce grand empire, le plus ancien de l'univers. 4°. On a imprimé en occident, avec la permission expresse ou tacite de la police, des maximes sur les devoirs réciproques du père & du fils, du prince & du sujet, du mari & de la femme, &c., qui auroient excité des clameurs générales dans les 17 provinces de la Chine; l'empereur eût été effrayé des plaintes innombrables par lesquelles on auroit réclamé sa justice; & pour appaiser les peuples, il eût fallu réparer ce grand scandale en punissant les personnes qui l'auroient causé, & même celles qui ne l'auroient pas prévenu ou arrêté. 5°. Il est également ridicule & impie de mettre la morale de la Chine en parallèle avec celle de l'Europe, éclairée de la lumière de l'évangile ».

Les Chinois ont la fureur de mutiler

des milliers de garçons par an. « La totalité des eunuques qui sont dans le palais de l'empereur, dans ceux des princes de sang, & dans leurs sépultures, ne va pas à 8, ni même à 7 mille. La plupart ont été mutilés dans leur première enfance; ils vivent aussi longtems, au moins, que le reste des hommes, peut être plus. Si des milliers de garçons en augmentoient le nombre chaque année, que deviendroient-ils?... Au reste, la morale n'est responsable nulle part des abus qu'elle condamne. Aucune loi n'ordonne, ni même ne permet la mutilation; & tout le monde sçait qu'elle est positivement réprouvée par la doctrine de la piété filiale ».

On n'a pu, jusqu'à présent, concevoir en Europe pourquoi les marchands de la Chine sont si fripons. « L'acheteur & le vendeur ont, chacun, leurs balances; à quoi serviroit-il donc d'en avoir de fausses? Si les marchands chinois sont Tyriens, Carthaginois & Grecs sur l'article de la bonne foi, c'est que le seul frein de la conscience & de la religion peut contenir la cupidité dans les bornes de la justice... D'ailleurs, les nations commerçantes conviennent généralement que les gros négocians de Canton portent dans le commerce toute la bonne foi nécessaire pour l'utilité réciproque du vendeur & de l'acheteur... Si les représailles étoient moins

indignes de l'honnête homme, ne pourrions-nous pas nous récrier sur les barriques qu'on remplissoit d'eau de mer, en disant : *Cette eau-de-vie sera bonne de rejete pour les Chinois* ».

Dans l'intérieur des provinces, il n'y a presque aucune ombre de culture. « En 1761, 26e. année du regne de Kien-long, on comptoit dans l'empire, d'après le dénombrement légal qui avoit été fait dans toutes les provinces, 195, 214, 555 personnes. Le moyen de concilier ce fait notoire avec un *intérieur de provinces où il n'y a presque aucune ombre de culture* » ?

Un Chinois en colere qui tue sa femme, n'est pas responsable de sa conduite devant le juge. « Selon le *Tai-tsin-lu-li*, ou le code criminel de la dynastie régnante, un mari qui surprend sa femme dans l'acte de l'adultere, n'est point poursuivi comme *parricide*, s'il la tue dans ce moment, non plus que le fils qui fait périr *in factò*, le meurtrier de son pere ou de sa mere. Il ne doit au juge que la preuve légale de la circonstance qui l'exempte du dernier supplice. Ce cas excepté, s'il la bat jusqu'à la blesser, il est battu; s'il la tue, il est mis à mort. Notre code criminel est dans la bibliothèque du roi de France; nous en appelons à son témoignage ».

Les Chinois peuvent associer à leurs premieres épouses des concubines. « Cet-

te proposition, prise dans un sens général, est absolument fautive. La décision de la loi ne permet des concubines qu'à l'empereur, aux princes & aux mandarins; elle les défend au peuple sous des peines afflictives & pécuniaires, à moins que la femme ne soit stérile, & n'ait 40 ans; alors elle décerne à cette dernière le choix d'une concubine pour donner des enfans à son mari... La tolérance fait fermer les yeux sur le nombre des concubines des grands & des riches qui n'ont pas droit d'en avoir; mais cette tolérance laisse à la loi toute sa force dans le cas d'une accusation, & la justice n'écoute qu'elle ».

Les arts sont restés à la Chine, comme chez la plupart des autres peuples de l'orient, dans une espèce d'enfance éternelle. « L'auteur nous permettra d'observer que, pour les arts de besoin, comme l'agriculture, la tissanderie, la navigation dans les rivières, &c., il y a plus de 2000 ans que toutes les nations de l'orient viennent en prendre des leçons chez nous; l'Europe elle-même envoie sans cesse ici des questions pour participer aux innombrables découvertes que l'enseignement des siècles nous y a fait faire... Quant aux arts de luxe, si nous ne craignons pas que l'exposé de leurs raffinemens ne pût être un piège pour l'Europe, on verroit qu'à beaucoup près, elle

ne les a point portés aussi loin qu'on l'a fait jadis dans cet empire. Il nous en reste même encore un grand nombre dont on n'a point d'idée en occident : témoins les pierres d'Yu, les jardins de cabinet, la sculpture de la brique, les tuiles vernissées, les bas-reliefs d'une seule pierre de différentes couleurs, &c., &c. ».

En voilà, sans doute, assez pour faire connoître le mérite de ces remarques, qui sont suivies de trois mémoires, 1^o. sur les vers à soie sauvages, 2^o. sur les cotonniers, 3^o. sur le bambou ; & d'un petit poëme intitulé : *Le Jardin de Séo-ma-kouang*.

On compte trois especes de vers à soie sauvages, sçavoir : ceux de *fagara*, ceux de frêne, & ceux de chêne. Le *fagara*, que le P. d'Incarville confond avec le poivrier de la Chine, paroît lui ressembler ; mais nos auteurs doutent qu'il soit de la même espece : au reste, comme cet arbre est fort aisé à cultiver, & très-commun dans la province de Canton, où les vaisseaux françois abordent, il ne seroit, comme ils le remarquent, ni difficile, ni même inutile d'en apporter quelques pieds en France : car, outre que les graines du *fagara*, & surtout leurs coques peuvent tenir lieu de poivre, les précieux insectes élevés sur ce végétal sont ceux qui donnent le plus de belle soie. « D'après ce que M. Duhamel a dit du *fagara*, il nous

paroît fort douteux, ajoutent-ils, que celui de Chine pût être cultivé avec succès dans les provinces septentrionales du royaume; mais nous sommes persuadés qu'il réussiroit très-bien dans la Provence, le Languedoc, & le Roussillon ».

On distingue en Chine deux especes de frêne, le *tcheou-tchun*, & le *hiang-tchun*: le premier a quelques rapports avec le nôtre, & c'est celui sur lequel on nourrit des vers à soie sauvages; l'autre est fort différent du *tcheou-tchun* par sa fleur, sa graine, & surtout par son odeur.

Le chêne dont les feuilles servent d'aliment à ces insectes, se trouve en France; c'est celui que les botanistes nomment *Quercus orientalis castaneæ folio; glande reconditâ in capsulâ crassâ & squamæ rosâ*. Les vers à soie sauvages de *fagara* & ceux de frêne sont les mêmes; & s'élèvent de la même façon; mais ceux de chêne doivent être gouvernés un peu différemment. Les missionnaires entrent dans les détails les plus satisfaisans sur l'éducation de tous ces insectes, & ils invitent à l'essayer en France.

On trouve à la Chine le cotonnier arbre; & le cotonnier herbacée; l'un & l'autre sont aujourd'hui, pour les vêtemens, la grande ressource du peuple de toutes les provinces de cet empire; le premier ne sauroit être planté avec succès en Fran-

ce; il demande, suivant les auteurs, un climat plus chaud que celui de nos provinces les plus méridionales; mais ils pensent que le second pourroit y réussir, & ils donnent toutes les instructions nécessaires à ceux qui voudront en faire l'essai.

« Tout se vend, tout est profit, disent-ils, dans une coupe de bambou, qu'elle qu'en soit l'espece; les usages auxquels les Chinois l'emploient, sont si nombreux, si variés, & si bien entendus, qu'on ne conçoit pas comment ils pourroient aujourd'hui se passer de ce précieux roseau... Les mines de la Chine lui valent moins que ses bambous; après le riz & la soie, elle n'a rien qui soit d'un aussi grand revenu ». Les missionnaires observent ensuite que ces roseaux pourroient être cultivés dans nos provinces méridionales, sinon avec autant de succès qu'en Chine, du moins de maniere à donner des profits très-considérables; qu'ils different les uns des autres, par la grosseur & la hauteur, par la substance & l'épaisseur du bois, par les racines, les branches, les feuilles, &c. Comme la description générale du bambou se trouve dans tous les nouveaux livres de botanique, ils ont cru, avec raison, pouvoir l'omettre ici.

Sée-ma-kouang étoit premier ministre de Chine l'an de J. C. 1086. Voici comment il décrit une partie de son jardin :

« Que d'autres bâtissent des palais pour enfermer leurs chagrins, & étaler leur vanité; je me suis fait une solitude pour amuser mes loisirs, & m'entretenir avec mes amis. Vingt arpens de terre ont suffi à mon dessein. Au milieu est une grande salle, où j'ai rassemblé 500 volumes pour interroger la sagesse, & converser avec l'antiquité ».

« Du côté du midi, on trouve un salon au milieu des eaux qu'amène un petit ruisseau qui descend des collines de l'occident; elles forment un bassin profond, d'où elles s'épandent en cinq branches, comme les griffes d'un léopard, & avec elles des cygnes innombrables, qui nagent & se jouent de tous côtés. Sur le bord de la première, qui se précipite de cascades en cascades, s'élève un rocher escarpé, dont la cime, suspendue & recourbée en trompe d'éléphant, soutient en l'air un cabinet ouvert, pour prendre le frais, & voir les ruis dont l'aurore couronne le soleil à son lever ».

« La seconde branche se divise, à quelques pas, en deux canaux qui serpentent autour d'une galerie bordée d'une double terrasse en feston, dont des palissades de rosiers & de grenadiers forment le balcon. La branche de l'ouest se replie en arc vers le nord d'un portique isolé, où elle forme une petite île. Les rives de cette dernière sont

convertes de sable, de coquillages, & de cailloux de diverses couleurs. Une partie est plantée d'arbres toujours verts; l'autre présente une cabane de chaume & de roseaux, comme celles des pêcheurs. Les deux autres branches semblent, tour-à-tour, se chercher & se fuir en suivant la pente d'une prairie émaillée de fleurs dont elles entretiennent la fraîcheur. Quelquefois elles sortent de leur lit pour former de petites nappes d'eau encadrées dans un tendre gazon; puis elles quittent le niveau de la prairie, & descendent dans des canaux étroits, où elles s'engouffrent, & se brisent dans un labyrinthe de rochers qui leur disputent le passage, les font mugir, & s'enfuir en écume & en ondes argentines, dans les tortueux détours où ils les forcent d'entrer ».

« Au nord de la grande salle, sont plusieurs cabinets placés au hasard, les uns sur des monticules, les autres collés à la pente d'un côteau; plusieurs occupent les petites gorges que forme la colline, & l'on ne les voit qu'à moitié. Tous les environs sont ombragés par des bosquets de bambous touffus, entrecoupés de sentiers sables, où le soleil ne pénètre jamais. Du côté de l'orient, s'ouvre une petite plaine, divisée en plattes-bandes, en quarrés & en ovales, qu'un bois de cedres antiques défend des froids aquilons. Toutes ces par-

faire à la foule des grands hommes qui s'y pressent, & attendent de lui leur renommée. Nous avons annoncé dans un de nos derniers journaux les éloges historiques du grand Condé, nom supérieur à tous les éloges, & Claude le Pelletier, ce ministre qui fut digne de remplacer Colbert. M. Turpin, choisissant dans notre histoire un nom qui réveille l'idée de l'héroïsme, nous donne aujourd'hui la vie de Charles de Cossé, comte de Brissac; surnommé *le beau Brissac*; il ne pouvoit guère faire un choix plus heureux, soit qu'on considère les qualités de son héros, & les services qu'il a rendus à l'état, mérite héréditaire dans cette maison illustrée par plusieurs maréchaux de France; soit qu'on envisage les grands événemens du siècle où il vécut, dans lesquels Brissac joua un rôle toujours brillant, sous deux de nos rois, François I & son fils, & que M. Turpin a sçu lier avec art à l'histoire particulière de sa vie. Nous allons recueillir quelques-unes des anecdotes qui la rendent intéressante, & qui serviront à développer le caractère de Brissac; en même tems qu'elles offriront la peinture de nos anciennes mœurs.

L'enfance de tous les hommes se ressemblent à-peu-près; mais l'historien, en parlant de celle du jeune Charles, n'a pas négligé de remarquer les changemens que

la révolution opérée depuis cette époque dans l'art militaire a apportés dans notre éducation. « Il naquit avec une complexion foible & délicate, qui sembloit lui fermer la carrière des armes; la noblesse françoise, alors véritablement souveraine sur les terres, paroissoit rarement à la cour. Nos ancêtres, agrestes & sauvages, formoient une nation de guerriers dont la lance & l'épée étoient la seule parure. Celui qui rangeoit sous sa bannière un plus grand nombre de vassaux, étoit le plus respecté : le courtisan délicat & magnifique étoit éclipsé par l'homme de guerre couvert d'une noble poussière. La force & l'adresse étoient les seuls dons de la nature ambitionnés par un peuple belliqueux. Le jeune Brissac, trop foible pour soutenir les fatigues militaires, crut fortifier son tempérament en se livrant à des exercices pénibles. L'équitation, la chasse, qui endurcissent le corps, ne firent qu'affoiblir sa complexion, il gémissoit d'être éternellement condamné à des fonctions paisibles & obscures... Ses parens subjugués par les importunités l'abandonnerent à la noblesse de ses penchans; & quand ils lui représentoient qu'il seroit accablé sous le poids de ses armes, il répondoit : *Eh bien ! si je n'ai point la force d'être soldat, je me rendrai capable d'être général* ». Il sollicite & obtient la permission de faire

son apprentissage d'armes en Italie, où Lautrec, après avoir conquis plusieurs provinces du royaume de Naples, assiégeoit cette capitale. Les assiégés font une vigoureuse sortie, pour s'opposer à la descente des Gahres; & Brissac, combattant à pied, sans autres armes que son épée, sans casque & sans cuirasse, a l'honneur de faire prisonnier un officier espagnol. Celui-ci, qui s'étoit rendu sans avoir rompu sa lance, fut humilié d'avoir été vaincu par un jeune homme dont la beauté sembloit annoncer qu'il étoit plus fait pour l'amour que pour les combats. *Mon gentilhomme*, lui dit-il, *je crois que votre maîtresse vous a envoyé dans ce pays pour défendre la réputation de ses beautés, qui doivent être ravissantes, puisque les vôtres y sont asservies.* Brissac se croyant insulté, répondit: *Je n'aurois pas grande peine à défendre l'honneur de ma belle, si tous les cavaliers de votre parti vous ressembloient, & si, comme vous, ils se rendoient prisonniers avant d'avoir rompu leur lance.* La peste ayant moissonné la fleur des officiers & des soldats, & Lautrec lui-même, Brissac sauva les restes de l'armée en se faisant jour à travers les troupes ennemies, fit lever le siège de Cairas, assiégé par les impériaux, courut défendre Turin, où s'étoient enfermés les débris de l'armée échappée à la contagion de Naples; & après la perte

du dauphin, qui mourut pendant ce siege, avec le soupçon d'avoir été empoisonné; il se joignit, en jurant de le venger, au nouveau dauphin, qui avoit porté la guerre dans le Roussillon; ce fut là qu'il eut la gloire de sauver ce prince, avec son armée, & de recevoir cet éloge si flatteur dans la bouche de son maître; *Si je n'étois ce que je suis, je voudrois être Brissac.* Ses services lui méritèrent la charge de colonel-général de l'infanterie: comme il est le créateur de la discipline de cette milice, M. Turpin donne une idée de ce qu'elle étoit avant le regne de Charles XII. Il créa des hommes nouveaux; mais il n'avoit accepté cet emploi qu'avec répugnance; & le roi, surpris de son dégoût, lui dit: *Brissac, qui pensez-vous qui commanderoit l'armée, si le général étoit absent, ou tué? Ce seroit, répondit-il, celui que votre majesté jugeroit le plus capable.* *Vous vous trompez,* repliqua le monarque, *ce seroit le plus ancien capitaine de ma gendarmerie.* Brissac, exclus, par cette réponse, du commandement des armées, s'écria: « Ah! fire, arriver au grade de général par ordre d'ancienneté, c'est donner le tems de battre l'estrade, c'est éteindre l'émulation, c'est étouffer les talens que de perpétuer un abus qui élève un officier à un grade, où le mérite seul doit le faire monter ». Au siege de Lan-

drency, que l'empereur conduisoit en personne, Brissac est chargé par le roi de l'attaque des lignes; l'action s'engage, les impériaux le repoussent, ses troupes l'abandonnent; il reste seul avec 12 braves déterminés à mourir avec lui; accablé par le nombre, il est fait prisonnier; ses gens d'armes, honteux de leur fuite, reviennent à la charge, & le dégagent. « Le roi étoit à table, quand Brissac couvert de sang & de poussière se présenta devant lui; ses habits étoient en lambeaux, ses armes étoient faussées, il tenoit dans sa main les débris de son épée. Le monarque se leve, l'embrasse, lui donne à boire dans sa coupe, & le fait chevalier ». Landrecy est sauvé; François I meurt, Henri II lui succede, la duchesse de Valentinois toute puissante, & qui n'avoit pu se défendre des graces de Brissac, fut sa protectrice auprès du jeune roi, qui pouvoit se venger, au moins par l'oubli, d'un rival favorisé. Elle fit servir la jalousie du monarque à la grandeur de son amant, qu'un exil honorable fit passer en Italie avec le titre de maréchal de France, & le commandement de l'armée. L'Italie fut le théâtre de sa gloire; il eut en tête Ferdinand de Gonzague, un des plus grands capitaines de son siècle, & il vit toute la jeune noblesse du royaume accourir dans son camp, devenu l'école de la guerre,

d'Enguien, Condé, Nemours, Montmorency, d'Elbeuf, Genlis, la Rochefoucault; mais ces jeunes seigneurs, incapables de frein, en donnant l'exemple du courage, donnoient aussi l'exemple du mépris de la discipline militaire. Le maréchal leur fit sentir qu'il étoit leur chef, en s'abstenant de leur rendre les visites qu'il en avoit reçues; ils en firent des plaintes, & nous citerons une partie du beau discours qu'il leur tint pour y répondre. « Je suis ici, leur dit-il, revêtu de l'autorité royale; mon tems est au roi, je n'ai point cru devoir l'employer à faire des visites; je veille quand vous dormez; je prends mes repas à la hâte quand vous vous livrez aux plaisirs de la table. Vous vous plaignez de n'être point appelés au conseil; apprenez que dans l'ordre de la discipline militaire, c'est au tambour à instruire l'armée des ordres du général; au reste, vous êtes venus dans mon camp pour vous instruire, & non pour commander. Vous, prince de Condé, vous comte d'Enguien, n'avez-vous pas fait sous moi votre apprentissage d'armes? Vous, Montmorency, la Rochefoucault, vous Senneterre & Genlis, mon camp n'a-t-il pas été votre berceau militaire? J'ai vu naître votre gloire; & vous venez aujourd'hui dans mon camp pour donner lieu à l'ennemi de juger mal de vous & de moi ». Cette

fermeté éloquente fit son effet sur l'ame sensible du prince de Condé, qui se leva, & courut l'embrasser, en le priant d'oublier les fautes de son âge. Le caractère rigide de Brissac eut bientôt occasion de déployer toute sa sévérité: il avoit défendu, sous des peines rigoureuses, de quitter l'armée sans congé; un officier distingué par son grade & par sa naissance se crut dispensé de lui obéir; le maréchal fait aussitôt assembler le conseil de guerre, qui, opinant comme lui, dégrade le coupable, le déclare taillable, & ses enfans roturiers: toute la cour s'intéressa pour cet infortuné; Brissac fut inflexible. Ce fut par cette discipline, dit l'historien, que la licence fut réprimée, & que les troupes payées pour défendre les peuples cessèrent d'en être l'effroi. Ce fut par l'exactitude de leur chef que les vieilles bandes de Piémont devinrent la troupe la plus belliqueuse de l'Europe, & c'est de cette troupe que s'est formé le régiment de Piémont, qu'on appella d'abord *régiment de Brissac*, & qui n'a jamais démenti sa réputation. Le maréchal vit bientôt s'évanouir l'espérance des plus brillans succès; il reçut l'ordre de détacher pour l'Allemagne l'élite de ses troupes. Alors, général sans soldats, & sans argent, il déploya toutes les ressources d'un génie fait pour la guerre, & ne se soutint que par son courage. Ce fut en cette

occasion qu'une terreur panique s'étant répandue dans l'armée à la nouvelle de l'approche des ennemis, un officier lui demanda s'il avoit assez de forces pour combattre : *J'ai*, répondit-il, *ce qu'il faut pour vaincre; allez-vous mettre à votre rang, & reposez-vous du reste sur moi.* La trêve est conclue; les généraux assignent un lieu où l'on dresse des tentes pour y traiter de la paix; ils s'y rendent, accompagnés chacun de cent officiers, les Espagnols avec tout leur faste, les François avec leur habit militaire. *Monseigneur*, dit Gonzague à Brissac, *vous apprenez à moi & aux miens, qui sont parés comme des demoiselles, & non en militaires, que l'ornement le plus convenable à un chevalier, est celui avec lequel il acquiert de l'honneur & de la gloire.* Les négociations sont rompues, & les hostilités recommencent; mais Brissac, traversé par les ministres, ne recevoit point de secours. Enfin, las d'essuyer des refus, il écrivit une lettre sanglante contre eux; le duc de Guise se crut offensé; il s'en plaignit au roi, qui, pour prévenir cette division, députa un gentilhomme à Brissac, pour lui conseiller de rejeter cette lettre sur son secrétaire, & pour lui faire sentir le danger d'avoir un ennemi si puissant. *Mon ami*, dit-il à ce député, *je ne connois de protecteur à la cour que le roi; & il ne fal-*

loit pas venir de si loin pour me faire une pareille proposition : j'ai lu ma lettre avant de l'envoyer ; je me souviens encore de ce qu'elle contient , & je l'approuve.

Quoique privé de la faveur de la cour , il ne se relâche point de la discipline qu'il avoit établie dans son camp. Voici encore un exemple qui acheve de peindre son caractère , & qui peint aussi le caractère des François , braves jusqu'à la témérité. Au siège d'Ulpian sur le Pô , pendant qu'il étoit retenu dans son lit par la goutte , les volontaires , entraînés par un courage imprudent , résolurent entr'eux de donner un assaut. Duno , officier intrépide , leur remontra la grandeur du péril ; sa prudence rendit son courage suspect. Eh bien ! dit-il , j'irai si avant , qu'aucun de vous n'osera me suivre ; il s'élança aussitôt sur la brèche , où il tombe percé de coups : Trois cens volontaires furent la victime de cette témérité. Brissac , touché de cette perte , se fait transporter en litige dans son camp , & fait ranger l'armée en bataille. « Vous avez , dit-il , terni la gloire de votre conquête (la ville avoit été prise) , en violant la discipline : le combat que vous avez soutenu sur la brèche avec tant de courage , ne vous exemptera pas de la peine due à votre désobéissance ». Chacun se crut menacé , parce que tous se sentoient coupables ; mais comme

il y avoit trop de victimes à frapper, le maréchal fit tomber le coup sur Boissy, âgé de 20 ans, & déjà distingué par plusieurs actions d'éclat. Les princes sollicitent sa grace; mais il est remis, chargé de chaînes, entre les mains du prévôt. L'armée, en le voyant passer dans les rangs, fond en larmes. « Souvenez-vous, dit le maréchal, que je vous ai convoqués pour le maintien de la discipline; c'est sur la rigueur & non sur la clémence que vous devez vous régler: j'avois défendu de sortir des rangs sans en avoir reçu l'ordre; Boissy a violé cette défense, je le condamne à la mort ». La sentence est prononcée, & le bourreau s'avance pour se saisir du coupable, lorsque Brissac lui ordonne de se retirer, & fait grace à Boissy. Cette sévérité trouva des censeurs, & M. Turpin ne manque pas, pour la justifier, de citer les exemples fameux des Posthumius & des Manlius qui condamnerent leurs fils à la mort pour avoir vaincu sans ordre. Cet abus de l'érudition se fait un peu plus rarement sentir dans ce dernier ouvrage que dans les éloges précédens; mais M. Turpin est tellement familiarisé avec les anciens, & si fort leur admirateur, qu'il ne peut se défendre de faire sans cesse contraster leurs mœurs, qui nous sont étrangères, avec nos mœurs modernes, tandis qu'il n'y a point de vertus dont ne-

tre propre histoire ne puisse nous offrir le modèle. Son goût doit l'avertir, bien mieux que nos critiques, que ces citations prodiguées n'apprennent rien de neuf au lecteur le moins instruit, & ne peuvent que déparer les productions estimables à tant d'autres égards. On est tout étonné de le voir s'exprimer ainsi en parlant de la peste de Naples : *les filles madianites s'introduisirent sous les tentes des enfans d'Israël, où elles répandirent un poison qui infecta les sources de la vie, & dessécha les racines de la postérité.* Ce style sacré, fort respectable, sans doute, dans un sermon, ne convient point à l'éloquence profane, & l'on ne s'attend point à trouver les filles de Madian aux portes de Naples. Au reste, nous devons à M. Turpin la justice de convenir que cette vie nouvelle, ajoutée aux vies des hommes illustres, est un des meilleurs ouvrages qui soient sortis de sa plume; ses recherches sont sçavantes, instructives; & s'il abuse encore quelquefois de sa facilité pour prodiguer les réflexions, elles sont nobles, utiles, intéressantes, & propres à faire germer dans les cœurs les sentimens d'honneur & de vertu qu'elles respirent. Peut-être il seroit à désirer que M. Turpin eût renvoyé en un lieu séparé de son discours les détails généalogiques de la maison de Cossé, de ses mariages, &

de ses alliances; ces digressions surchargent son histoire, ralentissent sa narration, divisent l'intérêt; & les louanges méritées qu'il donne, de père en fils, à tout ce qui a porté le nom de Brissac, n'en seroient pas moins précieuses & moins bien accueillies du public, pour être renfermées dans de simples notes historiques. Nous rendrons compte incessamment de l'éloge historique de Bertrand du Guesclin, connétable, que M. Turpin vient de faire paroître.

Histoire du grand Pompée. Par M. Moline. 2 vol. in-12. A Londres, & se trouve à Paris, chez Bastien. 1777. (Prix, broch., 3 liv.)

C'Est une chose inconcevable que l'ignorance intrépide d'une foule de prétendus écrivains qui déshonorent aujourd'hui la littérature. Ils semblent n'avoir jamais sçu qu'avant d'écrire, il faut penser; & connoître au moins les regles de la grammaire; rien de si rare que de posséder l'un & l'autre talent, & rien de si commun que de se faire imprimer: il n'est pas étonnant que les mauvais ouvrages fourmillent. On peut s'en consoler en s'accoutumant à les voir comme s'ils n'existoient

pas ; à la longue , les-bonnes productions sont les seules qui restent , & l'on peut remarquer qu'ordinairement les ouvrages les mieux pensés sont aussi les mieux écrits ; les auteurs qui créent des idées , manquent rarement du talent de les exprimer ; l'imagination & le style marchent ensemble ; & Minerve qui sort toute armée du cerveau de Jupiter , est l'emblème de la pensée qui naît revêtue de son expression. La propriété des termes , la beauté des tours , & toutes les qualités du style sont inséparables de la beauté des idées ; voilà pourquoi celui qui ne sçait pas se faire entendre ne mérite pas qu'on le devine , & l'on peut assurer qu'il n'y a rien à regretter dans un écrivain qui ne sçait pas parler sa langue. Il faut s'en rapporter au jugement de Boileau :

Sans la langue , en un mot , l'auteur le plus divin
Est toujours , quoi qu'il fasse , un méchant écrivain.

Nous observerons , en passant , que *l'auteur le plus divin* semble là mis pour la rime : car on ne conçoit pas comment un *méchant écrivain* peut être en même tems un *auteur divin* ; & l'on ne craint point de dire qu'un écrivain , sans la langue , est un méchant écrivain à tous égards. On se voit cependant avec peine obligé de juger aussi sévèrement un ouvrage estimable , par plus d'un endroit , intéressant par le

choix du sujet, & enrichi de plusieurs fragmens des plus célèbres historiens de l'antiquité. Telle est l'histoire de Pompée, qui fait une grande époque dans celle de la république romaine, & qui seroit un des plus précieux morceaux de notre littérature, si M. Moline, en empruntant les plus grandes beautés de Salluste, de Plutarque, de Cicéron, de Velléius Paterculus, & de plusieurs autres fameux écrivains, eût pris soin aussi d'imiter la pureté & l'élégance de leur style; mais, en rendant toute la justice due à ses recherches laborieuses, à l'ordre & à l'exactitude des faits qu'il a puisés dans de bonnes sources, à son talent de rapprocher & de fondre ensemble les différens passages des auteurs qu'il a souvent pris la peine de traduire, nous ne pouvons dissimuler que la langue est outragée à chaque page de son livre, & qu'il n'y a presque pas une ligne qui n'offre des fautes grossières, des impropriétés de termes, des incohérences d'expressions figurées, & des vices de construction. Nous citerons un seul exemple de sa préface; il est question des Gracques. « Le prétexte du bien public, dont ils *voiloient* leur ambition, devint le *germe* fatal qui, à force de se multiplier, *renversa* les loix de la république. Le sang qui fut alors répandu *servit d'exemple* aux horreurs & aux cala-

mités dont elle fut depuis accablée. Après quelques *calmes* mêlés d'inquiétudes, les proscriptions de Marius & de Sylla, & la fureur de leurs partisans *assiégerent* ce colosse formidable que les Gracques avoient déjà ébranlé ». La préface est toute entière écrite de ce style. Voici maintenant la première phrase de l'histoire même. « La république romaine étoit déjà chancelante, & le luxe effréné, précurseur ordinaire de la chute des empires, avoit annoncé sa ruine. L'étendue de ses conquêtes, *ses richesses, cent peuples vaincus* qui soupiroient après leur liberté, *des citoyens* trop puissans, enrichis aux dépens de l'univers, *les loix anciennes* sans vigueur; *de nouvelles* établies, qui n'avoient de durée qu'autant qu'elles favorisoient les usurpations des tyrans, *enfin peu d'ennemis* au-dehors à redouter, *laissoient* ses armes tranquilles ». Outre que cette longue phrase n'offre point de sens, le verbe qui la termine ne convient qu'au dernier membre, & cependant il régit une foule d'autres nominatifs. On trouve ailleurs cette phrase : « Rome *entroit* déjà dans *une position* critique, que la jalousie de deux rivaux fit bientôt *éclore* »; & celles-ci « : L'avare & jaloux Marius, qui avoit compté sur les trésors de l'orient, & sur de nouveaux lauriers dont il n'étoit pas encore *rassasié*... Pompée

ne sortit pas de sa tente, il ne voulut point s'exposer au tumulte, on pouvoit *lui faire un mauvais parti...* Marius passoit les jours & les nuits à boire, & dans les excès les plus *indignes*; son sang s'alluma, il trouva bientôt la mort, *qui fut précédée d'un délire dans lequel ce cœur, toujours livré à l'ambition, & l'esprit rempli de nouvelles conquêtes, rangeoit son armée en bataille, parloit avec action de Mithridate, & faisoit toutes les postures d'un homme dans le fort de la mêlée*. Il est plaisant de voir un cœur ranger une armée en bataille, parler, & faire toutes les postures d'un homme. En voilà bien assez pour justifier les reproches que nous avons faits à M. Moline. Nous l'invitons, s'il est jaloux de rendre utile un travail qui peut l'être, à refondre tout son ouvrage, & à faire un emploi plus heureux des bons matériaux qu'il a rassemblés.

Génie de M. de Buffon. Par M... A Paris, chez Panckoucke. 1778.

Natura genium, patria decus, ac decus œvi.

ANTI-LUCR.

Ceux qui ont compilé les écrits des auteurs plus ou moins célèbres, les ont tous confondus sous une dénomina-

tion commune ; on a dit indifféremment *l'Esprit de Fontenelle* & *l'Esprit de Buffon* : il semble qu'on auroit pu les distinguer. La collection que M... nous donne aujourd'hui des plus beaux morceaux de *l'Histoire naturelle*, s'annonce sous un titre digne de leur auteur, *Génie de M. de Buffon*. Ce nom de *génie*, qui sépare du reste des hommes un petit nombre d'êtres privilégiés, ce nom trop prodigué par l'adulation à des écrivains qui le perdront chez la postérité ; le génie, qu'il ne faut peut-être pas définir, mais dont on sent la présence dans les ouvrages où il respire ; à qui faudroit-il l'accorder, à qui ses distinctions appartiendroient-elles, si on pouvoit les refuser au confident & au peintre de la nature ? « C'est, dit M... dans son discours préliminaire, lorsque le voile que la nature oppoisoit à nos yeux pour nous dérober ses mystères, étoit presque entièrement soulevé, qu'il falloit la peindre, & tracer le grand tableau de ses opérations. Aussi, est-ce dans ces circonstances que la nature elle-même a pris soin de former celui qui devoit avoir la gloire de nous dévoiler ses secrets. Elle l'a doué, pour cet effet, d'un génie vaste & pénétrant, capable de saisir les objets les plus éloignés, de mesurer les plus étendus, d'atteindre les plus sublimes, de découvrir les rapports, d'appercevoir tou-

tes les nuances, d'embrasser l'ensemble des choses les plus compliquées. Le rival de Lucrece & de Platon, M. de Buffon, est autant supérieur à Aristote & à Pline, que la saine philosophie de nos jours l'emporte sur les erreurs de l'ancienne physique. Il est partout égal à son sujet, éloge le plus grand qu'on puisse faire de l'historien des merveilles de l'univers. Il est simple, varié, majestueux comme la nature qu'il peint d'une manière si vraie & si énergique. Comme elle, il descend dans les plus petits détails, pour ne point laisser de lacune dans un sujet où tout est intéressant. *L'Histoire naturelle*, la plus utile & la plus belle production de ce siècle, est un monument d'éloquence & de génie, auquel l'antiquité n'a rien à opposer, & qui fera l'admiration des âges futurs. En la lisant, qui n'accordera à son illustre auteur ces deux qualités qu'il exige lui-même dans un naturaliste, & qui paroissent si opposées : les grandes vues d'un génie ardent, qui embrasse tout d'un coup-d'œil, & les petites attentions d'un instinct laborieux, qui ne s'attache qu'à un seul point ? On reconnoît dans ce discours un homme de lettres instruit à l'école de M. de Buffon, nourri de son style & capable de faire un choix éclairé des matières qui composent cette intéressante collection. Elle commence par le morceau sublime

où M. de Buffon fait parler le premier homme, tel qu'on peut se le figurer au moment de la création, c'est-à-dire, doué d'une organisation parfaite, mais tout neuf pour lui-même ; & pour tout ce qui l'environne. Nous craindrions d'affoiblir par nos éloges l'impression délicieuse que la beauté de ce tableau a dû faire sur ceux de nos lecteurs qui l'ont admiré comme nous. La plus brillante imagination en a dessiné les traits, & broyé les couleurs ; on est transporté, en le voyant, aux premiers jours du monde ; on éprouve toutes les sensations qui accompagnent le développement graduel des organes de la vie ; tantôt la surprise immobile & le muet étonnement, tantôt les frémissemens de la crainte, & tour-à-tour la joie & la douleur, toutes les illusions des sens nouveaux-nés, le trouble & l'enchantement d'une ame étonnée de penser, d'un cœur étonné de sentir, le plaisir de naître, & le délire d'aimer. C'est la situation de la statue animée de Pygmalion, & le sujet de la belle scène lyrique dont le célèbre citoyen de Genève a enrichi le théâtre ; nous invitons nos lecteurs à comparer ces deux chefs-d'œuvre de deux hommes de génie ; si quelqu'un nous demandoit lequel nous préférons, nous pourrions répondre que tout le morceau de M. de Buffon nous paroît égal en beauté de sentimens vrais

& profonds , à ce trait si simple & si sublime que M. Rousseau met dans la bouche de sa Galathée , à l'instant qu'elle s'anime , & que , portant tour-à-tour sa main sur elle-même , sur un bloc de marbre & sur son amant , elle s'écrie à trois reprises avec des inflexions de voix variées comme les différentes sensations qu'elle éprouve : *C'est moi... Ce n'est pas moi... C'est encore moi !* Mais nous serions forcés de convenir que les beautés multipliées dans toute l'étendue du morceau de M. de Buffon , toutes admirables qu'elles sont , peuvent être regardées comme le commentaire de ces trois mots sublimes , & nous ajouterions

Devine si tu peux , & choisis si tu l'oses.

On trouve ensuite dans ce recueil l'histoire intéressante de l'homme considéré dans la vie civile , dans ses facultés morales , & intelligentes , dans sa raison & dans ses passions , dans ses rapports avec les loix générales de la nature , avec le globe qu'il habite , & avec les animaux qui lui en disputent l'empire ; enfin , M. de Buffon trace le magnifique tableau de sa foiblesse & de sa grandeur ; après avoir fait connaître les erreurs auxquelles nous sommes assujettis par la nature , autre tableau immense qui semble s'aggrandir sous sa main , il parcourt l'univers , & remarque les va-

riétés qui distinguent l'espèce humaine dans les diverses parties du monde, & sous les divers climats. Il en cherche les causes, les découvre, & semble assister au conseil secret de la nature. M. . . a joint à ces chapitres l'histoire de ces animaux utiles devenus nos amis & nos bienfaiteurs, & celle de ces animaux féroces qui savent se soustraire à notre puissance, & qui semblent, en conservant leur fière indépendance, nous reprocher & nos cruautés & notre esclavage. Mais ce qui suffiroit seul pour donner un prix inestimable à ce volume, ce sont les deux discours éloquens & sublimes dans lesquels M. de Buffon, promenant ses regards sur la nature, nous fait voir les principes toujours actifs de sa fécondité inépuisable, & la force indestructible de ses ressorts, que rien ne peut détruire, hors son auteur même, qui lui a prescrit ses loix, dont elle ne s'écarte jamais, lui a tracé son plan, qu'elle ne peut altérer, & qui, marquant tous ses ouvrages d'une empreinte ineffaçable, ne lui permet d'en changer les formes que pour les reproduire sur le modèle toujours neuf que le nombre des moules ou des copies, quelque infini qu'il soit, ne fait que renouveler, depuis l'origine des siècles, & s'est réservé pour lui-même les deux extrêmes du pouvoir, celui de créer, & celui d'anéan-

vir ; c'est dans le premier de ces discours que M. de Buffon , déployant ce que la philosophie a de plus sublime , la physique de plus curieux , l'éloquence de plus noble , & la poésie de plus brillant , explique avec une heureuse audace son système nouveau sur la formation & les phénomènes de l'univers. « On aime , dit M... , à voir l'esprit humain s'échapper de son cercle étroit , s'élaner jusqu'aux plus sublimes régions , parcourir l'étendue , entrer , pour ainsi dire , dans le sanctuaire du très-haut , étudier , en quelque sorte , le génie de ce grand architecte , & se rendre témoin du développement du chaos ». Écoutons un moment M. de Buffon lui-même ; c'est trop longtems résister au plaisir de l'entendre. « L'homme , seul entre tous les êtres , est capable de connoître , & digne d'admirer ; Dieu l'a fait spectateur de l'univers , & témoin de ses merveilles : l'étincelle divine dont il est animé le rend participant aux mystères divins : c'est par cette lumière qu'il pense & réfléchit ; c'est par elle qu'il voit & lit dans le livre du monde , comme dans un exemplaire de la divinité. La nature est le trône extérieur de la magnificence divine ; l'homme qui la contemple , qui l'étudie , s'élève par degrés au trône intérieur de la toute-puissance ; fait pour adorer le créateur , il commande à toutes les créatures. Vaf.

sal du ciel , roi de la terre , il établit entre tous les êtres vivans l'ordre , la subordination & l'harmonie ». Quelle hauteur dans les idées ! Quelle élévation dans le style ! Quelle pompe d'expressions & d'images ! Cette *premiere vue de la nature* est terminée par le tableau de la nature brute , dont le coloris sombre contraste avec les couleurs riantes & gracieuses de la nature cultivée. Ces beautés trop connues de nos lecteurs ne nous permettent que de les admirer & de les indiquer. Il en est de même de la *seconde vue de la nature* , dont cette collection est encore enrichie , & qui doit la rendre précieuse à ceux qui ne peuvent se procurer l'édition complète des œuvres de M. de Buffon , à ceux qui , chargés de diriger l'étude des jeunes gens auxquels M. . . a principalement consacré ce fruit de ses soins , ne peuvent les occuper par des objets plus propres à attacher leur esprit par l'attrait du plaisir , & à l'éclairer par l'instruction. Les lecteurs qui savent que le nom de M. de Buffon est écrit dans les fastes de l'univers , n'ont pas besoin qu'on les avertisse des avantages qu'ils pourront tirer d'un ouvrage qui abrége leur travail , leur présente une idée exacte des découvertes d'un homme de génie , & des connoissances de leur siècle. Nous ne devons pas oublier qu'on trouve à la fin de ce

recueil un morceau sur le style, qu'on ne peut trop souvent relire, ouvrage marqué au coin du goût, & qui contient en trois pages tous les secrets de l'art d'écrire, « Bien écrire, c'est tout-à-la-fois bien penser, bien sentir, & bien rendre, c'est avoir en même tems de l'esprit, de l'ame & du goût. Les idées seules forment le fond du style; l'harmonie des paroles n'en est que l'accessoire, elle ne dépend que de la sensibilité des organes. Le ton n'est que la convenance du style à la nature du sujet; il ne doit jamais être forcé; il naîtra naturellement du fond de la chose. Si l'on peut ajouter la beauté du coloris à l'énergie du dessin, si l'on peut, en un mot, représenter chaque idée par une image vive, le ton sera sublime. Les ouvrages bien écrits seront les seuls qui passeront à la postérité. S'il est élevé, noble, sublime, l'auteur sera également admiré dans tous les tems. » M. de Buffon, comme on voit, a prononcé son éloge, sans y songer; la postérité reconnoîtra le portrait qu'il a peint de lui-même avec des couleurs si vraies, en ne voulant que nous instruire; & elle répétera, en lisant ses ouvrages, ce beau vers que M. . . a pris pour l'épigraphe de ce recueil, & qui ne pouvoit être appliqué plus heureusement :

Natura genium, patriæ decus, ac decus avi.

*Pièces diverses de poésie, tirées de l'Almanach
des muses, année 1778.*

*La valeur des termes, conte. Par M. François
de Neufchâteau.*

Que nous avons de mœurs ! Que nous som-
mes décens !

Que sous des mots adroits nous voilons bien
les choses !

Oh ! pour moi, quand je songe à ces mots in-
nocens,

J'admire l'art heureux de leurs métamorphoses.
La gaze est transparente aux yeux les moins
perçans,

Et le mot le plus pur a le plus mauvais sens.
Chez nos grossiers ayeux, par un autre contraste,
L'idiôme étoit libre, & le cœur étoit chaste :
On corrige aujourd'hui cet excès de candeur ;
Et du moins, dans les mots, on veut de la
pudeur.

Mais vraiment, dira-t-on, voilà de la morale !
Un conteur a bon air à prêcher ! Pourquoi non ?

Ne scauroit-on parler raison

Sans la gravité magistrale,

Ou sans l'hermine doctorale ?

Contenir n'est pas toujours une œuvre du démon ;
La vérité par fois, s'égarant sans scandale,

De nos récents menteurs parcourt l'heureux dédale ;

Et souvent Lafontaine est meilleur qu'un sermon.

Ainsi je viens au fait. Eglé, dans son bel âge,

Avoit gâté son cœur par l'esprit des romans ;

Sa préciosité cherchoit le beau langage,

Et soignoit ses discours plus que ses sentimens,

Son oreille eût été choquée.

Du moindre mot suspect au hazard égaré ;
Et dans ses beaux propos , toujours alembiquée ,
Jamais , certes , jamais , elle n'eût enduré

Qu'un juge l'eût *interloquée*.

Une femme comme elle , *interloquée* ! ô ciel !
Quelle horreur ! ... Vous jugez qu'en son vo-
cabulaire ,

N'entroit le mot d'*amour* ; il l'eût mise en co-
lere ;

Plus que ses vapeurs même , il eût été mortel.
Une autre vous eût dit : « J'aime Monsieur un
« tel ,

« Ou , Monsieur un tel sçait me plaire » :

Eglé se contentoit d'estimer simplement.

Tenez , dit-elle un jour à sa niece Fatime :

Hier , j'eus pour Erasme une profonde estime ,
Qu'il eut pour moi pareillement.

« Ah ! ma tante , j'en suis charmée » ,

Répond la-niece étourdiment.

« Dites : combien de fois vous a-t-il estimée » ?

Cette naïveté , comme on croit , déplut fort

A notre précieuse. Avoit-elle donc tort ?

Si la langue en ce point eût été réformée ,

C'étoit , par un seul mot bien des abus sauvés.

Depuis ce tems on a les femmes :

Mais les estime-t-on ? Messieurs , vous le sçavez.

Et vous , à votre tour , estimez-vous , Mesdames ,

Tous les hommes que vous avez ?

Épître à un homme en faveur. Par M. Dorat.

Te voilà donc , quel doux partage !

Bien enrichi , bien décoré ,

De tout disposant à ton gré ,

Et , dès-lors , comme c'est l'usage ,

Très-accueilli , très-entouré ,

Et jouant presque un personnage !

Du tourbillon grand partisan ,

Dans la carrière politique,
 Tu vas prendre un rapide élan,
 Muni du titre magnifique,
 Et du brevet de courtisan !
 Frappé de ta brillante escorte,
 Ébloui de tes nouveaux fers,
 Je sçais bien que tout l'univers
 Doit se faire écrire à ta porte.
 Pour moi, juste appréciateur
 De qui t'envie ou qui t'encense,
 Je veux honorer ta faveur
 Par des vers de condoléance ;
 Je ne crois plus à ton bonheur,
 En apprenant ta dépendance.
 L'éclat, le crédit, l'opulence
 Ne sont pas des biens pour le cœur,
 Et, n'en déplaît à ta grandeur,
 Sont des écueils pour l'innocence.
 Quant au repos où tes beaux jours
 Ont jadis commencé leur cours,
 C'en est fait. Esclave à la mode,
 Il s'envole avec les Amours,
 Dans quelque asyle plus commode.

D'abord, sans trouble, & te fiant
 Aux flots d'une mer immobile,
 Tu ne verras qu'un ciel riant,
 Qu'un horizon vaste & tranquille ;
 Goûtant tes fastueux plaisirs,
 Tu n'entendras, exempt de peine,
 Que le murmure des Zéphirs,
 Et que le chant de la syrene.
 Prends garde : un foudre encor lointain
 Est enfermé dans le nuage ;
 Les autans amassent l'orage
 Qui, sur toi, va fondre soudain
 Quand tu seras loin du rivage.

Mais laissons-là, frivole ami,

Tous ces tableaux métaphoriques,
 Et ces esquisses prophétiques
 De ton destin mal affermi;
 Craignons ; à mon zèle sincère,
 Oui, c'est ton cœur qui répondra ;
 Si c'est le bien que tu veux faire,
 Le feras-tu... comme on voudra ?
 L'audace, l'intrigue vénale,
 Les grands, les femmes, les valets
 T'engageront dans un dédale
 D'où tu ne sortiras jamais.
 Armé d'une heureuse constance,
 De tous ces flots envain battu,
 Si tu tiens ferme la balance
 Entre les mains de la vertu,
 Ton sort est décidé d'avance,
 On rira bien d'un franc Gaulois,
 Sans effor, sans philosophie,
 Dupe assez pour chérir les loix,
 Et citer encor la patrie.
 A nuire si tu n'es pas bon,
 Eh ! de toi que veux-tu qu'on fasse ?
 Il n'est pas si mince fréron
 Qui ne s'agite sur ta trace,
 Pour te darder son aiguillon.
 Tous les suppôts de l'injustice
 Ne te verront qu'avec horreur ;
 Songe qu'il leur faut un complice,
 Et non pas un accusateur.
 Dans ce beau siècle où l'on publie
 Que chaque branche a son progrès,
 Que tout enfin se rectifie,
 Un honnête homme (soyons vrais)
 Pour telles gens que tu connois,
 Est bien mauvaise compagnie.
 Tu déploreras... Eh bien ! tant mieux !
 Tu n'es pas loin de ton naufrage ;
 L'orgueil t'impose un joug pompeux ;
 La malignité t'en soulage.

Déjà tous les vents à la fois
 Ebranlent ce frêle édifice
 D'où va te chasser, je le vois,
 La haine ouverte, ou l'artifice ;
 Chaque instant te mine & te perd :
 Un coup de baguette perfide
 A détruit les jardins d'Armide,
 Et te voilà dans un désert !...

Et c'est là que j'irai t'attendre ;
 De l'amitié c'est le moment.
 Le fait où je t'ai vu prétendre
 Est respectable assurément ;
 Mais quand je t'en verrai descendre ,
 Tu recevras mon compliment.
 En attendant ce jour de fête,
 Ose le voir dans l'avenir ;
 L'ame du sage est toujours prête,
 Et son calme ne peut finir,
 Dès qu'il a prévu la tempête.
 Sur cet océan agité,
 Au sein même de l'imposture,
 Où te jette la vanité,
 Ah ! retiens la simplicité
 D'une ame indépendante & pure ;
 Garde un vœu pour la liberté,
 Un regret à la vérité,
 Un souvenir à la nature.

Pauvre fou qui crois être grand !
 Autour de toi , tout est surface ;
 Va ! le premier pas vers le rang
 Est le premier vers la disgrâce.
 Ta faveur n'est qu'un trébuchet :
 Tes pareils aux ames flottantes
 Briguent la lettre de cachet,
 En sollicitant leurs patentes.

Il faut en rire, il faut surtout,

Te ménageant une ressource,
 Cultiver ton ame & ton goût,
 Puiser le bonheur à sa source,
 Au sentiment immoler tout.
 Dès aujourd'hui (rien n'est plus sage),
 Prévenant les retours fâcheux,
 Pense à meubler ton hermitage;
 Qu'on y trouve, au gré de nos vœux,
 Du frais, du calme, de l'ombrage,
 Tout ce qui peut flatter les yeux,
 Et t'offrir le prix du courage,
 De jeunes Amours, des vins vieux,
 Des vertus sans airs soucieux,
 Et ces écrits sans étalage,
 Où l'on apprend l'art d'être heureux.

Cet art vaut mieux qu'un diadème;
 Sous des cieus toujours ennemis,
 Jusques à notre heure suprême,
 Au changement tout est soumis;
 Mais, tes honneurs évanouis,
 Ose en moins compter sur toi-même;
 Mérite enfin un cœur qui t'aime!...
 Les rois n'ôtent point les amis.

Les freres du tems passé. Par M. l'abbé de
 Reyrac.

Dans la demeure paternelle,
 Vivoient jadis deux freres & deux sœurs.
 L'amour pur, l'amitié fidelle
 De leurs dons les plus chers combloient ces
 jeunes cœurs,
 Et n'en faisoient qu'un seul. Que c'étoit chose
 aimable,
 De voir ces quatre enfans à cet âge adorable
 Où le rire joyeux est le suprême bien,
 Ne se quitter jamais, & s'amuser d'un rien;
 De les voir bien parés, pere & mere à leur tête,

478 JOURNAL ENCYCLOP.

Au sortir de la messe, un jour de bonne fête,
La gaité dans les yeux, se tenant par la main,
S'en aller, en sautant, chez leur tante Colette,
Manger du lait, cueillir la violette,
Et faire, en folâtrant, le plus charmant festin!
O jours délicieux tant regrettés du sage!
Enfans n'y pensoient pas : pense-t-on à cet âge ?
Hélas ! qu'importe ? Heureux enfin,
Ils s'aimoient bien, c'est tout. Entr'eux point
de querelle ;

Le goût d'un seul décidait tous les goûts ;
En blesser un, c'étoit les blesser tous.

De cette union fraternelle,
Chacun dans le village admiroit la candeur :
Dans ses prônes, le vieux pasteur,
Souvent, la larme à l'œil, la citoit pour modèle.
Souvent même on le vit, malgré le poids des ans,
Se prêtant avec joie à leurs jeux innocens,
Enchaîner d'un long fil la tremblante hirondelle,
Ou danser avec eux sur ses pieds chancelans.

Raison ne fit qu'accroître une amitié si belle ;
Rien ne put la troubler, ni le mien, ni le tien,
Ni l'avarice criminelle :
L'estime en devint le soutien,
Et la vertu la rendit éternelle.

*Les fleurs, idylle. Par Mlle. M***.*

Enfin, je vous retrouve, aimable solitude,
Bosquets mystérieux, grottes, réduits charmans ;
Je fuis, j'échappe au monde, à son inquiétude ;
Je viens vous consacrer de rapides momens.
Soyez mes seuls abris, & mes seuls confidens ;
Embellissez pour moi les heures de l'étude.
A qui voudrois-je offrir mes vœux & mon encens ?
Seroit-ce à l'amitié ? Mais hélas ! on publie
Que l'amitié n'est qu'un vain nom.
Seroit-ce à cet enfant qui, d'une main hardie,

Menace la sagesse, & bannit la raison ?
 Non, dût-il se venger, dût-il troubler ma vie,
 L'Amour n'aura de moi, ni soupir ni chanson.
 Hâtons-nous, il est tems de gagner la prairie.

La diligente Aurore, au teint frais & vermeil,
 A versé dans nos champs ses larmes amoureuses,
 Et sur un char de feu, j'apperçois le Soleil
 Qui dore des rochers les cimes orgueilleuses.
 La Nature s'éveille, & reprend ses couleurs.
 Sur son sein rafraîchi, vous naîsez, tendres fleurs;
 Dans les plis d'un bouton vos graces resserrées,
 Croissent avec le jour Quels parfums ! quel
 éclat !

D'un verd, ami des yeux, vos tiges sont parées;
 De l'écharpe d'Iris, vos feuilles diaprées
 Ont le fragile émail, le tissu délicat ;
 Comme elle, au dieu du jour, vous devez la
 naissance ;

Comme elle, vous brillez d'un rayon emprunté ;
 Comme elle, vous n'avez qu'un moment d'exis-
 tence . . .

Et tel est, parmi nous, le sort de la beauté.

Jaloux de se montrer à mon œil enchanté,
 Le muguet, le pavot, la superbe amarante,
 La renoncule éblouissante,
 Me charment tour-à-tour par leur variété.
 Cessez de vous cacher, timides violettes,
 Sous cet humble gazon qui vous dérobe aux yeux :

Ah ! malgré vous, un parfum précieux,
 A l'odorat charmé décelez vos retraites.
 Pourquoi, modestes fleurs, voiler vos agrémens ?
 Avez-vous craint, pour vos charmes naissans,

Et le souffle impur de l'envie,

Et le venin de ses serpens ?

L'homme seul ressent leur furie.

Violette, sortez de votre obscurité ;

Ah ! venez effacer la tunique brillante ;

480 JOURNAL ENCYCLOP.

Qu'importe son éclat ? Vous êtes plus touchante ;
Elle peint la richesse , & vous la volupté.
Que j'aime de ces lieux le calme , le silence !
Que mon cœur a besoin d'un asyle écarté !

Des humains je fais la présence . . .

Ils n'ont pas , belles fleurs , votre simplicité.
N'ayant point leurs défauts , vous ignorez leur
peine :

Le crime & la douleur n'approchent point de vous ;
Vous ne ressentez point les douleurs de la haine . . .

Ah ! combien votre sort est doux !

A vivre deux matins , par le sort condamnées ,
N'accusez point le ciel , roses trop fortunées ,
N'enviez rien aux mortels insensés ;

Las , bien souvent , de nos longues années ,
Nous calculons les jours , & vous en jouissez.
Vous , myrtes dangereux , l'honneur de ce par-
terre ,

Qu'ombragent à l'envi vos festons immortels ,
Vous qu'Amour , de sa main , cultive dans Cy-
there ,

Vous dont la tige meurtrière

A fourni son carquois des traits les plus cruels ,
Vous enfin , de tout tems consacrés à sa mere ,
Qui décorez son dais , parfumez les autels ,
Et couronnez , dans les bras du mystère ,
Le front efféminé des aveugles mortels :

Coupables arbrisseaux , craignez seuls ma colere . . .

Disparaissez ! . . . Mille autres , en ce jour ,
Partageront mes soins & mon amour.

Leur innocence doit me plaire ;

Le frais jasmin , dont la blancheur

Par le lys , à peine effacée ,

Est l'image de la candeur ,

Reviendra peindre à ma pensée

Une vertu chere à mon cœur .

Mais quoi ! je le sens qui soupire ;

Vœu téméraire ! vains sermens ! . . .

Non , non , beaux myrtes que j'admire ,

Vous êtes l'arbre des amans :
 Ma main ne ſçauroit vous détruire.
 Pourquoi de votre aspect craindrois-je les dou-
 ceurs ?

Dans ces ſolitaires aſyles,
 J'ai le cœur & l'eſprit également tranquiles ;
 Je dors paisiblement à l'ombre de vos fleurs.
 Demeurez, & croiſſez à l'abri des orages,

Toujours fleuris & toujours verds ;
 Unis à ces jaiſmins, ſoutenez leurs feuillages ;
 Et moi, fuyant l'amour, craignant ſes faux hom-
 mages,

Je viendrai, ſous vos doux ombrages,
 Cacher ma rêverie, & ſoupirer mes vers.

A Délic, ſur un ſoupçon. Par M. Dorat.

L'Amour te nomme la plus belle ;
 L'Amour t'a remis ſon carquois.
 Ah ! parmi les traits qu'il recele,
 Apprens, du moins, à faire un choix.
 Les uns éveillent les careſſes,
 Les tendres faveurs, les deſirs,
 Ces regards qui ſont des promeſſes,
 Le trouble ſecret, les ſoupirs :
 Il en eſt d'autres qui ſont naitre
 Les démêlés voluptueux,
 Et ces reproches amoureux.
 Que les amans doivent connoître,
 Puisqu'ils les rendent plus heureux.
 Il en eſt qui ſcavent atteindre
 Les cœurs libres & languifſans :
 Il en eſt pour les inconfians ;
 De ceux-là, je n'ai rien à craindre.
 Arme-toi des plus dangereux ;
 Frappe, & bleſſe au hazard, cruelle !
 Je ſens que je t'aimerai mieux,
 A chaque bleſſure nouvelle :
 Vuide le carquois, ſi tu veux ;

Mais laisse au fond le doute affreux
Qui désespère un cœur fidele.

*In-promptu fait à Versailles, au magasin de porcelaines, Par M. le chevalier de ***.*

Fragiles monumens de l'industrie humaine,
Hélas ! tout vous ressemble en ce brillant séjour :
L'amitié, la faveur, la fortune & l'amour
Sont des vases de porcelaine.

Le mariage à la mode, épigramme. Par M. Mafson de Morvilliers.

Mariez-vous. — J'aime à vivre garçon.

— J'aurdis pourtant un parti. — Dieu m'en garde !

— Tout doux : peut-être il vous plaira. — Chan-
son !

— Quinze ans. — Tant pis. — Fille d'esprit. —
Bavarde.

— Sage. — Grimace. — Et belle. — Autre dan-
ger.

— Grand nom. — Orgueil. — Le cœur tendre.
— Jalouse.

— Des talens. — Trop pour me faire enrager.

— Et, par-delà, cent mille écus. — J'épouse.

ROLAND, tragédie lyrique, mise en trois actes, avec quelques changemens, représentée pour la première fois à Paris, le 27 Janvier 1778, par l'Académie royale de musique.

Avant de parler de cet opéra, il faut que nous retracions ici, en peu de mots, les différentes révolutions qu'a éprouvées depuis 30 ans notre musique. Les premiers coups lui ont

été portés par les partisans de la musique italienne, devenue, disoit-on, la musique de toute l'Europe, & la seule qui fût digne d'un peuple amateur des arts. Ce fut par le genre bouffon qu'on l'attaqua d'abord, & nous avons vu sur notre théâtre lyrique même des bouffons applaudis par un parti, & soufferts à peine par le gros de la nation. C'étoit alors trop entreprendre, à la vérité, que de vouloir, en même tems, nous forcer d'adopter une musique étrangère, & une langue connue de très-peu de personnes, avec la caricature du jeu des acteurs italiens; le coup fut manqué. On s'y prit, par la suite, plus adroitement; on ne voulut plus envahir le théâtre de notre grand opéra; & l'opéra comique, subsistant encore, parut un cadre plus propre aux tableaux qu'on vouloit nous présenter, & auxquels on parvint à nous accoutumer, en nous faisant publier les grâces faciles & gaies du vaudeville françois. Un musicien italien, qui avoit été l'ami, & quelquefois le collaborateur du célèbre Pergoleze, M. Duni, avec une mélodie naturelle & simple, étoit plus fait que personne pour opérer le changemens médité. Il trouva des auteurs françois qui lui fournirent des sujets heureusement & gaiement arrangés; il plut, il intéressa, & le vaudeville n'osa plus se reproduire que dans le genre des parodies. La musique de M. Duni nous parut si peu étrangère par les complaisances que, sans doute, ce musicien avoit pour le goût d'une nation qu'il aimoit, & qu'il ne vouloit plus quitter, que plusieurs compositeurs françois entrèrent avec lui en concurrence, & l'on sçait tous les succès qu'ont eus en ce genre MM. Philidor & Monsigny. L'opéra comique, réuni au théâtre italien, gagna beaucoup par les excellens chanteurs qui l'exécuterent sur ce théâtre. Un autre harmoniste, sensible, & sçavant, M.

Gretry, qui avoit appris son art en Italie, fit faire un pas de plus à cet art : le genre comique, auquel s'étoient bornés ses prédécesseurs, ne fut pas le seul auquel il se fixa ; un homme de lettres de beaucoup de talens & d'esprit lui présenta des romans ingénieux & intéressans, & l'harmoniste enchanté ; il arracha même des larmes : nos autres spectacles furent presque défectés pendant quelque tems pour la scène italienne. C'étoit encore avoir beaucoup avancé dans le changement qu'on vouloit opérer. On ne put disconvenir que cette musique étrangère ne peignît mieux, & surtout qu'elle ne se variait beaucoup plus que la nôtre. En même tems nos concerts nationaux ne nous firent plus entendre que des chants ultramontains, & il ne resta presque à la musique françoise de partisans que des personnes naturellement ennemies de toutes nouveautés, & qui ne pouvoient renoncer à leurs anciens & premiers goûts.

Rien n'étoit fait encore, tant que la musique nouvelle étoit bornée à de petits poèmes qui n'affervissoient point le compositeur à toutes les espèces de musique différentes que demandoient nos opéra, au récitatif, si difficile, aux chœurs qui exigent une harmonie & des effets particuliers, & surtout à tant d'airs de danse que nous avions admis dans nos scènes lyriques, & dont le nombre d'excellens danseurs que nous avions, ne nous permettoit pas de nous passer, quoique l'art dramatique eût pu y gagner.

M. Philidor osa, le premier, donner un opéra-tragédie dans les principes du goût nouveau ; mais la fable de l'opéra auquel il consacra ses talens étant mal tissée, le récitatif étranger étonna ; il étoit, d'ailleurs, le premier ; le succès fut peu considérable cette fois (*), & nos chants

(*) *Ernelinde* a été reprise depuis avec succès.

anciens restèrent encore en possession de leur théâtre.

Dans cet état des choses, M. le B... de R... fit connoissance, à Vienne en Autriche, avec M. le chevalier Gluck, célèbre musicien de ce pays, que l'Italie avoit vu, qu'elle avoit honoré; & qui, étant fait pour peindre avec force les passions humaines, les affections diverses de l'ame, aimoit notre langue, & cette manière de traiter ces mêmes passions qu'il avoit remarquée dans nos bons ouvrages. Il vint à Paris; il y fit entendre son opéra d'*Iphigénie*, qui donna la plus grande idée de son talent; le poëme n'eut aucune part à son succès. Deux autres opéra, *Orphée* & *Alceste*, par le même musicien, produisirent les plus grands effets, & furent suivis avec transport pendant deux années de suite. Les vraisemblances, les grandes regles dramatiques furent connues sur ce théâtre de la féerie, de l'illusion, de la magie & de la fable; & les poëmes de l'opéra purent espérer de se placer à côté des ouvrages de goût, & de ceux qui demandent du génie. A l'égard de la musique, tout y fut peint, tout y fut senti fortement, & l'on crut revoir l'ancienne tragédie grecque avec sa mélodée.

Cependant les François qui, malgré Boileau, la Fontaine, la Bruyere, & plusieurs autres, conservoient, pour Quinault, la considération la plus grande, & qui pensoient que tous ses poëmes étoient des chefs-d'œuvre lyriques, parce qu'ils en sçavoient par cœur quelques morceaux heureux, se refusoient aux charmes du nouveau genre, qui paroissoit les menacer de faire oublier leur cher Quinault sur la scene. Ces craintes nationales étoient venues jusqu'au célèbre Gluck, qui, par reconnoissance pour un peuple dont il avoit été, en général, si bien accueilli, voulut essayer d'en mettre un en musique:

Armide, malgré ses grands défauts dramatiques, avoit de la réputation; il entreprit *Armide*, & poussa la reconnaissance jusqu'à vouloir traiter ce sujet tel qu'il étoit. Cet opéra a été joué 30 fois avec le concours le plus grand; & la partie du public, la moins disposée à pardonner au chevalier Gluck ses succès, lui devint moins contraire dès qu'il les partagea avec le poëte favori de la nation.

Tandis que cette révolution de goût, si utile à l'art de la musique, le seul qu'on n'est point encore perfectionné en France, s'opéroit, les partisans de l'harmonie purement italienne murmuroient de ce que nous ayant les premiers avertis de nos besoins en ce genre, ils nous voyoient épris d'une autre musique que celle des virtuoses de l'Italie. Ils en avoient fait venir un des plus fameux, & M. Piccini avoit reçu d'un homme célèbre dans les lettres un opéra de Quinault, avec les changemens qu'on avoit jugés convenables; & qui pouvoient le rapprocher de la coupe d'un opéra italien: c'est alors qu'on vit les partisans outrés du chevalier Gluck & ceux de M. Piccini se faire une guerre peu décente, & surtout peu raisonnable. Les premiers avoient pour eux de longs succès déjà obtenus en France, & les seconds argumentoient des talens de leur chef, si connus en Italie: eh! pourquoi falloit-il que le mérite de l'un de ces maîtres fût exclusif de celui de l'autre? Mais voilà l'esprit humain: c'est ainsi qu'en voyant paroître Racine dans l'autre siècle, les enthousiastes de Corneille exagérèrent leur admiration pour ce grand homme. Il étoit une place à côté de lui, & Racine devoit l'occuper. Nous ne connoissons que Molière & la Fontaine qui attendent encore l'émule qui doit se tenir à côté d'eux.

L'événement ici nous paroît avoir terminé les

disputes. Le chevalier Gluck n'a rien perdu, & nous avons gagné un nouvel homme de génie, dont les sons doux, suaves, amoureux & savans, ont excité les plus agréables émotions dans un poëme où les passions n'avoient pas ce caractère fort & prononcé des affections violentes. En un mot, l'opéra de *Roland* a beaucoup de succès; & quelqu'un a dit assez ingénieusement, à ce qu'il nous semble, sur la dispute des deux musiques, que c'étoit le procès des passions avec les sensations.

A l'égard de la manière dont l'ouvrage de Quinault a été changé par la nécessité d'y faire entrer des morceaux qui fournissent au musicien des sujets d'ariettes, les personnes qui en jugent avec sévérité ne réfléchissent pas combien il étoit difficile de placer de nouveaux vers lyriques à côté de ceux de Quinault, & quelle énorme difficulté entraîne la forme matérielle de ces morceaux préparés pour des chants arrondis & symétriques, genre ignoré du tems de Lulli, & qui, aujourd'hui, fait le principal agrément des compositions musicales italiennes. C'est devant ces especes de tâches données qu'échoueroient toujours, plus ou moins, les plus grands talens; la servitude s'y fait sentir à travers le goût, les graces & l'esprit qu'on veut y employer.

Ce qui est plus digne de nos observations, c'est que l'homme de lettres qui s'étoit chargé de faire les changemens de l'opéra de Quinault, & qui s'étoit bien gardé dans le dernier acte de toucher à la fête des bergers, qui, sous Louis XIV, avoit fait le plus grand plaisir, se soit vu forcé par le goût moderne des spectateurs à en faire disparaître la plus grande partie, quoiqu'elle eût été mise en musique par M. Piccini. Les sons naturels de Lulli étoient-ils plus faits pour la naïveté pastorale qu'une musique

plus harmonieuse & plus sçavante? Peut-être y a-t-il quelque chose de cela ; mais ce qui nous paroît le plus grand obstacle à ce que ce tableau, si goûté autrefois, ait dû avoir le même succès aujourd'hui, c'est que l'habitude, alors établie, d'introduire quelque chose de comique dans presque tous les opéra, ne devoit pas, dans ce tems, laisser appercevoir l'incohérence & le choc des nuances dans les scènes où l'on se permettoit ce mélange bizarre de couleurs, comme on voit les Anglois dans les grandes scènes de Shakespear, n'être point choqués des disparates étonnantes qui s'y trouvent.

Notre goût est devenu plus sévère aujourd'hui. Dans ce drame où se trouve réuni un événement heureux au plus grand de tous les dangers ; où un pere de famille, dans le même jour, marie sa fille, & apprend que son fils doit se battre en duel, M. Sedaine n'avoit rien fait contre la nature, lorsque, dans le moment où ce pere est abymé dans la douleur du péril que va courir son fils, il avoit fait traverser la scène par une bande de violons qu'attiroit le mariage de la fille ; mais le public, livré à la première impression, rejetta l'image de la joie qu'on vouloit faire passer sous ses yeux, & l'auteur fut obligé de faire le sacrifice du second tableau, qui avoit de la vérité, mais qui manquoit à la règle de ne jamais blesser l'intérêt principal par des accessoires qui en distraient. Tels sont les bergers du dernier acte de *Roland* : ce héros, trompé cruellement par une princesse qu'il adore, & pénétré d'une douleur qui doit lui ôter la raison, se voit, sans nécessité, entouré de bergers qui se jouent, pour ainsi dire, de ses peines ; en venant lui conter les détails de la perfidie d'Angélique. Peut-être seroient-ils soutenable ces bergers, si leur récit n'étoit que simple, naïf & court ; mais Quinault, par l'abus

dont nous avons parlé, pousse leurs discours jusqu'au comique, jusqu'à ressembler presque à celui d'Alain & de Georgette de *l'École des femmes*, lorsqu'en voyant le désespoir du héros, ils disent :

Le trouble de son cœur se montre dans ses yeux ;

Il s'agite ,

Il menace ,

Il pâlit ,

Il soupire.

Quels terribles regards !

Son trouble est apaisé , &c. ,

& surtout lorsqu'après l'avoir fait asseoir sur un lit de gazon, ils lui révelent qu'Angélique & Médor s'étoient donné devant eux la foi du mariage ; qu'il fallut les chercher quand le festin fut prêt, & qu'on eut peine à les arracher du gazon sur lequel Roland est assis. A ce mot, ce héros se leve avec précipitation, & nous demandons si les idées que font ici naître les bergers dans l'esprit du héros & dans celui du spectateur, sont bien honnêtes, & bien assorties à la situation d'un amant désespéré : voilà, sans doute, le vice réel de cette scène, qu'il a fallu faire disparaître, parce qu'il n'y a point de musique qui, dans un genre héroïque, couvre un pareil assemblage de choses si éloignées les unes des autres.

Cette première épreuve de la refonte d'un opéra de Quinault, bien mieux que ce que nous pourrions dire, instruira l'homme de lettres qui doit nous en donner plusieurs autres, que rien n'est plus difficile que cette entreprise. On ne sauroit trop conserver les détails & les mots de ce poète lyrique ; mais on ne peut trop changer l'ensemble & l'ordre de ses poèmes, qui ont pu, à la naissance de l'opéra, faire passer leurs défauts à la faveur des charmes de leur diction ; mais ce seroit se tromper que de prétendre pro-

effort, avec assez de facilité & de promptitude. Ce cartilage ne ressemble point à celui qui adhère aux bords des vertèbres, ni à celui qui revêt les extrémités articulaires : par la macération, il offre des lames qui n'ont point l'ordre & la texture de celles des autres cartilages : chez les femmes mortes aussi-tôt après un accouchement laborieux, il est plus épais & plus mou & aucune espèce de ligament ne fortifie sa face interne, c'est-à-dire, ne l'unit point intimement avec les os pubis : les deux ligamens antérieurs du cou de la vessie ne s'étendent pas au-delà du bord osseux de la symphyse des os pubis ; les grands ligamens postérieurs en sont bien plus éloignés, puisqu'ordinairement ils ne surpassent pas le bord interne & supérieur de la face interne du trou ovalaire. L'épanouissement musculueux du cou de la vessie, commun au vagin, & souvent au rectum, situé entre l'obturateur interne, & le grand ligament postérieur de la vessie, se trouve encore plus distant de la symphyse, & n'y envoie jamais des faisceaux musculueux.

On ne rencontre derrière le cartilage qu'un tissu cellulaire mince, très-lâche, qui unit la vessie avec la face interne des os pubis. Ce tissu cellulaire se propage sur toute la face interne des parties adhérentes au petit bassin ; si l'on souffle dans ce tissu par le moyen d'un chalumeau, l'air passe de cellules en cellules, avec une promptitude surprenante : les vaisseaux sanguins qui s'y distribuent, ne sont sensibles que lorsque les parties voisines ont été attaquées d'une vive inflammation.

Aussi-tôt que le cartilage de la symphyse est coupé, les deux branches des os pubis s'écartent d'elles-mêmes, & laissent toujours un intervalle de 6 à 8 lignes vers le haut de la symphyse, & de 5 à 7 lignes vers le bas de la sym-

physique, lorsque les cuisses sont rapprochées l'une de l'autre. Si l'on maintient le cadavre dans la même situation que la femme doit tenir pendant l'accouchement laborieux, l'intervalle est toujours beaucoup plus considérable, soit en haut, soit en bas.

Les os pubis étant écartés de 6 lignes, l'espace compris entre les deux tubérosités des os ischion augmente au moins de 14 lignes, sans être forcé d'employer aucun instrument pour favoriser cet écartement; & si les parties environnantes des os pubis, des os des iles, de l'os sacrum, & du coccyx ne s'opposent pas à l'éloignement des os ischion, l'intervalle s'accroît au moins de 18 lignes. Qu'on place les pouces sur les bords de la symphyse, qu'on fasse des efforts médiocres pour les éloigner l'un de l'autre, on obtiendra un intervalle d'un pouce, sans causer aucun déchirement des ligamens sacro-iliaques, ni la moindre séparation du cartilage sacro-iliaque. Le cartilage de la symphyse étant coupé, qu'on introduise avec un peu de force dans la matrice, lorsqu'elle n'est point revenue sur elle-même, ou très-peu, un corps ovale, dur & huilé; les branches du pubis s'éloigneront à proportion de la grandeur de ce corps; qu'on aille le chercher avec les forceps, il sortira avec facilité; les branches du forceps produiront une dilatation très-graduée des os ischion, à mesure qu'elles entraîneront le corps étranger, & l'on n'observera ni déchirement des ligamens, ni séparation du ligament sacro-iliaque. Mais la rupture des ligamens, & particulièrement la séparation du cartilage sacro-sciatique ne tarderont pas à se faire, si l'on porte avec force une cuisse en haut, tandis qu'on tire l'autre en bas; on ne peut pas obtenir le même effet en poussant en bas avec les doigts une branche de l'os pubis, tandis qu'on

pousse en haut , avec les doigts de l'autre main , la branche opposée ; alors le mouvement des branches des os pubis est à peine sensible.

A la moindre compression des os des iles un contre l'autre , les bords du cartilage de la symphyse se rapprochent , & se touchent ; & ils reprennent leur premier éloignement dès que la compression cesse.

Il est donc démontré que l'écartement des os pubis augmente , dans une gradation sensible , les différens diamètres du détroit supérieur du petit bassin , & du détroit inférieur , & que le petit bassin & le détroit inférieur , qui opposent ordinairement , dans les accouchemens laborieux , les plus grandes résistances au passage de l'enfant , se trouvent plus dilatés par la section du cartilage. Mais toutes les fois que la tête de l'enfant ou d'autres parties de son corps ne pourroient pas surmonter les obstacles qu'ils rencontrent dans une de ces parties du bassin , doit-on se décider à la section du cartilage ? Avant que de songer à l'entreprendre , il faut être intimement convaincu par des expériences & des observations multipliées , que ni la nature , ni l'art aidé de la nature , ni l'art seul , ne pourront opérer l'accouchement par les voies ordinaires ; il faut que la conformation du bassin ou de l'enfant soit telle que , sans la section du cartilage du pubis , ou sans l'opération césarienne , la mere & l'enfant périroient infailliblement , ou bien il faut que l'enfant étant mort , il soit impossible , sans exposer la mere , de l'extraire avec quelque instrument que ce soit ; ou bien il faut que la mere , pour sauver son enfant , veuille absolument courir les risques de la vie : encore ma main se refuseroit-elle à satisfaire les instances d'une mere aussi courageuse.

Est-on déterminé à pratiquer l'opération , & la section du cartilage de la symphyse ne produit-

elle pas une dilatation suffisante ? On peut y réunir l'action du forceps, instrument dont le trop fréquent usage a déjà causé des malheurs innombrables, faute de connoître toutes les ressources de la nature, & même celles de l'art sans le secours des instrumens.

(*La fin à l'ordinaire prochain.*)

Considérations sur le traitement de la goutte, communiquées aux auteurs de ce journal.

IL est très-difficile, & même impossible de connoître la nature de la goutte ; qui quelquefois est confondue avec le rhumatisme, & le scorbut. Quoique tous les praticiens soient d'accord qu'elle est souvent un instrument dont la nature se sert pour dépurer le sang, ils conviennent aussi qu'elle présente les obstacles les plus grands dans son traitement, & dans les moyens curatifs.

La dissolution de gomme ou plutôt de résine de gayac dans le tafia a paru depuis deux ans fixer l'attention des personnes sujettes à cette cruelle maladie ; mais les effets n'en ont pas été également heureux.

Les personnes à qui elle a le mieux convenu, étoient d'une corpulence pleine, molle, humide, & d'une constitution forte & robuste. Quant aux jeunes gens, & aux sujets d'un tempérament sec & maigre, ils doivent s'abstenir des spiritueux dans une maladie où les nerfs jouent le plus grand rôle.

Nous sommes persuadés que le gayac contient véritablement des principes vertueux dans le traitement de la goutte, & des rhumatismes gouteux : d'ailleurs, nous sentons qu'il est difficile de rendre miscible à nos liqueurs la résine de

gayac, à moins qu'elle n'ait été auparavant dissoute dans un véhicule spiritueux de la nature du tafia ou autre; mais il seroit intéressant pour le succès de ce remède, 1^o. que la résine de gayac fût préparée dans les laboratoires des apothicaires; 2^o. que l'on eût recours à un autre dissolvant que le tafia: en effet, il est certain que l'on ne peut guere avoir confiance à la résine de gayac qui nous vient par la voie du commerce, laquelle se vend à raison de 12 ou 15 sols la livre, & qui est presque toujours mêlée avec la majeure partie de colophane.

Nous imaginons donc qu'il seroit intéressant d'opérer cette dissolution dans l'æther marin, préparé conformément au procédé donné par M. le baron de Bormes à l'académie royale des sciences de Paris: c'est une opération de chymie très-précieuse, dont plusieurs praticiens se sont servis avantageusement pour prévenir la paralysie, & même dans l'attaque de cette maladie où l'on perd le mouvement, le sentiment, & dont l'engourdissement & la foiblesse sont regardés comme les premiers degrés. On la substitue très-avantageusement à l'usage des eaux minérales, qui, comme on le sçait, contiennent une certaine quantité de sel marin; alors la résine de gayac, dissoute à la dose de 4 gros dans une once d'æther marin, pourroit être prise, à jeun, tous les matins, à la dose de 24 ou 36 gouttes que l'on verseroit sur un morceau de sucre, & que l'on étendroit ensuite dans un demi-verre d'eau; l'on pourroit même en faire usage dans le paroxysme de la goutte; du reste, on se conformeroit en tout à l'avis du médecin que l'on doit consulter.

Le flacon contenant une once & demie de cette préparation, & qui peut durer environ cinq semaines, est du prix de 12 livres.

C'est ici le lieu de rendre compte des effets de la préparation de l'extrait gommeux-résineux de gayac, dont le procédé a été annoncé, avec le plus grand désintéressement, dans le *Journal encyclopédique*, & dans la feuille des *Avis divers* (15 Avril 1777, pag. 455), par M. Martin, apothicaire à Paris, rue Croix des Petits-Champs, & qui se fera toujours un vrai plaisir d'en donner copie, pourvu que l'on ait attention d'affranchir le port des lettres.

Cet extrait, qui contient tous les principes de l'écorce & du bois de gayac, s'emploie à la dose de 24 grains divisés avec du sucre, & partagés ensuite en trois prises : on délaie avec une cuillerée d'eau chaque prise, que l'on prend à une demi-heure de distance l'une de l'autre, buvant par-dessus chacune une légère infusion de genépi, que l'on édulcore avec très-peu de sucre ; on peut en continuer l'usage, même dans le paroxysme, seulement à la dose d'une ou deux prises ; autrement, une dose, qui est composée de 36 prises, servira pour 12 jours.

On continue l'usage de ce remède pendant trois mois, c'est-à-dire que, chaque mois, on en prend une dose ; ensuite on boit pendant 4 jours une pinte de petit-lait clarifié ; & le cinquième jour, on se purge avec une prise de pilules savonneuses, aloétiques, évitant d'user de ce purgatif dans l'accès.

Telle est la manière dont cette préparation a été administrée à un ancien cocher de M. le vicomte d'Angerville, voisin de la terre de M. le marquis Turgot, qui, par une suite de sa bonté naturelle envers ses vassaux, avoit emporté, pour leur soulagement, une certaine quantité de ce remède tout préparé.

Ce malheureux goutteux étoit obligé, depuis 20 ans, de demeurer au lit trois ou quatre mois de l'année ; réduit à un état déplorable, ayant

les yeux très-maltraités, ainsi que des *nodus* dans toutes les articulations des doigts, voyant chaque jour s'aggraver un mal qui lui entreprenoit toute la tête, il fit usage de ce remède par le conseil de M. le marquis Turgot; une seule dose suffit pour faire disparaître l'humeur de ses yeux; la tête est très-dégagée; il a recouvré l'usage de ses jambes au point qu'il est en état de courir. Pendant son traitement on le frottoit tous les jours, matin & soir, avec l'essence arthritique; cette teinture est composée de plusieurs plantes aromatiques, & le savon en fait la principale base. On avoit soin de la dégourdir légèrement; on lui en appliquoit des compresses sur les parties enflées, en observant toutefois de ne pas l'employer dans le paroxysme de la goutte; alors on se servoit des fomentations les plus simples, ou bien de cataplasmes préparés avec de la racine de guinauve, des fleurs de sureau, de camomille, & de la mie de pain, bouillie dans du lait. Il usoit en outre, des lavemens adoucissans. On l'avoit mis à la diète blanche; il s'abstenoit de mets épicés & salés, de café, de liqueurs & vins de liqueur. Il convient de boire son vin fort trempé à l'heure de ses repas, & même d'en discontinuer totalement l'usage, si cela est possible.

Nous citerons ici M. le baron de Suffot, qui a retiré de l'usage de ce remède les avantages les plus grands.

Le prix d'une dose, contenant 12 paquets de genépi, une bouteille d'essence arthritique, 36 paquets d'extrait gommeux-résineux de gayac, & une prise de pilules savonneuses, aloétiques, est de 12 liv.

Sur la mort du Sr. le Kain de la comédie françoise.

LE théâtre françois vient de perdre (le 8^e Février) un acteur qui jouissoit d'une grande réputation, & qui, dans les derniers tems, y attiroit la foule 10 ou 12 fois par an, parce qu'il étoit plus de la moitié de l'année absent ou malade, & qu'il n'avoit qu'un petit nombre de rôles à *brouhaha*.

Henri-Louis le Kain, fils d'un artiste de Paris, & lui-même déjà connu pour la bonne fabrication des instrumens de chirurgie, fut distrait du talent qu'il tenoit de son père, par le plus vif amour de la comédie. Le célèbre M. de Voltaire avoit chez lui, rue Traversière, un théâtre sur lequel il essayoit l'impression que devoient produire ses ouvrages; le jeune le Kain lui fut présenté, & M. de Voltaire lui remarqua des dispositions assez grandes, surtout dans le rôle de *Mahomet*, pour l'engager à lui offrir un logement: ce premier succès lui assuroit une protection qui ne pouvoit qu'être de la plus grande utilité pour son début.

La reconnoissance qui l'attachoit à ce grand homme lui fit choisir, pour se montrer au public en 1751, le rôle de Titus dans la tragédie de *Brutus*, dont il rendit assez fortement beaucoup de morceaux; mais, on ne peut le dissimuler, les jugemens du public sur cet acteur furent très-partagés à son début, & l'ont été encore longtems après.

Le moment dans lequel il parut, ne pouvoit cependant être plus favorable: les acteurs qui se partageoient alors l'emploi tragique, étoient foibles au moins: s'il eût succédé immédiatement à Dufresne, dont la figure imposante,

noble & belle, la voix sonore & brillante, & les talens naturels & sans effort avoient fait le charme de la scène françoise, il est douteux qu'une figure peu héroïque, un organe dur & martelé, & une lenteur de débit la moins naturelle dans la chaleur d'une action quelconque n'eussent pas encore élevé plus de critiques contre ce débutant.

Beaucoup de travail, un feu intérieur & sombre, mais éclatant par intervalles, une intelligence assez sûre, une étude suivie des mouvemens extérieurs & de toute la pantomime tragique, un grand parti, & quelques autres circonstances qui se développeront par la suite, augmentèrent chaque jour les partisans, quoiqu'il restât toujours quelques amis d'une nature moins véhémence & moins forcée, & qui se souvenoient qu'on avoit fait de vives impressions sur eux à beaucoup moins de frais, & en parlant beaucoup plus à leurs ames qu'à leurs yeux.

Il faut observer que depuis l'origine de la scène françoise, c'étoit du sein du parterre que s'élevoient les oracles qui décidoient du sort des piéces & des acteurs; c'est-là que s'étoit fait entendre la voix qui, à la représentation des *Précieuses ridicules*, avoit crié : *Courage, Moliere, voilà la bonne comédie*. C'étoit au milieu de ces citoyens réunis peu commodément, mais libres, mais pensans, mais instruits, que sembloit résider le goût de la nation; on pouvoit bien lui reprocher quelques momens d'erreur; mais ils étoient rares, & cet aréopage littéraire avoit appris, de ses fautes mêmes, à y retomber moins fréquemment. Les loges alors n'avoient point usurpé sur lui le droit d'applaudir ou d'improver telle scène ou tel acteur, & ses décisions étoient celles de la nation entière. La perte de la liberté, qui, malheureusement, dégénéroit quelquefois en licence, & le changement du local

de la comédie ont contribué, ainsi que le luxe, à dénaturer ce tribunal, qui, n'ayant plus ses guides, perdant ses traces anciennes, & s'égarant sans qu'il s'en appercût, a depuis rendu plus d'un arrêt que la postérité ne ratifiera point. Beaucoup de succès en bien des genres, déjà désavoués par les connoisseurs véritables; accusent la coupable indulgence du nouveau parterre.

Le Sr. le Kain, auquel nous ne refusons pas une partie des talens que l'on vante en lui, ne pouvoit se soupçonner aucun défaut devant des juges qui lui marquoient chaque jour la vénération la plus grande; & ce n'a été que vers les dernières années de sa vie, que, par ses propres réflexions, & peut-être un peu par la diminution de ses forces organiques, qu'il s'est rendu plus digne de sa réputation, en débitant davantage, en ne donnant pas à toutes les scènes, & surtout aux premières, un degré de chaleur égale à celle que demandoient les grandes situations, en diminuant un peu l'intensité déchirante qu'il donnoit à certaines consonnes, comme les R, qu'il paroïssoit multiplier dans les mots *rage, fureur, &c.*, &c., & qu'il prononçoit comme si on les écrivoit de la manière suivante: *farrreur, rrage.*

A l'égard de la pantomime, qui consiste à définir avec force ses mouvemens, ses attitudes, ses gestes & ses pas, d'après l'étude qu'il en faisoit chez lui devant une glace, il la porta peut-être trop loin, & nous n'en faisons la remarque ici que pour détourner ses successeurs de s'occuper trop de soins aussi pénibles, & qui sont peu nécessaires aux chefs-d'œuvre de nos grands-maîtres, puisque le Roscius François, l'illustre Baron, les fit admirer sans ce secours aussi fatigant pour l'acteur que pour les vrais connoisseurs.

Ce moyen extérieur de peindre les affections diverses de l'ame ne doit être poussé à une certaine exagération que dans la pantomime véritable, c'est-à-dire, lorsqu'il est question de suppléer à la parole par les seuls mouvemens du corps; mais lorsque Corneille ou Racine font parler un acteur, ils ne demandent de lui que de la sensibilité, de la vérité, de la chaleur & de la noblesse; vouloir faire pour le spectateur plus que ces grands hommes n'ont fait eux-mêmes, c'est, de la part de l'acteur, se défier de leur génie, & trop présumer du sien.

Cette pantomime, trop vantée de notre tems, à, sans doute, été d'un grand secours à quelques-unes de nos modernes tragédies romanesques, dont le vuide & l'in vraisemblance demandoient à être cachés par un art imposteur qui s'emparât victorieusement de l'attention d'un public aisément ébloui: ne craignons pas, en effet, que *Pyrrhus*, *Radogune*, *Héraclius*, *le Cid*, *Iphigénie*, *Bajazet*, *Phedre*, *Britannicus*, *Zaire*, *Brutus*, *Alzire*, &c. aient à perdre quelque chose de leurs beautés réelles en passant dans la bouche des successeurs du Sr. le Kain; les ouvrages qui nous feront le plus appercevoir de sa perte, annonceront leur propre foiblesse. Heureux si les acteurs destinés à le remplacer se vouent moins à son imitation qu'à celle d'une nature noble, sensible, simple, & ennemie de l'art! Nous ne pouvons les garantir que l'étonnement qu'ils causeront en reprenant la route des *Baron* & des *Dufresne*, ne fasse d'abord quelque effet défavorable contre eux; mais s'ils aiment la gloire de leur profession, s'ils l'aiment pure & vraie, qu'ils comptent sur l'effet infailible du beau, qu'on croit avoir perdu de vue, mais qui ne reparoit pas sans entraîner ceux mêmes qui l'avoient le plus méconnu.

Un jeune acteur, avoué déjà du public, a donné les plus grandes espérances ; c'est à lui surtout que nous adressons le conseil de n'avoir de maître que son cœur : une figure avantageuse, une voix pleine & belle, beaucoup de noblesse dans les yeux & dans son maintien, sont les garans de ses succès, s'il étudie son art avec toute l'attention, si, en prenant du Sr. le Kain ce qu'il avoit d'expressif dans ses derniers tems, il ne se livre, comme lui, à l'étude théâtrale de ses rôles, qu'après avoir beaucoup réfléchi sur la piece entière, & sur les rapports de son personnage avec l'action générale. Nous ne le dissimulerons point à cet acteur, que l'exemple avoit déjà entraîné plus loin qu'il ne le vouloit peut-être : nous avons vu quelquefois sa figure se déformer trop par le jeu forcé des muscles de son visage ; c'est aux douleurs du corps qu'appartiennent ces crispations excessives ; les peines les plus profondes de l'ame ont un caractère à elles ; & le malheureux *Œdipe*, qui ne s'est point encore crevé les yeux, ne pousse point les cris de *Philoctete*, qui souffre des tourmens incroyables par la blessure que lui a faite une des fleches d'*Hercule*, & qui ne peut guérir que par le secours du médecin *Machaon*. Celui qui, le premier, a ensanglanté ses mains ou ses vêtemens, qui a jetté des cris tels qu'un malheureux les pousse sur l'échaffaud, qui a porté sur son visage ce degré de difformité digne de servir de modele à un peintre traçant l'image de l'enfer, qui, dans sa douleur, s'est roulé par terre, ou qui a étudié scrupuleusement la pénible agonie d'un homme mourant, a calomnié la sensibilité du spectateur, & s'est cru, comme l'acteur anglais, entouré d'une populace qui court à *Druy-lane*, plus pour y être affecté des horreurs de ce genre, que pour s'y pénétrer d'un sentiment exprimé avec force.

Nous n'oublions point de faire honneur au Sr. le Kain d'une observation plus rigoureuse du costume, jusqu'à lui trop négligé sur la scène française. Il partagea la gloire de cette attention nouvelle avec la célèbre Mlle. Clairon, si digne encore de nos regrets, & que de malheureuses circonstances éloignèrent trop tôt du théâtre où elle brilleroit encore.

Le Sr. le Kain, qui, à force d'art, d'étude & de sensibilité dans le genre tragique, étoit parvenu à faire oublier la pesanteur de son débit, & avec lequel une tragédie duroit une demi-heure de plus qu'avec tout autre acteur, avoit bien senti que cette *lourdeur* ne pouvoit pas se cacher dans le genre comique, dans lequel il ne se montra point; & nous ne pouvons nous empêcher d'observer que tout acteur destiné par la nature à la profession de comédien peut bien avoir une disposition plus marquée pour l'un des deux genres, mais qu'il est difficile de concevoir qu'il ait un obstacle invincible pour l'un ou pour l'autre. Quel est l'homme de la société qui, ayant une prononciation aisée, une voix sonore, une disposition prochaine à s'émouvoir de tout, jouiroit de la réputation d'un bon lecteur, & cependant ne réussiroit exclusivement qu'à la lecture ou d'une tragédie, ou d'une comédie? Il seroit difficile, sans doute, de trouver la cause de cette exclusion sans nuire à sa réputation de véritablement bon lecteur. Le Sr. Brizard n'est pas moins applaudi dans les rôles nobles & intéressans de la comédie, que dans le rôle d'Auguste; le Sr. Molé est aussi chéri dans différens rôles comiques, & surtout dans les petits-mâtres, que dans *Britannicus* & *Beverley*; & le Sr. Larrive, qu'on applaudissoit dans *Oedipe*, du vivant même du Sr. le Kain, passe sans peine, & avec succès, aux rôles de *Misanthrope* & du *Métromane*, comme le faisoient

autres fois les deux célèbres acteurs que nous avons cités.

Nous le répéterons encore, dans la crainte qu'on ne nous accuse d'avoir refusé des talens au Sr. le Kain : il falloit qu'il en eût beaucoup pour s'être fait pardonner tout ce qu'il avoit d'obstacles naturels à la perfection de son art. La cruauté & l'amour féroce & jaloux, ces passions qui rapprochent le plus du peuple des héros, étoient celles qu'il traitoit avec le plus d'énergie, & qui lui avoient fait le plus grand nombre d'admirateurs ; mais si le rôle où ces passions éclatoient, avoit en même tems d'autres nuances, tel que celui de Rhadamiste, par exemple, ce rôle n'étoit pas joué avec la même perfection dans sa totalité, & c'est ce que n'appercevoit pas la multitude qui lui étoit dévouée. Il triomphoit dans Néron, & n'étoit pas égal dans Achille. Admirable dans les trois derniers actes de *Zaire*, il ne parvenoit qu'à se faire supporter dans le premier, &c.

Les obligations qu'il avoit eues de si bonne heure à M. de Voltaire, lui faisoient préférer ses tragédies de ce grand homme à toutes les autres ; & de son côté, M. de Voltaire, qui connoissoit les talens de cet acteur, qu'il avoit pour ainsi dire, créé, y conformoit, autant que cela étoit possible, les rôles qu'il lui destinoit, ainsi que cela s'est toujours pratiqué par les écrivains dramatiques, en sorte que, grâce à la fécondité de cet immortel auteur, le Sr. le Kain passa longtems d'un triomphe à un autre.

C'est une circonstance digne d'être remarquée que M. de Voltaire, à cet âge où Sophocle fit encore l'*Edipe à Colone*, & comme ce célèbre Athénien, si digne d'être appelé l'*abeille* & la *Syrene françoise*, revenant dans sa patrie, pour y faire jouer une tragédie nouvelle, & comptant sur les talens de son acteur favori, soit rem-

tré à Paris le même jour qu'il y a été enterré, & qu'il ait interrompu les regrets de cette mort inopinée, par la sensation agréable qu'a causée son heureux retour dans une capitale qui, depuis longtems, gémissoit d'être privée du plaisir de le voir.

Extrait d'une lettre sur les cures de M. Mesmer, écrite de Vienne en Autriche, le 21 Décembre 1777, à M. Hell, bailli de Hirsingen & de Landzer, membre des sociétés économiques & d'émulation de Berne, de Bâle, &c. ()*

J'ai oublié de vous satisfaire dans ma dernière, touchant M. le docteur Mesmer; je vous demande pardon; & pour réparer cette faute, je vais vous dire ce que j'en sais.

La réputation qu'il s'est faite dans ce pays-ci ne vaut guère mieux que celle du T. R. curé Gassner, que vous avez vu. Tandis que l'un prétend opérer des miracles par une vertu surnaturelle, l'autre emploie un remède que la nature lui a mis sous la main, & dont il ne connoît pas mieux les effets que la cause qui doit les produire. Parfaitement ignorant en physique (quoique cette science convienne à son état plus qu'à un autre), il n'a pas la moindre connoissance de la théorie de l'aimant. Plein de confiance en ses paroles, qui en imposent, surtout aux malades, il parvient souvent à cacher l'empirisme sous un langage éblouissant, peut-être intelligible; en suite il va en raisonnant, il varie dans l'emploi de sa cure pour lui donner un air de vérité; & si le hazard le seconde, ou que l'imagination du malade lui attribue, comme à

(*) Ces écrivains viennent de nous être envoyés par M. Malt.

M. Gaffner, un succès qui n'existe pas, il sçait s'en targuer, en remplir les gazettes & les journaux, &, par-là, acquérir une réputation qu'il ne mérite pas. Voilà, mon cher ami, ce que les membres les plus distingués de la faculté de Vienne pensent sur le compte de M. Mesmer; & comme ce sont des gens d'honneur & de probité, je ne crois pas que la passion les porte à décréditer un remède dont l'emploi influeroit si fort sur le bonheur de l'humanité. Au reste, ils avouent qu'un médecin habile & profond physicien, qui voudroit cultiver en homme sage cette branche de la physique, considérer l'analogie que l'aimant peut avoir avec le corps humain, tenter avec prudence quelques expériences, enrichiroit son art des découvertes que M. Mesmer tentera inutilement: car, pour y réussir, il faudroit réunir toutes les qualités qui manquent à celui-ci, c'est-à-dire, des connoissances parfaites de la chose, une étude infatigable, longue & pénible des maladies contre lesquelles ce remède peut convenir, enfin les facultés & le désintéressement nécessaires quand on veut travailler pour le bonheur des hommes. Je suis d'autant plus porté à croire à ces Messieurs, qu'une cure de M. Mesmer, faite sur une demoiselle aveugle, que je connois de nom, a eu les plus funestes effets. Dans les premiers jours, on a persuadé à la pauvre fille qu'elle voyoit; elle nommoit parfaitement une couleur, quand on lui en avoit dit tout bas le nom; tout le monde s'empressoit de la voir, & on la quittoit, persuadé de sa cécité comme auparavant. Personne ne croyoit au faiseur de miracles, que les parens & la jeune demoiselle, qui n'osoit être incrédule; enfin, après quelques jours, cette infortunée tomba dans des convulsions horribles & des douleurs effroyables, que les secours d'un autre médecin appaisa; mais on vient

508 JOURNAL ENCYCLOP.

de n'y faire qu'elle se trouve dans une situation plus que jamais. Enfin, mon cher ami, les lectures que je fais sur l'usage du magnétisme & de l'électricité me font comprendre qu'il en est des cures magnétiques comme de l'électricité médicale ; plusieurs médecins, tant en France qu'en Suisse, en Italie, &c., se sont occupés de cette dernière avec divers succès ; elle est tombée dès que l'empirisme s'en est mêlé, & qu'aucun sciant n'a eu la patience de s'y livrer comme il convenoit ; on la reprend actuellement à Paris, à Genève, &c. ; & si l'on réussit à en fixer le succès, nous pourrions, à coup sûr, d'après le rapport parfait existant entre les deux fluides, espérer les mêmes effets du magnétisme. Tirez de ceci, mon cher ami, ce que vous croirez devoir marquer à la personne dont la santé vous tient tant au cœur : à la place, je ne m'exposerois point à la dépense inutile d'un long voyage, & au danger du hazard. La réputation de M. Mesmer fait beaucoup de bruit au-dehors ; mais à Vienne elle parle si bas qu'on ne l'entend point.

Traité d'histoire naturelle, tiré d'une lettre récemment adressée à l'auteur de la GAZETTE d'AGRICULTURE, par M. le chevalier Dudit de Maizieres.

L Il n'est fait à la Margotière, près de Provins, un essai sur une nouvelle génération d'animaux, d'où il pourroit résulter un avantage essentiel pour le public. De l'accouplement d'une tonquine avec un porc blanc de la grande espèce, M. le chevalier Dudit de Maizieres a vu naître des animaux plus gros que les tonquins, & un peu moins allongés que les porcs ordi-

naires. L'instinct de ces méfis est, à peu près, semblable à celui de tous les quadrupèdes domestiques qu'on traite avec douceur, & auxquels on accorde une certaine liberté. Ils ont le caractère paisible, & ne sont pas dépourvus d'intelligence. D'ailleurs, ils aiment la propreté au point qu'ils écartent eux-mêmes de leurs lits toutes leurs ordures. Leurs porcs de cette nouvelle race n'ont pas la voracité des cochons ordinaires. On peut les nourrir à moins de frais; ils pâturent, & mangent avec appétit les feuilles de mûrier, d'abricotier, d'orme, de vigne, &c. Ils s'accommodent de toutes sortes d'alimens, & ne refusent presque aucun de ceux qui servent à la nourriture de l'homme. Leur fécondité se manifeste de bonne heure: si l'on élève une femelle de cette espèce avec un mâle; 6 mois après, elle commence à porter; elle met bas ses petits au bout de 3 mois & 13 semaines. M. Duquait de M. a obtenu de cette race, des cochons blancs & noirs, & mélangés de la couleur propre au sanglier. Quelle que soit la couleur de leur foie & de leur peau, la chair en est délicate. « Je crois, dit-il avec raison, qu'il seroit avantageux d'en multiplier l'espèce: elle pourroit fournir aux manouvriers surtout, & aux gens de la campagne une nourriture agréable & peu coûteuse ».

EX P É R I E N C E S R E M A R Q U A B L E S.

O N écrit de Caen, que M. de Thoury, prêtre de l'oratoire de la même ville, a guéri, par le moyen de l'électricité plusieurs particuliers sur lesquels les remèdes d'usage n'opéroient point, & entr'autres, un jeune homme paralyté de la ceinture en bas, ayant les sphincters de l'anus

& de la vessie sans ressort, l'épine dorsale sans consistance, enforte qu'on étoit obligé de le soutenir au moyen d'un corps de baigne; il étoit dans un état de maigreur effrayant, & n'avoit de bon que le vilage & l'appétit. Ce fut le 8 Juin de l'année dernière que ce jeune homme fut confié à M. de Thoury. Dès les premiers 8 jours, une tumeur qu'il avoit sous l'oreille droite, & qui, de la grosseur d'un poids de demi-livre, occupoit tout le côté de la gorge, diminua sensiblement, & disparut enfin: le 206. jour, les sphincters furent rétablis; l'épine du dos devint plus ferme, l'embonpoint des cuisses & des jambes revint; enfin, vers la mi-Août, le jeune paralytique marcha sans appui, & au bout de 3 mois il a été parfaitement rétabli: M. de Thoury observe qu'il a électrisé ce jeune homme sans l'isoler; par de petites commotions tirées sur les parties affectées; qu'un de ses malades qu'il avoit isolé, a été 6 mois à guérir; mais il n'a sûre point que cette différence de temps dans les deux cures soit plutôt l'effet de la manière d'électriser que de la disposition des sujets.

ACADEMIES, ET SOCIÉTÉS.

L'Académie établie à Rouen sous le titre de *l'Immaculée conception* a tenu le 12 Décembre dernier une séance publique. Elle a décerné le prix de l'ode française à M. Laignol, avocat au Havre, auteur d'un poëme de ce genre sur les *phares de Normandie*, & particulièrement ceux du Havre. Un médecin de Paris, qui ne s'est pas fait connoître, a remporté celui de l'ode latine, pour lequel il avoit envoyé un hymne sur la *descente du St. Esprit le jour de la pentecôte*. Une idylle intitulée: *Alcée & Mélèpe, ou chant de*

Pantour maternel, a mérité à Mme. la comtesse de Laurencin le prix de ce genre. L'académie aura, cette année, sept couronnes à distribuer, sçavoir : 1^o. un prix extraordinaire, remis au concours, pour un poëme françois ou latin, d'environ 200 vers, sur l'Inauguration d'un monument érigé à Vienne, en 1647, par l'empereur Ferdinand III, en l'honneur de l'immaculée conception : 2^o. un prix de la valeur de 300 liv., proposé par M. le duc d'Harcourt, gouverneur de Normandie, & prince de l'académie ; le sujet, qui pourra être traité en prose ou en vers françois (*), est la réunion de la Normandie à la couronne de France sous Philippe-Auguste, & la constante fidélité de cette province à son roi comme à ses ducs : 3^o. un prix d'éloquence, remis double ; l'orateur aura cette question à résoudre : Quels sont, outre l'inspiration, les caractères qui assurent aux livres saints la supériorité sur les livres profanes : 4^o. un prix pour une dissertation oratoire dans laquelle on déterminera clairement les moyens les plus conformes à la religion ; à l'humanité & à la politique, de faire cesser la mendicité dans la province de Normandie : 5^o. trois prix pour une allégorie latine, des frances françoises ; & un poëme françois d'environ 200 vers héroïques, dont les sujets sont au choix des auteurs. L'académie les invite à préférer des matieres intéressantes par le piquant de la nouveauté, par des traits de bienfaisance, par des inventions puisées dans les sciences & dans les arts ; ou par des découvertes utiles à l'humanité. On doit s'interdire toute composition satyrique, ou tirée de la mythologie. Les ouvrages seront envoyés doubles, & francs de port, avant le 1er. Décembre prochain ; au R. P. prieur des carmes, trésorier de l'académie.

(*) On pourra choisir entre un discours historique & académique, & une ode ou bien un poëme de 200 vers.

La société libre d'émulation établie à Paris propose un prix de 900 livres à celui qui remplira le mieux les vues sur le sujet suivant : *Trouver une matière ou une composition quelconque avec laquelle on puisse fabriquer des ustensiles de cuisine capables de soutenir la plus forte ébullition, les alternatives subites du froid & de la plus grande chaleur, qui n'aient aucun des inconvéniens du cuivre, du plomb, des étamages, couvertes, ou vernis ordinaires, & qui soient aussi solides, & moins chers, s'il est possible, que les ustensiles d'usage.* Les conditions sont, 1^o. de présenter pour modèles quelques ustensiles de cuivre, comme casseroles, marmites ou brasiers, afin que la société puisse les soumettre à l'essai; 2^o. de décrire dans un mémoire clair & détaillé, la composition de la matière, le procédé de la fabrication, de la cuisson ou autres préparations de ces ustensiles, de façon que la société puisse fabriquer elle-même, ou faire faire devant elle les expériences capables de la déterminer sur le choix & la bonté des matières & des ustensiles; 3^o. d'envoyer l'échantillon des matières premières, afin que, si les expériences ne réussissent pas, les auteurs ne puissent pas dire qu'on s'est trompé sur le choix de ces matières; 4^o. de mettre sur les modèles & mémoires une devise qui sera répétée sur un billet cacheté qui contiendra les noms, demeure & qualités du concurrent, sans se faire connoître directement ni indirectement avant le jugement; 5^o. d'envoyer le tout franc de port, au bureau royal de correspondance générale, rue des Deux-Portes St. Sauveur, avant le premier Juillet 1779, pour le prix être délivré à la séance publique du mois de Décembre suivant. Ces conditions sont de rigueur.

La même société propose deux prix de 50 livres chacun, qui seront distribués au mois d'Avril 1779, pour les deux meilleurs modèles de

charriots, charrettes, lardiens, tombereaux, ou autres voitures propres à transporter les pierres ou les autres matières d'un poids considérable, soit en une seule masse, soit en plusieurs parties. Elle offre à la considération des concurrens ces objets. 1^o. D'obvier à la fracture des essieux, à la rupture des roues, à leur chute sur les passans, au versement des voitures ou des fardeaux. 2^o. De faciliter les chargemens & déchargemens des voitures, ainsi que la mobilité des avant-trains, s'ils en admettent dans celles qu'ils proposeront. 3^o. D'augmenter, autant que faire se pourra, l'espace destiné aux fardeaux à transporter, sans élever le centre de la pesanteur. 4^o. De concilier la simplicité, l'économie, avec la solidité, & surtout avec la sûreté publique. 5^o. De rendre plus aisées les diverses actions des voitures, comme détourner, monter, descendre, reculer & enrayer. 6^o. Enfin, d'épargner, le plus qu'il est possible, les chevaux & leurs harnois, les chemins & leurs chaussées ou pavés. Si parmi les modèles présentés au concours, il s'en trouvoit un d'une voiture également propre au transport des matières solides ou liquides, divisées en portions, ou réunies en masses, & qui joignît à cette qualité la supériorité ou même l'égalité dans tous les autres points, l'auteur gagneroit seul les deux prix proposés. Les conditions du concours sont 1^o. d'envoyer un modèle exact & proportionné à un pouce pour pied au moins. 2^o. D'accompagner ce modèle d'un mémoire explicatif bien clair & bien détaillé. 3^o. De mettre sur le mémoire & sur le modèle une même devise qui sera répétée sur un billet cacheté, qui contiendra les nom, surnom, qualités & demeure du concurrent. 4^o. De ne le faire connoître ni directement ni indirectement, avant le jugement du concours. 5^o. D'adresser le tout, franc de port, avant le premier Février 1779, au bureau royal de corres-

pondance, à Paris. Ces deux programmes sont entièrement conformes aux vues du gouvernement, qui s'occupe de tous les objets relatifs à l'utilité publique.

La société des arts de Genève vient de proposer les sujets de deux prix qui seront délivrés le 25 Avril 1779, & pour lesquels les mémoires doivent être remis, francs de port, au plus tard, le 1er. Novembre de la présente année, à M. Calandrini, ancien auditeur de justice. La première des questions économiques proposées est de déterminer la meilleure méthode d'établir & d'entretenir les prés naturels & artificiels, relativement aux diverses plantes qui les composent, & les moyens de détruire celles qui leur sont nuisibles, ainsi que les insectes. La société demande qu'on appuie les mémoires sur l'expérience, & qu'on fasse connoître en particulier les bons & les mauvais effets du gyps, surtout dans le cas où les terres se mettent en prés ou en champs. La seconde question est de faire connoître quelles sont les causes qui excitent la fumée des cheminées, & de trouver des moyens d'en garantir, en économisant le bois sans diminuer le degré de chaleur. Chacun de ces prix sera une médaille d'or de 16 louis, & l'accessit, une médaille d'argent.

Traits de bienfaisance & de générosité.

UN officier s'étant présenté dernièrement à l'empereur, il lui exposa qu'il se trouvoit hors d'état de procurer les secours nécessaires à sa femme & à sa fille, qui étoient malades. L'empereur lui dit qu'il n'avoit que 24 souverains d'or,

& il alloit les lui donner, lorsqu'un de ses chambellans lui fit observer que 24 ducats seroient suffisans. Les avez-vous, reparait l'empereur ? Oui, Sire, & il les tira de sa bourse. Alors S. M. L. y ajouta les 24 souverains d'or ; & ayant remis le tout à l'officier, il lui dit : Remerciez M. le chambellan, qui veut bien contribuer à votre bien-être. (*Extrait des papiers publics.*)

Les fermiers-généraux faisoient autrefois, à chaque bail des fermes, un présent de 100 mille écus au contrôleur-général des finances ; mais la durée du bail excédant souvent la durée du contrôleur-général, il fut arrêté que cette somme seroit payée en 6 paiemens annuels, de 50 mille livres chacun. M. Necker a reçu le sien au jour de l'an ; mais il l'a fait verser au trésor royal ; ce ministre citoyen n'a pas voulu non plus qu'on payât les étrennes d'usage.

« M. G., jeune américain des colonies françaises, élevé à Soreze, où il a demeuré 8 ans, en est parti cette année, après avoir remporté le prix des armes, & avoir exercé l'emploi de major de bataillon de Soreze ; ce jeune homme s'étant embarqué à Bordeaux pour retourner auprès de ses parens, a eu le malheur de faire naufrage sur les côtes de France ; mais il a été sauvé, & est arrivé à l'Orient, où il s'est trouvé sans connoissances, sans recommandation & sans secours. Dans cette détresse, il s'adressa à ses anciens camarades, qui se rendirent aussitôt chez Dom Despaulx, directeur, pour le supplier de leur permettre d'envoyer à leur camarade infortuné la pension de leurs menus plaisirs. Dom Despaulx, touché de cette bienfaisance générale, mais voulant lui attacher tout le prix qu'elle pouvoit avoir, dit aux élèves, que, pour ne gêner personne, & pour que cette générosité fût bien volontaire, on alloit

donner à tout le monde la pension ordinaire, & qu'il seroit libre à chascun de mettre ce qu'il voudroit dans le tronc destiné pour M. G... Le soir même, cet habile instituteur jouit amplement du fruit de ses principes : car, à l'ouverture du tronc, on y trouva non-seulement toutes les pensions, mais même une somme assez considérable que les élèves avoient prise sur leur argent particulier. Dom Despaulx y ajouta quelque chose de son côté, & le tout fut envoyé à M. G..., à l'Orient. (*Article tiré des papiers publics*.)

M. de la Tour, conseiller de l'acad. royale de peinture de Paris, connu par des chefs-d'œuvre en pastel qui le mettent au rang des plus grands peintres de portraits, vient d'acquérir, dans la ville de St. Quentin, sa patrie, une gloire plus belle encore que celle que dispense la perfection même des arts. Ce citoyen, considérant que les menuisiers, les ferruriers, les charpentiers, les maçons, &c., de la plupart des villes, n'ont communément aucune connoissance du dessin, & que cependant on rencontre parmi eux des sujets qui deviendroient très-utiles & bien plus célèbres, s'ils avoient la main exercée à dessiner, vient d'envoyer aux officiers municipaux de la ville de St. Quentin une somme de 6000 l., dont la rente perpétuelle sera appliquée, sous leur administration, à l'établissement d'une école gratuite de dessin en faveur des artisans de la même ville. Tournant ensuite les yeux sur la partie indigente & souffrante de ses compatriotes, & sachant que les pauvres femmes en couche ne pouvoient être reçues dans l'hôpital de St. Quentin, M. de la Tour a donné une autre somme de 6000 livres, dont la rente sera pareillement administrée, & appliquée au soulagement de ces femmes & de leurs enfans. Enfin, affligé de

ſçavoir que de vieux artisans infirmes & indigens ſouffroient beaucoup dans la ſaiſon la plus dure de l'année, il a encore donné une ſomme de 6000 livres, dont la rente doit être diſtribuée par petites parties, pendant chaque hyver, à 12 de ces vieux artisans infirmes. & de bonnes mœurs, nommés par les officiers municipaux.

La vertu eſt de tous les états, & l'on peut exercer noblement toutes les profeſſions; le trait ſuivant en eſt la preuve. M. Seret, jeune procureur au bailliage de Peronne, fut chargé de faire assigner un payſan en paiement d'une ſomme ſur laquelle le créancier n'avoit qu'un titre bien léger dans ce ſiecle: c'étoit la bonne foi du débiteur. Celui-ci ayant remis ſon assignation à un procureur, ſe diſpoſoit à faire uſage de la voie odieufe & répu gnante, mais permise par la loi, & appellée *fin de non recevoir*, appuyée par le ſerment. Ce moyen court & facile de ſe libérer d'une dette qu'on n'a pas envie de payer étoit infaillible. Le jeune procureur, qui étoit convaincu de la bonne foi de ſon client, éloigna adroitement l'audiencen, & il écrivit au débiteur, qui ſe rendit à ſon invitation. Il le queſtionna d'une manière ſi honnête & ſi perſuaſive, que le payſan avoua la dette, & déclara qu'il n'avoit pris le pari de la nier, que parce qu'il étoit dans l'impoſſibilité de la payer. « Eh! bien, lui dit le procureur, conſolez-vous; vous n'aurez que l'intention d'être fauxſaire; vous ne devez plus rien, recevez la quittance de la dette, & allez dire à votre créancier qu'il peut venir toucher ſon argent, que vous avez laiſſé entre mes mains ». Le débiteur, pénétré de repentir & de reconnoiſſance, vouloit propoſer un billet à M. Seret, qui l'interrompit en lui diſant: « Allez, vous me remettrez cette ſomme quand votre ſituation vous le permettra; ne contrac-

ont jamais d'obligations que vous ne soyez certain de pouvoir les remplir ; je suis assez récompensé de vous avoir empêché de commettre un crime que vous n'alliez commettre, sans doute, qu'avec répugnance & par nécessité ». (*C'est du débiteur lui-même qu'on sient ce trait de générosité.*)

Le grand Corneille a laissé un parent qui n'a pour tout bien que le nom de ce célèbre auteur. On se rappelle que, lorsque M. de Voltaire fut informé du sort de ce descendant de Corneille, il forma une dot à sa fille (Mme. du Puy), & lui procura ensuite un établissement honorable. Feu M. Corneille, qui n'avoit alors d'enfant que Mme. du Puy, s'est remarié, & a eu un garçon de ce second mariage. Les comédiens françois, touchés de la situation de la mère & du fils, se sont disputés entr'eux à qui leur donneroit les premières marques de leur sensibilité, & le Sr. Larrive leur donne un asyle chez lui depuis deux mois. Les mêmes comédiens ont donné le 26 Février, au profit de Mme. Corneille & de son enfant, une représentation de *Cinna*, dont la recette a produit six mille 4 à 500 livres.

Un artisan de Thouars est mort, au mois de Décembre dernier, si pauvre, que sa femme & sept enfans en bas âge, qu'il laisse, auroient été obligés de mendier pour vivre. Douze personnes charitables de la paroisse de St. Laon, touchées de la situation de cette famille, se sont réunies pour la nourrir, & lui fournir tous les autres secours nécessaires. Elles se chargent même, à mesure que les enfans grandiront, & seront en état de prendre un métier, de leur en payer l'apprentissage. (*Article tiré des Affiches de Poitou.*)

Divers articles de nouvelles inventions dans les arts, & de découvertes nouvelles dans les sciences, &c.

MR. Barthélemi Miger s'exprime ainsi dans la *Gazette d'agriculture*: « En 1750, j'étois propriétaire de 33 perches de vigne dans le territoire de Bessonville, paroisse de la Chapelle-la-Reine (à 2 lieues de Nemours); un vigneron qui en possédoit la même quantité que moi, & dont la vigne étoit voisine de la mienne, voyant, quelques jours avant l'ascension, le vent du nord augmenter, rassembla ses enfans, & se rendit avec eux dans sa vigne; ils éleverent de petites buttes de terre autour des fouches. Il faut remarquer que sa vigne étoit, d'ailleurs, bien façonnée, & que le terrain en étoit suffisamment meuble. Lorsque la gelée fut passée, ce pere de famille vint dégager les fouches de sa vigne, qui, par ce moyen, se trouva préservée de tout accident. Cette opération lui réussit au point qu'il fut le seul de ce vignoble qui y parut, pendant les vendanges, avec une voiture & des tonneaux. Ma récolte ne put pas remplir un saladier d'osier... Il faut s'attendre qu'en buttant les fouches, & en les dégageant, il pourra se briser quelques bourgeons; mais la plus grande partie sera toujours préservée du péril ».

Nous annonçâmes, il y a quelque tems, que, pour détruire les chenilles, il falloit préparer aux gobes-mouches, hoches-queues, & autres oiseaux semblables, des lieux commodes pour y construire leurs nids, & que ces volatiles & leurs petits faisoient une guerre si cruelle aux insectes dont il s'agit, qu'il n'en restoit pas un seul. Un

économiste de Lichtenberg assure avoir fait cette expérience, & qu'elle est infallible; mais en même tems, il prévient que, si dans les environs il y avoit des ruches, les abeilles seroient les victimes de la voracité de ces oiseaux. (*Extrait de-la même gazette.*)

« Il seroit à désirer; dit un chymiste moderne, qu'on pût rendre le mercure aussi soluble dans l'eau qu'il l'est par les combinaisons martio-mercurelles, mais sans employer aucune espece d'acide : ceci paroît, sans doute, & je l'ai considéré de même, un problème chimérique dont la solution doit être placée à côté de la pierre philosophale ». Cependant (remarque l'auteur des *Affiches de Dauphiné*) cette opération vient d'être faite dans le laboratoire établi chez les PP. de la Charité de Grenoble, par le P. Luglien de Courcelle. L'eau fixe en est le dissolvant; la liqueur est limpide & transparente; point de dépôt au fond de la bouteille; chaque pinte contient 16 grains de mercure. Ainsi cette liqueur a toutes les propriétés de l'air fixe, & sert de véhicule au mercure; les praticiens pourront connoître désormais la dose précise de ce spécifique. On sçait que l'air fixe est un très-bon antiseptique; il résiste à la dissolution putride des humeurs, & peut être regardé comme un apéritif très-efficace; il a réussi contre la phthisie pulmonaire, même dans le dernier période... Plusieurs personnes de Grenoble ont usé avec succès de la nouvelle liqueur.



NOUVELLES LITTÉRAIRES.
F R A N C E.

Commentaire sur les ordonnances de Lorraine, civile, criminelle, & concernant les eaux & forêts, combinées avec celles de France, &c. Par M. M***, avocat au parlement de Nancy. In-8°. de 686 pages. A Bouillon, aux dépens de la société typographique, & se trouve à Nancy, chez Babin, 1778. On pourroit appliquer à cet ouvrage l'épigraphe que le président Hénault a mise au frontispice de son **ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE**: *Indodi discant, & ament meminisse periti*: en effet, on peut le regarder comme un excellent livre élémentaire pour les jeunes gens qui se destinent au barreau, & comme un très-utile répertoire pour les sçavans juristes dont la mémoire peut quelquefois être trop préoccupée pour les servir au moment du besoin. Ceux-là y trouveront des principes sûrs qui les guideront dans leurs études; ceux-ci seront dispensés de compulsier l'immense recueil des loix, & le recueil plus immense encore des opinions des jurisconsultes sur ces mêmes loix. C'est, en un mot, une suite d'*aphorismes* courts, simples, & clairement présentés. L'auteur met toujours l'ordonnance de France à côté de celle de Lorraine; il en fait voir les rapports, les dissemblances, les rapprochemens, la réunion enfin. Les coutumes des divers bailliages sont aussi indiquées lorsque le sujet l'exige. Les ordonnances sont suivies titre par titre; & les jugemens qui sont intervenus dans des affaires remarquables, y sont rapportés en leur lieu. L'auteur a joint à ses réflexions un modèle de for-

Tom. II. Part. III. Z

mules pour les baux judiciaires, pour les actes de vente dans l'adjudication des coupes de bois, &c. Aucun détail enfin n'a été négligé, & la table qui termine l'ouvrage ne contribue pas peu à en augmenter le mérite.

Causes célèbres, curieuses & intéressantes de toutes les cours souveraines du royaume, avec les jugemens qui les ont décidées. Tome 3^{me}. A Paris, chez Lacombe. 1777. On analyse ici d'une manière très-satisfaissante cinq causes dont la 1^{re}. concerne une demande d'alimens; la 2^e., un Negre & une Nègresse qui réclamoient leur liberté contre un Juif, & qui l'ont obtenue; la 3^e., un juge faussement accusé de prévarications dans les fonctions de sa charge; la 4^{me}., la réclamation d'une montre contre Poinfinet; la 5^e. enfin, la demande en réparation (1), formée par le curé de Beaucroissant en Dauphiné, contre les auteurs de propos calomnieux répandus sur ses mœurs. Le mémoire publié pour la Dlle. de Crouzoul, partie adverse de Poinfinet, est très-plaisant; on ne nous sçaura pas mauvais gré d'en citer quelques morceaux. « L'ingénieux auteur de *Totinet* (faisoit-on dire à la demanderesse), de *Gilles*, garçon peintre, du grand & sublime opéra d'*Ernelinde*, & d'une infinité d'autres ouvrages de la même force, le Sr. Poinfinet le jeune enfin, puisqu'il faut le nommer, a, depuis près de 10 ans, à moi une montre d'or émaillée, à répétition. J'en ai sa reconnoissance; mais elle ne vaut pas ma montre: il promet de me la rendre; mais il ne me la rend point. J'ai été obligée de le faire assigner au châtelet; il a, sur le champ, trouvé un défen-

(1) Nous ayons déjà rendu compte de cette cause, d'après la *Gazette des tribunaux*, dans notre journal du 1^{er}. Juillet 1777, pag. 142-144.

teur zélé, & je suis réduite à me défendre moi-même. L'éclat de sa réputation, le bruit de ses talens, la considération dont il jouit, lui auront, sans doute, valu cet empressement, bien plus que l'honnêteté de sa cause; mais l'éloquence n'a rien de commun avec la reconnaissance que j'ai de lui, & tout l'esprit du monde ne changera pas les faits. J'avois besoin d'argent; je remis au Sr. Poinfinet une montre d'or émaillée, à répétition, qui avoit coûté 40 louis: il me remit 238 liv.; & pour me tenir lieu du surplus, il me donna le billet dont voici les termes: *Je reconnois avoir une montre d'or émaillée à Mademoiselle de Crouzoul, sans chaîne, sur laquelle je lui ai remis deux cent trente-huit livres, que je représenterai lorsque j'y serai requis. A Paris, ce premier Novembre 1758. Signé, POINSINET le jeune, avec paraphe.* Le style n'en est assurément pas élégant; mais un poëte daigne-t-il s'en occuper pour de pareilles minuties; & soigne-t-on le style d'un billet comme celui d'un opéra? Tel qu'il est, il contient l'aveu qu'il a une montre à moi, & la promesse de me la rendre: cela me suffit. Il a oublié d'énoncer qu'elle est à répétition; mais il ne le nie pas: ainsi le fait doit passer pour constant. Il sembleroit qu'en écrivant cette reconnaissance, il auroit eu d'abord dessein de ne s'engager à me rendre ma montre que quand il y seroit contraint (car, quoique je ne fasse ni bons ni mauvais vers, comme le Sr. Poinfinet, je n'ignore cependant pas que l'on doit dire, *lorsque j'en serai requis, ou lorsque j'y serai contraint*); mais je ne scaurois le croire: ainsi, tant que j'ai vu le public, peu sensible à son mérite, le laisser sans moyens, je l'ai seulement requis de me rendre ma montre; & ce n'est qu'au bout de près de 10 ans, & lorsque j'ai vu ce même public ouvrir les yeux

sur le sublime & touchant drame d'*Ernelinde*, & venir en foule payer au Sr. Poinfinet les larmes délicieuses que son art enchanteur lui faisoit verser, ce n'est qu'à ce moment que j'ai demandé qu'il y fût *contraint*. J'ai pris la liberté de former une opposition entre les mains du caissier de l'opéra. Le Sr. Poinfinet soutient que j'ai tort; j'avoue que je ne sçais pas trop comment cela pourroit être. . . . Se flatteroit-il d'affoiblir sa promesse en tâchant de la faire regarder comme un prestige enfanté dans ces tems de crédulité où il étoit certain d'avoir été enlevé dans les airs, d'avoir lié amitié avec les Néréides, d'avoir été invisible à tous les yeux, inspiré par un génie, & de tant d'autres choses si bizarres, qu'il a fallu créer un nouveau mot (2) pour les exprimer? Mais la justice ne se laisse point faire illusion; elle n'adopte pas des chimères, elle ne croit que ce qu'elle voit; &, heureusement, la reconnoissance qu'il m'a donnée de ma montre, n'est pas, comme lui, devenue invisible: mes juges l'ont sous les yeux». Le châtelet, qui ne plaisante pas, débouta de sa demande, en 1767, la demoiselle de Crouzoul, & la condamna aux dépens.

De l'étude de l'histoire, à Mgr. le prince de Parme. Par M. l'abbé de Mably. Nouvelle édition, revue & corrigée. In-12 de 380 pag. A Mastricht, & se trouve à Paris, chez Barrois l'aîné, & chez Bailly. 1778. Cet excellent traité a été détaché du *Cours d'étude pour l'instruction du prince* (aujourd'hui duc) de Parme, qu'il terminoit, & dont nous rendîmes compte en 1776.

L'étude propre de l'homme. In-12. Prix, 1 liv. 16 s., br., port franc par la poste. — *Dictionnaire de l'histoire de France.* In-8°. Prix,

(2) *Mistifier.*

8 liv., br., port franc par la poste. = *Le livre sans titre, à l'usage de ceux qui sont éveillés, & de ceux qui sont endormis.* In-12. Prix, 1 liv. 16 s., br., port franc par la poste. = *Le grand œuvre dévoilé en faveur de ceux qui ont grand besoin d'argent.* In-12. Prix, 1 liv. 4 s., br., port franc par la poste. Ces quatre ouvrages de M. Coutan, que nous avons fait connoître dans leur nouveauté, se trouvent à Paris, non-seulement chez Durand, neveu, & chez Bastien, libraires, mais au bureau de l'abonnement littéraire, hôtel de la Fautriere, rue & à côté de l'ancienne comédie françoise.

Le Quadrille des enfans, ou Système nouveau de lecture, avec lequel tout enfant de 4 à 5 ans peut, par le moyen de 88 figures, être mis en état de lire sans faute à l'ouverture de toutes sortes de livres, en 3 ou 4 mois, & même beaucoup plutôt, selon les dispositions de l'enfant. Quatrième édition, revue, abrégée, & perfectionnée à l'usage des jeunes élèves de la pension académique du faubourg St. Honoré, N^o. 42. In-8^o. de 142 pag. A Paris, chez Couturier pere. 1777. L'extrême utilité de cet ouvrage, dont on est redevable à feu M. Berthaud, est suffisamment connue; la nouvelle édition qu'en donne aujourd'hui son gendre, a été faite par ordre de Mme. la duchesse de Chartres; cette princesse a même adopté pour Mgr. le duc de Valois, la méthode de M. B., après avoir été témoin de ses succès. L'éditeur a suivi le plan que son beau-pere lui avoit indiqué pour perfectionner le *Quadrille des enfans*, & il dirige avec beaucoup d'intelligence la pension académique du faubourg St. Honoré.

Flora Parisiensis, ou Descriptions & figures des plantes qui croissent aux environs de Paris; avec les différens noms, classes, ordres & genres qui leur conviennent, rangés suivant la méthode

sexuelle de M. de Linné ; leurs parties caractéristiques, ports, propriétés, vertus & doses d'usage en médecine, suivant les démonstrations de botanique qui se font au jardin du roi. Par M. Bulliard. Ouvrage orné de plus de 600 figures coloriées d'après nature. Tome 3e., 13e. cahier. A Paris, chez Didot le jeune. 1778. Les vingt plantes qu'on fait connoître dans ce cahier, sont l'armoise, l'arrête-bœuf, le petit bec-de-grue, le faux bouillon-blanc, la bourrache, le cresson des prés, la cuscute, la petite gentiane, l'héliotrope, l'hépatique, l'immortelle, l'artichaut sauvage, la petite prêle, la raiponce, le sarrasin, la scrophulaire printanière, le stachis des champs, la terre-noix, la valérienne des jardiniers, & le velar.

*Lettres de Mlle. de Boismiran, recueillies & publiées par Mme. de ***.* 4 parties réunies en 2 vol. in-12, le 1er. de 282, & le 2e. de 266 pag. A Amsterdam, & se trouvent à Paris, chez Moutard. 1777. Ce roman pourroit être mieux écrit ; mais l'auteur connoît assez bien le cœur humain.

↳ *Extrait d'un PROSPECTUS des Loix criminelles de France dans leur ordre naturel, à l'instar des loix civiles & des loix ecclésiastiques recueillies par Domat & par d'Héricourt ; dédiées au roi, par M. Muyart de Vouglans, conseiller au grand-conseil, auteur des Institutes au droit criminel, du Traité des crimes, & de l'Instruction criminelle, suivant les ordonnances du royaume.* Un volume in-folio, proposé par souscription. « La collection des loix qui doivent décider de la vie & de l'honneur des hommes, intéresse si essentiellement notre jurisprudence, qu'il y a lieu de s'étonner que nous n'ayons pas sur ce point les mêmes secours que nous avons du côté des loix civiles, & des loix ecclésiastiques. Quel objet plus digne, en effet, du zèle d'un

citoyen, que de pouvoir concourir, par une semblable collection, à fixer les idées sur la partie de notre législation la plus délicate, & qu'il est, en même tems, le plus essentiel de connoître, l'on ne dit pas seulement pour les juges, qui, sans cette connoissance, seroient exposés à commettre des injustices le plus souvent irréparables, & même à être recherchés personnellement pour les nullités de leurs procédures, mais encore pour tous les citoyens en général, qui pourroient contrevenir à ces loix, faute de les connoître, & surtout pour les accusés, qui sont tenus, comme l'on sçait, de se défendre par eux-mêmes en cette matiere? C'est l'ignorance & la fausse application de ces loix, comme les deux sources ordinaires des erreurs où l'on tombe en cette matiere, que l'auteur s'est proposé de combattre dans cet ouvrage. L'expérience l'ayant convaincu qu'elles ne venoient, le plus souvent, l'une & l'autre, que de la difficulté de se procurer une exacte connoissance de ces mêmes loix, en ce qu'elles se trouvent éparées dans une infinité de recueils qu'on n'est pas toujours à portée, ni même en état de consulter avec fruit, il a cru ne pouvoir rendre un service plus essentiel au public, & surtout à ceux qui veulent se livrer à l'étude de ces loix, que de leur épargner, par la nouvelle collection qu'il leur présente, les longues & dispendieuses recherches que leur occasioneroit la multitude de ces recueils, dont on connoît, d'ailleurs, l'insuffisance pour remplir un objet aussi important.... Toutes les loix criminelles qui sont connues parmi nous, peuvent se réduire à ces deux classes principales: les unes qui concernent proprement la *Théorie*, ou le fond de ces matieres, tendent à déterminer la nature des crimes, & la qualité des peines qui doivent leur être infligées: les autres, qui ont singulière-

ment pour objet la *Pratique*, sont celles qui prescrivent les formes nécessaires pour parvenir à la preuve du crime, & en assurer la punition. C'est d'après cette division générale des loix criminelles, que se fait naturellement celle de cet ouvrage en deux parties principales, dont la première aura pour objet le crime, & la peine; & la dernière, l'instruction du crime, & la preuve... Tel est l'ordre le plus simple & le plus méthodique que l'auteur a cru devoir donner à cette immense collection; & qu'il s'est efforcé de remplir avec toute l'exactitude & la précision dont il est capable: c'est même pour mieux marquer son empressement à satisfaire celui du public sur ce point, qu'il s'est déterminé à prendre avec lui des engagements particuliers par la voie de la souscription, qu'il propose sous les conditions suivantes ». 1^o. Le volume sera du même format & du même caractère que les *Loix ecclésiastiques* de d'Héricourt. 2^o. Le prix de la souscription sera de 18 liv., dont on paiera 12 liv. en souscrivant; & les 6 liv. restantes, en retirant l'exemplaire dans le courant de Mars 1779. 3^o. L'on ne pourra souscrire que jusqu'au 1^{er}. Juillet prochain; après ce terme, ceux qui voudront avoir des exemplaires, les paieront 26 liv. en feuilles. 4^o. La souscription est ouverte à Paris, chez l'auteur, rue de Vaugirard, près le petit Calvaire, & chez Mérigot le jeune, libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée.

Nouveau recueil de romances, de chansons & de vaudevilles, avec accompagnemens de harpe, de clavecin & de guitare. Ce recueil est, dit-on, destiné à tenir lieu de tous ceux qu'on a publiés jusqu'à ce jour. Toutes les jolies pièces dispersées de loin en loin dans ceux-ci viendront s'y réunir. Comme on se propose de le rendre aussi agréable pour la lecture que pour le chant, une égale sévérité sera exercée sur les

airs & sur les paroles. On prévient cependant qu'on fera quelquefois un peu plus facile pour celles-ci, lorsqu'on ne pourroit les rejeter qu'en perdant un air dont le sacrifice causeroit des regrets, & surtout lorsque les négligences tiendront un peu au caractère de la chanson. Pour répandre dans cette collection tout l'intérêt dont elle est susceptible, on aura soin d'y entretenir une agréable variété, entremêlant toujours les différens genres.... Pour lui donner le charme de la nouveauté, il y aura dans chaque feuille une chanson ou romance nouvelle de M. Berquin, & deux airs nouveaux, choisis dans des recueils de musique allemande & italienne inconnus en France; à l'égard des airs connus dont on fera usage, ils seront rajeunis par un accompagnement de harpe, de clavecin & de guitare de nos meilleurs compositeurs en ce genre. *Conditions de la souscription pour une année, à compter du 15 du mois dernier jusqu'au 30 Janvier prochain inclusivement.* Il paroîtra tous les quinze jours une feuille in-8^o. de 16 pages, imprimée avec un caractère tout neuf de musique de Fournier, sur du papier fin, & du même format que l'*Anthologie françoise*, & les deux recueils de romances publiés à Paris, chez le Jay. Il y aura, comme on l'a dit, dans chaque feuille une chanson ou romance nouvelle, & deux airs nouveaux; chaque air aura ses accompagnemens de harpe, de clavecin & de guitare, qui seront gravés à part sur une demi feuille in-8^o. de 8 pages, avec autant d'élégance que de correction.... On pourra souscrire de quatre manières différentes: 1^o. pour les paroles imprimées avec l'air simple, & alors la souscription ne sera que de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la province (port franc): 2^o. pour les paroles, & des accompagnemens de harpe de MM. Petrini & Meyer, gravés

à part, mais du même format que les paroles, & la souscription sera de 24 liv. pour Paris, & de 27 liv. pour la province (port franc): 3^e, pour les paroles arrangées pour le clavecin ou le forté piano, avec accompagnement de deux violons, & la basse chiffrée, par M. Benaut, gravés aussi à part, mais du même format, & la souscription sera également de 24 liv. pour Paris, & de 27 liv. pour la province (port franc): 4^e. pour les paroles & des accompagnemens de guitare, par M. Tiffier, de l'académie royale de musique, gravés aussi à part, mais du même format; la souscription sera de 24 livres pour Paris, & de 27 liv. pour la province port franc. Le prix de la souscription pour chacun de ces trois divers recueils d'accompagnemens, en particulier, est de 12 liv. On pourra souscrire en tout tems, en prenant tous les numéros antérieurs, à Paris, chez Ruault, & chez M. Benaut, maître de clavecin, rue Dauphine, la première porte cochère à droite en entrant par le Pont-Neuf; à Versailles, chez Blaisot, au cabinet littéraire, & chez Fournier, libraire; en province, chez tous les libraires & marchands de musique.

On vient aussi d'entreprendre à Paris, un *Journal d'airs choisis, avec accompagnement de harpe, par les meilleurs maîtres*. Cet ouvrage périodique sera composé, chaque année, de 12 cahiers de 8 pages chacun, & gravés avec autant de soin que d'élégance. Le dernier cahier sera suivi d'une table exacte des airs de l'année, où l'on indiquera en deux colonnes les auteurs de tous les airs, & ceux des accompagnemens. Le prix de l'abonnement est de 15 liv. pour Paris & pour la province, franc de port. Chaque cahier se vendra séparément 1 liv. 16 s. On souscrit à Paris, au bureau du *Journal de musique*, rue Montmartre, vis-à-vis celle des vieux au-

gustins , & chez les principaux marchands de musique de l'Europe. Le premier cahier a paru le 11 du mois dernier.

GRANDE-BRETAGNE.

Five minute's reflections concerning prizes, &c. c'est-à-dire, *Réflexions de cinq minutes concernant les prix.* A Oxford, chez Fletcher. 1777. L'institution des prix académiques, remarque-t-on ici, est très-louable; mais elle manque presque toujours son but. Nous l'accordons; mais nous doutons qu'il faille, au gré de l'auteur, substituer absolument aux prix pécuniaires des récompenses purement honorifiques. Il y a souvent des dépenses à faire pour résoudre les questions proposées; & en ce cas, rien n'empêche, ce nous semble, qu'on ne joigne l'un à l'autre. Les médailles qui se distribuent prouvent, d'ailleurs, que l'honneur y entre pour quelque chose. Il est vrai qu'on pourroit accorder des distinctions d'une autre espece, & même des emplois honorables à ceux qui auroient mérité les couronnes académiques, l'émulation n'en seroit que plus excitée; & en plaçant de préférence le vainqueur, on renverroit l'utile à l'honnête; mais dans la plupart des états, la vénalité des places, le crédit des grands, plus jaloux d'avancer leurs créatures que les plus dignes, y mettroient des obstacles multipliés, sinon invincibles. Le tems n'est plus où le mérite seul élevoit aux honneurs. Nous avouons qu'il faudroit peut-être, le plus souvent, donner à résoudre des problèmes plus importants, d'une utilité plus directe, plus pratique que ceux qui sont proposés, quoiqu'au fond, rien ne puisse guere être plus intéressant pour le vainqueur que ce qui le meneroit à une place avantageuse, à un emploi public. L'auteur souhaiteroit encore aux concurrens un sort plus gra-

cieux ; & en cela , il nous semble avoir raison. Le silence que l'on garde à l'égard des piéces qui n'ont pas obtenu le prix ou un *accès* , est décourageant. On sçait qu'il n'y a pas de si mauvais livre où il n'y ait quelque chose de bon. Il n'y a donc aucun des mémoires présentés aux académies qui ne puisse être utile par quelqu'endroit. Pourquoi n'en détacheroient-elles pas les passages qui méritent leur attention , ne liroient-elles pas ces extraits publiquement , & ne les conserveroient-elles pas dans leurs archives ? On sent assez combien ce procédé seroit consolant pour les vaincus , à combien d'efforts il les engageroit pour occuper une plus grande place , au moins , dans ce dépôt nouveau de vérités utiles. Les bons Anglois desireroient , depuis longtemps , que leur parlement rende publics ses délibérations , les loix qu'il fait , & les motifs déterminans des unes & des autres , pour être à portée de juger si leurs représentans ne s'écartent pas de leurs instructions , & s'ils se conduisent conformément au vœu général de la nation. Quoique cette réclamation soit loin d'avoir son effet , elle n'en paroît pas moins juste. N'est-on pas fondé à souhaiter de même que les compagnies sçavantes éclairent le public sur les motifs de leurs jugemens , toujours respectables assurément , mais qui ne peuvent ni ne doivent le priver des bonnes choses , quoiqu'en petit nombre , que les piéces mises à l'écart contiennent ? Ne sont-elles pas comptables de leurs décisions , comme de leurs travaux , à ce public éclairé ?

Conjectures on the Tindaris of Horace , &c. C'est-à-dire , *Conjectures sur la Tyndaris d'Horace , & quelques autres de ses piéces , avec un post-scriptum.* Par M. Jean Wurtfield. A Londres , chez Richardson & Urquhart. 1777. La Tyndaris qui fait le sujet de ces conjectures est cette dame à qui Horace a adressé la 17e. (la 15e. de l'éd.

corrigée) ode de son premier livre. Plusieurs interprètes ont cru, on ne sçait pas pourquoi, qu'elle étoit fille de Gratidia ; mais cela ne paroît pas probable à notre auteur, parce que Gratidia est un nom latin, & Tyndaris un nom étranger. Cette dame étoit de Thrace & affranchie, *liberta*, mais riche ; elle étoit venue à Rome, comme le croit M. W., à la suite de Rhœmetaces ou Rhimetalces, roi de Thrace. Elle se fixa à Rome, y vécut, fut connue à la cour, & en reçut des faveurs distinguées. L'auteur rapporte, en preuve de ces conjectures, une inscription sépulcrale trouvée à Rome, & qui porte : *Julia Tyndaris C. Julii regis Rhæmetalcis L. fecit sibi & suis*, &c. La Tyndaris de cette inscription est, selon lui, la même que celle qu'Horace invite à venir à sa maison de campagne. On lui attribue une ode grecque qui commence ainsi : *Χαίρε μοι γαμῶν*, que Juste-Lipse a traduite (*De magnitudine romanâ*, l. 1.) En voilà assez sur cet ouvrage, où il y a beaucoup d'érudition, mais où toutes les conjectures ne nous paroissent pas également heureuses.

A treatise on building in water, &c. C'est-à-dire, *Traité de l'art de bâtir dans l'eau* : enrichi de 63 planches en taille-douce. Par M. George Semple. A Londres, chez Taylor. 1777. Cette production est plutôt un ramas d'anecdotes, de conversations, d'ordres, de voyages, de journaux de l'auteur, d'extraits de livres, qu'un traité dans les règles. M. S. paroît un homme uni, intelligent, mais plus versé dans son métier que dans l'art d'écrire. Cependant les instructions que son recueil contient pourront être très-utiles aux architectes ; ce qu'il dit de lui-même fait présumer que, dès sa tendre jeunesse, il avoit une grande passion de s'instruire, & de trouver les moyens de surmonter les difficultés. La dégradation du pont d'Essex, à Du-

blin, fut la première cause du développement de ses talens en architecture & pour la construction. Les magistrats demandèrent des plans pour réparer ce pont. Quelques personnes de considération consulterent notre auteur. Après un moment de réflexion, il leur répondit qu'il croyoit cette réparation possible & très-sûre avec du bois, en attendant mieux; qu'elle pourroit être finie en 10 jours, & ne coûteroit pas plus de 100 guinées. Les autres avoient demandé 6 fois plus d'argent, & 15 fois plus de tems. M. S. fut chargé de l'exécution de son plan. Il réussit, comme il l'avoit promis, & les magistrats furent si satisfaits qu'ils le pressèrent de construire un nouveau pont en pierre. Après bien des difficultés de la part, il consentit à se charger de cette entreprise; & quoiqu'il n'eût aucune connoissance de ce genre de travail, il promit d'en bâtir un qui dureroit autant que la Sugarloaf-Hill (montagne voisine du pont), dans l'espace de deux ans, & pour 20000 liv. sterl. Pendant cette construction il eut les plus grands obstacles à surmonter, & c'est là qu'il s'instruisit à fond de l'art de bâtir dans l'eau, & qu'il rassembla les matériaux qu'il vient de publier: *Fit fabricando faber.*

Percy, &c. C'est-à-dire, *Percy, tragédie représentée sur le théâtre royal de Covent-Garden*. A Londres, chez Cadell. 1777. Les personnages sont Douglas, Percy, le lord Raby, Sir Hubert, Elderick, des domestiques du lord Raby, Elwine, sa fille, & une suivante. Le lord Percy & Elwine ont été, dès leur enfance, tendrement attachés l'un à l'autre. Leur mariage avoit été projeté par leurs parens; mais un manque prétendu de respect de la part des gardes-chasse de Percy a tellement irrité le lord Raby, qu'il a fait serment de ne jamais unir les deux amans. Désolé de cette résolution, le jeune Percy prend

le parti d'aller porter les armes dans la Palestine ; & Elwine, en témoignage de son amour, lui fait présent d'une écharpe. Pendant cette absence, le lord Raby force Elwine de donner sa main à Douglas ; elle lui fait ce sacrifice par obéissance. Percy, de retour, ignore le mariage d'Elwine, & envoie Sir Hubert lui annoncer sa mort. Elwine tombe évanouie à cette nouvelle. Percy arrive, & se flatte de gagner le lord Raby par l'éclat des lauriers dont il s'est couvert. Scene de Percy & d'Elwine, où elle lui apprend qu'elle est liée à Douglas. L'amant, au désespoir, jure d'appeller en duel son heureux rival. La vertueuse Elwine obtient par ses larmes, qu'il ne répandra pas le sang de son époux. Douglas a découvert cette entrevue, rencontre Percy dans un bosquet, & le combat s'engage. La suite de Douglas désarme son adversaire. Douglas veut le poignarder. Percy réveille en lui des sentimens d'honneur ; ils se donnent un rendez-vous. Avant le combat, Douglas fait jurer à son écuyer, que, s'il succombe, il fera boire à Elwine le poison qu'il a préparé. La suivante d'Elwine apprend ce complot, & le dévoile à sa maîtresse, qui se soumet, sans peine, au sort qui la menace. Douglas tue Percy, s'empare de l'écharpe qu'elle lui avoit donnée, & la jette à ses pieds d'un air triomphant. Elwine, incapable de supporter cet excès d'affliction (l'injuste soupçon de son époux, & la mort de son amant), prend le poison. Dans le moment même, Douglas est convaincu par le lord Raby, de l'innocence d'Elwine, & se perce de sa propre épée. Le lord Raby reste seul ; triste leçon, dit-on, pour les peres qui contraignent sans raison les inclinations de leurs filles ! Cette tragédie est de Miss-Saint-Moore, & a été reçue avec de grands applaudissemens, quoiqu'il n'y ait que trois des quatre personnages qui y perdent la vie.

Oldendorp geschichte der mission, &c. C'est-à-dire, *Histoire de la mission des freres évangéliques dans les isles Caraïbes de St Thomas, de St. Croix, & de St. Jean*, par M. C. A. G. Oldendorp, publiée par M. J. J. Boffart. 2 vol. A Barby, chez Laux. 1777. Les amateurs de la *statistique* & de l'histoire naturelle, en trouveront dans ces deux volumes, des notions très-sûres & très-détaillées, qu'ils chercheroient en vain ailleurs. L'auteur & l'éditeur se sont appliqués avec le plus grand soin, à donner tous les éclaircissomens relative à la situation morale, politique, & civile de ces isles. Le premier y fut envoyé en 1767, en qualité de missionnaire, & fut chargé de ramasser les matériaux d'une histoire des missions. Il en revint avec ces richesses, en 1769; mais comme son plan étoit trop vaste, & que, par cette raison, il n'auroit pu répondre aux vues des freres évangéliques, le second s'est chargé de le réduire. Il l'a divisé en deux parties. Dans la 1ere., on lit une description complete de ces trois isles, des détails relatifs aux isles Caraïbes en général, des traits de l'histoire des Annibales qui, lors de la découverte, habitoient le pays situé entre le 17e. & le 19e. degré de latitude nord, & le 64e. de longitude sud, du méridien de Londres; une notice de ce qui s'est passé dans les isles danoises, de leur site, de leur culture, de leur histoire naturelle. Le plus long jour, dans ces régions, est de 13 heures 15', & le plus court, de 10 heures 45'. Il y fait constamment chaud; les végétaux y sont toujours verts, & l'on n'y manque jamais de fruits mûrs. On n'y connoît que la saison des pluies, & celle de la sécheresse. Celle-ci dure depuis le mois de Décembre jusqu'au mois de Mai,

quoiqu'il pleuve quelquefois dans les mois de Décembre & de Janvier. La surface est montueuse ; mais dans l'isle de Ste. Croix on trouve de belles plaines. Les animaux y sont très-variés , ainsi que les plantes. Le sol est argilleux , glaiseux & pierreux. De-là on passe aux habitans , à leur commerce , au prix des marchandises , aux habitations , aux vêtemens , au langage , aux arts , à la forme du gouvernement , à la traite des Negres en Guinée. La 2e. partie comprend proprement l'histoire des missions , depuis 1732 jusqu'en 1768. Dans cet espace , il y a eu 4560 sauvages qui ont embrassé le christianisme , dont il existoit encore, en 1768, 2616 , sans y comprendre 676 aspirans , & 1400 cathécumenes.

Abhandlung von den allgemeinen krankheiten der berde , &c. C'est-à-dire , Dissertation sur les maladies des chevaux en général , & sur les erreurs qui se commettent tous les jours , dans leur traitement , faute d'expérience & d'examen. Par M. Léopold , baron de Hartmann. A Bourghausen. 1777. La condition de l'homme est si malheureuse , que , de tous les objets qui lui sont utiles , il n'en est presque point qui ne puissent lui devenir nuisibles. Si son industrie a tourné à son avantage même ce qui lui étoit le plus indifférent , elle n'a guere été moins ingénieuse à tirer le mal du bien , & une foule d'inconvéniens , de ce qui sembloit d'abord , par sa nature , ne pouvoir lui être qu'avantageux. Tel est , sans plus de préambule , l'art vétérinaire. Il faudroit être dépourvu de sens , pour ne pas applaudir au zele qui en a multiplié les écoles , pour ne pas reconnoître toute leur utilité ; mais la maniere dont on enseigne cet art , maniere peut-être trop peu conforme à son objet , ne donne-t-elle pas lieu de craindre qu'on ne vienne , tôt ou tard , à confondre le médecin des hom-

mes avec l'artiste vétérinaire, & que celui-ci, s'emparant de la confiance des gens de la campagne, ne fasse périr le propriétaire plus sûrement qu'il ne guérira son cheval? Ne verra-t-on pas renouveler un jour entre les médecins de chevaux & ceux des hommes, la querelle scandaleuse qui s'est élevée dans ce siècle, entre la médecine & la chirurgie, sur leurs limites respectives? Pour la prévenir, s'il est possible, osons déclarer d'avance, qu'une théorie de médecine de l'homme, appliquée au cheval, & réciproquement, étoit plus absurde encore que de vouloir cultiver le froment de la même manière que le chêne, l'oranger que l'ébénier, le myrte que le néflier, la vigne que le chevreuil. Ce qui peut étonner, c'est qu'on fasse si peu d'attention à cette différence. Au lieu de s'appliquer à étudier la nature du cheval, on étend une théorie ridicule, fondée sur des mots sans signification, & sur l'homme, & sur le cheval, sur les animaux qui ruminent, & sur ceux qui ne ruminent point. Par-là, on croit avoir tout fait, on croit tout savoir; on méprise les connoissances acquises par la seule expérience, & ceux qui rejettent toute autre opinion que les siennes.

M. de Hartmann a bien senti ces vérités. Aussi, a-t-il fait une étude profonde du cheval, a-t-il cherché avec soin à connoître en quoi il diffère de l'homme, pour tirer de ces lumières, des conséquences pratiques. Il est vrai qu'il n'entre pas dans tous les détails que son sujet lui fournissoit; mais il en dit assez pour mettre sur la voie, pour prouver la nécessité de cette étude, & pour confondre ces hommes qui, énorqueillis de leur demi-savoir, éblouissent par leurs promesses pompeuses, dont l'unique effet est le plus souvent la mort des animaux. Le cheval est, selon M. de H., d'un tempérament

extrêmement chaud, & ses liqueurs d'une densité & d'une tenacité excessives. Chez lui, les opérations de la digestion se font avec une grande célérité. Ces animaux ne sont pas organisés de façon à retirer aucun avantage des vomitifs. Ce genre d'évacuans leur est même nuisible, dans quelque circonstance que ce puisse être, parceque la nature n'a pas eu besoin de leur ménager cette ressource. Par conséquent, les vomitifs sont directement opposés à l'organisation, contrarient, bouleversent l'économie animale, & n'opèrent que de vains troubles (*turbationes vanæ*). Les huileux leur nuisent également, ainsi que les purgatifs qui n'opèrent que lentement, & après avoir excité des angoisses, des tranchées, des sueurs, le dégoût, l'épuisement, &c. Il ne nous est pas possible de suivre l'auteur dans ses sçavantes discussions, & de rapporter les preuves dont il appuie tout ce qu'il avance. Le peu que nous venons de dire de cet ouvrage, nous semble suffisant pour engager ceux qui s'adonnent à l'art vétérinaire, à approfondir la nature de chaque espèce d'animaux, & pour ne pas s'imaginer que parce que le bœuf a, comme l'homme, la faculté de se transporter d'un endroit dans un autre, & de se nourrir par la bouche, l'un est, à tous égards, organisé comme l'autre.

Beyträge zur naturgeschichte, &c. C'est-à-dire, Additions à l'histoire naturelle, & en particulier, au regne animal, tirées de lettres non imprimées de sçavans naturalistes, & d'amateurs éclairés de la nature. Partie 2e. A Altenbourg, chez Richter. 1777. Les sujets traités dans ces lettres sont 1^o. l'original du Belemnite. M. Firmin a rencontré dans la mer de Sargasse, un animal qu'il prétend être cet original; aux raisons sur lesquelles il se fonde, l'auteur a joint tout ce qu'on lit sur ce sujet dans diffé-

rens ouvrages périodiques, & dans l'histoire naturelle de M. Walch : 2^o. des lettres sur les pétrifications trouvées dans le pays de Juliers, L'Eifel, montagnes près de Treves, & les environs; ce sont des morceaux très-intéressants pour la géographie souterraine, & l'histoire des pétrifications : 3^o. des notices de différens cabinets d'histoire naturelle. On lit 4^o. des essais sur les fossiles de diverses contrées, telles que Cobourg, Goslar, Kœnitz, Nayla, Papenheim, Saalkfeld, Cobourg, Sondershausen, Uffenheim. Des considérations sur quelques fossiles particuliers forment la 5e. section; & dans la 6e., on trouve des mélanges sur divers sujets.

Geschichte der lehre von der association der ideen, &c. C'est-à-dire, *Histoire de la doctrine de l'association des idées; avec un appendice sur la différence des idées associées & des conceptions composées, & des séries des idées.* Par M. M. Hiffmann, doct. en phil. à Gottingue. A Gottingue, chez Bossiegel. 1777. On réunit ici dans un ordre chronologique à peu près tout ce qui a été dit sur ce sujet. Le plus ancien des philosophes qui fasse mention de l'association des idées est Platon. Dans son dialogue intitulé *Theætet*, on lit plusieurs réflexions qui y ont rapport. Aristote en touche aussi quelque chose dans la 2e. section de sa dissertation sur la mémoire. Carnéade & Quintilien paroissent avoir eu quelques notions de cette doctrine, plongée dans l'oubli pendant les ténèbres de la philosophie scholastique. Hobbes, parmi les modernes, est le premier qui ait commencé à considérer plus spécialement la liaison des idées. Il fut suivi par Mallebranche & Locke. Le 1er. établit trois loix de l'association des idées. M. H. rejette la seconde, qui est la volonté. Locke, qui, le premier, intro-

duisit le terme d'*association*, n'a rien ajouté à ce qu'avoient dit ses prédécesseurs. Leibnitz n'a fait que commenter Locke. Wolf a fait de nouvelles recherches. Hume établissoit trois loix de l'*association* : la ressemblance, la coexistence du tems & du lieu, & la causalité. Notre auteur n'admet point cette dernière, parce qu'elle est renfermée dans les deux autres. Hartley a consacré à la doctrine de la connexion des idées toute la première partie de ses observations sur l'homme, & a traité ce sujet avec plus de détail qu'aucun de ceux qui l'ont devancé. L'auteur de l'*Essai de psychologie* a renchéri sur Hartley. Home a pris une nouvelle route, & differe beaucoup de tous ceux dont nous venons de parler. M. Gérard, Ecoissois, a cherché à concilier les systêmes de Home & de Hume. Voilà, en abrégé, la substance de l'ouvrage même de M. Hissmann. Dans l'appendice, il entreprend de prouver que la division de nos sensations en pures & en mixtes est fautive & imaginaire, & qu'elles sont toutes mixtes ; mais, dit-il, elles sont ou simples ou composées. Ces dernières, les seules où l'on découvre quelque différence, sont ou des idées composées ou des idées associées. Les séries des idées sont cette suite de conceptions qui se développent en conséquence d'une première notion.

S U I S S E.

Bibliotheca medicinae practicae, qua scripta ad partem medicinae practicae facientia à rerum institutione ad annum 1778 recensentur. Auct. alb. v. Haller, tom. II à 1534-1647. A Bâle, & à Berne, chez Schweighaussen & Haller. 1777. Ce volume commence à Paracelse, & finit à Diemberbroeck ; ouvrage excellent, & de la plus grande utilité pour quiconque veut se former une

342 JOURNAL ENCYCLOP.

idée des caprices & des vicissitudes des choses humaines, qui, tantôt, & le plus rarement, vont le mieux possible, & semblent gouvernées par la raison même, tantôt, & c'est le plus souvent, vont à rebours, au gré de la sottise & de la folie, dont elles sont le jouet.

- *Historia reformationis ecclesiarum suevicarum, ex genuinis fontibus & documentis authenticis, ad maximam partem anecdotis, sine partium studio deducta, &c.*, à Petro-Dominico Rosio de Porta. Tomus secundus & ultimus. A Chur, en Graubunden, chez Jakob. 1777. Le premier volume parut, il y a 5 ans. Cet ouvrage est intéressant pour ceux qui ont embrassé la réforme dont il s'agit, & pour ceux qui aiment à observer le conflit des opinions humaines, pour juger des excès qui dégradent notre foible raison.

N O R D.

: *Christiani, &c. Geschichte der herzogthmuer Schleswig und Holstein, &c.* C'est-à-dire, *Histoire des duchés de Schleswig & Holstein.* Par M. Guillaume-Ernest Christiani, professeur de philosophie, d'éloquence & d'histoire à Kiel; 2 parties. A Flensbourg, chez Korten- 1777. Ce volume va jusqu'à l'an 1386.

Le même libraire vend *Geschichte konig Erichs des vierzehnten, &c.* C'est-à-dire, *Histoire du roi Eric XIV, d'après des mémoires authentiques*, par M. Olof Celsius; traduite du suédois en allemand. M. C. est déjà avantageusement connu dans la carrière des lettres, & son histoire de Gustave I suffiroit seule pour lui faire un nom. La vie du fils de ce grand roi, quoique moins fortuné, & la manière dont il l'a traitée, prouvent son zèle à sacrifier à la vérité. Eric a été représenté sous des couleurs fausses & calomnieuses. Les faits consignés dans les archives de

la nation , consultées avec soin par l'historiogra-
phe, vengent ce prince de l'injustice des impu-
tations étrangères. Le traducteur , M. Moeller ,
professeur à Greifswalde , a reçu plusieurs ad-
ditions de M. Celsius, qu'il a insérées à leur
place. Nous apprenons que M. Gener, de Verfail-
les , travaille à une traduction françoise de la mê-
me histoire.

*Geschichte Dänemarks Norwegens , und Holf-
tenis in zwey Auszugen , &c.* C'est-à-dire , Deux
abrégés de l'histoire du Danemarck, de Norwe-
ge , & du Holstein , à l'usage de la jeunesse , par
M. Pierre-Frédéric Suhm ; traduits du danois. A
Flensbourg , chez Korten. 1777. M. Suhm se
montre , dans ces deux ouvrages , le digne suc-
cesseur du président Hénault. Ces abrégés sont
faits avec une sagacité , une précision qu'on trou-
ve rarement dans tous les imitateurs qui se sont
traînés pesamment sur les traces de ce grand hom-
me. Le premier, simple, clair, est destiné aux
ensans , c'est-à-dire qu'il ne contient que la
charpente, la carcasse, si l'on peut parler ainsi,
de l'édifice historique. L'autre, à l'usage des ado-
lescens , en présente le corps achevé, dans tou-
te sa force & ses proportions, revêtu de tous les
ornemens qui s'accordent avec un emplacement
peu étendu. L'un & l'autre sont divisés en 3 péri-
odes dont le premier finit au dernier Odin septen-
trional , environ 70 ans avant J. C. ; le 2e. à l'an-
née 800 de l'ere chrétienne , & le 3e. au siècle
présent.

*Versuch einer vollständigen geschichte der
schwedischen bibelübersetzungen , &c.* C'est-à-
dire , Essai d'une histoire complete des traductions
& éditions suédoises de la bible , avec une noti-
ce & la balance de leur mérite : on y a joint
un appendice concernant quelques manuscrits ra-
res & la vie des principales personnes qui y ont
eu rapport : le tout puisé dans les sources les plus

authentiques. Par M. le docteur Jean-Adolphe Schinmeier ; premiere partie. A Flensbourg , chez Kortzen. 1777. Cette partie ne contient que la préface & le *prospectus* de l'ouvrage même , qui s'annonce comme un des plus intéressans. On y lit le caractère & la vie de Gustave I , ainsi que les mesures que ce grand roi prit pour le bien de l'église protestante. Vient ensuite la notice des sources que l'auteur a consultées. L'ouvrage contiendra 10 sections , & M. Schinmeier s'y occupera non-seulement des traductions & des éditions tant catholiques que protestantes , mais encore du co-dex d'Ulphilas.

Musikens foersti grands æltinger , &c. C'est-à-dire , *Principes de musique appliqués au chant*. Par M. Niels Hansen. A Copenhague. 1777. Le chant , la premiere musique inventée , est peut-être aussi la dernière à se perfectionner. On doit donc applaudir à l'auteur d'avoir réuni ici aux principes de Hiller , ce que sa propre expérience , la lecture des bons auteurs , & surtout celle de Sotenza lui ont appris.

Roesen , libraire à Greifswalde , a mis en vente une *Traduction allemande de la crystallographie* de M. de l'Isle. M. Wicgel , qui est le traducteur , l'a non-seulement enrichie de remarques & de citations nouvelles , mais il y a joint aussi la traduction allemande de la *Spacitogenesiss* de Hiller , & de celle du traité latin de Berginam sur la configuration du spath. Par ces additions , cette traduction a acquis un degré d'utilité supérieur à l'original , qui est déjà d'un très-grand mérite.

Icones rerum naturalium , ou *figures enluminées d'histoire naturelle du nord*. Par M. le professeur Ascanius. 4e. cahier. A Copenhague , chez Philibert. 1777. On trouve ici 10 feuilles d'animaux de Norwege , dessinés & enlu-

minés d'après nature. Peut-être l'auteur auroit-il dû joindre à ces planches les synonymes & les explications des autres naturalistes. Ce cahier contient des figures de crustacés & de poissons.

Principaux événemens politiques & autres.

LE 28 Décembre, il fut publié à Constantinople une ordonnance du grand-visir, portant que l'intention de S. H. étoit que tout vrai & fidele musulman eût à se préparer à prendre les armes. Les princes tartares ont eu ordre de se rendre sur les frontieres du Cuban, sous peine d'être dépouillés de tous leurs droits en cas de retard ou de désobéissance. Cependant ces différens ordres n'ont pas empêché M. Stackief d'aller encore une conférence le 29, avec les principaux membres du divan.

Le même ministre ayant envoyé au reis-ef-fendi (ministre des affaires étrangères) une note contenant plusieurs questions sur l'assassinat de l'hoposdar de Moldavie, on lui a répondu laconiquement que Grégoire Gika étoit un rebelle. La veuve de ce prince est arrivée à Constantinople avec sa famille, pour implorer l'assistance du grand-seigneur, dans la triste situation où elle se trouve réduite par la confiscation de tous les biens de son époux, qu'on évalue à deux millions de piastres.

Dans les papiers publics de Pétersbourg on raconte ainsi une nouvelle découverte. « Le hazard vient de faire découvrir dans une des contrées de cet empire, un insecte qui ressemble beaucoup à la cochenille des Indes; il s'attache principalement aux racines des fraisiers sauvages, quelquefois

suffi aux racines des plantes gramineuses : on le trouve en plus grand nombre encore sur la plante nommée par le chevalier de Linné, *lychnis viscaria*, connue dans la petite Russie sous le nom de *smilka*, ou bien sur la quinte-feuille. Cette espèce de cochenille est prodigieusement multipliée dans la petite & nouvelle Russie, ainsi que dans les districts de Bolgorod, Worenega & Samera. Les observateurs qui ont examiné ces petits animaux, ont cru qu'on en pourroit tirer parti, & ils ont conseillé à nos teinturiers de l'employer au lieu de la cochenille de l'Inde. D'après les essais qu'on a faits, il est prouvé que cet insecte ne donne pas une couleur aussi brillante que la véritable cochenille, mais que cette couleur est cependant fort belle, & surtout très-solide. Déjà les femmes & les enfans s'occupent dans ces divers districts à ramasser de ces insectes. Ce sera un gain assuré si la nation parvient à s'épargner les sommes très-considérables qu'elle exportoit tous les ans, sans espoir de retour, dans l'Inde, pour se procurer de la vraie cochenille : il y a des années où nous en avons acheté pour 14700 roubles, & nous ne revendions aux Persans & aux Bukares de la même marchandise que pour 12600 roubles, ce qui faisoit une perte réelle de 2100 roubles ».

On avoit toujours différé l'échange des ratifications de la convention du 25 Août 1776, concernant les limites entre le roi & la république de Pologne d'une part, & le roi de Prusse de l'autre, dans l'espérance qu'on pourroit obtenir une modération du tarif des douanes prussiennes ; mais toutes les démarches des ministres polonois à ce sujet ont été infructueuses, ou du moins se sont bornées au redressement de quelques griefs particuliers, & à établir entre les deux puissances une commission des limites. Les dif-

facultés sur ce point paroissant infurmontables, on s'est enfin déterminé à cet échange, qui s'est fait le 5 Janvier dernier.

La cour de Vienne agissant par des principes opposés, se trouve très-bien d'avoir réduit à deux pour cent les droits de *transit* par la Bohême. On assure que le baron de Rewitzki est chargé de proposer à la république de Pologne un traité de commerce également avantageux aux deux nations, & qu'il a remis en conséquence une note qui a été favorablement accueillie: on ajoute même qu'on a déjà nommé des commissaires pour traiter avec ce ministre.

La maison de Brunswick-Wolfenbuttel se met sur les rangs, pour la succession de Bavière: les titres de ses prétentions portent en substance ce qui suit.

« Azo II, margrave d'Este, mort en 1055, avoit eu successivement trois femmes 1^o. Cunegonde, fille & héritière du duc Guelphe II de Bavière 2^o.; Isabelle, fille du margrave de Montferrat; 3^o. Judith, fille de l'empereur Conrad II. Il eut du 3^e. lit un fils nommé Azo III, margrave d'Este, tige des ducs de Ferrare, des ducs de Modene, des princes de St. Martin, & des marquis de Burgomaneró. Le fils du premier lit (Guelphe IV) devint, par sa mere, duc de Bavière: il mourut en 1101. Son fils, Henri le noir, duc de Bavière, devint aussi duc de cette partie de la Saxe qui comprend le duché de Lunebourg, celui de Lauenbourg, & le cercle électoral de Saxe, par son mariage avec Wulfilde, fille & héritière du duc Magnus de Saxe. Outre cela, Henri le noir posséda encore l'isle de Sardaigne, le duché de Spolète, & le margraviat de Dunie. Son fils & successeur, Henri le superbe, se maria avec Gertrude, fille & héritière de l'empereur Lothaire II, & hérita, par

cette alliance, de l'autre partie de la Saxe qui comprend le reste de ce grand pays: il mourut en 1130: son fils Henri, surnommé le Lion, duc de Bavière & de Saxe, étendit sa domination depuis la mer du nord jusqu'à la méditerranée; mais, quelque grande que fût sa puissance, il fut mis en 1181, par l'empereur Frédéric I. Barberousse, au ban de l'empire; & privé en un clin d'œil de tous ses vastes états; cependant on lui restitua en 1186 cette partie qui comprend les duchés de Brunswick & de Lunebourg; mais ses autres domaines furent divisés entre plusieurs princes, & la Bavière fut nommément donnée à la maison de Wittelsbach, de laquelle descendoit le feu électeur de Bavière ».

« Henri le Lion mourut en 1195, & laissa plusieurs fils; entr'autres, Guillaume, surnommé longue-épée, duquel descend la maison des ducs de Brunswick, & de Lunebourg qui, par l'extinction de la branche électoral de Bavière, croit pouvoir faire revivre sa prétention sur le duché de ce nom ».

- Il continue d'arriver des courriers des cours étrangères à Potsdam. Les ministres du cabinet de Finkenstein & de Hertzberg y ont été mandés, & y sont restés quelques jours pour travailler avec le roi. Ces mouvemens, & quelques autres dispositions font présumer qu'il y a sur le tapis des affaires de la plus grande importance, & qu'elles sont relatives à la succession de Bavière. On assure que plusieurs régimens, formant un corps de 50 mille hommes, ont ordre de se tenir prêts à marcher. Les officiers & soldats absens par congé rejoignent leurs drapeaux; on forme des magasins à Magdebourg; on fait sortir des arsenaux une grande quantité de canons & de munitions de guerre, & le bruit se répand que la cavalerie va être aug-

mentée de 7 à 8 mille hommes. Il est certain qu'un corps de troupes doit former aux environs de Lipstadt un camp où le roi se trouvera. On a déjà commencé à applanir le terrain, & ce travail continuera aussi-tôt que les eaux se seront écoulées ; le roi donne deux mille écus pour cette entreprise, à laquelle la caisse des Régimens de Westphalie contribue également.

La principale commission impériale (à Ratibonne) a reçu ordre de S. M. I. de déclarer verbalement, & en attendant, aux envoyés respectifs des électeurs, princes & états d'empire, ce qui suit.

« La mort de S. Alt. Sér. l'électeur de Bavière, avec lequel la ligne masculine appelée Guillelmine est éteinte, ayant donné occasion à divers mouvemens, relativement à la succession dans les pays, & fiefs de l'empire laissés par ce prince, la maison archiducale de S. M. I., qui, en vertu de lettres d'investitures & d'expectatives impériales, a des prétentions sur quelques districts dans le duché de Bavière, & sur le fief d'empire de la seigneurie de Mindelheim, s'est arrangée à ce sujet, à l'amiable, avec S. A. Sér. l'électeur Palatin.

« Mais comme, indépendamment du duché de Bavière, & de la seigneurie de Mindelheim, fiefs de l'empire, la maison électorale de Bavière possédoit encore d'autres fiefs masculins de l'empire, savoir : le landgraviat de Leuchtenberg, & d'autres comtés & seigneuries concédés uniquement à la ligne ducale de Bavière, & que ces fiefs sont devenus vacans, & sont dévolus à S. M. I. & à l'empire, S. M. I. a ordonné, conformément aux droits féodaux de l'empire, à la capitulation d'élection, & à l'usage de l'empire, que son commissaire *ad hoc*, le conseiller privé & actuel comte de Hartig prendroit pos-

session des fiefs devenus vacans, pour elle & pour l'empire, & les administreroit, afin que, par-là, préalablement, fût observé tout ce qui, à ce sujet, est contenu dans la capitulation ».

« Outre le détail que, pour la meilleure connoissance de chacun, on a donné des fiefs de l'empire, dans le manifeste impérial qui a été publié, on y a encore ajouté la déclaration expresse, que ladite prise de possession de S. M. impériale, comme suzerain, des fiefs de l'empire, & l'arrangement par elle agréé pour l'administration desdits fiefs, ne devoient porter aucun préjudice à ceux qui pourroient réclamer ou la propriété de quelques biens, ou des biens provenans & faisant partie d'autres fiefs, lesquels se trouvoient compris dans lesdits fiefs vacans, ou d'autres prétentions légitimes, & que chacun, au contraire, étoit admis à prouver & justifier légalement les prétentions, & pouvoit se promettre d'être satisfait le plus promptement possible, & conformément au droit ».

« Quant aux suffrages attachés au duché de Bavière, aux autres fiefs d'empire possédés par la maison de Bavière, au landgraviat de Leuchtenberg, & aux autres suffrages de prince & de comte que la maison de Bavière avoit à porter au college des princes & aux assemblées des cercles, S. M. considérant les susdites circonstances, est d'avis qu'on doit les laisser vacans, & ne recevoir personne qui pourroit se présenter pour les porter, jusqu'à ce que cette affaire soit arrangée conformément aux loix ».

« La même considération s'étend aussi à la co-direction du cercle de Bavière, exercée par la maison de Bavière; mais afin que le cours des affaires publiques & de judicature, principalement dans les cas pressés, ne puisse souffrir aucun délai, S. M. I. a jugé à propos, en vertu de sa dignité impériale, & comme chef suprême

de l'empire, qui doit veiller à tout ce que le maintien du bon ordre exige; de commettre provisoirement le prince archevêque de Saltzbourg pour que celui-ci, en qualité de co-directeur dudit cercle, fasse seul, en attendant, les fonctions de directeur dans les affaires qui ne souffrent pas de délai. Mais cette commission, jusqu'à ce que l'affaire soit applanie & arrangée conformément aux loix, ne doit lui donner ni un nouveau droit, ni porter un préjudice quelconque à lui ou à aucun autre. S. M. a résolu aussi à ce sujet d'envoyer ses ordres aux deux tribunaux suprêmes de l'empire; & croyant avoir rempli ainsi, & jusqu'à présent, les devoirs que lui imposent sa capitulation & sa sollicitude paternelle, elle ne manquera pas d'arranger par la suite les autres objets ».

A la suite de cette déclaration sont les copies des piéces originales qui ont été publiées par ordre de l'empereur & de l'impératrice-reine, & qu'on a rapportées à l'article de Vienne du dernier journal.

Un décret de commission impériale du 8 Février porte, que, suivant le traité de paix de Westphalie, l'intention de S. M. I. est que l'électeur Palatin soit pourvu de la dignité de grand maître-d'hôtel de l'empire; & qu'il passe de la huitième place à la cinquième.

Le même jour, le prince Kaunitz Rittberg, chancelier de cour & d'état, fit remettre à tous les ministres étrangers à Vienne, une note contenant les motifs qui ont déterminé L. M. I. à envoyer des troupes en Bavière; & relative à l'arrangement conclu entre l'empereur & l'électeur Palatin. En voici la teneur.

« Maximilien-Joseph de Bavière, dernier de sa maison, de la ligne Wilhelmine, étant décédé sur la fin de l'année dernière, sans héritiers

mâles, S. A. Elect. Palatine, à titre de descendant du premier acquérant, a jugé ne point devoir différer de faire les démarches qui sont analogues à ses prétentions à la succession bavoise ».

« La cour de Vienne, de son côté, n'a pas hésité à lui communiquer, sans réserve, les droits incontestables qui lui sont échus sur une partie de cette succession ».

« 1^o. Du chef du droit de révision des fiefs de la couronne de Bohême, dont avoient été investis les mâles de la ligne Wilhelmine de Bavière; 2^o. du chef de l'expectative sur le comté de Mindelheim en Souabe, accordée à la maison d'Autriche par l'empereur Matthias l'an 1614, & confirmée par les empereurs ses successeurs; 3^o. du chef de l'investiture effective donnée par l'empereur Sigismond à la maison d'Autriche sur quelques districts des états de Bavière ».

« S. A. S. Elect. Palatine ayant reconnu le fondement & la validité des susdits droits de la maison d'Autriche, on a jugé devoir donner les mains à un arrangement amical avec ce prince, & l'on a stipulé l'aveu & la reconnoissance préalables desdits droits de la maison d'Autriche; mais comme il arriva que, pendant le cours de cette négociation, S. A. S. Elect. Palatine prit possession de tous les états de la succession bavoise sans distinction, par les patentes qu'elle fit publier pour cet effet, & que, par cette démarche, on se vit dans le cas de devoir supposer qu'elle se proposoit de mettre obstacle ou empêchement aux droits de la maison d'Autriche, on jugea qu'il étoit nécessaire de prendre des précautions, & de mettre en marche pour cet effet vers la Bavière un corps de troupes que l'on trouva être suffisant ».

« Peu après cependant, tout mal-entendu ayant été levé, & un arrangement amical avec

S. A. S. Elect. Palatine s'en étant ensuivi, on révoqua incessamment l'ordre de marche donné à plusieurs corps de troupes, & l'on n'en fit passer en Baviere que le nombre nécessaire à la prise de possession convenue avec sadite altesse électorale ».

« On a l'honneur d'informer M. N. N. de tout ce qui est ci-dessus, afin qu'il ait une connoissance exacte de tout ce qui s'est passé jusqu'à présent sur cet objet, & il est requis de vouloir bien en faire part à la cour ».

On n'a point encore publié de copies de l'arrangement conclu entre les deux cours ; mais il est certain que la maison d'Autriche obtient 1^o. les deux régences de Landshut & de Straubing, avec le comté de Cham, ce qui comprend toute la Basse-Baviere ; 2^o. le territoire de Scharding ; 3^o. la seigneurie de Mindelheim, & ses bailliages en Souabe ; 4^o. les districts de Schwartzbach, le bailliage d'Amberg dans le Haut-Palatinat, & le district de Waldsachsen, vers la Bohême. Il doit être stipulé dans le traité, que ces nouvelles acquisitions s'étendront jusqu'à Kelheim inclusivement, où l'Altmuhl se jette dans le Danube. Comme il y a encore d'autres cours qui ont des droits à faire valoir, on espere que leurs prétentions s'arrangeront par voie de négociation ; il va s'ouvrir, pour cet effet, un congrès à Passau où les parties intéressées enverront leurs ministres plénipotentiaires.

On apprend de Hermanstadt en Transilvanie, que, dans l'espace d'une demi-heure, on y a senti plusieurs secousses de tremblement de terre, qui, par leur fréquence, menaçoient la ville d'une destruction prochaine, mais qu'il n'y avoit eu que quelques maisons endommagées. Les effets de ce phénomène ont été plus terribles à Cronstadt ; le clocher de l'église principale s'étant écroulé, & les cloches ayant enfoncé les

554 JOURNAL ENCYCLOP.

voûtes pendant qu'on célébroit le service divin, il y a eu 119 personnes écrasées : le nombre des blessés est beaucoup plus considérable. (Il faut observer que la gazette allemande d'où nous tirons cet événement n'en marque pas la date.)

La cour de Naples rendit, l'année dernière, un décret dont l'exécution tendoit à annuller les réglemens de la chancellerie romaine, & enlevoit, par conséquent, des droits précieux au St. siege. Le souverain pontife a fait à ce sujet quelques représentations à S. Maj. Sicilienne, qui, ayant égard aux desirs de S. S., a bien voulu apporter quelques modifications à la nouvelle loi. Ce changement rend au pape le droit de nommer, comme ci-devant, à tous les bénéfices qui ne sont pas consistoriaux, c'est-à-dire, qui ne sont point préconisés dans les consistoires ; dans ce cas, on dit que le roi présentera trois sujets au pape, qui en choisira un.

Quoique la fortune que M. Bischi avoit faite sous le pontificat de Clément XIV lui eût suscité de puissans ennemis, il a encore trouvé dans son adversité plusieurs personnes de distinction qui ont tenté de s'intéresser en sa faveur, & particulièrement le cardinal camerlingue, qui, dit-on, avoit le plus à se plaindre de cet ancien administrateur des grains. Toutes ses sollicitations ont été infructueuses ; le pape a répondu qu'il falloit que la justice eût son cours, & qu'il ne pouvoit, ni ne vouloit disposer des deniers publics que l'état avoit droit de réclamer. M. Bischi, dans un mémoire qu'il a fait encore présenter au pape, reconnoît sa dette envers l'annone ; mais il supplie le St. pere de ne pas permettre qu'il soit réduit à la mendicité, & de lui assigner une pension convenable à son état. On ignore ce qui en résultera ; mais on a déjà saisi un

capital de 65 mille scudis que M. Bischi avoit au mont de piété.

Le pape Clément XIV avoit accordé à l'université de Ferrare un droit de 2 deniers sur chaque livre de sel qui se consomme dans cette ville & dans le duché; mais le commissaire de la révérende chambre, & les membres de cette université ayant représenté que ce revenu ne suffisoit pas à l'entretien de cet établissement, S. S. a ordonné par un *motu proprio*, que ce droit fût augmenté de 4 deniers par livre; & attendu que la somme totale de cet impôt excède celle de 6810 écus romains, nécessaire à l'université, elle a appliqué 1600 écus du produit de cette taxe à deux hôpitaux de la même ville. Le cardinal pro-trésorier a été chargé de l'exécution de cette loi; & attendu que S. S. Clément XIV mit cette université sous la protection immédiate des souverains pontifes, S. S. a confirmé cette disposition, & a nommé en qualité de président le prélat Riminaldi, patrice & auditeur de rote de cette ville.

Le grand-duc de Toscane, toujours occupé des vues de l'administration la plus réfléchie & la plus intéressante pour le bien de ses peuples, vient de faire écrire, par un secrétaire de son conseil royal, une lettre circulaire adressée à tous les supérieurs des maisons religieuses de ses états, par laquelle on leur demande de déclarer ce que chaque couvent envoie par année à Rome, soit à titre de droit de *Quinzieme*, soit à titre de toute taxe quelconque, dont les causes seront déduites; ce que chaque maison conventuelle retire de ses travaux pour faire subsister sans aumônes les religieux y attachés; quels sont les gains personnels qui s'y font, & à quel usage ils sont appliqués dans le régime actuel; quels sont les couvens qui ne peuvent entretenir que

5 à 6 religieux ; quel est le nombre de tous les individus que chaque ordre particulier retient dans ses cloîtres en Toscane , avec la distinction de ceux qui sont étrangers , & de ceux qui sont nés sujets de S. A. R. , & en ajoutant à ce détail le nombre des religieux toscans que chaque ordre compte , soit au dedans , soit au dehors du grand-duché ; voulant S. A. R. que dans les couvens qui ont des possessions , & où l'on ne mendie que par privilege , la quête soit désormais interdite , à moins d'en obtenir une permission expresse du souverain , permission qui ne sera accordée que dans des cas de besoins connus ou d'accidens arrivés à telle maison , mais jamais pour ne servir , comme ci-devant , qu'à enlever aux vrais pauvres la foible rétribution d'aumônes que recueilloient les religieux quêteurs ; S. A. R. voulant encore fournir aux supérieurs des maisons religieuses matière à employer leurs lumieres & leur zele à tout ce qui peut améliorer la discipline de leurs couvens , & contribuer au plus grand avantage public , pour lequel presque tous les réguliers ont été institués & admis dans l'état ; & pour rendre leur institut plus agréable au peuple , elle charge ces supérieurs de lui indiquer quels sont les petits établissemens conventuels qui , par leur inutilité , leur situation , ou d'autres circonstances , peuvent être supprimés , ayant égard à ceux qui , concourant dans les campagnes au service des cures & paroisses , ne pourroient être remplacés que par des moyens plus coûteux ; à quelle maison de l'ordre on pourroit réunir ce que l'on retireroit de celles qui seroient supprimées ; & à l'égard des couvens qui , par leur revenu , peuvent faire subsister un certain nombre de religieux , S. A. R. , pour joindre à l'utilité de l'édification dans les lieux de leur établissement une utilité secondaire , a intention d'occuper les

uns par des écoles gratuites de lecture, d'écriture & d'arithmétique, les autres par la visite des malades, &c., afin d'affurer d'autant mieux l'observation de leurs règles, que leurs momens de liberté seront par-là toujours employés chrétiennement.

Suivant une ordonnance de S. M. T. Chrét. du 11 Janvier, il ne pourra être expédié de lettres de sous-lieutenans aux cadets-gentilshommes de la compagnie établie à l'école royale militaire qu'à l'époque de la révolution de leur 16me. année. Ils prendront rang dans les troupes à compter de la date de ces lettres, pourvu qu'ils aient passé deux ans au moins à l'école royale militaire. Ils pourront rester à l'école militaire, même après l'obtention de ces lettres pendant tout le tems qui sera jugé nécessaire pour perfectionner leur éducation.

Les 105 bataillons de troupes provinciales qui sont rappelés par l'ordonnance dont on a déjà fait mention, doivent être réunis le 1er. Juin prochain. Ceux de ces bataillons qui seront attachés chacun à un des 79 régimens d'infanterie, sous le titre de *Bataillons de garnison*, porteront cependant le nom des régimens auxquels ils seront attachés. On attend incessamment le réglement qui doit paroître pour la composition & le service de ces 79 bataillons, ainsi que sur le service & l'emploi des 26 autres bataillons excédant les 79.

Une grande députation du parlement de Paris se rendit à Versailles le 7 Février, pour y recevoir la réponse du roi. S. Maj. la lui fit remettre après que le garde des sceaux en eut fait lecture. Par cette réponse, qui est fort longue, le roi démontre la nécessité de l'exécution de l'arrêt de son conseil, & S. M. rassure le parlement sur la durée des vingtiemes, qui seront supprimés

aussi-tôt que les circonstances le permettront. Sur le compte rendu par la députation aux chambres assemblées, il a été nommé des commissaires pour examiner la réponse de S. M.

Le roi a accordé mille écus de pension au petit-neveu du feu comte de St. Germain.

On avoit perdu toute espérance de revoir à Paris le Nestor de la littérature françoise, & il n'a pas fallu moins que son extrême tendresse pour la marquise de Villette pour le déterminer, à 85 ans, à venir encore sur les bords de la Seine y recevoir les hommages d'une nation qui s'honore de son nom. M. de Voltaire arriva à Paris, le 10 Fév., vers 4 h. après-midi, avec Mme. Denis, sa niece, & descendit à la maison du marquis de Villette, rue de Beaune. On présume qu'indépendamment du motif de son attachement pour celle qu'il regarde comme sa fille, il avoit encore celui de voir sur la scène ses véritables enfans, & que deux de ses tragédies nouvelles, qu'on étoit sur le point de représenter, avoient ému ses sentimens paternels. Mais il a appris en même tems la maladie & la mort de le Kain; & cette nouvelle ne peut qu'avoir altéré le plaisir qu'il doit ressentir de revoir ses dieux pénates.

L'académie françoise, à sa dernière séance, arrêta qu'il seroit fait une députation pour complimenter M. de Voltaire. Elle nomma, contre l'usage qui n'admet dans ces sortes d'occasions qu'un seul député, trois de ses membres, à la tête desquels étoit M. le prince de Beauvau. Tous les académiciens qui se trouverent à cette assemblée accompagnèrent les députés.

Le 14 au matin, le Sr. Bellecour, accompagné de plusieurs autres comédiens, présenta à M. de Voltaire les hommages de la comédie françoise; son discours fut trouvé très-bienfait; M. de Voltaire y répondit avec beaucoup d'affabilité; & s'adressant ensuite tant au Sr. Bellecour qu'aux au-

tres comédiens, il leur parla de sa santé, & leur dit : *Je ne puis plus vivre désormais que pour vous & par vous.*

On ne peut exprimer l'affluence des personnes qui se présentent chez M. de Voltaire ; les grands, les amateurs des arts, les gens de lettres, tous se sont empressés de lui rendre hommage. La sensation que ce grand homme a causée est générale ; on ne parle que de lui dans tous les cercles, & des réponses agréables qu'il fait aux uns & aux autres.

A son arrivée, il a été arrêté aux barrières par les commis de la ferme, qui lui ont demandé s'il n'avoit rien dans sa voiture qui fût sujet aux droits : *Messieurs*, leur a-t-il répondu, *il n'y a que moi ici de contrebande*. Le lendemain, présentant la marquise de Villette à plusieurs dames de la cour, qui étoient venues le voir, il leur dit : *Mesdames, voilà Belle & Bonne ; elle a eu pitié de ma vieillesse : c'est à elle que je dois le bonheur de vous voir, & le peu d'existence qui me reste.* On le complimentoit sur le mariage du marquis de Villette, & il a répondu : *J'ai fait deux heureux & un sage.*

Le chevalier Gluck est parti le 12 pour retourner à Vienne. Il a retardé son départ de 24 heures pour rendre hommage à M. de Voltaire, qui l'a reçu avec la distinction due aux grands talens.

Un jeune gentilhomme des environs de Nonancourt étant à la chasse, il y a peu de tems, fut attaqué d'un vertige qui lui fit perdre connaissance. Comme il étoit dans ce moment sur le haut d'une colline rapide, il tomba, & roula jusques dans un fossé. Pendant sa chute son chien fit tous ses efforts pour le retenir, en saisissant ses vêtemens avec les dents ; ce qu'on a reconnu aux mesures marquées sur sa redingotte. En-

fin, quand le corps fut arrêté, le chien se mit à faire des hurlemens si lamentables & si continus, que deux payfans accoururent. Mais à peine s'approchèrent-ils du maître, que le chien les empêcha de le toucher. Ces payfans allèrent aussitôt trouver la dame d'un château voisin, qui arriva avec du monde & une voiture. Dès qu'elle parut, le chien courut alternativement à elle & à son maître; il indiquoit l'état du malade en le baisant sur la poitrine, & il permit aux assistans de le mettre dans la voiture. Cet accident n'a point eu de suites fâcheuses, parce que le chien a, par ses aboiemens, empêché son maître de rester longtems dans un fossé plein de neige où il étoit roulé.

On chanta le 2 Février, dans l'église royale, collégiale & paroissiale de Poissy, un *Te Deum* en action de grâces de l'heureux accouchement de Mme. la comtesse d'Artois, & de la naissance de Mgr. le duc de Berry. Les officiers de justice, le maire, les échevins & les principaux habitans y assistèrent, sur l'invitation du chapitre de cette collégiale, dont la nomination des chanoines est au choix de Mgr. le comte d'Artois, comme nouveau seigneur & patron de cette ville. Le 8, les capucins de la même ville répétèrent cette cérémonie, à la même occasion.

M. de Pomereu, président à mortier du parlement de Normandie, conseiller honoraire de celui de Paris, & marquis de Riccy, vient d'obtenir, quoique marié, la permission du grand-maître de Malte de reprendre la croix de la religion, qu'il avoit portée comme chevalier reçu de minorité, jusqu'au moment où il est entré dans la magistrature.

Le mont de piété établi à Paris par lettres-patentes du roi du 9 Décembre 1777, enregis-

trées en parlement le 12 du même mois, & dont le bénéfice est affecté au soulagement des pauvres & à l'amélioration des maisons de charité sous l'inspection du lieutenant-général de police en chef & de 4 administrateurs gratuits de l'hôpital-général, tient son bureau dans une maison sise rue des Blancs-Manteaux; il est ouvert tous les jours, à l'exception des dimanches & fêtes, depuis 9 heures du matin jusqu'à une heure après-midi, & depuis 3 heures de relevée jusqu'à 7 heures du soir. Les mots de *Mont de Piété* sont au-dessus de la porte. On ne reçoit les diamans & pierreries qu'au jour. M. Framboisier de Beaunay, conseiller, procureur du roi honoraire au bailliage de Lions, ancien subdélégué de l'intendant de Rouen, est directeur-général de cet établissement, & demeure dans la même maison.

On parle depuis quelque tems de la rentrée du lord Chatham au ministère d'Angleterre. Ce qui peut encore donner plus de crédit à ce bruit, c'est qu'il ne se trouve point à la chambre des pairs depuis quelques séances, & qu'on sçait qu'il n'est point indisposé. Les partisans de la cour ne doutent point de ce changement, & ils disent que ce lord se détache des autres membres de l'opposition, dont aucun ne sera rappelé avec lui dans l'administration. On lui destine, dit-on, le département de l'Amérique, avec la conduite absolue de la guerre, si l'on se trouve obligé de la continuer. Il doit débiter en proposant au parlement une réconciliation dont la base sera quelque acte révocatoire de ceux dont les Américains ont le plus de raison de se plaindre. Cet acte, en conservant à la Grande-Bretagne sa suprématie sur les colonies, leur accordera en même tems certains privilèges propres à les con-

vaincre de l'utilité & des avantages de leur réunion avec l'Angleterre, préférables pour elles à tout autre plan qu'elles se seroient proposé de suivre.

Les derniers avis de Philadelphie, arrivés au bureau du lord Germaine, ont été apportés par un navire qui en étoit parti le 28 Décembre. Ils portent que le général Howe s'étoit mis en marche le 23 du même mois, pour aller attaquer le général Washington, qui avoit abandonné ses retranchemens établis à 12 milles de la ville. On dit à Londres que, si ce général américain a réellement quitté sa position, ce n'est que dans la vue de détourner l'attention du général anglois sur New-Yorck, que le général Gates tient investie. En effet, suivant quelques lettres particulières, l'amiral Howe a envoyé de la Delaware quantité de bâtimens de transport, pour prendre à bord les troupes aux ordres du général Clinton, au cas qu'elles soient forcées d'évacuer cette ville, & les postes circonvoisins.

Le général Putnam, commandant un corps provincial des troupes américaines dans les Plaines-Blanches, sur la rivière septentrionale, voulant engager les Allemands servant dans l'armée britannique à renoncer à leur alliance avec cette couronne, a fait publier en leur langue la proclamation suivante :

« Comme le roi de la Grande-Bretagne a trouvé moyen d'envoyer dans ce pays un grand nombre de sujets du landgrave de Hesse-Cassel, & d'autres princes allemands, pour soumettre les habitans de ces états à sa volonté absolue ; & pour renverser leur liberté naturelle & civile, & vu que plusieurs d'entr'eux ont été forcés à quitter leur patrie, & à prendre part à une guerre où ils n'ont aucun intérêt, pour souiller leurs mains du sang de ceux qui ne les ont jamais of-

sentés; tandis que, d'ailleurs, les sujets du superbe roi de la Grande-Bretagne les traitent avec le plus profond mépris, & les placent aux postes les plus dangereux, pour épargner les troupes britanniques, afin que celles-ci puissent se glorifier des victoires achetées au prix du sang des troupes allemandes, & attendu enfin que le roi de la Grande-Bretagne & quelques princes d'Allemagne ont conclu un nouveau traité, suivant lequel les troupes de cette nation n'ont aucune espérance de retourner dans leur patrie avant la fin de la présente guerre: A ces causes, j'ai jugé à propos de notifier publiquement par la présente à MM. les officiers, & aux soldats des troupes allemandes au service britannique, que les habitans des Etats-Unis de l'Amérique sont disposés à recevoir parmi eux, comme leurs concitoyens & leurs compatriotes tous ceux de ces troupes qui préfèrent des jours tranquilles & paisibles à une vie pleine de dangers & de désagrémens dans une guerre à laquelle ils n'ont aucun intérêt, & que les artisans peuvent trouver dans ces états toute sorte d'encouragement, qu'ils ne rencontreroient point ailleurs; & pour animer d'autant plus ces troupes à accepter ces offres, on leur promet qu'à la fin de la guerre présente, elles seront transportées, aux frais publics, dans leur patrie, ou qu'elles pourront rester ici, comme habitans de ces états, pour y jouir des mêmes droits & privilèges, à l'égal de tous les autres citoyens. Les armes qu'elles apporteront avec elles, leur seront payées selon leur valeur.

Donné au quartier-général le 16 Novembre 1777.
 (Signé.) ISRAEL PUTNAM D.

Tandis que le général américain tentoit d'attirer à son parti les soldats allemands, le capitaine Emmerick, de cette même nation, faisoit une tentative contraire, en essayant de répan-

dre parmi ses compatriotes établis en Amérique un écrit pour les exhorter à se réunir au parti royaliste. Or, comme cet officier s'est attiré, sans doute, la haine particulière des Américains, ils ont mis sa tête à prix. Il commande, dit-on, dans l'armée angloise un corps de chasseurs, portant son nom, & qui va être augmenté de cent Sauvages.

La résolution suivante, quoique prise par le congrès, le 30 Décembre 1776, n'est parvenue en Angleterre que 13 mois après.

Résolu, que l'on enverra des commissaires aux cours de Vienne, de France, d'Espagne, de Prusse, & du grand-duc de Toscane.

Que les instructions données aux différens commissaires des Etats-Unis porteront « qu'ils aient à assurer les cours respectives où ils seront envoyés, que, malgré les efforts insidieux que fait celle de la Grande-Bretagne pour représenter aux puissances de l'Europe le congrès & les habitans de ces états comme étant disposés à rentrer sous la domination de la couronne britannique, ils sont déterminés, quoiqu'il puisse en arriver, à conserver leur indépendance ».

Les instructions porteront aussi « que lesdits commissaires respectifs fassent tout ce qui sera en leur pouvoir pour engager l'empereur d'Allemagne, L. M. T. Chrét., catholique & prussienne, à s'opposer à ce que de nouvelles troupes russes, allemandes & autres soient employées à faire la guerre aux Etats-Unis, & même à demander le rappel de celles qui ont déjà été envoyées ».

Que l'on engagera, s'il est possible, S. M. T. Chrét. à assister les Etats-Unis dans leur guerre actuelle avec la Grande-Bretagne, en attaquant l'électorat d'Hanovre, ou quelque autre partie de la domination britannique, soit en Europe, soit dans les deux Indes.

Que les commissaires auront pouvoir de stipuler avec la cour de France, « que tout le commerce entre les Etats-Unis & les îles des Indes occidentales sera fait par des vaisseaux appartenans ou à des sujets de S. M. T. Chrét., ou à des habitans de ces états, lesquels auront également la liberté de faire ce commerce ».

Que l'on donnera aussi pour instruction aux commissaires d'assurer S. M. T. Chrét., « que si elle emploie ses forces, conjointement avec les Etats-Unis, pour ex-

sure S. M. britannique de toute portion dans la pêche de la morue en Amérique, en réduisant les îles de Terre-Neuve & du Cap-Breton, que si elle fournit des vaisseaux de guerre, lorsque les Etats-Unis lui en feront la réquisition, pour réduire la Nouvelle-Ecosse; les Sujets de S. M. T. Chrét. jouiront en commun de la pêche, à condition que la Nouvelle-Ecosse, l'île du Cap-Breton & le reste de celle de Terre-Neuve seront annexés au territoire & au gouvernement des Etats-Unis.

Que si les propositions ci-dessus ne sont pas suffisantes pour produire la déclaration de guerre, & si les commissaires sont convaincus qu'elle ne peut être produite autrement, ils assureront Sa Majesté Très-Chrétienne que celles des îles, que la Grande-Bretagne possède dans les Indes occidentales, & qui seroient réduites par les armées unies de la France & de ces états, seront cédées en toute propriété à S. M. T. Chrét.; les Etats-Unis s'engagent, s'ils en sont requis en tems convenable, à fournir leur contingent de la dépense, à délivrer dans quelques ports desdits états des provisions pour soutenir une expédition contre lesdites îles, jusqu'à la concurrence de 2 millions de dollars, à armer 6 frégates, montées de 24 canons pour le moins, fournies complètement d'hommes & prêtes à mettre en mer; en un mot, à donner toute autre espèce de secours, comme il convient à de bons alliés de le faire.

Que les commissaires envoyés dans les cours de France & d'Espagne négocieront ensemble sur la manière de présenter la dette dernière pour un traité de commerce & d'alliance, semblable, aussitôt qu'il sera possible, à celui qui doit être, d'abord proposé, à la cour de France; qui ne soit pas incomparable avec celui-ci, & qui ne répugne en rien à S. M. T. Chrét. & auquel on ajoutera que si S. M. Cath. veut conjointement avec les Etats-Unis faire la guerre à la Grande-Bretagne, lesdits états concourront à soumettre à la domination de l'Espagne, la ville & le port de Pensacola, à condition que les citoyens & habitans des Etats-Unis jouiront sans interruption de la navigation libre du Missisipi, & que le port de Pensacola leur sera ouvert; de plus, s'il est vrai que S. M. portugaise a chassé de ses ports avec insulte les vaisseaux desdits états, & qu'elle en a conséqué, lesdits états déclareront la guerre audit roi, si cette démarche est agréable aux cours de France & d'Espagne, & si elles veulent l'appuyer.

Que les commissaires destinés pour la cour de Ber

Ils s'aboucheront avec ceux de la cour de France, & rédigeront des traités d'amitié & de commerce, qui seront proposés au roi de Prusse, & ne seront pas de nature à déplaire à L. M. T. Chrét. & Catholique.

On lit dans les papiers publics d'Angleterre que MM. Rolin & Bourret ont été députés par les fermiers-généraux de France pour négocier un traité de commerce avec MM. Franklin & Déane. Ce traité porte que l'état de la Virginie fournira annuellement aux fermiers-généraux vingt mille boucauts de tabac, au prix de 6 deniers & un quart sterl., la livre. Jusqu'à ce que les vingt mille boucauts soient rendus dans les ports de France, l'état de la Virginie ne fournira pas un seul boucaut à aucune autre puissance européenne.

On ajoute que ce traité est conclu pour sept, quatorze ou vingt-un ans, avec l'option pour les parties contractantes, de l'annuler ou de le continuer à l'expiration des 7, 14 ou 21 années; que les agens du congrès sont convenus, pour l'Amérique, de prendre des marchandises en échange pour le tabac qui sera ainsi envoyé de la Virginie en France, & que les marchandises seront portées en Amérique sur des bâtimens françois qui rapporteront la quantité de tabac dont on est convenu par ce traité.

MM. les souscripteurs de ce Journal qui sont en France, ont eu lieu de se plaindre de ce qu'ils n'ont pas été servis avec autant d'exactitude qu'ils le sont ordinairement; mais ils ont dû comprendre, par l'envoi de trois volumes à la fois, que la faute de ce retardement n'est pas la nôtre. Il est impossible de mettre plus d'exactitude dans nos expéditions; il arrive des contretems qu'on ne sçauroit prévoir, & qui nous exposent à des plaintes plus désagréables pour nous, que pour ceux qui croient devoir les faire.

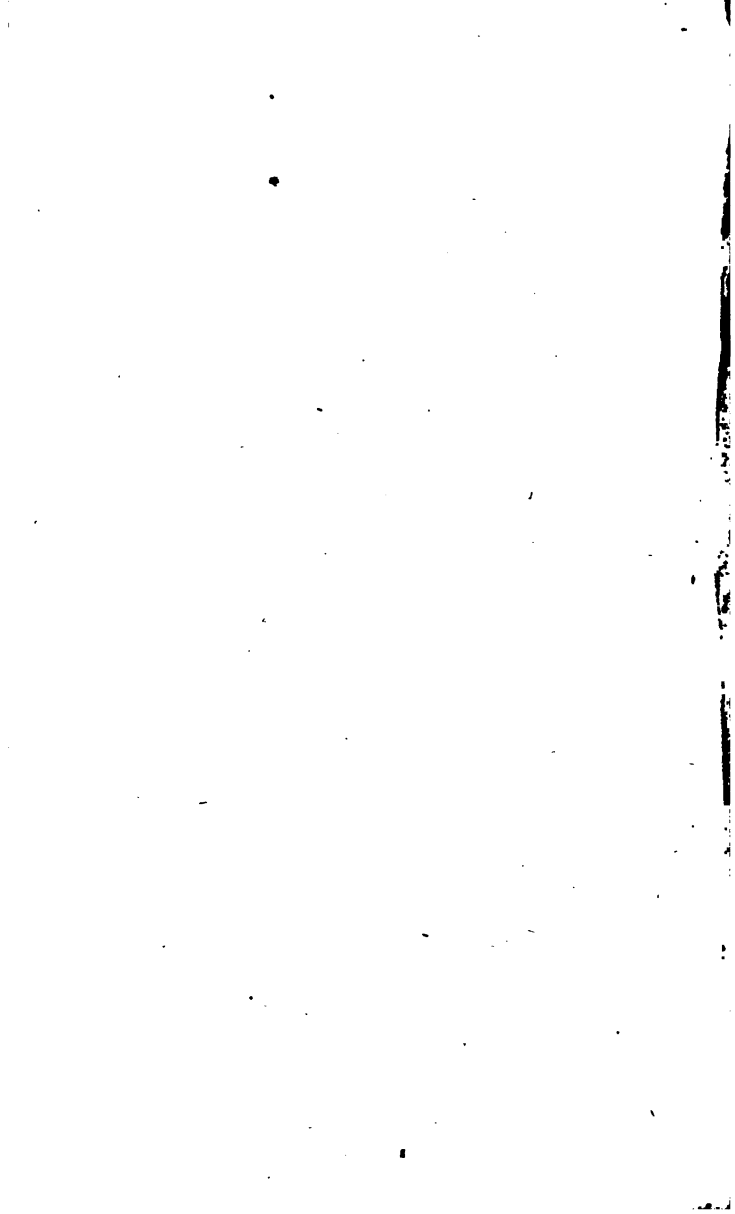
Table de la 3e. partie du deuxieme tome
1778.

Dictionnaire universel des sciences morale,
économique, politique & diplomatique, ou
Bibliosheque de l'homme d'état & du citoyen.

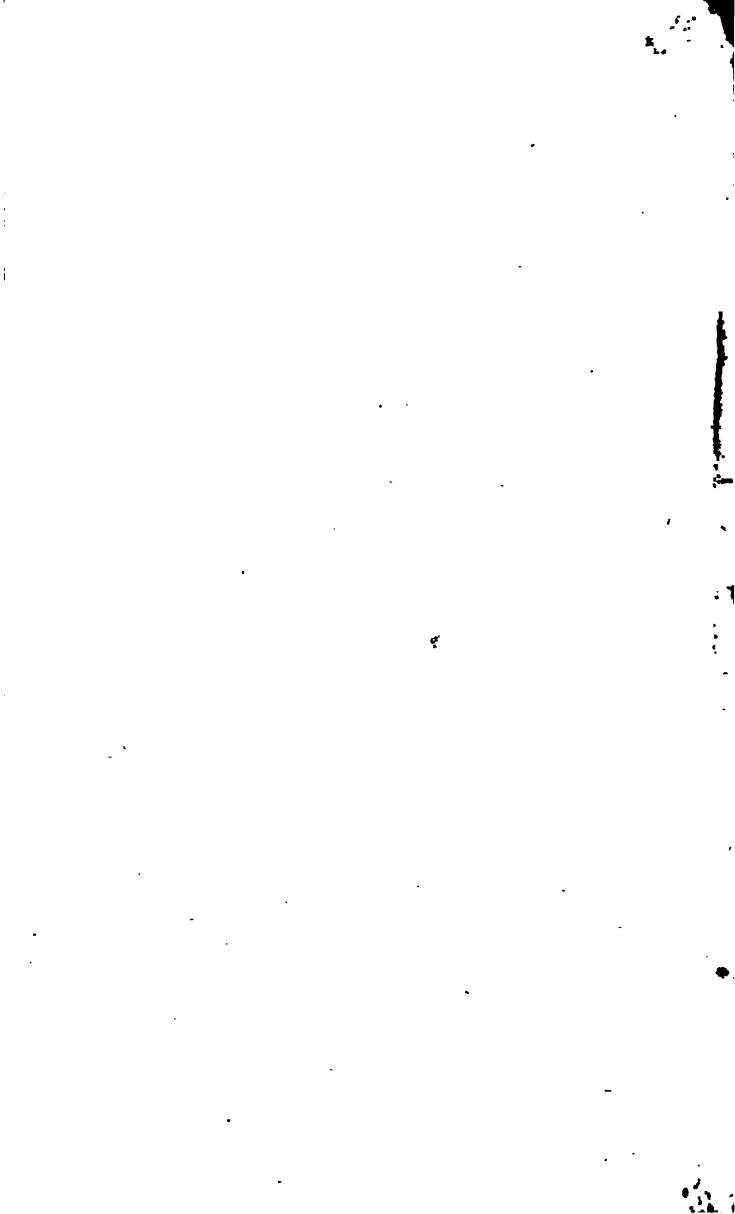
	379
<i>Essais de morale & de littérature.</i>	387.
<i>L'amélioration de l'agriculture en Sardaigne, pro- posée comme le moyen de rendre à cette isle son ancienne prospérité.</i>	396
<i>Réflexions sur la section de la symphyse du pu- bis, présentées & dédiées à M. le Noir, con- seiller d'état, lieutenant-général de police, &c.</i>	401
<i>Ouvres posthumes de M. Pothier, dédiées à Mgr. le garde des sceaux de France.</i>	408.
<i>Supplément à l'Encyclopédie, ou Dictionnaire rai- sonné des sciences, arts, & métiers, &c. Tome 3e.</i>	414
<i>Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, les usages, &c. des Chinois.</i>	434
<i>La France illustre, ou le Plutarque françois.</i>	447
<i>Histoire du grand Pompée.</i>	459
<i>Génie de M. de Buffon.</i>	463
<i>Pieces diverses de poésie, tirées de l'Almanach des muses, année 1778.</i>	472
<i>Roland, tragédie lyrique, mise en trois actes, avec quelques changemens, représentée pour la premiere fois à Paris, le 27 Janvier 1778, par l'académie royale de musique.</i>	482
<i>Réflexions sur la section de la symphyse des os pubis.</i>	491
<i>Considérations sur le traitement de la goutte, con- muniquées aux auteurs de ce journal.</i>	495
<i>Sur la mort du Sr. le Kain, de la comédie fran- çoise.</i>	499

<i>Extrait d'une lettre sur les cures de M. Mesmer,</i> <i>écrite de Vienne en Autriche, le 22 Décembre</i> <i>1777, à M. Hell, bailli de Hirsingen & de</i> <i>Landzer, membre des sociétés économiques &</i> <i>d'émulation de Berne, de Bâle, &c.</i>	506
<i>Trait d'histoire naturelle, tiré d'une lettre récem-</i> <i>ment adressée à l'auteur de la Gazette d'agri-</i> <i>culture.</i>	508
<i>Expériences remarquables.</i>	509
<i>Académies & sociétés.</i>	510
<i>Traits de bienfaisance & de générosité.</i>	514
<i>Divers articles de nouvelles inventions dans les</i> <i>arts, & de découvertes nouvelles dans les scien-</i> <i>ces, &c.</i>	519
<i>Nouvelles Littéraires.</i>	
<i>France.</i>	522
<i>Grande-Bretagne.</i>	531
<i>Allemagne.</i>	536
<i>Suisse.</i>	541
<i>Nord.</i>	542
<i>Principaux événemens politiques & autres.</i>	545











3 2044 013 691 969

WIDENER LIBRARY



HX IHEW 2

